LE SENAT - OTTAWA
SALLE DE LECTURE
15-2-50
2 COPIES

LE "SOL
est lu dans
canadiennes-

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

69e ANNEE — No

QUEBEC, VENDREDI 10 MARS 1950

PRIX: TROIS CENTS

Prévisions atmosphériques

Québec, Lac St-Jean, Côte-Nord: Beau et froid.

Tirage certifié par l'A. B. C.

Victoire d'Attlee en Chambre; défaite électorale

Une majorité de 14 voix a été accordée au gouvernement travailliste hier lors du vote sur une motion conservatrice — La majorité absolue de M. Attlee réduite à 6 voix par la victoire du candidat conservateur à Manchester.

Londres, 10. (PA) Le gouvernement travailliste a réussi à sortir hier soir de l'impasse où l'avait jeté une motion du parti conservateur. Il a triomphé au vote de 310 contre 296 dans sa première épreuve parlementaire importante. Mais les députés travaillistes ne sont pas à l'aise et prévoient de nouveaux ennuis lundi prochain, alors qu'un autre vote vital sera pris.

M. Attlee a défait hier soir une motion conservatrice dirigée contre l'étatisation imminente de l'industrie du fer et de l'acier. Une défaite aurait amené la démission du gouvernement, deux semaines seulement après le début de son second terme, à l'issue d'une lutte très contestée.

La majorité travailliste est normalement de sept voix, elle a été diminuée hier à six voix. L'épreuve de lundi prochain aura pour point de départ une autre motion du parti conservateur. Elle déplore que le gouvernement n'ait pas suggéré d'améliorations au programme d'habitation dans le discours du trône, qui a été lu en Chambre lundi dernier.

Cette seconde motion, comme celle d'hier, constitue un amendement au discours du trône. Le gouvernement a établi que le vote sur ces amendements est un vote de confiance. Les chefs du parti travailliste ont noté que s'ils sont défaits en ces circonstances, ils devront démissionner et faire face à une nouvelle élection générale.

Le parti travailliste a perdu une voix de majorité aux Communes, hier, alors que la candidate conservatrice, Mlle Florence Horsbrugh, a vaincu le candidat travailliste, M. Rowland W. Casasola, dans le comté de Moss Side, à Manchester. Cette élection complémentaire a été retardée de 15 jours par la mort du candidat conservateur qui avait été précédemment choisi.

Les whips parlementaires des deux partis ont rassemblé aux Communes le plus grand nombre de députés pour participer hier au vote record, le plus fort depuis 1892. Le parti travailliste a enregistré le vote de tous ses députés valides ou qui n'étaient pas empêchés de voter par leurs devoirs parlementaires; seulement cinq députés travaillistes n'ont pas voté.

Du côté conservateur, neuf députés n'ont pas participé au vote, mais les neuf députés libéraux ont

(Suite à la page 10, 3e col.)

Tout, sauf la guerre, pour arrêter la Russie

M. Dean Acheson entend pousser la "guerre froide" à fond contre les désirs d'expansion de la Russie soviétique — Programme défini.

Washington, 10 (PA) Un nouveau mot d'ordre de ralliement de la guerre froide a été lancé par M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat américain : "la diplomatie totale." Il s'agit d'un effort, qui ne s'arrêtera qu'à l'usage des armes à feu, pour mettre un terme à l'expansion de la Russie. Les Etats-Unis doivent faire bien davantage pour enrayer les ambitions soviétiques de "domination mondiale". "Nous n'avons évidemment pas concentré toutes nos ressources pour vaincre dans cette lutte", a ajouté le secrétaire d'Etat américain.

Toutes les branches de l'administration des Etats-Unis doivent collaborer; et tous les autres secteurs de l'activité humaine, monde des affaires, agriculture, Travail, presse, radiodiffusion doivent accepter volontairement d'unir leurs efforts pour mener à bien la lutte.

Les vues d'Acheson sont formulées dans un discours, jusque là non publié, que le Département d'Etat a décidé de faire connaître au public pour qu'il comprenne mieux la politique étrangère du pays. Cette politique tient compte de l'opinion que, par exemple, des conversations Truman-Staline ne peuvent mettre fin à la guerre froide, mais qu'on verra la fin de cette guerre le jour où les puissances occidentales auront endigué la poussée soviétique dans le monde.

Le discours d'Acheson a été prononcé le 16 février devant des publicitaires.

M. Acheson a écarté la possibilité d'une guerre préventive déclenchée pour résoudre le problème russe.

—"Un déploiement de force, brutal, de caractère militaire, n'est pas chose possible pour une démocratie. Et le Kremlin le sait", a-t-il dit.

Parlant sans détour, le Secrétaire d'Etat a déclaré :

— "Nous combattons un adver-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Conventions mal accueillies

De violents incidents au Parlement allemand

Le député Wolfgang Hedler est expulsé alors qu'on discute des conventions franco-sarroises — Cinq autres députés l'imitent.

Bonn, 10 — (AFP) — Une protestation formelle contre les conventions franco-sarroises a été élevée ce matin par le chancelier Konrad Adenauer devant le parlement fédéral réuni en séance extraordinaire.

Le chancelier Adenauer a annoncé que le gouvernement fédéral adresserait une note aux gouvernements de Londres, Washington et Paris, par un intermédiaire de la haute-commission alliée.

Le chancelier Adenauer a justifié de la façon suivante, sa protestation :

Les gouvernements de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France et de la république fédérale sont unanimes, a-t-il dit, à considérer que le statut de la Sarre ne pourra être définitivement réglé qu'avec le traité de paix. Le gouvernement allemand en déduit qu'il a le droit de participer, lors des négociations du traité de paix, à l'élaboration du statut sarrois. Il en découle qu'il ne faut pas créer, dans le territoire de la Sarre, une situation qui préjuge du futur traité de paix. Les accords franco-sarrois du 3 mars créent cependant une situation sur laquelle il ne sera plus possible de revenir au moment des négociations de paix.

Le gouvernement du chancelier Adenauer a publié hier un livre blanc qui propose aux alliés occidentaux un contrôle international de la Sarre semblable à celui qui régit la Ruhr industrielle. Dans ce document, le gouvernement de Bonn souligne que toute séparation de cette région de l'Allemagne, dont elle faisait partie du territoire avant la fin de la seconde grande guerre, devrait être déterminée par un plébiscite chez les Sarrois.

DES INCIDENTS

Le débat au Parlement de Bonn sur les conventions franco-sarroises a été marqué cet après-midi par de violents incidents. La présence du député Wolfgang Hedler, qui, après son exclusion du parti de droite, s'est rallié au groupe d'extrême-droite (Nazahonal Rechte), a provoqué de violentes protestations du groupe social-démocrate, à la suite desquelles le président a invité Hedler à quitter la salle. Ce dernier ayant refusé, plusieurs députés so-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Mort subite du sénateur J.-A. Lesage, hier soir

L'organisateur en chef du parti libéral dans le district de Québec est décédé à sa résidence à l'âge de 68 ans et 9 mois — Il avait été échevin de la ville de Québec et vice-président de la Commission des Liqueurs.

L'hon. sénateur J.-Arthur Lesage est décédé subitement hier soir vers dix heures à sa résidence du boulevard Sir Wilfrid Laurier, à Québec. Organisateur en chef du par-



ti libéral dans le district de Québec, notre regretté concitoyen était l'une des plus belles figures canadiennes-françaises au Sénat canadien. Il représentait la division du Golfe.

Le sénateur Lesage était âgé de 68 ans et 9 mois. Rien ne justifiait l'appréhension d'une fin aussi brusque. Au début de la soirée, M. Lesage avait même assisté à l'exercice de la retraite paroissiale en l'église St-Charles-Garnier.

Né le 7 juin 1881, à Louiseville, P. Q., le sénateur Lesage avait fait ses études au Collège de Louiseville et à l'Ecole Normale Laval de Québec. Courtier en assurance renommé, il était le président de Lesage, Proteau Limitée.

Il fut échevin au conseil municipal de Québec de 1918 à 1926. Il assuma la charge de vice-président de la Commission des Liqueurs de Québec de 1939 à 1944.

En politique, il a consacré ses efforts à promouvoir le parti libéral, dont il fut pendant une vingtaine d'années, l'organisateur adjoint sous la direction de feu M. P.-J. Paradis, soit de 1920 à 1940. Depuis une dizaine d'années, le sénateur Lesage était organisateur en chef du parti libéral dans le district de Québec.

Le sénateur Lesage était membre de plusieurs clubs à Québec, Montréal et Ottawa. Il appartenait à Québec aux clubs de la Garnison, des Journalistes, ainsi qu'aux clubs de Réforme de Québec et Montréal et au Rideau Club, d'Ottawa.

Le sénateur Lesage laisse dans le deuil son épouse, née Emma Lachapelle, ainsi que ses deux fils, M. le notaire Fernand Lesage de Québec; et le Dr Roger Lesage, actuellement en stage d'études à Philadelphie, et ses belles-filles Mmes Fernand Lesage (née Adélaide Trépanier) et Roger Lesage (née Jacqueline Bernard). Il laisse également quelques petits-enfants.

Le regretté disparu était aussi le frère de M. X. Lesage, employé civil, de Québec, ainsi que l'oncle de Me Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet aux Communes et de M. l'abbé Jacques Lesage, modé-

(Suite à la page 10, 3e col.)



INCENDIE TRAGIQUE AU MINNESOTA : Seize personnes ont perdu la vie, mardi, à Minneapolis, Minnesota, lorsqu'au milieu d'une tempete de neige, un avion des "Northwest Airlines" a plongé dans une maison. Les 13 passagers ont été tués, de même que, dans la maison frappée, deux enfants qui étaient à suivre un programme de television. L'appareil fit explosion et deux maisons du voisinage ont pris feu. Un homme qui marchait dans le voisinage a été victime d'une crise du coeur, après avoir été témoin de l'holocauste. Suivant un porte-parole de la compagnie, l'appareil a frappé un mât au cimetière national de Fort Snelling, en approchant de l'aéroport pour atterrir. L'avion faisait route de Washington à Winnipeg. C'est dans la tempête que les pompiers ont dû lutter contre l'incendie. (International News)

Attentat contre Riad El Sohl

Beyrouth, 10. (PA) — Une agence de nouvelles arabe annonçait hier soir qu'un jeune Syrien avait tiré plusieurs coups de feu en direction du premier ministre Riad El Sohl. Le ministre n'a pas été atteint mais deux personnes ont été tuées et 3 autres blessées. Cet attentat se produisit au cours d'un banquet organisé en l'honneur de Riad dans la propriété de Al Ghalayani, un citoyen éminent de la ville.

Les agents de police ont arrêté l'assassin qu'ils ont identifié comme un membre du parti nationaliste syrien hors-la-loi. Cet attentat se produit au moment où les relations entre la Syrie et le Liban sont ébranlées par des incompréhensions d'ordre économique.

La lutte à l'Eglise se poursuit en Yougoslavie

La persécution systématique en vue de subjuguer l'Eglise catholique persiste toujours en Yougoslavie, affirme la publication des Jésuites, "Civilta Cattolica".

Cité Vaticane, 10. (PA) La phase sanglante de la lutte contre l'Eglise en Yougoslavie a pris fin, mais la persécution systématique en vue de subjuguer l'Eglise catholique persiste toujours. La publication des Jésuites, "Civilta Cattolica", en fait foi dans sa dernière livraison.

Le régime du maréchal Tito, y lit-on, "voit d'un même oeil que tous les autres régimes communistes" la lutte contre l'Eglise. La longue correspondance que "Civilta Cattolica" a échangé avec des résidents yougoslaves montre que "la période de sang et de terreur" qui s'est terminée par "la condamnation honteuse de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, aux travaux forcés, est terminée, mais rien n'est changé au but que s'est fixé le Marxisme. La lutte contre la foi se poursuit de façon "tranquille" mais il s'agit d'un aspect encore plus terrifiant alors que l'esprit du peuple est transformé lentement aux tactiques authentiques de Lenine."

Les évêques, ajoute la revue des Jésuites, "sont méthodiquement entravés dans leurs contacts avec les fidèles." Les arrestations de prêtres sont fréquentes. Ils sont soumis à de longs interrogatoires et à des mauvais traitements "malgré leur innocence."

Statut de dominion aux Antilles britanniques

Le projet d'une fédération britannique des Antilles est favorisé par le ministère des Colonies à Londres — Le rapport sera étudié par les Législatures des colonies.

Londres, 10 (PC) Le ministère des Colonies a fait connaître aujourd'hui dans un rapport une recommandation par laquelle toutes les colonies des Antilles formeraient "une fédération britannique des Antilles". Une telle fédération, souligne le rapport, marquerait "la voie la plus directe vers la véritable indépendance politique des peuples britanniques de ce coin du monde, sous l'égide du Commonwealth britannique". Cela signifie en fait, le statut de "Dominion".

Ce rapport a été rédigé par le comité permanent d'une plus étroite association des pays des Antilles britanniques. Il a été organisé en 1947 et compte 17 membres et un président. Le rapport du comité permanent sera étudié par les législatures des colonies qu'il intéresse. Selon le rapport, la fédération comprendra les Barbades, la Guyane britannique, le Honduras britannique, la Jamaïque, Antigua, St. Kitts-Nevis, Montserrat, Trinidad, Grenada, St-Vincent, Ste-Lucie, et la Dominique.

La fédération compterait ainsi plus de 2,500,000 d'habitants mais toutes les colonies ne sont pas encore en faveur d'une telle union. (Les Bermudes et les Bahamas ne sont pas considérées comme des colonies et ne sont pas incluses dans ce plan).

La fédération jouirait d'un gouvernement interne autonome, un statut qui se rapproche beaucoup de celui du Canada. Sa constitution serait modelée sur celle de l'Australie alors que le gouvernement fédéral n'exercerait que des pouvoirs clairement délimités. Chaque unité de la fédération conserverait les autres pouvoirs.

Le comité a suggéré que Trinidad soit la capitale de la fédération. Un gouverneur général, un Sénat et une Chambre d'Assemblée formeraient la législature fédérale.

Vincent Auriol en route pour rentrer à Paris

Londres, 10. (Reuters) Le président de France, M. Vincent Auriol, est parti aujourd'hui de Londres pour rentrer à Paris après une visite officielle triomphante dans la capitale anglaise.

Ce fut la semaine de M. Auriol en Grande-Bretagne, et il a assisté à des banquets, des représentations de théâtre, et des parades.

Le roi et la reine ont assisté au départ du président à la gare. Des milliers de personnes l'ont salué au départ.

A Douvres, il fut salué d'une salve de canon, tirée par le "Vanguard", quand il s'est embarqué sur un navire français. Des avions à propulsion par jet ont accompagné le président au-dessus de la manche, ainsi qu'une flottille de destroyers.

Hier, M. Auriol s'est adressé aux deux Chambres réunies, au Parlement anglais. Parlant en français, il a dit que les deux pays sont les gardiens d'un grand espoir.

Pendant ce temps, le ministre des Affaires étrangères Robert Schuman a conféré avec M. Bevin. Il fut question de la prochaine réunion des Trois Grands.

Hier, le président a inauguré le Centre permanent du Livre français à l'Institut français. Il a aussi assisté à une représentation des ballets Sadler's Wells, à Covent Garden.

Le Politburo et la paix mondiale

Moscou, 10 — (P.A.) — Trois membres du Politburo soviétique ont noté aujourd'hui que la paix entre les grandes puissances du monde est de nos jours le plus important objectif international. Ces trois dirigeants soviétiques ont fait des déclarations en ce sens à l'occasion de discours politiques dans les comtés où ils sont candidats aux élections de dimanche prochain. Ces membres du Politburo sont les vice-premiers ministres Georgi M. Malenkov, Lavrenti P. Beria et Andrei A. Andreyev. M. Malenkov a déclaré hier soir que l'Union soviétique est prête à participer à tout effort sincère de prévention d'une autre guerre mondiale.

L'Union soviétique, "en vérité, s'est efforcée de coopérer avec tous les peuples," a noté M. Andreyev, "sur la base du respect mutuel des intérêts et de la souveraineté."

Le malaise social grandit en France

500,000 ouvriers font la grève, tant dans les industries que dans les services publics — Les syndicats communistes et non communistes réclament de meilleurs salaires et un boni de vie chère.

Paris, 10 (Reuters) Le malaise social s'accentue en France, alors que 500,000 ouvriers font la grève. Ce sont des préposés à l'entretien des rues, des employés du gaz, de l'électricité, des services de transport, des employés d'industries. Des grèves ont débuté il y a treize jours dans les aciéries. Les syndicats communistes et non communistes réclament un salaire minimum et un boni de vie chère. La grève effecte depuis hier également les employés de bureaux d'assurances.

Le gouvernement a réussi à maintenir en marche les centrales électriques en réquisitionnant les ouvriers occupant des postes-clés. La plupart de ces derniers se sont rendus à leur travail hier. Les autres seront traduits en Justice ; ils sont passibles de 5 ans de prison.

Le gaz a été distribué comme à l'ordinaire. Cependant la pression était basse. Les Parisiens ont dû attendre plus longtemps que de coutume pour faire bouillir l'eau du café; il leur a fallu patienter jusqu'à 30 minutes pour prendre le métro.

On craint des désordres dans les charbonnages où un appel à la grève a été lancé par les chefs communistes aux 450,000 mineurs bien que des négociations se poursuivent avantageusement entre patronat et salariés.

Dans les autres secteurs de l'industrie, la situation est confuse. Soixante et un pour cent des 32,000 ouvriers des usines Renault (automobiles) avaient quitté le travail il y a treize jours; ils ont repris leurs postes hier et fabrique dans la journée 285 véhicules alors que la production journalière normale de l'établissement est de 300.

Chez les 250,000 ouvriers de la métallurgie, rien ne fait prévoir un mouvement de reprise de l'ouvrage.

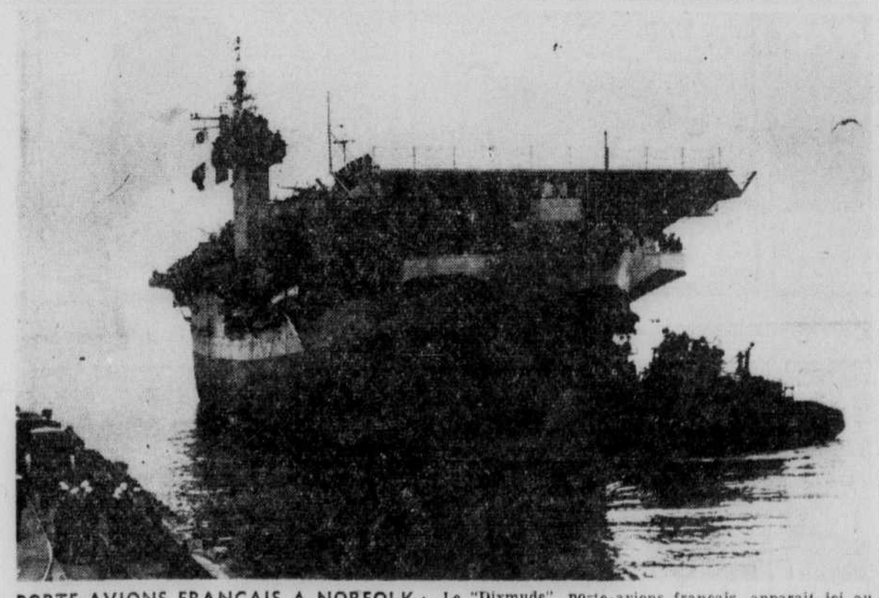
Marseille, 10 (AFP) Les dockers appartenant à la C. G. T. ont décidé de se mettre en grève immédiatement pour une durée illimitée.

Les motifs de la Bell à l'appui de sa demande d'une hausse des taux

Ottawa, 10. (PC) La diminution des réserves même en temps de prospérité a été invoquée hier comme motif qui force la compagnie de téléphone Bell du Canada à reclamer une augmentation de ses taux. Une foule de chiffres ont été portes à l'attention des commissaires du transport qui décideront si l'on doit faire suite à la requête de la compagnie qui désire augmenter de 20.6 p.c. en moyenne ses taux dans les provinces de Québec et d'Ontario.

M. John Cleugh, contrôleur des finances de la compagnie Bell, a été contre-interrogé pendant toute la journée d'hier. Il a souligné que l'augmentation des taux du telephone était nécessaire à la stabilité financière de la compagnie, de façon à lui permettre d'emprunter du public pour défrayer un vaste programme de construction. La compagnie possède 1,600,000 telephones dans le Québec et l'Ontario. Elle a affirmé hier qu'elle doit faire face en ce moment à un deficit mensuel de $500,000.

(Suite à la page 10, 1ère col.)



PORTE-AVIONS FRANÇAIS A NORFOLK : Le "Dixmude", porte-avions français, apparait ici au quai de la base d'opérations navales de Norfolk, Virginie, où il doit charger une cargaison d'armes américaines, inaugurant l'exportation américaine de secours militaires d'un milliard, visant à réarmer l'ouest de l'Europe contre toute agression russe possible. Le porte-avions d'escorte transportera 40 appareils de combat et de bombardement, en dépit d'une campagne acerbe des communistes en France pour empêcher les débardeurs de manipuler le matériel d'aide militaire des Etats-Unis. (International News)

Mort dramatique

Florence, Caroline du Sud, 10 (PA) Un garçonnet de 14 ans, élève d'un high school, est mort hier après s'être frappé la tête avec celle d'un compagnon. Ils quittaient tous deux leurs sièges pour répondre au signal de récréation. Le Dr James Allen appelé à l'école a déclaré que le garçon, Dean Holland, a succombé à une hémorrhagie cérébrale.

M. Molotov fête ses 60 ans

C'était hier l'anniversaire de naissance de Vyacheslav M. Molotov. A 60 ans, il semble encore être au sommet de la hiérarchie soviétique.

Dénouement tragique d'une querelle de ménage

Hamilton, 10. (PC) Trois coups de feu ont hier causé la mort de Rosalie et John Kovach, constituant le denouement tragique d'une querelle de ménage qui durait depuis vendredi dernier.

La police a déclaré que Kovach, 51 ans, a tué son épouse de 42 ans pendant le sommeil de cette dernière, après une querelle alimentée de brandy et qui avait duré toute la nuit. Ils n'étaient mariés que depuis trois mois. Après l'avoir tuée, il se tira une balle qui entraina sa mort à l'hôpital, quelques heures plus tard.

Kovach était en chômage depuis quelques temps mais sa femme, une brune, travaillait. Vendredi soir dernier, Mme Kovach glissa sur un peu de glace en face de leur demeure et demanda à son mari de nettoyer le trottoir. Il refusa. Des paroles acerbes furent échangées et Kovach frappa sa femme, lui infligeant un oeil au beurre noir.

Rosalie Kovach se rendit alors chez la police et porta une accusation d'assaut contre son mari. La veille de la comparution du mari, la querelle se ralluma entre ses époux. Ils s'engueulèrent pendant des heures en hongrois, apparemment au sujet de la décision de la femme de trainer son mari devant les tribunaux. Aux premières lueurs de l'aurore, le silence s'appesantit sur la maison. Quelques instants plus tard, trois coups de feu éclataient.

Un octroi de $200,000. à un hôpital québecois

Le gouvernement provincial accorde cet octroi à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus — A la demande des Religieuses et du député du comté, M. Jos. Matte.

Un octroi de $200,000 vient d'être accordé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du député de Québec-est, M. Joseph Matte. Le premier versement a été fait au montant de $20,000, ces jours derniers, à la Mère Supérieure, par le député lui-même de la part du ministre de la Santé, l'hon. Albiny Paquette.

A ce sujet, M. Matte rappelle que l'octroi fut demandé par les religieuses qui administrent l'hôpital, avec l'appui des médecins qui le fréquentent. Le député note de plus que cet hôpital est pratiquement le seul qui ouvre ses portes aux médecins praticiens sans distinction, et ce fait à lui seul méritait l'attention spéciale du gouvernement de la province. Le praticien, dit M. Matte, est celui qui a continué l'exemple des vieux médecins, en s'intéressant à tous les cas qui se présentent, et de ce fait, il est le plus populaire auprès de la classe des ouvriers et des salariés.

Le député de Québec-est affirme de plus que le médecin-praticien est celui qui protège le mieux la profession contre la médecine étatisée, car ces médecins sont généralement à la disposition de la population à tout heure du jour et de la nuit. Pour ces raisons, M. Matte dit qu'il a été heureux de travailler à obtenir cet octroi et de remercier publiquement le premier ministre et le ministre de la Santé, pour l'attention qu'ils ont accordée à cette demande.

Dernier hommage à M. Albert Lebrun

Paris, 10 (PA) Le service funèbre de M. Albert Lebrun a eu lieu ce matin à la basilique Notre-Dame, et de nombreux officiels militaires, diplomatiques et gouvernementaux sont venus rendre un dernier hommage à l'ancien président de la France. On lui a accordé tous les honneurs nationaux, dont une garde d'honneur. Le cercueil était orné du drapeau tricolore. Le service religieux fut chanté par Mgr Touze, auxiliaire de Paris. L'inhumation aura lieu demain à Mercy-le-Haut, en Lorraine.

Le Dr Sander acquitté à Manchester

Manchester, New Hampshire, 10.(PA) Le Dr Hermann N. Sander a été trouvé innocent hier de l'accusation d'avoir tué par pitié une patiente sous ses soins souffrant d'un cancer incurable. Un jury a libéré ce médecin de campagne qui a déclaré par la suite aux reporters qu'il espérait reprendre l'exercice de sa profession médicale dans quelques semaines.

Cependant le Dr Sander devra encore faire face au collège médical de l'Etat, qui doit étudier son cas. Le Dr John S. Wheeler, officier de santé et secrétaire du collège, a déclaré hier soir que l'on décidera quelle punition sera imposée au Dr Sander, si l'on doit en venir là. On commencera immédiatement à étudier le cas, mais l'on ne fera pas comparaître le Dr Sander avant quelque temps.

(Suite à la page 10, 3e col.)

Nouvelles de Lévis

Journées d'études pour les Chambres de Commerce

Deux intéressantes journées d'études, sous les auspices de la Chambre de Commerce de la province, auront lieu demain et dimanche prochain, au Pavillon Mgr Vachon, boulevard de l'Entente, à Québec. Le thème portera sur "Le crédit à l'entreprise" et l'on étudiera les différentes sources de crédit aux affaires: Les banques à charte, la banque d'expansion industrielle, les Caisses Populaires, les courtiers de placement, les sociétés de finance, les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurance, les facteurs, les fonds d'expansion industrielle, les banques d'affaires. L'agenda des assemblées est le suivant:

Samedi après-midi, 11 mars, à 2 heures: Conférence sur les Caisses Populaires, par M. Emmanuel Lefebvre, gérant de la Caisse Populaire de Boischatel; conférence sur les banques à Charte, par M. Georges Mercier, directeur du service des relations extérieures à la Banque Royale du Canada; conférence sur la banque d'expansion industrielle, par M. Lucien Viau, L.S.C., sous secrétaire de la banque; conférence sur les négociants en valeurs de placement, par M. Fernand Rochon, L. S. C., directeur de la maison René-T. Leclerc; conférence sur les agents de change, par M. Jacques Forget, directeur de la maison Forget & Forget, à 10 heures.

Dimanche matin, 12 mars: Conférence sur les sociétés de finance, par M. J.-H. Mackay, directeur des relations extérieures de "Industrial Acceptance Corporation; conférence sur les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurances, par M. Henri Ouimet, gérant de la Société Nationale de fiducie. Dimanche après-midi, à 2 heures: Conférence sur les facteurs, par M. Sydney Levis, gérant de la Canadian Factors Ltd; conférence sur les fonds d'expansion industrielle, par M. Jacques Melançon, gérant de United Auto Parts (Montréal) ltd; conférence sur les banques d'affaires, par M. Jean Delâge, vice-président de Crédit-Québec Inc.

Tous les membres et hommes d'affaires de Lévis et de la région sont invités à assister à cette assemblée spéciale de la Chambre de Commerce de la province qui ne manquera pas d'intérêt.

Appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, vers 10 heures 30, pour un feu de tuyau, Côte du Passage, sans dommages; à midi et demi, pour un feu de cheminée sans dommage, rue St-Augustin; à 1 heure, hier après-midi, pour un feu de tuyau sans dommage, rue St-Georges. Après la pluie de mercredi, il a neigé hier matin et le vent se mit à souffler assez fort. Les chemins, vu la pluie et la neige, devinrent difficiles à la circulation des automobiles et camions. A certains endroits, dans Lévis et Lauzon, il y avait hier de véritables lacs d'eau et c'était tout un problème que de pouvoir traverser les rues sans prendre un bain de pieds.

Voyage en Europe.

M. et Mme Gédéon Lemieux, de St-David, s'embarqueront mardi prochain, à St-Jean, N.-B., pour un voyage en Europe, au cours duquel ils visiteront l'Angleterre, la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie. Ils passeront la semaine sainte à Rome et seront reçus en audience par le Saint Père. M. et Mme Lemieux seront de retour au début de mai prochain.

Les affaires scolaires à Bienville.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Bienville a été tenue mardi soir, sous la présidence de M. Ls-Sylvio Durand. Tous les Commissaires étaient présents.

M. le Commissaire Pierre-J. Masson, qui a assisté samedi après-midi, à la première réunion tenue pour les Commissions Scolaires urbaines, sous les auspices de l'Association des Commissions Scolaires catholiques du diocese de Québec, en la salle de l'Ecole St-Jean-Baptiste, à Québec, a soumis un rapport de cette assemblée. Il a dit que l'on a adopté une constitution et des règlements pour une section urbaine au sein de l'Association diocésaine. Les Commissions Scolaires de Lévis, Bienville, Lauzon et Charny étaient représentées à cette assemblée.

Quelques questions furent discutées et la plupart étaient de régie interne.

Le secrétaire a soumis son rapport financier qui a été approuvé, et après l'adoption des comptes, l'assemblée fut levée et ajournée au mois prochain.

Grand festival sportif à Lauzon.

Un grand festival sportif, organisé par la Commission Sportive de Lauzon Enrg, aura lieu demain et dimanche prochain, à la patinoire municipale de Lauzon. Demain, de midi à 2 heures de l'après-midi, il y aura patinage pour les enfants. A 2 heures 30, joute de ballon-balais entre l'équipe "Ecole des Arts et Métiers" et l'équipe "Commission Sportive de Lauzon".

Le soir, à 8 heures 30, grande partie de hockey entre le club "Roll-Toffee", de Québec et le "Pigalle", club féminin de Lauzon. Nous donnerons demain le programme de dimanche prochain.

Courses de chevaux à Lauzon dimanche.

A l'occasion du festival sportif à Lauzon, un programme de courses de chevaux sera présenté aux amateurs, dimanche prochain, à 1 heure 30 de l'après-midi, sur la rue Philippe Boucher. Des chevaux de Lévis, Lauzon et Québec figureront dans ces courses et voici les noms des propriétaires:

Cheval King-Sherbrooke, appartenant à M. Thomassin, de Québec; cheval Peter Boswell, appartenant à M. Dupont, de Québec; cheval Henry Grattan, appartenant à M. L. Pelchat, de Québec; cheval Nancy Taker, appartenant à M. Bilodeau, de Québec; cheval Allen Vollo, appartenant à M. Laperrière, de Québec; cheval Doct Hanover, appartenant à M. R. Boutin, de Québec; cheval My Grattan, appartenant à M. Lucien Morissette, de Lauzon; cheval Tull-Set, appartenant à M. Samson, de Lauzon; cheval Wynona Patch, appartenant à M. E. Ratté, de Lauzon; cheval Barnice Richard, appartenant à M. L. Bégin, de Lévis; cheval William Power, appartenant à M. Lucien Morissette, de Lauzon; cheval Hollywood Punch, appartenant à M. Lucien Morissette, de Lauzon. D'autres propriétaires de chevaux doivent s'inscrire pour cette course de dimanche prochain.

Assemblée Commission Scolaire de Lauzon.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lauzon sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, sous la présidence de M. Arthur Massé.

Cueillette de papier demain.

Une cueillette de vieux papiers, journaux, revues et cartonnages aura lieu demain après-midi, à 1 heure, par les membres du club des Lions, de Lévis, qui s'occupent de l'oeuvre du verre de lait dans nos écoles. On voudra bien déposer aux sorties de cours les paquets bien ficelés et des camions passeront à une heure pour les recueillir. Un chaleureux remerciement à tous ceux qui contribuent et collaborent à cette grande oeuvre.

Neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph.

Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, commencera la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph. Ces pieux exercices auront lieu tous les soirs d'ici le 19 mars, jour de la fête du grand patriarche.

Ligue mixte petites quilles de Chez L'Hoir.

Vendredi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drôme Ferland, à Lévis, a eu lieu la rencontre des six équipes de la ligue mixte de petites quilles de Chez L'Hoir Enrg., avec le résultat suivant:

L'équipe des Presses a défait celle du Bureau par 4 à 0; l'équipe des Tourneurs ainsi que celle des Brûleurs ont fait partie nulle, au compte de 2 à 2; l'équipe des Soudeurs a triomphé de celle de la Réception par 4 à 0.

Samedi soir dernier, en la même salle, les équipes des Soudeurs et des Presses ont repris une partie qui n'avait pu être jouée telle que cédulée et les Soudeurs ont été victorieux par 4 à 0.

Voici la position des équipes: Réception, 74 parties gagnées et 22 perdues; Brûleurs, 62 parties gagnées et 34 perdues; Soudeurs, 56 parties gagnées et 40 perdues; Presses, 46 parties gagnées et 50 perdues; Bureau, 33 parties gagnées et 63 perdues; Tourneurs, 18 parties gagnées et 78 perdues.

Le plus gros triple d'équipes fut enregistré par les Soudeurs, avec 1,877 points; le plus gros simple d'équipes fut roulé par les Soudeurs, avec 631 points; le plus gros triple individuel fut enregistré, chez les hommes, par Yvan Denis, avec 463 points et chez les demoiselles par Jeannine Laflamme, avec 321 points; le plus gros simple individuel fut roulé, chez les hommes, par Alyre Bégin, avec 187 points et chez les demoiselles, par Jeannine Laflamme, avec 116 points.

Ce soir, en la même salle, les équipes joueront avec l'alignement suivant: Allées 1 et 2, équipe des Soudeurs contre celle des Presses; allées 3 et 4, équipe des Brûleurs contre celle de la Réception; allées 5 et 6, équipe du Bureau contre celle des Tourneurs.

Tout le monde en parle.

On a entendu beaucoup parler à Lévis du grand euchre organisé par les Chevaliers de Colomb de Lévis pour lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle des Chevaliers, en faveur d'une oeuvre des plus louables. Les prix sont en montre dans l'une des vitrines du magasin J. B. Michaud & Fils, Côte du Passage, à Lévis.

Resultat des examens au collège de Lévis.

On a fait connaitre le résultat des examens passés par les élèves du collège de Lévis, pour la première moitié de la présente année scolaire. Parmi les plus méritants, nous donnons les gagnants des prix spéciaux:

Premiers prix décerné aux élèves qui ont conservé la meilleure moyenne dans leur classe respective: En Eléments-Français "A": Jean-Paul Couture; en Eléments-Français "B", Roland Rioux; en Eléments-Français "C", Guy Tardif; en Eléments-Latins "A", André Richard; en Eléments-Latins "B", Ludger Mercier; en Elément-Latins "C", Jean-Claude Bourget; en Syntaxe "A", Gilles Gendron; en Syntaxe "B", Yvan Méthot; en Syntaxe Spéciale, Theodore Arsenault; en Méthode "A", Patrice Tailleur; en Méthode "B", Paul Côté; en Méthode "C", Alphonse Tardif; en Versification "A", Roc Carbonneau; en Versification "B", Richard Guimont; en Belles-Lettres "A", René Brochu; en Belles-Lettres "B", Armand Gagné; en Rhetorique "A", Michel Roberge; en Rhétorique "B", Roger Fontaine.

Deuxièmes prix tirés au sort parmi les élèves qui ont conservé les meilleures notes, obtenus par:

En Eléments-Français "A" André Bégin; Eléments-Français "B" Gaston Daigle; Eléments-Français "C", Benoit Duguay; Eléments-Latins "A", Raymond Shink; Eléments-Latins "B", Jean-Louis Caouette; Eléments-Latins "C", Jean-Claude Mathieu; Syntaxe "A", François Labrecque; Syntaxe "B", Guy Nadeau; Syntaxe Spéciale, Paul-Emile Gonthier; en Méthode, Denis Couture; en Versification, Normand Picard; Belles-Lettres, Paul-Henri Rancourt; en Rhétorique, Bertrand Cloutier.

Nos félicitations à tous ces élèves méritants.

Ligue petites quilles du C. N. R. A., de Lévis.

Lundi soir dernier, a eu lieu le 22ème programme de la ligue de petites quilles du C. N. R. A., de Lévis, avec le résultat suivant:

L'équipe du Bureau du Surintendant, habilement dirigée par le capitaine Yvan Guérin qui roula 402 points, a disposé, de l'équipe des Messageries, au compte de 4 à 0. Jacques Gelly a été le meilleur des deux équipes, avec 433 points. L'équipe de la Fraternité Canadienne a blanchi l'équipe des Ingénieurs et Magasins. Marcel Paré a roulé 456 et R. Marcoux 436 pour les vainqueurs. Dans l'autre rencontre, l'équipe des Wagons a disposé de l'équipe de la Transportation, au compte de 3 à 1. Le meilleur des deux équipes a été D. Rochon avec 376 points. Il n'y a aucun changement dans le classement des équipes.

Heure sainte dialoguée.

Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, aura lieu une Heure Sainte dialoguée. En l'église de Christ-Roi, aura lieu le sermon pour les hommes de la paroisse, à l'occasion de leur retraite annuelle.

Funérailles à Lévis.

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles de M. le Dr Alphonse Rousseau, médecin-vétérinaire, époux de dame Marie-Louise Gingras, décédé mardi dernier, à sa résidence, No 57 rue St-Louis, à l'âge de 72 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, ont eu lieu les funérailles de dame Marie Doyon, épouse de feu M. Ludger Marceau, décédée mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 79 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de St-Antoine de Tilly et inhumés dans le terrain de la famille.

JOLIE RÉSIDENCE

Construite avec tout le confort moderne, 8 appartements, garage à l'épreuve du feu, système d'air climatisé et chauffage, deux foyers, véranda, terrasse, joli parterre. Carré de maison de 35' x 40' et terrain de 111' x 75', à vendre pour possession immédiate. Aux limites de la ville près Chemin Ste-Foy. $10,000 à $12,000 comptant balance peut être financée à longs termes si requis. Téléphone, jour: 4-4835 et soir: 5-6275.

Leur prédilection est pour *le*

OLD CHUM



Le **PÈRE . . .**

Des générations de pères ont savouré la saveur riche et fine du OLD CHUM . . . la douceur toujours constante de ses tabacs qui brûlent lentement.

Le **FILS . . .**

Les fils aussi ont vite apprécié l'agréable fraicheur du OLD CHUM . . . la satisfaction durable de fumer un tabac qui se consume également et facilement.



En paquet, blague ou boîte métallique d'une ½ lb.



Reconnu pour son excellence depuis 1888

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

HACHÉ GROS POUR LA PIPE — HACHÉ FIN POUR LES "ROULEUSES"



Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4853

Les giboulées de mars ne sont pas encore terminées et déjà nous songeons aux robes-soleil que l'on arbore sur la plage les jours d'été de juin, de juillet et d'août. Ce modèle à pois polka est également seyant pour la ville lorsqu'il est complété du boléro.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 5 3-4 verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces et 1-2 verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec, seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Vente de terrain

La municipalité a vendu hier matin, au cours d'une enchère publique, 11 terrains situés dans la paroisse de St-Albert-le-Grand. L'enchère a rapporté la somme totale de $5,816, soit $316 de plus que la demande initiale, chaque terrain étant coté à $500. Ci-dessous, la liste des acquéreurs, avec entre parenthèses, le prix payé pour les terrains: MM. Paul Boucher ($503); R. Gendron ($605); Louis Rhéaume (612); R. Robichaud ($525); L. Bouffard ($550); R. Bouchard ($450); P.-A. Duval ($535); P.-E. Laplante ($540); L. Samson ($502); A. Talbot ($502); L. Rhéaume ($502). Représentaient la ville lors de l'enchère, MM. le notaire Jules Vézina; Emilius Jobin, directeur des propriétés municipales; R. Toussaint, encanteur; J.-A. St-Laurent, du service des propriétés.

Chronique ouvrière

ALIMENTATION AU DETAIL

Le Comité paritaire du Commerce de l'Alimentation au Détail à Québec a été autorisé à prélever des cotisations des employeurs professionnels, des artisans et des salariés assujettis au décret numéro 223 suivant la méthode et le taux ci-après:

La période de cotisation s'étend du 28 février 1950 au 28 février 1951; cette cotisation s'exerce comme ci-dessous mentionné.

a) Les employeurs professionnels régis par le décret numéro 1658 et ses amendements doivent payer au comité paritaire une somme équivalente à ½ de 1% des salaires, bonis ou allocations payés à leurs salariés assujettis audit décret.

b) Les salariés régis par ledit décret doivent payer au comité paritaire une somme équivalente à ½ de 1% de leurs salaires, bonis ou ou allocations.

c) Les artisans régis par le décret numéro 1658 et ses amendements doivent payer au comité paritaire une somme équivalente à ½ de 1% du salaire établi dans ledit décret pour le salarié le moins rémunéré, suivant leur emploi.

Les cotisations sont payables mensuellement entre le 1er et le 10 de chaque mois.

L'employeur professionnel doit percevoir, à la fin de chaque semaine à même le salaire de chacun de ses salariés les sommes dues au comité paritaire, à titre de prélèvement.

A chaque mois, l'employeur professionnel doit fournir au comité paritaire un rapport détaillé indiquant sur les formules mises à sa disposition par le dit comité paritaire, les noms, prénoms et adresse de chaque salarié à son emploi, sa qualification ou classification, le nombre d'heures de travail régulières et supplémentaires effectuées chaque semaine, la nature de ce travail et le salaire payé.

Ce rapport dûment signé par l'employeur professionnel doit être accompagné des cotisations payables au comité paritaire par ledit employeur professionnel et par ses salariés; toutes ces sommes doivent être payées en deniers ayant cours légal dans la province.

Le comité paritaire a le droit d'exiger l'assermentation des rapports mensuels des employeurs professionnels chaque fois qu'il le juge à propos.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques: — Réunion du Syndicat du corset, du Syndicat du fer et bronze ornemental, du Syndicat des ferblantiers - couvreurs, de l'exécutif de la chaussure et du Syndicat du bois ouvré, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Chute mortelle

Ottawa, 10. (PC) Mme C.-D. Hunt, de Westboro, une banlieue d'Ottawa s'est tuée hier lorsqu'elle tomba d'une fenêtre au septième étage du Château-Laurier.

La police a déclaré qu'un manteau et une sacoche appartenant à cette femme âgée d'une trentaine d'années avaient été trouvés dans une salle de bain du septième étage. Le Dr Garry Dover, coroner, a déclaré qu'une enquête sera tenue.

Autre meurtre par compassion

Allentown, Pennsylvanie, 10. (PA) Harold Mohr, tanneur de 36 ans, a déclaré, hier, qu'il a finalement entendu l'imploration persistante de son frère aveugle et cancéreux, et qu'il l'a tué.

Le procureur de district Kenneth-H. Koch, après avoir entendu ce qu'il appelle "la description entière, franche et loyale" d'Harold, dit aux journalistes: "La mort de Walter Mohr est un meurtre de compassion, si l'on se base sur la déclaration de l'accusé. Rien n'indique le contraire, en se basant sur les faits tels que nous les connaissons présentement". Harold est accusé de meurtre et détenu sans cautionnement.

Dans sa cellule, Harold Mohr dit au procureur: "Mon frère me demanda de le tuer. Il me l'a souvent demandé. J'ai finalement décidé de le faire, hier soir, après le dîner". Koch précise que Harold "est satisfait de ce qu'il a fait". L'accusé dit encore au procureur que Walter Mohr savait ce qui se passait; il "avait entendu le déclic de l'arme" au moment où la balle fatale était introduite dans le barillet.

"Es-tu prêt?", demanda Harold à son frère. Ce dernier répondit: "Vas-y". Et le coup partit.

Mort de madame Pierre Julien

Dame Marie Savard, épouse de feu Louis L'Hérault, et en secondes noces de feu Pierre Julien, s'éteignait paisiblement, le 12 février dernier, à l'âge de 96 ans et 2 mois après une longue maladie soufferte avec résignation. Mme Pierre Julien résidait chez sa fille, à Montréal. Sa sépulture eut lieu à Loretteville.



La défunte laisse dans le deuil, sa fille Maria L'Hérault, ses gendres, MM. Nap. Greffard, Arthur Dubeault et Eugène Germain; ses petits-enfants: Eva Greffard, Mme Noel Coderre (Jemma), Mme Emilien Beaudoin (Julienne), Mme Lionel Lemieux, (Lucille), Juliette Thibeault, Mme Fernand Frenette (Françoise), Mme Pierre Julien Cécile Leclerc, Rolande Leclerc, Marcelle Leclerc, Jacqueline Germain, religieuse, Marie-Anna Germain; MM. Richard Greffard, Charles-Henri Greffard, Wilfrid Thibeault, Eugène Thibeault, Paul-Emile Lepierre, Réal Leclerc, Jean-Marc Leclerc, Charles-Eugène Germain, Robert Germain, Ernest Germain; ses arrières petits-enfants: Nicole, Eugene, Michelle Coderre, Pierre et André Coderre et Francine Beaudoin; ses belles-filles: Mme Arthur Thibeault (Maria Julien), Mme veuve Arthur Leclerc (Emma Julien), Mme Eugène Germain, (Léa Julien); ses beaux-fils: M. Alfred Julien, Emile Julien; une fille adoptive, Mme Gérald Faubert (Aurore Millhomme). Elle laisse également un frère, Joseph Savard, de Loretteville, sa belle-soeur, M. J.-B. Martel, de Charlesbourg.

La dépouille mortelle était portée par ses neveux M. Pierre Falardeau, M. Wilfrid Darveau, M. René Fleury et M. Joseph Martel.

Un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines, et de nombreux amis assistaient aux funérailles.

Appel à tous les Palestiniens

Le Caire, 10. (AFP) Le grand Mufti de Jérusalem, El Hadj Amin el Husseini, a fait une rentrée spectaculaire sur la scène politique d'où il se tenait éloigné depuis près d'un an, en lançant un appel à tous les Palestiniens, les invitant à s'opposer aux élections préparées dans la zone de la Palestine arabe par le roi Abdullah de Jordanie.

Le mufti a déclaré que cette consultation électorale était organisée contrairement à la décision de l'O.N.U., à la résolution de la ligue arabe et aux engagements pris par tous les rois et chefs des Etats arabes, dans leur reunion d'avril 1948 près du Caire.

L'Eau des Carmes Boyer facilite la digestion



Sur du sucre ou dans une infusion

J.-Alfred Ouimet, Montréal

W. E. BEGIN

POULE FRAICHE TUÉE

"B" .37 *jusqu'à 5 lbs*

"A" .44 *5 lbs et plus*

JAMBON CUIT .80

MORCEAU .70 MAIGRE ET SANS COUENNE

JAMBON CUIT HACHE .55

GALANTINE au VEAU

TRANCHEE .75 *MORCEAU .70*

W. E. BÉGIN

LA CAMPAGNE DE LA **FEDERATION** EST COMMENCEE

9 au 21 MARS



Votre souscription

décidera du succès de la Campagne de 1950. Ne laissez pas aux autres la responsabilité de remplir un devoir impérieux. TRENTE oeuvres secourant des MILLIERS d'infortunés vous tendent la main. SOUSCRIVEZ, CETTE ANNEE, plus GENEREUSEMENT que jamais!

objectif: $225,000.00

LA FÉDÉRATION

DES **OEUVRES** de **CHARITÉ**

PARTAGEONS

MUTT et JEFF — Jeff travaillait pour une firme de comptabilité. — Par Bud Fisher

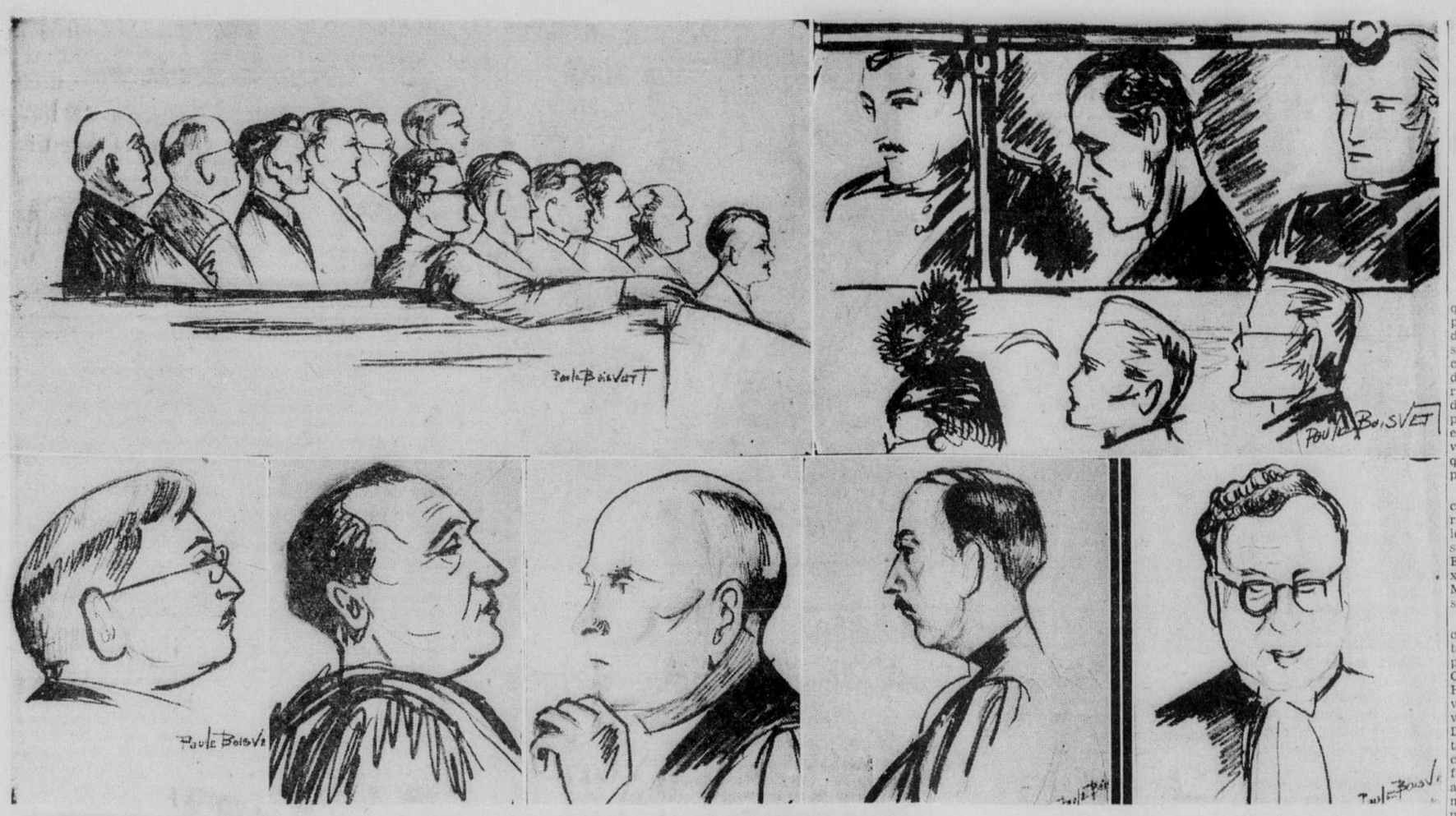


JOE PALOOKA — Choses étranges — Par Ham Fischer



MARIE CHAUX — Clairez la place ! ! — Par Renny McEvoy et Paul Reinman





AU PROCES DE GUAY : Une artiste québecoise, Mlle PAULE BOISVERT, a fait les croquis ci-dessus des principaux personnages au procès de Guay que l'on considère comme la plus grande histoire judiciaire de Québec. En haut, les membres du jury et l'accusé, ce dernier encadré de deux agents de la Police provinciale. En bas, dans l'ordre habituel, Me NOEL DORION, C.R., procureur de la Couronne; Me PAUL MIQUELON, C.R., assistant-procureur de la Couronne; l'hon. ALBERT SEVIGNY, juge en chef de la Cour Supérieure pour la province; Me BERTRAND MARCOTTE et Me GERARD LEVESQUE, procureurs de l'accusé.

Autre sensation au procès de J.-Albert Guay

Un témoin dit avoir vu madame Pitre chez elle à l'heure où elle a prétendu être à l'aéroport

Témoignant pour la défense, Hilaire Lavoie, chauffeur de taxi, fait cette affirmation — La Couronne lui fait subir un interrogatoire très serré mais Lavoie persiste dans sa déclaration — Des indices que le procès prendra fin lundi alors que Guay connaîtra son sort.

Un chauffeur de taxi, du nom de Hilaire Lavoie, témoignant pour le compte de la défense au procès de J.-Albert Guay, a affirmé hier après-midi avoir conduit Généreux Ruest chez Mme Arthur Pitre, à 9 h. 10, le matin du 9 septembre. Ruest, dit le témoin, apportait "une assez grosse boîte" que Mme Pitre vint chercher dans l'auto.

Neuf heures 10 du matin, le 9 septembre, c'est l'heure approximative à laquelle Mme Pitre prétend s'être rendue à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette pour faire déposer à bord d'un avion qui s'écrasa une heure plus tard à Sault-au-Cochon, un "colis mystérieux" que lui avait remis Guay, à 8 h. 30, à la gare du Palais. C'est également l'heure approximative à laquelle M. Wellie Lamonde prétend avoir vu Mme Pitre au même aéroport. C'est encore vers cette même heure que M. Paul-Henri Pelletier, un autre chauffeur de taxi, prétend avoir véhiculé Mme Pitre, de la gare du Palais à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette puis de l'aéroport au Château Frontenac.

LA COURONNE S'EMEUT

La déposition du témoin Lavoie laissait prévoir un contre-interrogatoire serré. Il le fut. L'auditoire vécut alors le moment le plus enlevant des quinze jours qu'a duré jusqu'ici le procès. Pressant le témoin de questions, réclamant des précisions sur chacune des parties essentielles de son témoignage, Me Noël Dorion a finalement mis le chauffeur de taxi en face d'une déclaration faite à la police.

Mais Hilaire Lavoie a persisté dans son affirmation.

COURTE DEFENSE

Ce témoin était le neuvième de la défense. On croyait que la preuve à décharge prendrait fin au cours de cette séance de l'après-midi, selon ce qu'avait déclaré le matin le procureur de la défense, Me Gérard Levesque, mais l'absence imprévue de trois témoins, a été cause d'un ajournement de bonne heure, forçant la remise de ces témoignages à ce matin.

PLAIDOIRIES SAMEDI

Après l'audition de ces trois témoins, a dit Me Levesque, la défense sera close, permettant ainsi de prendre pour acquis que l'accusé ne témoignera pas.

A la suite de cette déclaration, le président du tribunal, l'hon. juge en chef Albert Sévigny, a commenté:

"Dans ce cas, les plaidoiries pourront commencer dès demain après-midi (en référant à cet après-midi)".

"Vu la somme de travail que la défense a dû fournir et l'importance de la cause, nous demanderions que les plaidoiries ne commencent que samedi", a demandé Me Levesque.

Le juge Sévigny, ayant pris l'avis du jury, accorda le délai en soulignant aux jurés que ce retard leur vaudrait une troisième fin de semaine en réclusion, la défense et la Couronne ne pouvant avoir le temps de plaider l'un et l'autre au cours de la matinée de samedi, et le tribunal devant par ailleurs disposer d'un certain répit pour préparer son adresse aux jurés avant que ceux-ci ne se retirent pour délibérer.

Ce n'est donc que lundi seulement qu'un verdict doit être attendu dans cette cause, la plus sensationnelle dans toute l'histoire judiciaire de Québec.

LA DEFENSE :

Les témoignages entendus jusqu'ici en défense ont presque exclusivement porté contre la preuve dite "de mobile" faite par la Couronne. La preuve d'expertise n'a pas encore été touchée.

M. l'abbé Calixte Doucet, curé de Sept-Iles, a dit avoir reçu un jour un téléphone de l'accusé Guay lui demandant d'appeler le père de Marie-Ange Robitaille, à Québec, pour lui dire de faire revenir sa fille chez lui.

M. Fernand Michaud, restaurateur de Sept-Iles, a témoigné que l'accusé lui avait demandé un logement à louer, en juillet.

M. Hervé Cyr, voyageur de commerce, a rencontré Guay le matin du 9 septembre. L'accusé lui aurait raconté que ça allait bien avec sa femme.

M. l'abbé Richard Couture, administrateur de la paroisse Notre-Dame, fut appelé auprès de l'accusé, au Château Frontenac, dans l'après-midi du 9. Il pleurait et il avait l'air découragé, dit-il.

M. Paul-Armand Castonguay,

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Lettre d'Ottawa

Un député libéral de l'Ouest, M. Leslie Mutch, qui est également adjoint parlementaire du ministre des Affaires des Anciens Combattants, prononce un réquisitoire contre le paternalisme d'Etat— A vouloir donner la sécurité sociale à tous, on risque de ne la donner à personne.

(Par Paul Paradis)

Ottawa, 10. Les libéraux se plaisent à dire qu'au sein de leur parti ils jouissent d'une liberté de parole et d'une liberté de pensée qui ne se trouvent dans aucun autre parti politique.

C'est en invoquant cette liberté qu'un député libéral de l'Ouest, et non des moindres, a franchement exprimé ses opinions sur le paternalisme d'Etat hier après-midi en Chambre des Communes, disant que c'est un piège, une illusion et une fraude et formulant le voeu qu'aucun nouveau groupe de citoyens canadiens ne sera mis "sur la liste de paie du gouvernement".



A son dire, si on la pousse à l'extrême comme le veulent les socialistes, la sécurité sociale conduit tout droit au communisme parce qu'elle finit par implanter dans l'esprit populaire la conviction que l'Etat doit fournir à chacun son pain quotidien.

Le député qui parlait ainsi est M. Leslie Mutch, qui représente la circonscription manitobaine de Winnipeg-Sud depuis 1935 aux Communes et qui, depuis le 11 juin 1948, est adjoint parlementaire du ministre des Affaires des Anciens Combattants.

ENTRE DEUX VOISINS

M. Mutch avait prononcé un discours de ce genre à Toronto quelque temps avant l'ouverture de la session. Ce discours lui attira des sarcasmes en Chambre d'un vieil ennemi politique, le Rev. Stanley Knowles, son voisin, qui représente depuis 1942 la circonscription de Winnipeg-Nord-Centre et qui est le whip de la C.C.F.

Les querelles de voisins sont toujours les plus vénimeuses et elles ont leur charme aux Communes, car le règlement oblige un député qui désire en mordre un autre à le faire avec élégance et politesse, ce qui exige beaucoup d'imagination et beaucoup d'esprit.

M. Mutch a connu M. Knowles à l'époque où celui-ci se contentait de prêcher dans son église comme ministre de l'Eglise-Unie, et voici comment il s'y prit pour dire quelle sorte de sécurité sociale, à son avis, intéresse surtout M. Knowles :

LA VIE PUBLIQUE

"L'honorable député s'intéresse depuis longtemps et, je pense, sincèrement, à la sécurité sociale. Quand je l'ai connu, son intérêt dans la sécurité se limitait surtout à la sécurité que l'on trouve dans l'autre monde. L'intérêt personnel qu'il y trouvait consistait probablement à recueillir sa juste part de la manne qui tombe du ciel dans une assiette de tole. A un moment, il décida d'entrer dans la vie publique au Canada, et il se rendit compte qu'il y a une forme de sécurité temporaire dans la vie publique."

UN DESIR NORMAL

M. Mutch a dit qu'il n'avait jamais voulu critiquer le désir normal et sain de tous les gens qui se respectent d'atteindre à la sécurité sociale. Il considère ce désir comme l'une des plus puissantes forces motrices au sein d'une société civilisée.

"J'ai dit, a-t-il ajouté, qu'en

(Suite à la page 9, 4e col.)



PRESIDENT SORTANT DE CHARGE : Le Dr GEORGES MAHEUX, directeur de l'Information et des Recherches au ministère provincial de l'Agriculture et président sortant de charge de l'Association Forestière Québecoise Inc. après trois termes à la présidence, recevait hier après-midi, des mains du nouveau président, M. RAOUL GUERETTE, industriel d'Escourt, Témiscouata, un marteau-souvenir d'ébène portant une plaque en or gravée, de la part de l'exécutif de l'Association, en remerciement de son travail pour le développement de l'Association Forestière. M. J.-A. BRETON, gérant de l'Association, assistait à la présentation qui se déroula aux bureaux, à l'occasion d'une assemblée des directeurs. (Photo du "Soleil")

Le Dr Poulin veut une campagne d'éducation sur la tempérance

Par Paul Paradis

Ottawa, 10. Le Dr Raoul Poulin, député indépendant de la Beauce, a reproché hier au R. P. Georges-Henri Lévesque, de Québec, qui est membre de la Commission royale d'enquête sur les Lettres, les Arts et les Sciences, d'avoir dit récemment qu'il pouvait y avoir intervention légitime de la part du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation populaire et de la culture en général, bien que l'éducation formellement scolaire doive être laissée aux provinces.

Le Dr Poulin, qui participait au débat sur l'adresse en reponse au discours du Trône, a dit que rien ne pressait pour faire une déclaration aussi hâtive et que, si le R. P. Lévesque avait attendu la fin de l'enquête, "peut-être n'aurait-il pas fait cette déclaration, qui est réprouvée par une partie importante de la population de sa province".

Le député de la Beauce avait auparavant demandé avec instance au ministre de la Santé Nationale, M. Paul Martin, de lancer et de soutenir une grande campagne fédérale d'éducation sur la tempérance. Il a également protesté contre les salaires que les compagnies de bois de pulpe paient aux bûcherons et a réclamé des travaux pour aider les sans-travail, au nombre de plus de 2,500, qu'il y a dans la Beauce.

Aujourd'hui, la Chambre reprend le débat sur la motion du Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, M. L. B. Pearson, proposant de déférer l'examen des crédits de son ministère au comité permanent des affaires extérieures.

CHOMAGE DANS LA BEAUCE

Au début de ses remarques, le Dr

(Suite à la page 9, 5e col.)

L'éclusage de la Saint-Charles. —II—

Efforts vainement déployés

(Par C.-E. Parrot)

Le cloaque hideux fait de boue et d'eau sale, que forme la rivière St-Charles à marée basse, disparaîtra-t-il un jour ? A des époques devenues presqu'historiques, des hommes de vision ont réclamé l'aménagement d'un canal à eau profonde, l'assainissement de ses berges et l'installation de quais permanents, de route-promenades et de boulevards. L'entreprise renait tous les vingt-cinq ans, avec des projets toujours plus grandioses et des programmes d'exécution plus ou moins définis ; après avoir éveillé l'attention pendant quelques semaines et brille d'un vif éclat, elle retombe dans l'oubli.

Après les premiers efforts, ébauchés en 1860 et repris en 1885, le courage mis en oeuvre en 1913 laissaient anticiper, enfin, une réalisation prochaine. Vain espoir ! Le grand conflit mondial s'est interposé pour lui mettre une entrave définitive. En 1941, la Commission d'Embellissement de uébec, créée par le gouvernement Godbout, revint sur le sujet avec une nouvelle insistance ; mais elle disparut à son tour après trois années de travail, cruellement supprimée par l'avènement du nouveau régime.

Enfin, le commissariat industriel de la ville de Québec se chargea, en 1945, de mener l'affaire à bonne fin. Il mit encore plus d'ampleur aux plans originaux et consacra de nombreuses études au programme de développement des berges récupérées de la rivière canalisée. L'administration municipale s'empara de ses travaux pour les présenter comme les ouvrages indispensables de reconstruction d'après-guerre et elle préconisa toute une série d'entreprises publiques qui devaient s'accomplir avec le concours des gouvernements et les fonds de l'Etat.

Une bagatelle de $11 millions !... Mais rien n'est encore venu

x x x

Des exemples manifestes inspiraient toutes ces initiatives.

En 1919, la ville de Boston, dont le site et la configuration du terrain s'apparentent sensiblement avec la topographie accidentée de Québec, se décida à canaliser sa "rivière Saint-Charles" qui n'était auparavant qu'un ruisseaux hideux qui se déversait dans la mer, après avoir pratiqué des gorges profondes qui sectionnaient les quartiers de la ville en deux tronçons. La St-Charles River, — elle porte le même nom qu'à Québec, — fut donc éclusée et canalisée, puis aménagée et assainie ; pour se transformer en un cours d'eau qui coule agréablement au milieu de rives bordées de boulevard et de promenades dans

(Suite à la page 10, 7e col.)

Assermentation du juge F. Choquette

L'assermentation de l'hon. Fernand Choquette, comme juge de la Cour Supérieure aura lieu samedi matin en la salle des Assises criminelles, sous la présidence de l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure. La cérémonie de l'assermentation se déroulera à 10 heures. La magistrature et plusieurs membres du Barreau, ainsi que les membres de la famille du juge Choquette, assisteront à la cérémonie.

Début de la campagne du Conseil des Oeuvres

S. Exc. Mgr Roy demande de ne pas refuser "ce verre d'eau et ce morceau de pain que Dieu ne laisse pas sans récompense" — Des allocutions de M. Thomas Maher, I.F., et de Son Honneur le maire Lucien Borne — Au salon de l'archevêché.

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a fait un vibrant appel à la générosité de la population de l'archidiocèse hier soir à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne de souscription en faveur de la Fédération des oeuvres de charité. "Je vous prie d'être généreux", dit le distingué prélat, "de vous pencher avec bonté vers vos frères et de donner à chacun d'eux ce verre d'eau et ce morceau de pain que Dieu ne laisse pas sans récompense"

La cérémonie du lancement de la campagne a donné lieu à un grand ralliement des organisateurs de ce louable mouvement de charité au salon du palais archiépiscopal. S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, accompagnait Mgr L'Archevêque, ainsi que plusieurs membres du clergé.

M. Thomas Maher, président de la campagne, a souligné les grands motifs qui commandent la générosité populaire en réponse à l'appel du Conseil central des oeuvres. A Son Honneur le maire Lucien Borne revint de déclarer la campagne ouverte dans la ville archiépiscopale. Des représentants du Conseil central des Oeuvres, du comité de la campagne et des diverses sections figuraient dans l'assemblée groupée au salon de l'Archevêché. Plusieurs membres du corps échevinal accompagnaient le maire Borne.

M. le juge Thomas Tremblay, président de la Fédération des oeuvres, figurait au premier rang avec M. l'abbé Alphonse Giroux, directeur-administrateur du Conseil central, le brigadier J.-V. Allard, commandant militaire de l'est de la province, président du comité des noms spéciaux, et M. Jean-Marie Martin, directeur du service des Relations extérieures de l'université Laval, président du comité de publicité de la campagne de souscription.

On remarquait aussi Mgr J.-Arthur Gauthier, P. D., curé de Giffard; l'hon. sénateur Paul-Henri Bouffard.

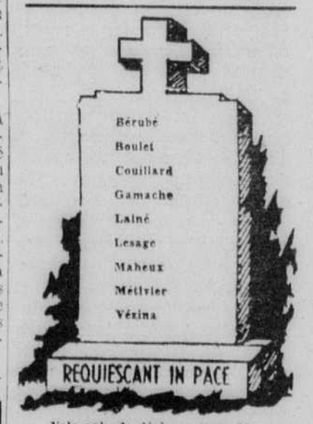
(Suite à la page 9, 5e col.)

Souscription de $2,500 de Mgr M. Roy

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a donné l'exemple de la générosité en remettant un chèque de $2,500 dollars à M. Thomas Maher, I. F., hier soir, à l'issue de la solennelle démonstration qui venait de marquer l'ouverture officielle de la campagne annuelle du Conseil central des Oeuvres. M. Maher, président de la campagne, se fit l'interprète des animateurs de ce mouvement de charité pour apprécier le geste de Mgr l'Archevêque.

Les trente oeuvres de bienfaisance affiliées au Conseil central soumettent présentement leurs rapports financiers et leurs prévisions budgétaires

(Suite à la page 9, 4e col.)



Voir avis de décès en page 29.

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
a meilleur goût lorsque servi glacé

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

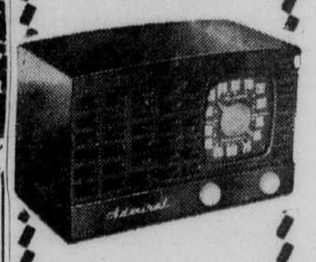
ON DEMANDE 10 "AUSTIN"
usagés Coach ou Sedan de 1940 à 1948 — S'adresser à :
QUEBEC MOTOR SALES CO. LTD
201 — 3ième Ave. Tél.: 2-3945

Les cadeaux BIRKS sont plus appréciés

SOURDS
Consultez :
Rémy Beaulieu
94 de la Couronne Québec
Tél. : 2-3592
Pour un meilleur appareil AUDITIF

RÉFRIGÉRATION
COMMERCIALE ET DOMESTIQUE
VENTE et INSTALLATION
SERVICE JOUR et NUIT
APPELEZ
4-2421
J.A.Y. BOUCHARD INC.
97, côte d'Abraham Québec

TALON LTEE
$1.00 PAR SEMAINE
Joli Radio "ADMIRAL"
5 LAMPES



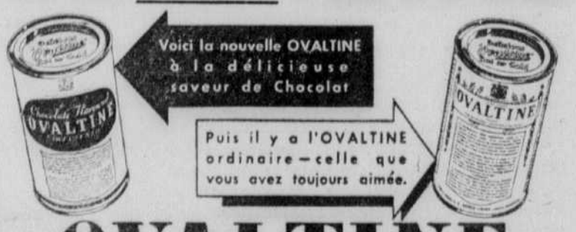
A tout point de vue :
• PERFORMANCE
• STYLE
• TONALITE
• VALEUR
• PRIX
• CARACTERISTIQUES
Mieux . . . à meilleur marché avec un "ADMIRAL"
NOUVEAUX BAS PRIX :
Fini noyer $24.95
Fini couleur $29.95
bleu — rouge — ivoire
jaune — etc.

$1.00 PAR SEMAINE
TALON
LIMITEE
32 St-Joseph
Tél.: 2-4820



A L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DES OEUVRES : L'ouverture officielle de la campagne annuelle du Conseil central des Oeuvres a donné lieu à un grand ralliement des animateurs de ce mouvement de charité, hier soir, au salon de l'archevêché. La photo ci-dessus a été prise à l'occasion de cette cérémonie. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite, M. A.-A. LETARTE, M. A. JUNEAU; le R. Père ALBERT, O.F.M.Cap., curé de St-Charles de Limoilou; S. Exc. Mgr CHARLES-OMER GARANT, auxiliaire de Québec; M. THOMAS MAHER, président de la campagne du Conseil central des Oeuvres; S. Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec; Son Honneur le maire LUCIEN BORNE; Mgr J.-ARTHUR GAUTHIER, P.D., curé de Giffard; M. l'abbé ALPHONSE GAGNON, curé de Beauport; M. l'abbé JULES ROY, curé de Sacré-Coeur de Jésus. On remarquait aussi l'hon. sénateur PAUL-HENRI BOUFFARD, C.R.; le colonel OSCAR GILBERT, président de "L'Evénement-Journal"; MM. les échevins DAMASE BLAIS, A.-H. LEGARE et JOSEPH CONSEILLER; le brigadier J.-V. ALLARD, commandant militaire de l'est de la province; M. JEAN-MARIE MARTIN, président du comité de publicité de la campagne; M. l'abbé ALPHONSE GIROUX, directeur-administrateur du Conseil central des Oeuvres; M. LOUIS-PHILIPPE ST-HILAIRE, maire de St-Romuald; M. GERARD GUAY, maire de Sillery, et plusieurs autres personnes ecclésiastiques et laïques. (Photo du "Soleil")

VOUS AVEZ MAINTENANT LE CHOIX DE LA SAVEUR!



OVALTINE
A toutes les pharmacies et épiceries

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa)

Québec, vendredi 10 mars 1950

La campagne des oeuvres

Comme bien d'autres concepts, celui de la charité a énormément évolué en ces dernières années. Au sein des oeuvres sociales, se lève un nouveau ferment qui transforme leur activité en la rendant plus systématique, plus "scientifique", et donc, plus efficace. L'aumône passive, la compassion et la pitié individuelles, malgré leur valeur intrinsèque indéniable, cèdent peu à peu le pas à une charité "préventive" qui s'appuie sur l'étude, sur la coordination des oeuvres et sur la collaboration de tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration des conditions de vie dans un milieu donné.

La charité, oeuvre préventive plutôt qu'uniquement curative, oeuvre aussi d'étude, de collaboration et de coordination, voilà des idées qui auraient eu chance d'être totalement incomprises à Québec il y a à peine dix ans, si, par hasard, quelqu'un les avait exprimées. Aujourd'hui, grâce au Conseil des Oeuvres, elles sont en quelque sorte monnaie courante, parce qu'elles correspondent à de bienfaisantes réalisations concrètes. A titre d'exemples, signalons, en passant le "centre psycho-social", pour le traitement des enfants qui souffrent de troubles de personnalité; le "service de réadaptation" pour les délinquants; un refuge de nuit; un hôpital pour les malades chroniques; des services sociaux médicaux, etc.

Au début d'une nouvelle campagne de souscription, il nous a semblé opportun de rappeler à larges traits l'immense travail accompli à Québec depuis cinq ans par le Conseil des Oeuvres, tant dans le domaine des idées que dans celui des faits. Nous avons cru que ce serait là un excellent moyen d'éclairer et d'inspirer notre générosité.

En dépit de résultats consolants et de perspectives encourageantes, il ne faudrait pas croire que le Conseil des Oeuvres ait terminé ou même accompli le plus gros de sa tâche. Dans le domaine social comme dans presque tous les autres, d'ailleurs, il faut reprendre son travail chaque année, chaque jour même. Mais rien n'empêche que ce travail *doit* être fait.

En marge d'un forum

Les hommes d'affaires de Québec ont démontré hier soir de façon non équivoque qu'ils plaçaient au premier rang de leurs préoccupations le problème si important de l'éducation. Au cours d'un forum particulièrement réussi sur l'enseignement commercial, ils ont abordé, brassé et approfondi d'excellentes et fécondes idées auxquelles il importerait de donner une large diffusion. Et l'on regrette que les cadres plutôt restreints d'un article comme celui-ci ne nous permettent pas de les reprendre et de les commenter à leur mérite.

Dès l'abord, on s'en voudrait de ne pas louer comme il convient la Chambre de Commerce locale de cette fructueuse initiative des "diners-forums" annuels sur l'éducation. Ces discussions entre gens sérieux offrent un contraste frappant avec certains autres débats publics où l'on oppose à plaisir, dans un concours d'éloquence creuse, des idées aussi futiles que rebattues.

Le directeur de l'Ecole supérieure de Commerce a d'abord brossé de main de maître le tableau passé et présent de l'enseignement commercial dans notre province. Après avoir souligné l'absence à peu près complète de cet enseignement jusqu'en 1910, il en a indiqué les lacunes actuelles et les moyens d'y remédier. Puis, les questions se sont mises à affluer de l'auditoire : la formation classique est-elle essentielle au jeune homme qui se destine aux études commerciales supérieures ou simplement aux affaires en général ? Comment obvier aux imperfections de l'enseignement commercial dit "intermédiaire" ou "moyen"? Pour l'ensemble des élèves, le cours "latin-sciences" ne serait-il pas préférable, en définitive, à la formation gréco-latine traditionnelle ? Et que d'autres questions auxquelles des spécialistes ont apporté une réponse adéquate. On a noté, en particulier, l'apport précieux de Mgr le Recteur de l'Université à la discussion finale et son expression d'opinion sur le point que l'on vient de mentionner.

Encore une fois, un forum comme celui d'hier soir, par sa substance, sa "température" et son succès, est de très bon augure pour l'avenir de notre éducation à tous les degrés. Chez nos hommes d'affaires en particulier, il indique l'éveil d'un intérêt qui se traduira à la longue, on l'espère, par des réformes aussi judicieuses qu'efficaces. Pour l'observateur vivement intéressé, il y aura lieu de revenir sur un sujet apparemment inépuisable. On n'y manquera pas, lorsque l'actualité nous en fournira l'occasion.

En faveur de nos institutions

Les institutions démocratiques du Canada sont évidemment perfectibles ; elles sont du reste améliorées d'année en année par les lois que sont appelés à voter députés et sénateurs. Mais elles sont durables, au contraire des régimes dictatoriaux. Qu'on se rappelle les déclamations de Hitler et Mussolini, et leurs promesses insensées quand ils parvenaient à conclure leurs "pactes de fer" et autres accords. Tout cela devait durer mille ans; mais tout cela a pris fin en moins d'un quart de siècle.

Voyons au contraire les démocraties occidentales, bien plus solides malgré leurs faiblesses que n'importe quelle dictature qui persiste, et dont la précarité ne fait de doute pour personne.

Immédiatement après la guerre, la France vota en faveur d'une quatrième République et d'une nouvelle constitution, mais les institutions fondamentales de ce pays restèrent et resteront sensiblement les mêmes dans l'ensemble. On gardera l'essentiel de l'organisation sociale, législative, judiciaire et administrative de l'empire napoléonien, comme on l'a fait depuis près de 150 ans malgré toutes les transformations apparentes.

En Angleterre, pays de monarchie constitutionnelle, les institutions démocratiques datent de très longtemps, encore que leur évolution soit constante et que les changements qu'elles ont subis fassent qu'elles sont à peine reconnaissables de ce qu'elles étaient il y a un siècle et plus. Mais rien n'empêche qu'elles soient toujours basées sur le respect de la dignité de l'homme, conformément aux principes chrétiens les plus immuables.

Aux Etats-Unis, depuis le jour où l'on proclama l'indépendance du pays, la démocratie n'a cessé de progresser dans les coeurs et dans les âmes, et toute la vie du pays — économique et politique — en est imprégnée.

De toutes les grandes démocraties occidentales, le Canada est la plus jeune mais non la moins vigoureuse. En dépit de vicissitudes plus artificielles que réelles, l'armature édifiée par les Pères de la Confédération est encore solide, bien qu'on doive la moderniser pour l'adapter à des besoins nouveaux.

Ne citons aucun exemple, mais regardons les pays qui se sont donné d'autres régimes en s'abandonnant à la volonté capricieuse d'un seul homme. Sous un masque d'ordre, c'est l'anarchie intérieure et la menace à l'extérieur. Il apparaît donc que nous sommes à cet égard favorisés par la Providence. Et la meilleure, la seule façon de manifester notre gratitude, c'est de conserver précieusement et d'améliorer l'héritage politique que nous ont légué nos ancêtres.

Une période d'instabilité

D'après la statistique officielle, le coût de la vie a atteint son plus haut sommet au Canada au mois de juillet dernier. A ce moment, il s'établissait à 162.8 par rapport au niveau de base de 100 pour 1935-39. Puis vint une descente lente, graduelle, à l'échelle minime de quelques dixièmes de point par mois. A la fin de décembre, l'indice se fixait (temporairement) à 161, marquant ainsi une baisse de près de deux points.

Malgré son peu d'envergure et sa signification à peu près uniquement officielle, cette réduction suffit pour soulever quelques espoirs chez les consommateurs. Hélas ! il fallut bientôt déchanter, devant une nouvelle tendance à l'ascension de l'indice du coût de la vie. En effet, dès la fin de janvier, il reprenait sa montée, marquant cette fois 161.6, soit une augmentation de six dixièmes de point par rapport au mois précédent.

Selon toutes probabilités, et sans vouloir noircir à plaisir le tableau, il semble que nous en sommes maintenant à l'aube d'une seconde période de montée des prix. N'oublions pas qu'on n'a pas encore tenu compte officiellement des dernières hausses de loyer, de même que de l'augmentation des tarifs de transport, ou plutôt de leur incidence éventuelle sur les prix de détail. A eux seuls, ces deux facteurs peuvent exercer une influence prépondérante sur le comportement de l'indice du coût de la vie au cours des mois prochains.

N'est-il pas paradoxal que le nombre des sans-travail s'accroisse en même temps que le prix de la vie? Habituellement, c'est le contraire qui se produit. En période de chômage progressif, les prix affichent une tendance nette à la baisse. Le chômage actuel ne serait-il que saisonnier, temporaire, ou cyclique, comme disent les économistes ? On veut bien le croire, mais on se demande en même temps quand se terminera cette période d'instabilité économique si dure à subir, surtout pour la classe des salariés, petits et moyens. L'instabilité serait-elle un attribut essentiel du régime économique dans lequel nous vivons? Beaucoup d'économistes l'affirment et, depuis quelques années surtout, on est porté à leur donner raison.

Fonctions d'un nouveau ministère

Le nouveau ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration réunit sous une même administration trois fonctions diverses ayant pour objet de faire acquérir à certaines catégories de personnes les droits de citoyenneté. Il prépare et dirige le mouvement des immigrants vers le Canada, applique la Loi de la citoyenneté canadienne, aide les immigrants à s'adapter au mode de vie canadienne et contribue à l'unification des différents groupes ethniques qui composent la population du Canada; il administre en outre les affaires des quelque 130,000 Indiens qui habitent le Canada. On sait qu'un ex-Québecois, M. Laval Fortier est titulaire du poste de sous-ministre dans cet important service du gouvernement fédéral.

Les assurances sociales

Du solide discours que prononçait au Club de Réforme de Montréal samedi dernier M. Paul Martin, ministre de la Santé et du bien-être social, nous extrayons ce passage qui contient une vérité que l'on a trop tendance, parfois, à oublier. Traitant de l'assurance sociale, M. Martin déclara : "On ne peut souligner trop fortement que même les programmes d'assurances sociales les mieux équilibrés doivent être payés à même la production, et que c'est le peuple lui-même qui, par son dur labeur, doit fournir au gouvernement les moyens de maintenir ces services sociaux". C'est pourquoi, tout nécessaires qu'ils soient dans certains domaines, il existe une limite à leur expansion. Et cette limite coïncide avec la capacité du peuple de payer.

Villes et villages du Canada

Saint-Louis-de-France

La paroisse de Saint-Louis-de-France est située dans le comté de Champlain et le diocèse des Trois-Rivières. Les registres paroissiaux s'ouvrirent en 1902, alors qu'un prêtre résidant s'y fixa pour la première fois.

L'érection canonique date du 29 août 1903 et l'érection civile, du 4 janvier suivant. Le territoire de cette localité, détaché de celui de la paroisse Saint-Maurice, comprend une partie de la seigneurie de la Madeleine, qui appartenait à l'origine aux Pères Jésuites.

La municipalité de Saint-Louis-de-France date de 1904. La principale activité de cet endroit consiste en des fours à chaux qui créent une activité profitable pour les paroissiens. Les terres sablonneuses ont aussi intelligemment été livrées à la culture des pommes de terre et du tabac jaune.

Le titulaire de la paroisse appartenait à l'origine à la paroisse des Forges, située dans le voisinage, mais comme celle-ci n'était devenue qu'une très petite mission, le nom fut donné, en 1902, à la nouvelle église. Lorsque, en 1921, les Forges reprirent leur rang de paroisse, on leur donna le nom de Saint-Michel.

Les Filles de Jésus dirigent une école à Saint-Louis-de-France, dont la population, suivant la statistique religieuse, est de 867 âmes.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a vingt-cinq ans
(10 mars 1900)

Paris. — M. Pallu, délégué d'un syndicat important de Paris en entreprises cinématographiques, est en relations avec M. G. Langlois, commissaire de la province de Québec en Belgique, relativement à un projet de film sur Maria Chapdelaine. Notre représentant à Bruxelles lui a fourni tous les renseignements utiles sur la région de la Péribonka, et a discuté avec lui des aspects pittoresques de la vie du défricheur que la pellicule doit saisir.

Québec. — Sir Georges Garneau, C.B., président de la Commission des Champs de Bataille, professeur de chimie à l'Université Laval et ancien maire de Québec, a donné une très intéressante conférence hier soir, chez les Chevaliers de Colomb. Il a parlé de notre ville, de ses beautés historiques, de ses monuments, de ses fortifications, et de la Commission dont il dirige les destinées.

Il y a cinquante ans
(10 mars 1925)

Québec. — La Maison Renfrew vient d'acheter de la succession Behan, la propriété qui est occupée par M. P.-J. Côté, marchand de nouveautés, rue Buade.

Paris. — Le célèbre théâtre Français, aussi connu sous le nom de Comédie Française, a été détruit par le feu, hier après-midi. Il contenait nombre de magnifiques statues, bas-reliefs et tableaux. C'est une perte irréparable. Ses artistes étaient surtout recrutés parmi les meilleurs élèves du Conservatoire de Paris.

La fatigue au travail

Les autorités industrielles voient dans la fatigue au travail une grande cause d'accidents et de rendement inférieur. Le sommeil combat la fatigue et favorise la santé; et la santé, c'est un pouvoir de gain. N'abaissez pas votre valeur ouvrière par le manque de sommeil. Prenez tout le sommeil nécessaire.

Elixir de longévité

L'agence de presse pour l'Allemagne orientale mande qu'un lieutenant-colonel russe a expliqué aux étudiants de l'université Humboldt de Berlin que les savants soviétiques ont élaboré un élixir de longévité et qu'ils en ont offert une quantité suffisante à Staline pour que la jeunesse (plus ou moins) éternelle lui soit assurée. — "Lors de la troisième guerre mondiale", a ajouté le colonel, les communistes, commandés par Staline, casseront le cou aux gouvernements des pays occidentaux et ils enterreront le capitalisme".

Poivre et sel

Variable invariablement.

Les matous se chamaillent.

Le grec s'en portera mieux.

Acheson opère un savant virage.

Il en sera des pensions comme de la rente.

On dit toujours bien ce qui part du coeur.

On se rappellera de "son" accent circonflexe.

Lie et Li s'entendent comme des frères de lit.

Le poisson d'avril remontera le fleuve sous la glace.

Les petits succès sont parfois suivis de grands revers.

A l'opéra lorsqu'un héros reçoit le coup fatal, il se met à chanter.

Il a plu à Sa Majesté le Roi du Charbon de remettre ses hommes à l'ouvrage.

A Toronto, il en coûte $10 pour se marier civilement, sans champagne ni garantie.



Une curieuse colombe !

Entre Canadiens de bonne volonté

C'est de l'économie dirigée

par Eugène L'HEUREUX

L'un des faits les plus considérables de notre époque, c'est le procès du Capitalisme. D'un côté comme de l'autre, les avocats et les experts sont nombreux, les plaidoyers, vigoureux et la juste mesure, quelquefois dépassée.

Des spectateurs croient que le Capitalisme sera exonéré de tout blâme. D'autres pensent qu'il sera condamné à la peine capitale. Plusieurs prévoient comme sentence un séjour à l'école de réforme ou dans quelque autre institution correctionnelle.

Ce sont probablement les spectateurs de la troisième catégorie qui auront finalement raison, pour ce qui est du monde occidental. Quand à l'Orient, on sait qu'il est a exécuter une sentence d'exécution capitale contre le Capitalisme.

Au cours d'une première procédure préliminaire, les plaideurs capitalistes sont parvenus à faire condamner toute économie dirigée. Ils ont ensuite réussi à faire proclamer par plusieurs membres du Tribunal ce que l'on pourrait appeler le dogme de l'initiative privée.

Déjà, ils ont obtenu tout cela d'un Tribunal — l'opinion publique d'une démocratie insuffisamment éduquée — qui juge avec beaucoup plus de sincérité que de clairvoyance.

Mais peut-être y aura-t-il un appel et le Tribunal se déjugera-t-il ? Car on peut facilement prouver que les plaideurs capitalistes, en exposant leur cause, ont soigneusement dissimulé au Tribunal les deux faits suivants :

1—Lorsque nous n'avons pas l'économie dirigée de l'Etat, nous subissons inévitablement celle de la Dictature économique. Or, les inconvénients de celle-ci sont beaucoup plus graves que ceux des contrôles gouvernementaux.

2.—L'initiative privée, que l'on vante si haut, en certains milieux, est de plus en plus l'apanage exclusif de quelques grandes corporations — deux cents aux Etats-Unis, probablement une vingtaine au Canada — qui accaparent la vie économique du pays au point que l'initiative privée des petites corporations et des individus doit forcément se limiter aux opérations économiques peu importantes et peu lucratives.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que l'économie d'une province ou d'un pays est toujours dirigée par **quelqu'un** et que, lorsque les ficelles ne sont pas entre les mains du Gouvernement au vu et au su de tout le monde, c'est un petit groupe de grosses corporations qui les détient subrepticement.

Se basant sur les meilleurs ouvrages des économistes français et américains, le R. P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, formulait l'été dernier, à la Semaine Sociale de France, une constatation que personne n'a contredite : "Deux cents grandes sociétés (américaines) contrôlent le marché, déterminent les prix, exercent une véritable suprématie sur l'activité économique générale. Finalement, environ deux mille individus dirigent la moitié de l'industrie et commandent la vie et l'activité d'une population de cent-quarante millions d'habitants".

N'est-ce pas là de l'économie dirigée ? Une économie dirigée par des hommes qui ne sont nullement responsables au peuple ?

Si on ne critique guère cette sorte d'économie dirigée, ce n'est pas qu'elle fonctionne à merveille. Loin de là. Mais c'est que ces usurpateurs de la direction de l'économie nationale, n'ayant reçu aucun mandat de la société, sont dispensés de lui rendre compte.

On ne les critique pas, tout simplement parce qu'on ignore leurs erreurs et leurs fautes, contrairement à ce qui arrive dans le cas des contrôles d'Etat. En effet, tout le monde connaît, tout le monde exagère même, c'est évident, les erreurs et les fautes d'une bureaucratie victime de toutes les médisances les plus naïves et de toutes les calomnies les plus méchantes.

A propos d'économie dirigée, nous n'hésitons nullement à faire nôtre la conclusion du Père Lévesque, à la Semaine Sociale de France :

"Un tel régime, où une poignée d'individus définissent les procédés de fabrication, déterminent le niveau, la qualité et la diversité de la production, décident du volume de l'emploi et des revenus, fixent les prix et forment, grâce à la publicité, jusqu'aux goûts des consommateurs, devient inévitablement un système d'économie dirigée. Mais, et ceci est beaucoup plus grave, c'est un régime où l'économie est dirigée par des individus qui ne sont pas responsables à l'égard des propriétaires des entreprises, qui en pratique n'ont à répondre de leurs décisions ni aux agents de production, ni aux consommateurs, ni même à l'Etat. L'irresponsabilité devient presque totale".

S'il est un homme qu'on ne saurait représenter comme un communiste sans encourir le ridicule, c'est bien le Doyen de la Faculté des Sciences sociales de Laval.

Les meilleurs amis des capitalistes, ne sont-ce pas ceux qui pratiquent le "Qui bene amat bene castigat" — "Qui aime bien châtie bien" ?

(Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale : 2 de Callières, Québec.)

Un club original

Le Club des Soucieux vient de s'ouvrir à New-York. Vous entrez, et l'on vous introduit dans une pièce dont les murs sont tapissés des nouvelles les plus catastrophiques publiées par les journaux. Quand vous avez lu ces "tableaux d'horreur", vous êtes invité à passer dans une autre place où vous avez le loisir de pleurer tout votre saoûl. "Il n'y a rien de tel qu'une bonne crise de larmes", estime le fondateur du Club des Soucieux, M. Mad Mogi. Les membres du club sont en outre tenus de formuler par écrit tous leurs soucis. Ces documents sont communiqués aux autres membres, qui peuvent ainsi comparer avec leurs propres tracas. Selon M. Mad Mogi, 60 p. cent des hommes ont leurs principaux soucis qui viennent des femmes. Mais 40 p. cent des femmes seulement ont leurs principaux soucis causés par les hommes. Les autres causes d'ennuis, sont, dans l'ordre, l'argent (ou plutôt sa pénurie), la santé, l'approche de la vieillesse, le travail, la sécurité sociale, les obligations familiales. M. Mad Mogi voudrait beaucoup que Churchill, "cet homme qui a eu tant de soucis, mais qui n'en est pas moins gai et souriant", devienne membre de son club.

Gazette rimée

Supplique

Si pour les fins de l'équité
et de sa vertu exemplaire,
d'un procès la publicité
rend à la classe populaire
sa part de souveraineté;

Si le jury dont c'est l'office
de suppléer au tribunal,
est parqué dans un édifice
qui manque d'espace vital,
quelque ouverture qu'on y fisse;

Si le public intéressé
à ce spectacle dramatique
toute une nuit se tient pressé
aux abords du palais antique
pour en être, au jour, dispersé;

Pourquoi la justice du Roi
pour accommoder tant de monde
ne va-t-elle pas à l'endroit
où un air frais et pur abonde
pour suivre le cours de la loi?

Le rimailleur

La réhabilitation des jeunes délinquants

En Grande-Bretagne

Chaque année on dépense beaucoup d'argent pour la rééducation des jeunes délinquants qui ont violé les lois de leur pays, de leur ville ou de leur communauté. Nombreux sont ceux qui n'ignorent pas que, à l'origine des délits de la jeunesse, on trouve la pauvreté, des foyers détruits, des conditions de temps de guerre et autres fléaux de caractère social. Néanmoins, peu de gens savent exactement ce que l'on peut faire pour éviter les crimes commis chaque jour par des garçons et des filles qui n'ont pas atteint leur majorité. L'article que nous publions ci-après raconte l'histoire d'une expérience qui a lieu actuellement en Grande-Bretagne et dont le but est d'aider la jeunesse délinquante à retrouver le chemin d'une vie utile et constructive.

Dans une rue tranquille du West-End de Londres le passant, surpris, entend soudain les cris joyeux d'une troupe de jeunes gens, le bruit d'une vitre cassée et celui de coups de pied dans un ballon.

Le passant serait encore plus surpris d'apprendre que ces bruits, produits par une jeunesse turbulente, viennent d'un ancien couvent aux murs austères et d'aspect peu accueillant.

Mais si, au lieu de suivre son chemin, le promeneur poussait la porte et pénétrait dans cet édifice, il comprendrait tout de suite l'origine du vacarme qui l'a arrêté: il vient d'entrer à l'Institut pour le traitement scientifique de la jeunesse délinquante. Les méthodes qu'emploie cet institut pour rééduquer les jeunes en font une des institutions les plus remarquables du monde.

Chaque année, des centaines d'enfants sont adressés à l'Institut par les tribunaux de Londres.

A leur arrivée, rien qui puisse les effrayer. Ils viennent y passer régulièrement un ou deux après-midi par semaine. A leur insu, un groupe de spécialistes s'est mis au travail. Ces spécialistes préparent des rapports sur la santé des enfants, leur intelligence, leurs activités à l'école et à la maison. Une fois ces rapports terminés, les enfants sont invités à venir jouer dans les deux préaux de l'Institut, sous l'oeil vigilant d'un homme et d'une femme.

Ce sont des moniteurs, hautement qualifiés, qui remplissent un rôle comparable à celui du père et de la mère au sein de la famille. Ils prennent soin des enfants et les aident sans jamais, toutefois, leur ordonner directement quoi que ce soit.

A première vue, le spectacle qu'offrent ces préaux est déroutant. Mais il suffit de se rappeler qu'environ soixante-dix pour cent de ces enfants difficiles et malheureux sont guéris par l'Institut, pour comprendre le prodigieux intérêt des méthodes qui y sont employées.

D'abord, les enfants, et en particulier ceux qui sont agressifs, brutaux ou quelque peu en retard dans leurs études, sont envoyés dans une pièce connue dans la maison sous le nom de "sale pièce".

Là, chaque enfant a le droit de faire absolument tout ce qu'il veut, sauf ce qui pourrait nuire à quelqu'un d'autre.

On l'encourage à chahuter et à produire le vacarme que reconnaissent ceux qui, chaque jour, passent par cette rue du West-End.

Des pots de peinture sont placés par terre, attendant d'être lancés contre les murs ou le plafond. De la terre, du sable et de l'eau sont là sous la main: visages, vêtements, vitres, portes, fenêtres, planchers et murs en seront bientôt couverts. Il y a là des journaux pour d'immenses feux de joie.

Ces enfants, contrairement aux filles et aux garçons normaux, deviennent très agressifs quand on les isole et, généralement, ils se conduisent en sauvages dans cette "sale pièce" — qui, d'ailleurs, est là pour ça.

Toute la violence et la tension accumulées sont lancées contre les murs et le plafond. Une fois qu'ils ont donné libre cours aux instincts de violence qui en ont fait des "délinquants" et qui les rendaient malheureux, ces enfants se calment: ils se mettent à préférer les activités constructives aux actes de destruction et sont mieux disposés à faire confiance à leurs professeurs.

Dans l'immense majorité des cas ils abandonnent la "sale pièce" et préfèrent se retrouver dans l'autre pièce, propre celle-là. Il y a là des jeux éducatifs, de la peinture, de l'argile, des tables et des chaises, des cartes et même des gants de boxe pour les plus remuants.

Les dessins et peintures des enfants ont une grande importance. Pour peu qu'on les y encourage, les jeunes représentent leurs cauchemars et les choses qui leur font peur, et une fois qu'ils les ont peints et qu'ils en ont parlé, leurs craintes les abandonnent.

Au début, les images sont vagues, impersonnelles et confuses. Mais après un nouvel effort et une conversation avec le moniteur, ils commencent à dessiner avec intérêt et dans un but précis. Plus tard, quand ces enfants sont prêts à participer à des jeux, à se plier à des règlements, à attendre leur tour, à admettre la défaite, on peut dire qu'ils ont fait de grands progrès.

Cette étape franchie, ils sont pratiquement guéris. Comme le dit Elizabeth Draper, secrétaire générale de l'Institut, "ils sont alors prêts à s'adapter aux conditions de vie qu'ils trouvent dans leur foyer". L'Institut a comme règle de demander aux enfants de continuer à habiter dans leur famille, pour qu'ils ne perdent pas l'habitude de leur milieu.

Aujourd'hui, l'Institut pour le Traitement scientifique de la Jeunesse délinquante a plus de dix-sept ans. Le ministre britannique de la Santé l'a pris à sa charge et son oeuvre de recherche est patronnée par l'Appel des Nations Unies en faveur de l'Enfance. Ses méthodes semblent étranges au premier abord mais il n'est pas impossible qu'elles n'apparaissent un jour comme une contribution décisive à la rééducation de la jeunesse délinquante du monde entier.

("Le Courrier des Nations Unies")

A travers la presse

Où allons-nous?

L'annonce du président Truman relative à la fabrication de la bombe à hydrogène par les Etats-Unis suscite, dans un récent numéro de l'organe officiel du Vatican, l'OSSERVATORE ROMANO ces propos qui rendent le son d'un avertissement solennel en face du danger de guerre:

"Si un des peuples désireux de voir la paix régner dans le monde se met en frais de fabriquer un tel instrument de destruction en dépit de son coût effarant et de l'usage terrible qu'on peut en faire, c'est donc que la guerre froide ne connaîtra pas de répit et qu'au lieu d'en venir à une période de compromis, le monde glisse de plus en plus vers la guerre ouverte. Si les peuples en sont rendus au point de croire que le seul argument qui puisse enrayer une guerre est de démontrer qu'un autre conflit entraînera la destruction de l'univers, alors quelle opinion devons-nous avoir de la diplomatie et de la politique? Nous nous dirigeons, déclare le journal, vers un abîme dans lequel l'intelligence humaine vacille, la conscience est obscurcie et où on a tous les signes d'un chaos inhumain. Si après deux guerres qu'on a prétextées comme étant les seuls moyens de mettre fin à toute guerre future, on ne peut avoir de paix sans recourir à l'adage de César, "Si tu veux la paix prépare la guerre", nous devons alors admettre que nous sommes en face de l'écroulement d'une philosophie, d'un mode de vie, d'une pseudocivilisation."

Voilà bien des propos susceptibles de faire réfléchir tous les vrais partisans et amis de la paix. Et qui ne l'est pas, au fond?

Le coût des élections

Dans son numéro du 27 février, la revue COMMERCE-MONTREAL cite d'intéressantes statistiques et formule de pertinents commentaires sur le coût des dernières élections fédérales. L'organe officiel de la Chambre de Commerce de la métropole précise tout d'abord que

"selon un rapport déposé aux Communes le 20 février, la dernière élection fédérale a coûté pour 705 des 852 candidats la somme de $2,213,006.05. Comme il se doit, chaque circonscription présente des exigences particulières. C'est pourquoi l'échelle des dépenses des candidats offre une variété féerique: le plus faible montant dépensé fut de $16.42 et, ô surprise! ce candidat fut défait; par ailleurs, un autre candidat n'y alla pas de main morte et $33,149.01 furent versés en frais d'élection dans son arrondissement: ce candidat ne réussit pas à se faire élire, non plus!"

Après avoir convenu de la nécessité d'un fonds électoral dans les circonstances actuelles, en se fondant sur le fait indéniable que souvent d'excellents représentants du peuple ne peuvent acquitter personnellement les frais multiples occasionnés en période électorale, la revue poursuit:

"Seulement, n'y aurait-il pas moyen de dégager le nouvel élu des entraves qui l'accompagnent durant tout son terme d'office, précisément parce que, en certains cas, il a reçu l'appui financier de "parrains", qui font sentir indûment leur "parrainage" auprès du filleul. Cette pression exercée auprès des représentants du peuple est une source d'ennuis considérables. Peut-être qu'en procédant ouvertement en ce qui concerne les fonds de la caisse électorale, l'on diminuerait cette pression".

Sans aucun doute. Voilà une réforme vers laquelle il faudrait tendre de toutes nos forces. Les pays les plus évolués au point de vue démocratique y ont déjà pourvu, l'Angleterre, par exemple. Dans notre province, cependant, on ne voit pas encore poindre l'aurore du jour où elle s'accomplira et c'est bien malheureux pour nos moeurs politiques.

Le coin du lecteur

Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'interet public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'interet public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres.

Matane 6 mars 1950.

Monsieur le rédacteur,

Selon Sélection de ce mois, les gens abuseraient de la médecine nationalisée en Angleterre. Nous ne pouvons pas dire la même chose au Canada, car ici c'est généralement le contraire qui se produit. Par exemple, prenons un pauvre diable qui, à la suite d'un accident, et ne tombant pas sur le coup de la loi des accidents du travail doit se faire amputer une jambe. Ce sont deux malheurs qui lui tombent sur la tête, car en plus de se voir handicapé de ce précieux membre, il se voit l'héritier d'un compte de $400.00 à $500.00. Maintenant que faire pour payer sa dette, pour manger, se soigner, se vêtir, se loger et se chauffer? Il doit alors avoir recours à des oeuvres de charité, aux associations de secours, mendier même de porte en porte, et s'il a une femme et des enfants sa situation devient tout simplement tragique !

Qui n'a jamais souffert ne comprendra jamais quelle nuit environne la solitude de l'infortuné aux prises avec les infirmités, l'insuffisance et trop souvent la misère...

L'incommensurable incompréhension dont la plupart des êtres validés font preuve à l'égard de ces pauvres déshérités du sort, a tout d'abord sa base les causes universelles qui trop souvent vous font demeurer insensibles à côté du malheur des autres.

Jusqu'à présent les revendications justes et modérées des invalides canadiens ont résonné dans le vide, comme si nous vivions dans un pays dépeuplé au lieu de vivre entourés de coeurs humains.

Les invalides d'Angleterre, d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et plusieurs autres pays qu'il serait trop long d'énumérer ici reçoivent une pension de l'Etat. Pourquoi n'en serait-il pas de même au Canada ?

Notre Pays serait-il trop pauvre? Pourtant non, car nous savons tous que, quand il s'agit de trouver l'argent nécessaire pour faire la guerre, notre pays ne lésine pas. Alors ce serait notre législation qui ne va pas ... car même si, depuis quelques années, notre pays s'est lancé dans un programme de sécurité sociale qui s'est développé graduellement, il faut admettre que nous n'avons pas encore atteint la perfection... et pour rendre justice à tous, il nous faudrait une législation spécialement destinées aux invalides. Il fut un temps où la charité publique suffisait à couvrir la plupart des cas de misère, mais ce temps-là est révolu. Et tout le monde est d'accord à savoir, que la charité individuelle ne suffit plus à la tâche, il lui faut des lois sociales propres à remédier à l'insuffisance. M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, secondé d'une façon magistrale par M. L.-Philippe Picard font du beau et du bon travail en faveur des invalides aux Communes. Me faisant le porte-parole des invalides j'en profite ici pour les féliciter bien chaleureusement, leur assurant de notre entier appui moral et de notre plus grand encouragement.

Voyons ce que disait le Dr Poulin, député indépendant de Beauce dans son premier discours aux Communes à ce sujet : L'état de dépression morale dans lequel se maintient trop souvent cette catégorie de gens n'est pas dû autant à leur infirmité qu'à leur sentiment d'infériorité vis-à-vis le standard commun de vie. Ce n'est pas tomber dans le socialisme que d'aider ces gens, bien au contraire; c'est tout simplement faire oeuvre chrétienne et humanitaire."

Nous demandons donc encore une fois à M. Duplessis de bien vouloir prendre les arrangements nécessaires avec Ottawa afin qu'un système de pension pour les invalides soit établie aussi tôt que possible dans notre province.

"Une âme saine dans un corps débile"; telle est la devise de l'Union Canadienne des Infirmes Inc., casier postal 176, Station Delorimier, Montréal 34.

Plusieurs invalides et infirmes ont reçu ou recevront bientôt une carte de demande d'admission. Ils n'ont qu'à la signer et la retourner pour recevoir gratuitement leur carte de membre officielle qui donne droit aux avantages, aux privilèges et aux bienfaits de l'Union.

Merci, monsieur le rédacteur, de votre toujours bienveillante hospitalité.

Sincèrement à vous,

Emmanuel Duguay,
Matane, P.Q.

Soirée académique à Ste-Anne

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC) Les étudiants de Troisième année en Agronomie et en Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière donnaient tout récemment une séance doublement intéressante: d'abord à titre académique, du fait que les étudiants ont fait une étude du Québec aux points de vue géologique, géographique, agricole et maritime; puis à titre artistique, par la constribution remarquable des artistes invités.

Cette soirée avait lieu en la salle des promotions de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et groupait les professeurs, les étudiants des Ecoles d'Agriculture et des Pêcheries, et un public nombreux de la paroisse. M. Alfred Plourde, député de Kamouraska au provincial, assistait aux premiers rangs.

Les artistes invités étaient: Mlle Evangeline Garant, pianiste de Québec, de l'Ecole de Musique de Laval; M. Jean-Louis Rousseau, violoniste, de Montmagny, étudiant à Québec et M. Victor Bouchard, N. P. accompagnateur, également de Québec. Mlle Garant remporta en 1944 le prix Arthur-Bernier, classe Lauréat; elle s'est vue couronnée de succès au Grand concours de l'Orchestre Symphonique de Québec et joua comme soliste avec cet orchestre. Elle est extrêmement bien douée, durant le concert, elle a prouvé qu'elle était en possesion d'un excellent métier, d'une belle culture musicale, d'une sensibilité discrète, bien mesurée, et quand même vibrante.

M. Jean-Louis Rousseau, violoniste, est en possession d'une technique plutôt avancée; il joue nettement, très juste. Il se sent à l'aise surtout dans les pièces exigeant de la bravoure, du brillant, dans certains classiques qu'il a bien travaillés, et où l'on voit qu'il a été bien guidé. L'accompagnateur, M. Victor Bouchard, possède des connaissances très étendues et ses moyens personnels d'éxécution le désignent à un très grand avenir musical, soit comme exécutant, soit comme compositeur.

A la partie académique, les étudiants ont présenté sous la direction de leur professeur, M. Auguste Mailloux, l'Esquisse géologique et géographique du Québec, avec M. l'abbé Rosaire Bélanger comme commentateur; MM. L. Dufour et R. Raymond; l'esquisse géographique du Lac St-Jean et de Baie St-Paul; MM. R. Couture et P. Simard et C. Simonneau: l'esquisse géographique de la Plaine du St-Laurent; MM. Gérard Roy, J.-M. Fortin: Les Appalaches: Cantons de l'Est et Témiscounta. Les étudiants en Pêcheries Jean Fréchet et J.-M. Bellemare complétèrent cette vue d'ensemble du Québec en faisant connaître à l'auditoire le fleuve St-Laurent. Ces travaux littéraires avaient pour propos de découvrir tous les phénomènes dont l'enchainement explique la physionomie actuelle de notre province. "O Canada" termina la soirée.

Feu M. Willie Héon

Shawinigan, 9. (DNC) Monsieur Willie Heon, époux de Angéline Gonneville, est décédé hier à l'âge de 56 ans et trois mois. Le défunt demeurait à 249, boulevard St-Maurice.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère, Mme Vve Paul Héon; ses filles, Mme Joachim Lampron, née Ghislaine, de Valleyfield; Mme Charles Lajoie, née Brigitte, de Shawinigan; son fils Roland, de Montréal; ses frères, Donat et Georges Héon, de Shawinigan; le R. F. Jude-Marie, né Camille, et le R. F. Cyrille, né Arthur des Frères du Sacré-Coeur, le premier de Dolbeau, et le second de Longueuil; ses soeurs, Mme Oscar Poirier, née Rose Héon, de Trois-Rivières, Mme Rosaire Lafrance, née Annette, de Shawinigan, et Mlle Germaine Héon, de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 11 mars, en l'église St-Bernard de Shawinigan.

Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

Grandes fêtes à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup (D.N.C.) — Des fêtes, tant paroissiales que familiales se dérouleront dans les trois paroisses de notre ville, au début de juin prochain. En effet, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec viendra en notre cité pour élever à la prêtrise trois fils de notre ville et un de la paroisse de Cacouna. La cérémonie d'ordination aura lieu le 4 juin, en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup.

Chacune des trois paroisses de notre ville fournira à l'Eglise, à cette occasion, un nouveau prêtre. Ce sont : M. Henri Boucher, fils de feu Napoléon Boucher et de Mme Boucher, de la paroisse St-Patrice ; M. Mathias Pelletier, fils de M. et Mme Jos.-P. Pelletier, de la paroisse St-François-Xavier et M. Gilles Bernier, fils de feu M. Charles Bernier et de Mme Bernier, de St-Ludger. M. Roger Chouinard qui sera ordonné le même jour est le fils de M. et Mme Paul Chouinard, de Cacouna.

Le lendemain, les nouveaux prêtres auront le bonheur de chanter leur première grand'messe, dans leur église paroissiale.

Ce sera la 4e cérémonie d'ordination en notre ville, la première ayant eu lieu en 1890, lors de l'ordination du R. Père F.-L. Poirier. En 1911, avait lieu en la même église, l'ordination de Mgr P.-E. Grandbois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec. En juillet 1928, M. l'abbé Fernand Viel, professeur au Collège Ste-Anne de la Pocatière, était aussi ordonné en l'église St-Patrice. La dernière ordination eut lieu en 1947, en l'église St-François-Xavier, alors que S. Exc. Mgr P. Desranleau, évêque de Sherbrooke, élevait à la prêtrise un fils de cette paroisse, M. l'abbé Florent Rhéaume, présentement vicaire dans le comté de Wolfe.

Les quatre futurs prêtres sont très bien connus dans notre ville car depuis plusieurs années, ils se dévouent durant les vacances à l'Oeuvre des Terrains de Jeux. Lors de l'organisation de l'O. T. J., ils agissaient comme moniteurs. Mgr Roy profitera aussi de son passage en notre cité pour conférer le sacrement de confirmation, à plusieurs enfants de nos paroisses. Il semble aussi assuré qu'on profitera de cette circonstance pour fêter les noces de diamant de M. l'abbé Philéas Roy, curé de St-Patrice pendant plus de 40 ans, et maintenant retiré à l'hôpital St-Joseph de notre ville, M. le curé Roy, frère de feu Mgr Paul-Eug. Roy, et de Mgr Camille Roy, fut ordonné prêtre en 1890 par le Cardinal Taschereau. La même année, il était nommé vicaire de la paroisse St-Patrice. Après quelques années d'absence, il y revenait comme curé pour exercer son ministère pendant 40 ans.

JOLY

Soirée

Une soirée de projections lumineuses portant sur la passion du Christ a été présentée ces jours derniers, en la salle paroissiale de Joly. Ce film a été vivement apprécié par le grand nombre de spectateurs qui ont assisté à cette intéressante soirée.

Funérailles de M. E. Cormier

St-Zacharie, Beauce, (DNC) Madame Edgar Cormier, née Sara Bisson, est décédée dernièrement à l'âge de 61 ans. Elle laisse, outre son époux, un fils Clermont; trois petites-filles, Evangeline, Clemence, Colette; sa belle-fille, Mme Clément Cormier; ses soeurs, Mme Alphonse Turgeon (Dolorès); Mme Veuve Alexandre Tardif (Marie-Louise), Montréal; la R. Sr Alexandre des SS. de Ste-Croix de Québec; Mme Thomas Gagné (Angéline); de Moffet, Témiscamingue; deux frères, MM. Henri Bisson, de Montréal; Emile Bisson, de Ste-Marie; ses beaux-frères, MM. Turgeon, Thomas Gagné, de Moffet; Jean Derapp, de Lewiston, Maine; ses belles-soeurs, Mmes Gabriel Lebel, Thomas Egin, de Waterville, Maine; Joseph Champagne, de St-Théophile; Mme Adolphe Laplerre, de la Côte-Nord; MM. Henri Bisson, de Montréal; Emile Bisson, de Ste-Marie.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'une foule de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Odina Poirier. Le service fut chanté par M. l'abbé P. Goulet, assisté de Mme Odina Poirier et de M. l'abbé Allen, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Arthur Champion.

Le cercueil était porté par MM. Johnny Lebel, Alfred Nadeau, Albert Lapel, Alfred Lebel, Joseph Turgeon, Alphonse Champion.

La quête fut faite par Mmes Alfred Nadeau et Alphonse Champion.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Edgard Cormier, son fils, Clément; sa belle-fille, M. Clément Cormier; ses frères, MM. Henri Bisson, de Montréal; Emile Bisson, de Ste-Marie; sa soeur, Mme Veuve Alexandre Tardif, de Montréal; sa belle-soeur, Mme Emile Bisson, de Ste-Marie, ainsi que plusieurs amis de la famille, MM. Alfred Nadeau, Arthur Champion, Paul Turgeon, Alfred Lebel, Maurice Breault, Patrick Chabot, etc. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Rapport fourni à Drummondville

Drummondville, (DNC) Les registres des services de police et d'incendie de Drummondville, tels que transmi par le chef Maurice Vincent, portent qu'au cours de février 1950, il y a eu dans notre cité: 24 arrestations à la suite desquelles 7 personnes furent condamnées à l'amende, quatre détenues par la police provinciale, sept conduites en prison et cinq condamnées aux frais; 25 cas de protection de nuit au poste de police; 33 accidents dont 19 entre automobiles, quatre entre camions et 10 entre autos et camions; une personne blessée dans un accident; trois plaintes concernant des vols, trois concernant des objets perdus et sept diverses plaintes; deux enfants perdus et retrouvés; une automobile volée et retrouvée.

Nos policiers ont de plus reçu des appels pour trouble à la paix dont cinq par des enfants, sept dans des restaurants, quatre dans des hôtels cinq dans des endroits publics et sept autres appels divers.

Les pompiers ont effectué 21 sorties pour: deux alertes générales 10 feux de cheminée, trois débuts d'incendie, quatre alertes de l'extérieur et deux feux de tuyaux.

JAMBES DOULOUREUSES

Ressentez-vous des douleurs lancinantes aux jambes? Avez-vous peine à les redresser? Des milliers de gens recommandent les T-R-C Templeton pour un soulagement rapide des douleurs cuisantes de la Sciatique. Vous aussi, pouvez obtenir du soulagement avec les T-R-C Templeton. 60c et $1.25, toutes pharmacies. T-81F

PRETS
$20 à $1500
Sur votre propre signature
NOUVEAU BUREAU de PRÊTS
37 de la COURONNE
TEL. 5-7144
GEORGES A. LECLERC
Gérant
· INDUSTRIAL LOAN ·
Finance Corp.
PERSONAL LOANS

POLLACK
BONBONS et FRIANDISES
Spéciaux de fin de semaine !

BEURRE D'ARACHIDES (PEANUT BUTTER) MARMELADES — Spécial la jarre .11
CONFITURES AUX FRAMBOISES, ANANAS, BLEUETS, PRUNES —

CREME AU CARAMEL
SIROP AU CHOCOLAT
GARNITURES A LA GUIMAUVE (MARSHMALLOW)
boites de 16 onces. SPECIAL .... .19

TIRE A LA MELASSE — lb ..... .19
"JELLEY BEANS" — lb ..... .25
ARACHIDES (PEANUTS) SALES — lb .29
CHOCOLAT A LA GELEE — lb ..... .39
BONBONS "BRIDGE" — lb ..... .55

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.
Rez-de-chaussée (blvd Charest)

POUR PÂQUES ET LE PRINTEMPS - CHEZ POLLACK

HAUTE QUALITÉ à BAS PRIX RAISONNABLES!

Ce qu'il y a de plus nouveau, pour vous, mesdames, pour la saison nouvelle. S'il vous est impossible de venir au magasin Pollack, écrivez vos commandes – elles seront expédiées port payé.



PAILLES NOUVELLES 1950 !

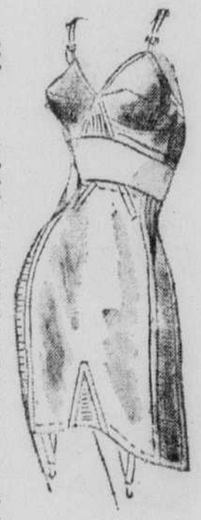
Modèles à l'allure jeune et charmante, canotiers, bérets, profils, bonnets, etc.

$5.95

Pailles, paillasson, fantaisie, galon, à garnitures de fleurs gaies, jolis rubans, fines voilettes. Teintes en vogue : tangerine, gris argent, huître, vert, rouge clair, bleu pâle, blanc, bleu, marine, noir, etc.

Troisième étage

LA SVELTESSE A VOTRE PORTEE pour la MODE 1950 !



Les modes nouvelles exigent un buste bien formée, une taille petite, élancée, des hanches arrondies et développées.

Consultez nos corsetières diplômées, au rayon des corsets. Non seulement vous aideront-elles de leurs conseils dans l'achat de vos vêtements de fondation, mais elles vous ajusteront afin de vous donner cette silhouette 1950 que toutes femmes désirent. Ce service est gratuit.

Corsets, corselettes, soutien-gorge, de marques ! GRENIER — NATURE'S RIVAL — LADY MAC — NU-BACK — ROSS, aussi les soutien-gorge GOTHIC, GRENIER, WONDER-BRA, ALURE, EXQUISITE et ROSS.

Troisième étage

Pas de commandes téléphoniques, s.v.p.

Altérations faites gratuitement



CHIC MANTEAUX ET COSTUMES

Les styles les plus nouveaux 1950, très belle qualité

Manteaux de fins lainages nouveaux, doublure de satin, tons de vert, rouge, gris, cacao, beige, aqua, marine, noir — tailles 12 à 44.

$25.

Troisième étage

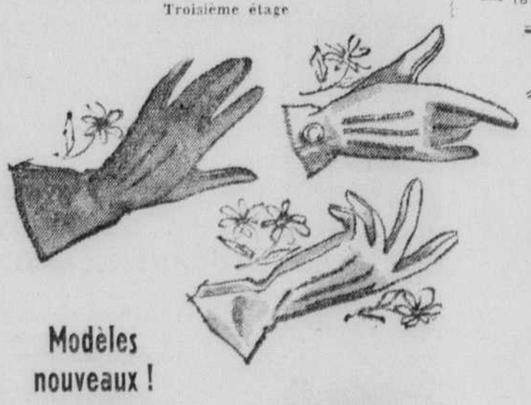
Costumes deux pièces, belle gabardine union ou fins tissus à petits carreaux — couleurs : rouge, vert, gris, tan, beige, bleu — tailles 12 à 20.

TOILETTES NOUVELLES 1950

Toutes les tailles: 11 à 19 — 12 à 20 — 38 à 52—16½ à 24½ $11.75

Viennent de nous arriver ! Tissus faille, crêpe uni, crêpe imprimé — modèles à manches courtes et trois-quarts. Teintes en vogue pour le printemps et l'été 1950 — vert, gris, rouge, royal, cacao, marine, noir

Troisième étage



Modèles nouveaux !

GANTS DE CHAMOISETTE

Pointures 6 à 7½

Toutes les plus nouvelles teintes pour le printemps et l'été, jolis modèles fantaisie — belle variété..... $2.00

Rez-de-chaussée



SACS À MAIN 1950

CUIR FIN — ANILINE — VEAU PLASTIQUE

Très bien équipés, modèles petits et grands, fantaisie et tailleur — noir, brun, tan, marine, vert, rouge, gris $4.95

Rez-de-chaussée

BAS NYLON NOUVEAUX

TALONS "FREMETTE"

(Subs) 8½ à 10½

Achetez en plusieurs paires à ce bas prix — couture foncée fantaisie aux talons, belle qualité, apparence nouvelle, teintes printanières $1.25

Rez-de-chaussée



SOULIERS PRINTANIERS

genre sandale, semelles plate-forme

Suède de veau, cuir de veau — talons hauts — teintes nouvelles: Kola-brun, gris, beige, bleu, noir — pointures 4 à 9 — largeurs AA à B $10.95

Rez-de-chaussée (blvd Charest)

95 ST-JOSEPH – MAURICE POLLACK LIMITÉE – 178 BLVD CHAREST

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le consul général de France et madame Marcel Duranthon sont de retour à Québec après un bref séjour à New-York.

L'honorable Hector Authier recevait lundi, au Mount Stephen Club, à Montréal, en l'honneur de M. et de madame J.-Ovide Bélair, de Saint-Georges de Beauce, de retour de la Floride.

RECEPTION

M. et madame Léo Giguere, de Sainte-Germaine, Dorchester, ont reçu mercredi, au Pavillon Mgr Vachon, en l'honneur de leur fils, Jacques, qui a obtenu son doctorat ès sciences avec grande distinction.

MARIAGE

Ces jours derniers, avait lieu en l'église St-Alphonse d'Youville, à Montréal, le mariage de mademoiselle Jeannine Ayotte, fille de M. et de madame Armand Ayotte, avec M. Rosaire Bélanger, fils de M. et de madame J.-B. Bélanger, de Noranda. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Lucien Gobeil, C.SS.R. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par M. Jacques Ayotte, cousin de la mariée, et mademoiselle Madeleine Ayotte, soeur de la mariée. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle "Royal Mount", de Ville Mont-Royal. Les mariés partirent ensuite pour un voyage de quelques mois dans le sud des Etats-Unis et au Mexique. A leur retour, M. et madame Bélanger habiteront à Noranda.

NAISSANCES

M. et madame Guy Vallée (Marcelle Pettigrew) annoncent la naissance de leur fils, Louis, né le 6 mars à l'hôpital du St-Sacrement.

M. et madame Augustin Dufresne, (Fernande Gaudreau) annoncent la naissance d'une fille, née le 24 février à l'hôpital de L'Enfant-Jésus, et baptisée le 6 mars par l'abbé Charles Létourneau, cousin, sous les prénoms de Marie, Thérèse. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Coquine Bouchard, amie de la famille.

(Suite à la page 8, 1ère col.)



Qu'une livre de thé par quinzaine suffit pour tous les repas d'une famille de cinq.

LE THÉ
Chaque Après-midi
Vous ranime

ST-ANSELME

Naissances

A M. et Mme Napoléon Audet, (Rose-Anna Boutin), un fils Joseph-Hubert-Yvon-Roger. Parrain, M. Philippe Auguste Audet; marraine, Aline Audet.

—A M. et Mme Adrien Moore (Gemma Frenette) une fille, Marie-Simone-France. Parrain, M. Joseph Moore; marraine, Simone Royer.

—A M. et Mme Evangeliste Bélanger, (Iréne Tanguay) deux filles jumelles. L'une fut baptisée sous les prénoms de Marie-Gisèle-Micheline-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Bélanger; l'autre sous les prénons de Marie-Marguerite-Michelle-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme J. Brendell.

—A M. et Mme Gérard Gosselin (Germaine Turmel) une fille baptisée sous les prénons de Marie-Suzanne-Rita. Parrain, M. Magella Gosselin; marraine, Réjeanne Gosselin.

—A M. et Mme Charlemagne Doyon (Marie-Cécile Lessard) une fille Marie-Reine-Diane. Parrain, M. Grégoire Doyon, marraine, Mme Grégoire Doyon, (Reine Bourque).

—A M. et Mme Georges Dutil, (Lucienne Lamontagne) un fils Joseph-Adélard-Reynald, né le 26 février. Parrain, M. Adélard Dutil, marraine, Josephine Audet.

Décès

Madame Philias Breton, (Alsine Dutil), est décédée récemment à l'âge de 73 ans.

—Mme Olivine Lamontagne veuve de M. Charles Laflamme, est décédée à l'âge de 74 ans.

—M. Alphonse Blouin, époux de feu Zélia Couture, est décédé à l'âge de 84 ans.

—Hubert-Yvon-Roger Audet, fils de M. et Mme Napoléon Audet, est décédé à l'âge de vingt-huit jours.

—Mme Délia Roy, Veuve de feu Louis Béland, est décédée à l'âge de 89 ans et dix mois.

—M. Octave Corriveau époux de Marie Gosselin, est décédé le 27 février 1950, à l'âge de 77 ans et quatre mois. L'inhumation eut lieu le 1er mars.

Les habitants de la Nouvelle-Zélande vivent les plus vieux du monde.



Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4990

Votre nouvelle toilette de Pâques, madame, c'est Anne Adams qui vous la suggère dans cette robe trois-pièces où la faille unie et le crêpe imprimé font un riant assemblage. Le boléra est une innovation de la mode printanière.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Grandeur 36 requiert 4 verges d'un matériel d'une largeur de 39 pouces, et 1 7-8 verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions serries avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

THETFORD-MINES

Retraites à St-Alphonse

Les retraites paroissiales sont prêchées cette année par les RR. Pères Anselme et Célestin, O.F.M., capucins de Montréal.

La première, pour les dames et jeunes filles, s'est terminée le 5 courant ; la seconde, pour les hommes et jeunes gens, se terminera le 12.

A l'occasion de cette retraite, les RR. Pères ont fait la visite canonique du Tiers-Ordre et dimanche après-midi, il y aura réception des tertiaires de St-François.

Une retraite pour la population de langue anglaise aura lieu au couvent St-Alphonse au cours de la semaine du 2 avril ; elle sera prêchée par le R. P. W. Enright, C.S.S.R., de London, Ontario.

Naissances à St-Alphonse

Ont été baptisés :

Joseph-René-Claude, fils de M. et Mme Gérard Beaudoin (Graziella Ferland). Parrain et marraine: M. et Mme Edwild Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph - Jocelyn - Gilles - Yves, fils de M. et Mme Lorenzo Paré (Simone Poudrier). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Fernand - Rénaud - Jean, fils de M. et Mme Léopold Dubois (Simonne Scallen). Parrain et marraine : M. et Mme Fernand Nolet, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Guy-Benoit, fils de M. et Mme René Grégoire (Germaine Gagné). Parrain et marraine: Fernand Grégoire et Jeanne Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Antonio-Roger, fils de M. et Mme Georges Côté (Catherine Cormier). Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Lucie - Hélène - Andrée, fille de M. et Mme Roméo Roussin (Monique Samson). Parrain et marraine: Jean-Marie Samson, oncle de l'enfant et Hélène Belleau.

—Joseph - Laurent - Paul - Jocelyn, fils de M. et Mme Gérard Vallières (Ariane Nadeau). Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Vallières, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Thérèse - Marcelle, fille de M. et Mme Raymond Turcotte (Monique Dubord). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Beaudoin.

— Marie - Monique - Patricia - Ginette, fille de M. et Mme Henri Lessard (Camille Roy). Parrain et marraine: Patrice Lessard et Monique Lessard, oncle et tante de l'enfant.

— Marie - Suzanne - Jeannine, fille de M. et Mme Emilien Rouleau (Amélia Taschereau), de St-Jean-de-Brebœuf. Parrain et marraine: Maurice Taschereau et Thérèse Normand, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Honoré - André - Max, fils de M. et Mme André Gagné (Cécile Landry). Parrain et marraine : M. et Mme Honoré Gagné, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Louis-Yves-Alain, fils de M. et Mme Girard Morisset (Irene Demers). Parrain et marraine: M. et Mme Rhéo Morisset, oncle et tante de l'enfant.

—François-Luc-Jean, fils de M. et Mme Maurice Beaudet (Malvina Blais). Parrain et marraine: M. et Mme W.-J. Blais, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Paul-Emile-Claude, fils de M. et Mme Emilien Grenier (Monique Paré). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Paquet, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Françoise - Agnès - Carole, fille de M. et Mme Benoit Bourgault (Thérèse Clavet). Parrain et marraine : M. et Mme Maurice Bourgault, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Andrée-Suzanne, fille de M. et Mme Roger Meilleur (Cécile Pelchat). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Meilleur, oncle et tante de l'enfant.

Décès

M. Philéas Gosselin, époux de feu Marie Labbé, est décédé à l'Hospice Ste-Croix, à l'âge de 89 ans. Il fut inhumé à St-Frédéric de Beauce.

—Odule Cyr, époux de feu Adélia Auclair, est décédé subitement, à l'âge de 67 ans 6 mois.

—Odilon Perron, de la paroisse Notre-Dame de la Présentation, époux de Jeanne Simard, est décédé à l'Hôpital St-Joseph à l'âge de 47 ans 10 mois.

—Dame Cyprien Tétrault, née Rose-Alma Lafrance, est décédée le 15, à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 41 ans et huit mois.

—M. Paul-Emile Rousseau, de la paroisse St-Maurice, époux de Jeannette Gagné, est décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 34 ans sept mois.

—Annette Lavoie, fille de feu Alfred Lavoie et de Joséphine Gagnon, est décédée à l'âge de 30 ans 10 mois.

—Omer Ouellet, de la paroisse St-Maurice, fils de feu Pierre Ouellet et de feu Philomène Paré, est décédé à l'âge de 56 ans 9 mois.

Enfants blessés

Ste-Louise, L'Islet, (DNC) — Guy Pelletier, enfant de M. et Mme Georges Pelletier, s'est fracturé la jambe droite en jouant sur la glace en avant de l'école qu'il fréquentait.

Claudette Pelletier, enfant de M. et Mme Wilfrid Pelletier, s'est blessée à un genou.

Commencement d'incendie

Drummondville, (DNC) Les pompiers de Drummondville se sont rendus, récemment, au théâtre Drummond et au magasin voisin, le Régent 5-10-15, dont les édifices sont respectivement propriété de MM. Adélard Birtz et Jos. Simard.

Au Régent surtout, de la fumée sortait des tiroirs et tablettes fixés au mur mitoyen. Après des recherches attentives et vaines, les pompiers, sous la direction du chef Maurice Vincent, ont découvert la cause de cette fumée. Dans le mur du théâtre Drummond, deux madriers surplombant un calorifère à vapeur étaient déjà à l'état de braise. De l'avis du chef Vincent, il s'agissait là d'un cas de combustion spontanée soit du bois lui-même, soit de quelque papier qu'on aurait jeté sur le calorifère.

On a dû percer le mur. La fumée et l'eau ont aussi causé des dommages.



le catsup Aylmer

... qui rend viandes et légumes si savoureux!

Les diététiciens déclarent qu'un catsup pur, comme le catsup Aylmer, est *un aliment sain* pour les enfants. Aylmer prépare son catsup comme celui qu'on fait à la maison, avec des tomates fraiches et mûres, les plus belles au Canada. Les enfants raffolent de son bon goût de vraie tomate, et ils ont besoin de vitamines C. 73f

VOTRE FAMILLE MÉRITE LA QUALITÉ AYLMER



Le fameux trio

TABU

Le parfum qui, discrètement, s'est infiltré partout à travers le globe ! ! ! qui vous pare complètement . . . irrésistiblement quand vous les utilisez tous les trois — le parfum, le cologne, le rouge à lèvre.

parfum TABU $3.00 à $35.00
drachme originale
format réticule — $3.00
cologne TABU $2.25 à $7.00
Rouge à lèvre TABU $1.75 à $2.75

Dana

85, Avenue Cartier TEL.: 2-1238

Château Frontenac TEL.: 5-6585

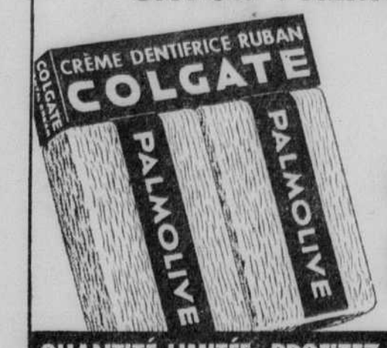
LES PHARMACIES Soucy

90, de la Couronne, TEL.: 5-8307

SNAP
Nettoie les mains — Vite!

SPÉCIAL
D'AUBAINE

UN TUBE MOYEN DE
CRÈME DENTIFRICE COLGATE
DEUX PAINS ORDINAIRES DE
SAVON PALMOLIVE



Le tout pour 25¢

QUANTITÉ LIMITÉE—PROFITEZ-EN AUJOURD'HUI

Valeur $1.25
POUR SEULEMENT 50¢

Cette superbe pelle à gâteau et à tarte en métal argenté

VOUS aurez du mal à croire que vous pouvez obtenir une si jolie pelle à gâteau et à tarte pour une somme si minime! Faite par un des orfèvres les plus connus au Canada, son manche en métal argenté est gravé d'un charmant motif 'Rose,' et sa lame qui coupe bien est en acier intachable luisant comme un miroir.

Voici comment vous obtenez votre pelle à gâteau. Envoyez simplement vos nom et adresse, 50c et 1 dessus de boite de Shortening Bijou —le shortening bien mélangé qui vous permet de faire de la pâtisserie tendre et feuilletée, et des gâteaux fins et légers. Ecrivez immédiatement. Vous en voudrez une pour vous-même—et d'autres pour cadeaux ou prix! Swift Canadian Co. Limited.

DÉCOUPEZ CE COUPON, ENVOYEZ-LE AUJOURD'HUI!

Swift Canadian Co. Limited,
Departement T, P.O. Box 194,
Toronto, Ontario.

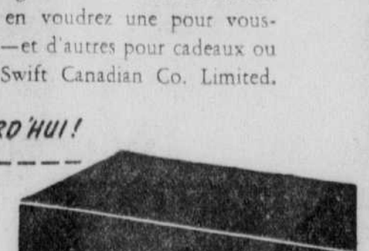
Veuillez m'envoyer, promptement, ma pelle à gâteau et à tarte en métal argenté. Ci-joint 50c en espèces et 1 dessus de boite de Shortening Bijou pour chaque pelle que je désire.

NOM .....

RUE .....

VILLE ..... PROV.....

Cette offre n'est valable que jusqu'au 30 Septembre 1950



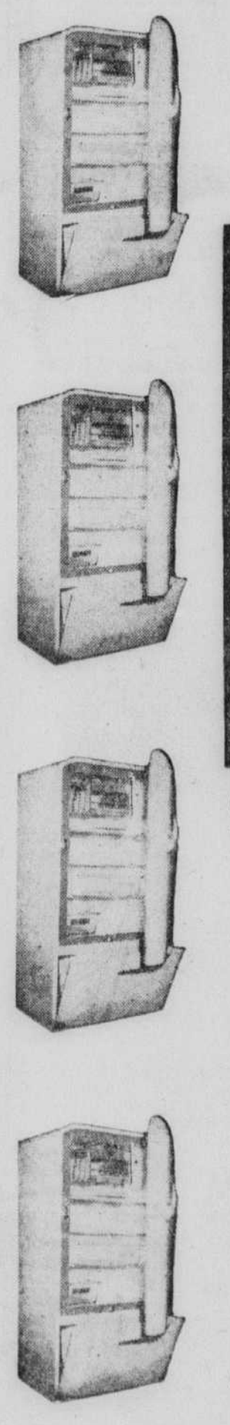
GRATIS!

Oui, Mesdames . . . avec chaque achat d'un de nos réfrigérateurs nous vous donnerons gratuitement

UN MAGNIFIQUE
SET DE VAISSELLE
DE 53 MORÇEAUX

D'une valeur réelle de $50.00





Caractéristiques du réfrigérateur :

1o Spacieux, capacité 8 pi cubes avec tous les perfectionnements
2o Intérieur PORCELAINE d'une seule pièce
3o Garantie de 5 ans par manufacturier
4o Entièrement automatique
5o Compartiment pour fruits et légumes
6o Mécanisme silencieux huilé pour la vie
7o Satisfaction ou argent remis
8o Aussi : 6—7—8—9—10 pieds cubes.

LIVRAISON IMMEDIATE
QUANTITE LIMITEE — 20 SEULEMENT

Nous sommes aussi vendeur autorisé de poêle électrique, laveuse, radio, machine à coudre, etc.

Les commandes postales sont remplies avec soin

UN LEGER DEPOT RESERVERA VOTRE REFRIGERATEUR JUSQU'A LA DATE DESIREE

GRATIS : SERVICE D'AUTOMOBILES — SIGNALEZ : 3-5250

Universal Household App. LTD.

SPECIALISTES EN EN REFRIGERATION DOMESTIQUE

7 rue de la Reine (2e étage)

RENOUVEAU PRINTANIER

Fourrures légères...

qui rehausseront l'apparence de votre costume –

Enrichissez votre vestiaire du printemps en y ajoutant de jolies fourrures —
Manteaux courts avec ceinture, jaquettes amples, boléros ou capes, qui se portent admirablement bien avec une robe ou un costume —
Choix varié de fourrures : vison, écureuil, broadtail, chevreau, taupe, seal, etc.—
Voyez notre collection . . . aujourd'hui !





Nouveau et pratique . . .

Ce paletot de printemps-

Messieurs, soyez sages ! . . . Un paletot avec doublure détachable est ce qu'il y a de plus pratique pour vous, parce qu'il peut servir de paletot demi-saison — Nos modèles sont à simple croisure, avec poches sur le biais — Très beau tissu "covert", ce qu'il y a de mieux — Tailles 34 à 42 .....

52.50





Chemise et cravate

sont à l'homme...

ce que les bijoux sont à la femme !

Surveillez votre mise, messieurs, portez une jolie chemise faite de broadcloth tissé avec rayures de couleurs — Vous avez le choix du col "fused" attaché ou de deux cols séparés — Pointures : 14 à 17. Valeurs de 7.50 à 10.00.... **6.50**

Complétez votre toilette avec une belle cravate en pure soie — Modèles unis ou de fantaisie pour appareiller votre chemise..... **2.00 et 2.50**

Un complément...

à votre toilette du printemps –

Chic soulier de style "pump" opéra, fait en suède de veau, de couleur noire, bleu marine ou cocoa — Talons hauts et bouts fermés — Largeurs : AA — A et B — Pointures : 4 à 9..... **10.95**





Vous paraîtrez à votre mieux, messieurs, dans

un chic complet

fait en gabardine tout laine, d'importation anglaise — Modèles à double croisure, un ou deux boutons — Toutes les nouvelles teintes : rouge vin, gris pâle, beige, vert et "teal blue" — Tailles 35 à 42 .....

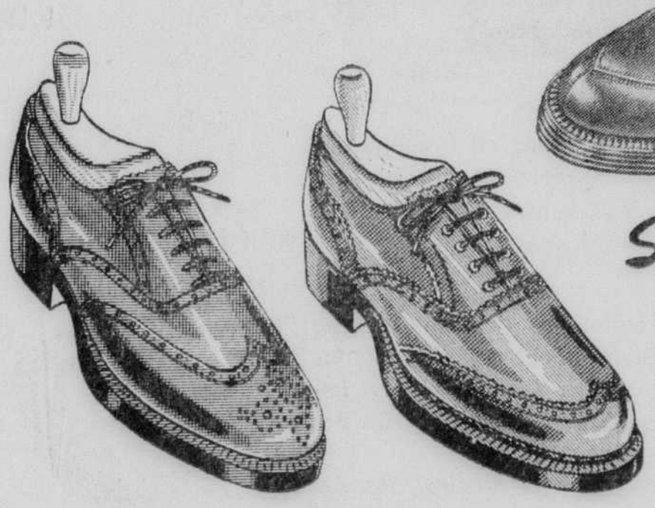
52.50

"Joy-Ped" de Duchaine...

c'est la marque préférée des hommes élégants –

Un soulier de belle apparence et de longue durée — Notre collection renferme plusieurs modèles: brogue à grain écossais, semi-brogue, brogue en veau avec "storm-welt", aussi genre uni — Toutes les pointures **12.95**





Souliers Royal Crown"

de MacFarlane

Souliers de forme très large, spécialement fabriqués pour les hommes ayant de la difficulté à se chausser — Style uni, de couleur brune ou noire — Largeur: EEE —

11.50





Soyez bien mises, Mesdames...

lorsque viendra le printemps –

Notre collection de manteaux de printemps est des plus complète — Styles les plus chic et les plus variés dans toutes les teintes, y compris le bleu marine et le noir — Tissus unis ou de fantaisie; confection de première classe — TAILLES : 11 à 17 — 12 à 20 — 38 à 44 — 16½ à 24½ .....

Prix à la portée de toutes les bourses.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE 100 ANS

Modèle illustré : ⟶

Style ajusté, garni de quatre poches piquées à la main — Deux plis plats ajoutent à l'ampleur de la jupe en avant — Taille: 10 ans —

59.50

FERMETURE CE SOIR à 9 h. 30

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le juge et madame Thomas Tremblay, ainsi que M. et madame O.-J. Désaulniers seront parmi les invités de l'extérieur au mariage Morand-Doucet qui sera célébré dans la métropole prochainement.

Le brigadier et madame T.-F. Flahiff sont retournés dans la métropole après un court séjour à Québec.

M. Jean-Jacques Saubry et madame Saubry (Monique Duranthon) sont actuellement les hôtes du consul général de France et de madame Marcel Duranthon.

Le docteur et madame Marcel Langlois, d'Ottawa, ont passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Simone Bousquet est de retour de New-York et de Montréal.

M. et madame Léon des Rivières font actuellement un séjour à New-York.

Madame Henri Clément passe quelques jours à Montréal.

M. et madame J.-W. Ouellet sont de retour à Québec après avoir passé huit jours à New-York.

M. Maurice Caron, de Montréal, qui a été à Québec l'invité de ses parents, M. et madame R. Caron, est parti pour Boston où il visitera son beau-frère et sa sœur, M. et madame Henry Tropey avant de repartir de New-York où il prendra l'avion pour l'Afrique française.

Mesdemoiselles Louise et Colette Morin sont retournées dans la métropole après avoir passé quelques jours au lac Beauport.

M. et madame Gérard Desmarais, de Richmond, sont partis pour un voyage de plusieurs semaines dans le sud des Etats-Unis.

M. et madame Gédéon Lemieux de St-David de Lévis, s'embarqueront le 14 mars prochain à St-Jean, N.-B., sur l'"Empress of France" pour un voyage en Europe au cours duquel ils visiteront l'Angleterre, la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie. Au cours de la Semaine Sainte, M. et madame Lemieux seront à Rome, et auront une audience avec Sa Sainteté le Pape. Ils seront de retour au pays au début de mai.

Madame A.-J. Brown et madame Napier-Smith, de Montréal, de passage à Québec sont descendues au Château Frontenac.

M. Marc-André Fortin, de la Marine Royale canadienne, de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Amérique du Sud, passe une quinzaine de jours dans sa famille à Lambton.

M. et madame Pierre Lemoyne passent quelque temps à New-York.

L'honorable et madame Raoul-O. Grothé ainsi que M. et madame Armand Grothé, de Montréal, sont revenus d'un voyage d'un mois à Miami Beach, Floride.

Le maréchal de l'air et madame W.-A. Bishop, de la métropole, font actuellement un séjour à Nassau.

Le docteur et madame Roger Lemieux, de Montréal, accompagnés de leurs fils, Pierre et Robert, actuellement à Ottawa, les invités de M. et de madame Edmond Lemieux, s'embarqueront incessamment pour un séjour de trois années à Paris.

Deux jeunes artistes québecois à l'honneur

Deux jeunes artistes québecois ont eu l'honneur d'être élus pour une première démonstration de la télévision dans la Ville-Reine samedi dernier. Il s'agit de M. Pierre Boutet, ténor, de St-Fidèle de Québec, et de M. Gilles Lamontagne, baryton, de la paroisse St-Charles de Limoilou. Ces brillants artistes québecois sont tous deux étudiants au Conservatoire de Toronto. Ils ont interprété des extraits d'opéras. Le témoignage dont ces deux jeunes Québecois viennent d'être l'objet à Toronto honore aussi leurs concitoyens.



LA CALVITIE, MONSIEUR...: Deux perruquiers de Québec ont bien voulu rappeler au reporter du "Soleil" que la calvitie avait existé de temps immémorial, et que de même les perruques étaient connues et portées avant que l'on écrive l'histoire de l'humanité. On reconnaîtra ci-dessus M. J.-M. PAPILLON, le seul barbier-perruquier de Québec. Perruquier depuis 55 ans, il est âgé de 71 ans. Après avoir fait son apprentissage comme tel, il a fait celui de barbier. Il y a plus de 30 ans qu'il pratique son double métier rue Ste-Claire. Il avait été élevé dans le quartier St-Jean-Baptiste. Alerte autant que s'il avait beaucoup moins que son âge, M. Papillon est à peine grisonnant et n'a pas encore besoin de verres pour effectuer le travail délicat qu'est le sien. (Photo du "Soleil")

Un métier qui s'en va

Les chauves se résignent à leur sort et la jeunesse dédaigne le difficile métier de perruquier

Par Gérard Morin

Il n'y a pas cinquante ans, les gens s'excusaient de devoir porter des verres pour lire leur journal et leur livre de prières; aujourd'hui, des gens qui n'en ont pas besoin s'en font prescrire, parce que, pensent-ils, cela donne un air . . .

Il n'y a pas vingt-cinq ans, des gens étaient fort mal à l'aise d'avoir dû, chez le dentiste, se faire ajuster des "ponts".

Et dans vingt ans, semble-t-il, les chauves iront chez le perruquier comme on rend visite à l'optométriste ou au chirurgien-dentiste, sans arrière-pensée, et sans s'inquiéter de ce que le voisin d'à-côté ou d'en-haut pourrait bien en penser. L'avenir pourrait bien être à la perruque de nylon.

Voilà du moins ce que l'on est porté à croire dans les milieux québecois où l'on a traiter avec la classe, de moins en moins exclusive, de ceux qui sont frappés de calvitie, sans en souffrir toutefois.

METIER QUI PERICLITE

Suivant les deux experts québécois, Mme Gertrude Pembroke et M. J.-M. Papillon, que "Le Soleil" a interrogés ces jours derniers, sur la petite industrie de la fabrication et le traitement de la perruque, le métier ne semble pas le moins du monde intéresser la jeunesse à Québec. Lorsque ces deux spécialistes prendront leur retraite, il semble que personne en notre ville ne sera préparé à les remplacer. Et les chauves de demain qui tiendront à protéger leur nudité des regards indiscrets devront chercher ailleurs leur protection.

Quoi qu'il en soit, dans le moment, comme depuis nombre d'années, le seul art du perruquier ne suffit pas à faire vivre son homme. Soit que les chauves, de plus en plus nombreux en notre siècle, s'accommodent aisément de leur sort, ou que le prix de la perruque, ou du simple toupet, ne soit pas à la portée de tous ceux qui seraient justifiés d'en porter, cet art péricilte sur le continent nord-américain. L'avenir dira s'il est appelé à une renaissance ou s'il passera au domaine des choses de l'histoire.

LES BONNES RAISONS

Sans que personne ne le leur demande, des gens qui portent des perruques diront, avec raison sans aucun doute, que c'est une mesure de prudence, pour les empêcher de prendre des sinusites ou de vulgaires rhumes de cerveau. D'autres avoueront qu'ils ont l'air tellement plus jeunes, la boîte crânienne bien garnie.

De fait, les autorités médicales que "Le Soleil" a consultées affirment que "la calvitie peut entraîner des rhumes de cerveau, des maux de tête violents et même de la surdité", sans mentionner l'insolation, chez ceux qui, imprudemment, vont s'exposer non couverts, aux rayons ardents du soleil de juillet.

Par ailleurs, on comprendra le plus facilement du monde qu'une dame dont la plus belle parure a disparu, par suite d'un accident comme la typhoïde, voudra, au plus tôt possible, voir à sauver les apparences malheureuses.

L'IRREPARABLE

Au témoignage des barbiers, une foule de jeunes gens de moins de trente ans sont pris d'une sorte de panique anxieuse devant ce qu'ils redoutent être le "spectre" menaçant de la calvitie prochaine.

C'est presque suppliants qu'ils demandent aux coiffeurs ou aux pharmaciens de leur trouver rapidement le tonique qui pourra enrayer le péril. Massages, pommades, toniques de toutes les formules, graisse d'ours, huiles d'olive et de coco, mélanges quasi alchimiques où l'alcool voisine avec le camphre, et le reste, tout y passe, sans compter les consultations.

Le "New York Times" rapportait, le 12 février dernier, que 200 autorités scientifiques du pays venaient de tenir une conférence de deux jours sur la croissance, la perte et le remplacement des cheveux, sous les auspices de l'Académie des Sciences de New-York, au Musée américain de l'Histoire naturelle.

Après que 36 travaux eurent été présentés sur le sujet et discutés à fond par les spécialistes, la question principale a été posée par le président de la séance, le Dr Marion Sulzberger: "Est-ce que des agents chimiques ou physiques peuvent avoir quelque effet que ce soit pour stimuler la croissance de la chevelure sur la tête d'un homme qui devient chauve suivant le processus bien familier de la calvitie ?"

La réponse a été catégoriquement "non". Il n'y a, ont conclu les savants, absolument rien qui puisse être fait pour protéger un homme de la calvitie reconnue, qui débute aux tempes et au sommet de la tête, et qui est caractéristique des hommes au-dessus de 30 ans. Le président de la conférence, le Dr J.-B. Hamilton, a résumé la discussion en disant que "chez le mâle, la calvitie semble naître de trois facteurs, l'hérédité, l'âge, et la présence d'une surabondance d'hormones mâles."

"La médecine, dit le Dr Sulzberger, ne peut rien faire contre les deux premiers cas et il n'est pas désirable qu'elle intervienne dans le troisième cas."

DES L'ANTIQUITE

L'usage des faux cheveux, suivant Larousse, est extrêmement ancien. Les Egyptiens avaient la tête rasée,

(Suite à la page 12, 6e col.)

Stopette
Vapo-désodorisateur



Vous n'avez jamais employé de désodorisant à la fois si doux et si efficace. Stopette ne paraît pas et sèche dès que vous l'appliquez. Idéale et pour les femmes et pour les hommes. La bouteille "vaporisateur" est incassable et très économique.

DEUX FORMATS

Format 2¼ onces dure un an..... 1.25
Format 1 once dure six mois..... .75



"MON TRAVAIL EST DUR, *mais je tiens*" 20



La vie actuelle oblige bien des hommes et des femmes à travailler péniblement, souvent sans repos.

GLOBÉOL apporte à l'organisme une vigueur et une force nouvelles.

Le GLOBÉOL, facile à prendre, soit à la maison ou à l'ouvrage, est le tonique idéal.

GLOBÉOL

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 120 pilules

CHATELAIN — C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

TOUTE LA FAMILLE vote pour

Chipman Knit

HOSIERY

IF-504

VERS QUELS ENNUIS LES 30,000 PAS DE VOTRE ENFANT LE MENENT-ILS?

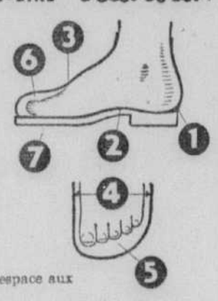


Les enfants font en moyenne quelque 30,000 pas par jour. Si ces pas se font dans des souliers mal ajustés ou mal faits, chacun conduit vers des maux de pieds. Mais si votre enfant porte des souliers bien faits et bien ajustés, ces mêmes pas ne feront qu'améliorer la force de son pas. Les souliers Delli Colli sont incomparables pour l'ajustement, la durabilité, l'apparence et l'économie.

DC-250F(S)

LES SOULIERS DE VOTRE ENFANT POSSEDENT-ILS TOUTES LES CARACTERISTIQUES DE "BIEN-ETRE" Delli Colli?

1. Talons bien ajustés pour soutenir et tenir droites les chevilles.
2. Ajustement précis de l'arche d'après un modèle Delli Colli exclusif.
3. Ampleur du cou-de-pied pour accorder une libre circulation au sang.
4. Empeigne un peu plus large pour permettre aux orteils de croître naturellement. (Les souliers d'enfants doivent être ¼" plus larges que le pied.)
5. Plus de longueur pour les orteils, tout en gardent un ajustement parfait au talon et à l'arche. (Les souliers d'enfants doivent être 1" plus longs que le pied.)
6. L'avant plus élevé pour donner plus d'espace aux orteils.
7. Confort parfait, car les semelles des souliers Delli Colli n'ont *pas de clous.*
8. Cuir et fournitures de qualité assurent la souplesse, une meilleure apparence et un plus beau fini.



Les véritables souliers d'enfants Delli Colli se vendent aussi bon marché que les souliers ordinaires. Demandez-les par leurs noms:

MERRY-GO-ROUND • BOLO • CHIROPEDIC • DELICO

Delli Colli SOULIERS D'ENFANTS

The Delli Colli Shoe Mfg. Co. Ltd., 4760, rue Hochelaga, Montréal

Le Syndicat de Québec Ltée

En vente à notre salon de chaussures au 4ième étage

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $2.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

AVERTISSEMENT AU PUBLIC

DES vendeurs peu scrupuleux tentent de prouver, au moyen de soi-disant "épreuves", que "les ustensiles de cuisine en aluminium sont nuisibles à la santé".

Ils utilisent du bicarbonate de soude, de la laine d'acier, de l'eau bouillante ainsi que d'autres substances, pour induire la clientèle en erreur et prouver leurs fausses et malicieuses déclarations. NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER PAR CES "ÉPREUVES". ELLES NE PROUVENT ABSOLUMENT RIEN.

Des Faits Concernant l'Aluminium

"On a prouvé maintes et maintes fois que l'aluminium n'est pas dangereux et qu'on peut employer sans aucun risque les ustensiles de cuisine en aluminium."

—Clinique Mayo

"L'aluminium, après l'or et le platine, est le métal qui convient le mieux à la fabrication des récipients destinés aux aliments—il est même supérieur à l'argent."

—British Medical Journal

"Selon nous, les aliments cuits dans des ustensiles de cuisine en aluminium ne présentent aucun danger, et nous croyons que la propagande faite contre l'aluminium est imputable à des fourbes, des imposteurs, des toqués ou des vendeurs improbes".

—The American Medical Journal

Si quelque vendeur avance des déclarations nuisibles à l'aluminium, demandez-lui de les faire par écrit. Obtenez son nom et celui de la compagnie qu'il représente, et rapportez-le au

BETTER BUSINESS BUREAU DE QUEBEC INC.

71, rue St-Pierre, Québec — Téléphone: 3-2555

Montréal: 220 Edifice University Tower — **Ottawa:** 100 rue Bank

—Autre sensation

(Suite de la page 3)

fleuriste, a rapporté que Guay achetait souvent des fleurs "à Mme Guay". Il en livra deux fois à Marie-Ange Robitaille.

M. François Pouliot, gérant chez Sylvio Marceau, entrepreneur de pompes funèbres, a témoigné sur l'attitude de Guay à la morgue alors que le corps de sa femme venait d'y être transporté.

Mme Lucien Marion dit que de temps en temps elle allait faire le ménage chez Guay, du temps qu'il habitait rue St-Sauveur.

M. d'Arcy Carthy, commis de banque, a produit un billet de $500 endossé par Mme Pitre à l'ordre de J.-A. Guay.

Le chauffeur de taxi Hilaire Lavoie a enfin déclaré ce que nous avons rapporté plus haut.

Voici un resume substantiel de tous ces témoignages :

M. L'ABBE DOUCET

M. l'abbé Doucet, curé de Sept-Iles, a raconté qu'il a eu la visite de l'accusé, Guay, au mois de juillet dernier, vers la fin du mois. A sa demande, dit-il, j'ai téléphoné à M. Robitaille, à Québec, pour lui demander de faire revenir sa fille.

Par la défense :

—Avez-vous revu Guay après ?

—Oui, quelques jours après, il m'a demandé de téléphoner à M. Robitaille pour lui dire d'aller rencontrer sa fille au bateau.

Par la Couronne :

—C'était un paroissien que vous connaissiez bien, M. Guay ?

—Pas bien, mais je savais qu'il était dans la paroisse.

—Saviez-vous que Mlle Robitaille avait déjà téléphoné à son père ?

—Non.

—Pouvez-vous préciser les dates ?

—Non.

—Mlle Robitaille est partie un dimanche ?

—Oui.

—Et c'est le dimanche que vous avez téléphoné ?

—Oui.

—M. Robitaille ne vous a-t-il répondu qu'il avait déjà reçu un téléphone de sa fille ?

—Oui.

—Vous a-t-il dit qu'elle lui avait demandé de l'argent ?

—Oui.

Par la défense :

—Ça, c'était le premier téléphone?

—Oui . . .

—Ne vous a-t-il pas parlé que Mlle Robitaille voulait revenir ?

—Il disait qu'elle voulait revenir. Elle avait téléphoné pour son linge.

—Il vous a dit ça au premier téléphone ?

—Non, ça c'était au troisième téléphone.

Par la Couronne :

Guay présumait que Mlle Robitaille voulait revenir parce qu'elle voulait avoir son linge ?

—Je pense que oui.

—Vous n'avez pas trouvé ça drôle qu'une jeune fille qui était partie quelques jours plus tôt voulait revenir aussi vite ?

—Je ne sais pas.

M. FERNAND MICHAUD

M. Michaud est restaurateur, à Sept-Iles.

Par la défense :

—Avez-vous rencontré l'accusé en juillet ou en août ?

—Oui, chez nous. Il m'a parlé de louer le haut, chez nous, pour lui et sa dame. C'était pas fini. Il y a été question qu'il le ferait finir et que ça serait déduit de son loyer.

Par la Couronne :

—Quand vous parlez de la dame de Guay, voulez-vous préciser de laquelle il s'agit ?

Sur les photos que lui présente le procureur de la Couronne, M. Michaud reconnait "la première" et ajoute: "J'ai vu celle-là aussi".

—C'est la plus jeune que vous avez vue en dernier ?

—Oui.

—Quel petit nom lui donnait-il ?

—Nicole.

—Saviez-vous si c'était sa femme ?

—Bien, j'avais des doutes.

Par le juge :

—Vous a-t-il dit qu'il louerait le logement ?

—Oui.

—Il vous aurait dit ça au mois de juillet.

—Etait-il entendu qu'il le louerait?

—Ce n'était pas définitif.

—Est-il à votre connaissance que Guay voulait se construire à Sept Iles ?

—Je n'en ai pas entendu parler.

—Les travaux qui devaient être faits dans ce logement, est-ce que ça nécessitait des explosifs de la dynamite ?

—Non.

M. HERVE CYR

M. Hervé Cyr, voyageur de commerce, de Montréal, a rencontré Guay au Château Frontenac le matin du 9 septembre. "Il était avec sa femme, dans le lobby".

Après que Guay eut conduit sa femme au taxi en partance pour l'aéroport, M. Cyr dit qu'il l'a conduit dans le bas de la ville dans son auto. Guay lui a raconté que ça allait bien et qu'il s'attendait d'avoir un logement à Sept-Iles pour y habiter avec sa femme.

—Est-ce que Guay vous a dit : j'ai une dame Pitre à rencontrer au Château Frontenac ce matin ?

—Non.

Par la Couronne :

—Est-ce que vous considérez Guay comme votre ami ?

—Oui, c'est un de mes amis.

M. L'ABBE RICHARD COUTURE

Le témoin est l'administrateur de la paroisse Notre-Dame. Il identifie l'accusé dans la boite des prisonniers.

Dans l'après-midi du 9, il a rencontré l'accusé au Château. C'était après l'accident.

—Dans quel état était-il ?

—Il pleurait. Il était nerveux. Il avait l'air bien découragé.

Par la Couronne :

—Savez-vous à quelle heure vous avez vu Guay ?

—Je ne puis préciser.

M. PAUL-ARMAND CASTONGUAY

M. Castonguay, fleuriste, dit que Guay achetait des fleurs pour sa femme en différentes occasions.

—Régulièrement ?

—De temps en temps.

—Lors de l'accident survenu à son épouse, en particulier ?

—Il a acheté un coeur en roses blanches.

Par la Couronne :

—Ces fleurs, à quelle adresse les envoyez-vous ?

—221 St-Sauveur.

—Toujours ?

—Oui. J'en ai livré à sa femme et j'en ai livré à sa mère.

—En 1949, en avez-vous livré à son épouse ?

—La dernière livraison, c'est en avril.

—Seriez-vous étonné de savoir qu'à ce moment-là, Guay n'était pas avec son épouse ?

—Je ne le sais pas.

—En avez-vous livré ailleurs, à la demande de Guay ?

—Ça se peut.

En avez-vous livré à d'autres personnes ?

—A sa mère.

—Et à qui ?

—A Marie-Ange Robitaille, deux fois.

—En quelles occasions ?

—Je ne sais pas, mais il me demandait de signer "Albert".

—A quelle adresse ?

—Rue du Roi.

—Il ne vous a pas demandé de signer un autre nom qu'Albert ?

—Non.

—Il ne vous a pas dit de signer le nom de Roger ?

—Non.

—Vous vous rappelez qu'il vous a demandé deux fois de livrer des fleurs à Marie-Ange Robitaille ?

—Oui.

—Ce n'était pas pour une morte ?

—Non.

Par le juge :

—Pouvez-vous jurer avoir livré des fleurs à la femme de Guay en 1949, à part le 16 avril ?

—Non. Je ne peux pas jurer.

M. FRANÇOIS POULIOT

M. François Pouliot, gérant chez Sylvio Marceau, a rencontré Guay à son bureau le dimanche matin. Il était seul. Avec lui, il a fait les arrangements nécessaires en rapport avec l'inhumation de sa femme.

Au téléphone, le matin, M. Pouliot avait appelé Guay pour l'avertir que la dépouille de sa femme était arrivée. Guay avait demandé comment était le corps, et M. Pouliot avait répondu qu'elle était "pas mal maganée".

Dans l'avant-midi, Guay a demandé à M. Pouliot si, étant donné qu'il s'agissait d'un accident, il serait bon qu'il soit représenté par un avocat.

Quant aux frais funéraires, ils se sont chiffrés à $818.

Par la Couronne :

—Je comprends que le dimanche matin, il vous a demandé d'aller voir vous-même si sa femme était bien défigurée ?

—Oui.

—Qu'est-ce que vous lui avez dit ?

—Je lui ai dit qu'elle n'était pas belle à voir. Il m'a dit qu'il aimait mieux ne pas aller la voir.

—A-t-il été question d'assurances?

—Il m'a dit qu'il avait pris une assurance de $10,000.

—A-t-il parlé de responsabilité civile de la part du C.P.R. ?

—Il en a été question entre nous, mais je ne me rappelle pas si c'est lui qu'en a parlé en premier.

Mme LUCIEN MARION

Mme Marion a travaillé chez Guay du temps qu'il habitait avec sa femme, rue St-Sauveur. Par intervales, elle allait faire le ménage.

M. D'ARCY HARTLEY

M. Hartley, commis de la Banque Canadienne de Commerce, a produit un billet de $500 endossé par Mme Pitre à l'ordre de J.-A. Guay.

Me Noël Dorion fait dire au témoin qu'il n'a pas vu la personne qui a signé le billet. Le billet est signé "Mrs".

M. Hartley ne peut reconnaitre certaines indications que porte le billet.

—Guay avait-il un compte chez vous ?

—Non. Il nous a simplement laissé ça en collection.

M. HILAIRE LAVOIE

Le témoin est un chauffeur de taxi

Par la défense :

—Le 9 septembre, avez-vous fait un voyage avec M. Généreux Ruest?

Me Noël Dorion, c.r., procureur de la Couronne, fait objection à la question parce que, dit-il, on ne peut mettre en doute la crédibilité d'un témoin, par un autre témoin, si les formalités prévues par la loi n'ont pas été remplies; à savoir de prouver auparavant le "subject matter".

Le juge :

Lors du contre-interrogatoire de Généreux Ruest, la défense a demandé au témoin si, le matin du 9, il avait été porter un paquet à Mme Pitre. Il a répondu non.

Je permets la question.

—Avez-vous fait un voyage, où vous avez conduit M. Généreux Ruest ?

—Oui.

Le témoin reconnait M. Ruest, que l'on fait entrer en Cour.

—A quelle heure ?

—Si je ne fais pas erreur, il était 9 h. 10. D'abord j'ai reçu un appel rue St-François. . Il était avec une vieille dame sur le bord du trottoir. J'ai ouvert la porte en avant. La dame avait un paquet; elle l'a mis en arrière avec une paire de béquilles.

Il m'a donné l'adresse: 49 Mgr Gauvreau. Là, il m'a demandé de sonner à l'appartement 2. Mme Pitre est descendue, a fait le tour du char, a pris le paquet, en avant, et a monté le paquet.

—Etes-vous bien sûr que c'est le 9?

—Oui.

Par la Couronne:

—Il y a un autre chauffeur qui est venu nous dire qu'à 9 h. 10, il a vu Mme Pitre. Etes-vous sûr que c'est Mme Pitre que vous avez vue ?

—Oui.

L'avez-vous vue ?

—J'ai demandé Mme Pitre. Elle m'a répondu : Je descends.

—Et vous persistez à jurer que c'est bien Mme Pitre qui était là ce matin-là, à 49 rue Mgr Gauvreau, à 9 h. 10 ?

—D'après ce qui m'a été répondu.

—C'est vous qui avez transporté Guay dans la journée du 9 ?

—Oui, dans l'après-midi.

—Vous étiez son chauffeur régulier ?

—Non.

—Le 9, c'est vous qui l'avez transporté ?

—Oui.

—Où ?

—A 90 du Roi.

—Quelle sorte de paquet c'était ?

—Un paquet assez gros; il n'a pas été mis en avant; il a été mis en arrière.

—N'avez-vous pas déjà déclaré que ça paraissait être un 40 onces ?

—Quant au paquet, je ne suis pas capable de le définir exactement.

—N'avez-vous pas déclaré à la police, que le paquet en question, ça vous a paru un "40 onces" ? Oui ou non ?

—J'ai dit que le paquet, je ne pouvais pas le définir.

—Regardez le détective Guillemette et le détective Pettigrew, ne leur avez-vous pas déclaré le 30 septembre, que c'était comme un "40 onces"?

—C'est possible. D'après ce que je me rappelais . . . Je ne suis pas sûr de la date. Avec les questions qu'ils m'ont posées, j'ai pu dire ça.

—Vous venez de dire que ça vous a paru un gros paquet, et vous aviez dit à la police que ça vous avait paru être un 40 onces ?, pourquoi ?

—Je peux pas le définir exactement.

—Est-ce la police que vous voulez tromper ou MM. les jurés ?

—J'ai voulu tromper personne.

—Vous allez nous dire pourquoi, aujourd'hui, alors que vous venez comme témoin de J.-Albert Guay, vous dites que c'est un gros paquet.

—Pour la bonne raison que, si ça avait été un petit paquet, j'ai pensé que M. Ruest aurait pas eu besoin de me faire sonner au 2e étage.

—Alors vous vous appuyez non pas sur le paquet que vous avez vu, mais sur les agissements de Ruest ?

—Je parle d'après ce que je peux me rappeler.

—Pourquoi avoir menti à la police si ce n'était pas vrai ?

—Quand ils m'ont appelé, j'étais sur mon ouvrage. Ils m'ont posé toutes sortes de questions.

—N'est-il pas vrai que vous avez dit aux détectives Guillemette et Pettigrew que c'était un "40 onces"?

—J'ai pu leur dire ça.

—Vous leur avez dit ça que c'était un "40 onces" ?

—Oui.

—Alors c'était vrai ?

—Oui.

—Maintenant, n'avez-vous pas dit qu'il y avait eu deux voyages, l'un le 9 et l'autre le 19 septembre ?

—Ils sont arrivés avec des papiers me montrant le 9 septembre et le 19 septembre.

—N'avez-vous pas dit aux détectives que vous n'étiez pas certain si c'était le 9 ou le 19, le paquet ?

—Je peux avoir dit ça.

Par le juge :

—Alors pourquoi avez-vous dit tout à l'heure que c'était le 9?

—Pour la bonne raison que mon chauffeur s'est marié le 10. Je me souviens d'avoir fait deux voyages, l'un quand il faisait beau ; l'autre il faisait mauvais.

—Maintenant vous vous souvenez que vous avez fait deux voyages ? Tantôt vous ne parliez que d'un ? Pourquoi cette variante ?

—Je veux dire la vérité.

—Comment se fait-il que vous sachiez aujourd'hui que c'est le 9, et qu'alors, lorsque les détectives vous ont interrogé, vous ne le saviez pas?

—Je me suis informé au sujet de la température. Je me rappelais que lors du voyage de Généreux Ruest, il faisait beau. Il y en a qui m'ont dit que le 9, il faisait beau, et que le 19 il pleuvait.

—Qu'est-ce qui vous a dit ça ?

—Des chauffeurs de taxi au "stand".

—Et si la police vous a interrogé le 30 septembre, ça voudrait dire que vous avez pris vos informations à la fin de septembre ou au mois d'octobre ?

—Oui.

—Vous avez trouvé des hommes qui pouvaient vous dire qu'il faisait beau le 9 ?

—Oui, il y a des chauffeurs qui m'ont dit ça.

—Pouvez-vous me dire quelle température il faisait le 28 février, le 1er mars ?

—Non monsieur. Il y avait plusieurs chauffeurs . . .

—Savaient-ils quelle température il faisait le 10 ?

—Il y avait plusieurs chauffeurs...

—Supposons que ce monsieur-là s'est trompé, ça changerait votre témoignage ?

—Ça changerait mon témoignage.

—Vous vous basez sur la mémoire de ce monsieur-là ?

—D'après moi, il faisait beau le 9 septembre et il pleuvait le 19.

—Vous rappelez-vous quelle température, il faisait le 18 septembre ?

—Non.

—Le 17 ?

—Non.

—Le 8?

—Non.

—Le 10 ?

—Non.

—Le 9 ?

—Oui.

—Et pour le 19, vous vous rappelez aussi?

—Oui.

—Quelles sont les heures de ces voyages ?

—Le 9, c'était à 9 h. 10. L'autre, à 3 heures et quelque chose.

—Soyez donc aussi précis pour le 19 que pour le 9.

—3 h. 18.

—C'était le voyage de Guay ça?

—L'autre a été fait vers les 10 heures.

—10 h. 15 peut-être ?

—Vers dix heures.

—N'est-il pas exact que vous avez dit aux détectives que vous ne saviez pas à quelle date vous aviez transporté le paquet ?

—J'ai dit que je pensais que c'était le 9.

—Combien avez-vous reçu le 9?

—$0.60.

—Pour le 19 ? — Je ne m'en souviens pas du tout.

—Comment se fait-il que vous vous souveniez toujours pour le 9 et que vous ne vous souveniez pas pour les autres dates ?

—J'ai toujours été interrogé pour le 9.

—Lors du 2e voyage, avez-vous transporté Ruest seul ou avec une autre personne ?

—Oui.

—Vous ne savez pas son nom ?

—Non.

—Avez-vous vu J.-Albert Guay après le 9 septembre ?

—Non.

—Vous êtes sûr ?

—Oui.



LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE PAQUES : Les Rotariens de Québec se rendaient nombreux, hier soir, accompagnés de leurs épouses et amis, pour prêter main-forte au comité du Timbre de Pâques du club, qui lance pour la première fois à Québec cette initiative destinée à venir en aide aux infirmes nécessiteux, par l'achat d'appareils orthopédiques et l'éducation des handicapés, afin de leur permettre de gagner leur vie malgré leur infirmité. Parmi les travailleurs qui s'étaient rendus au magasin Woolworth, boulevard Charest, pour prêter leur concours, on remarquait le président du club, M. GEORGES PAQUET, ainsi que les membres du comité du Timbre de Pâques : MM. BENOIT ROBILLARD, PAUL ROCHON, PETER DE WAELE, VICTOR DE WAELE, L.-P. POIRIER et NIL MARCOUX. Ce mouvement lancé aux Etats-Unis il y a 15 ans, a débuté au Canada il y a quatre ans et fait son apparition à Québec cette année, sous les auspices du club Rotary de Québec. (Photo Moderne)

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

fournissant plus de justice sociale, le gouvernement actuel avait permis à un plus grand nombre de Canadiens d'accéder à la sécurité sociale. J'ai dit et je répète que la crainte a conduit beaucoup de gens, dans toutes les classes de la société, à mettre trop de foi et trop de confiance dans les formes législatives de sécurité sociale. J'ai dit que ce culte de la sécurité sociale avait miné notre confiance en nous-mêmes et dans la société telle qu'elle est organisée. J'ai déploré, et je répète, que l'assistance de l'Etat est un piège et une illusion. J'ajoute maintenant que c'est une fraude. Elle présuppose que nous pouvons continuer d'obtenir quelque chose pour rien. C'est un fait élémentaire et fondamental que l'on n'obtient rien pour rien."

LE PARTI LIBERAL

M. Knowles avait dit que les opinions de M. Mutch seraient mal vues de certains de ses collègues du parti libéral. A cela, M. Mutch a riposté que la liberté de parole et la liberté de pensée sont encore des réalités au sein du parti libéral. Au sein de la C.C.F., il faut choisir entre les opinions officielles de ce parti et la guillotine.

M. Mutch affirme n'avoir rien dit qui puisse le montrer opposé aux lois sociales que nous avons présentement ou oppose à l'expansion de toute forme d'assistance de l'Etat quand cette assistance sert les intérêts de toute la nation en général et quand les frais en sont repartis sur toute la nation.

J'ai une sainte horreur pour la conception moderne du Welfare State . . . J'ai une foi passionnée et persistante dans le bon jugement de la grande majorité des gens qui, avant tout, désirent être protégés contre le petit nombre de ceux qui sont déshonnêtes et rapaces et désirent qu'on les laisse travailler seuls à leur propre salut."

Suivant M. Mutch, il ne faut pas présenter les lois sociales comme une nouvelle formule de bonheur pour tous, mais admettre honnêtement ce qu'elles sont : l'aveu et le prix d'un échec. Pour sa part, il ne désire pas voir de nouveaux groupes de Canadiens entrer sur la liste de paie du gouvernement canadien.

Il y a une grande et déplorable faiblesse dans les programmes de sécurité sociale et c'est que, pour adopter une réforme sociale, on attend que "l'idée soit vendue au public", c'est-à-dire que le public la réclame. M. Mutch pense que nous pouvons probablement conserver et étendre nos lois sociales actuelles. Ce qui l'inquiète, ce n'est pas la pensée qu'un jour les moyens financiers pourront vraiment manquer, c'est l'effet que ces lois ont sur notre population elle-même.

Peu de socialistes se rendent compte que, s'ils parviennent a vendre au public l'idée que l'Etat doit donner à chacun son pain quotidien, l'Etat devra un peu plus tard décréter quelle sera la norme de vie et que l'aboutissement logique de ce processus est l'Etat communiste. Si tous finissent par compter sur le gouvernement pour la moindre parcelle de sécurité, le résultat final sera qu'il n'y aura pas de sécurité pour un seul.

—Souscription

(Suite de la page 3)

au comité des budgets du Conseil.

Le Comité se porte garant devant le public de la façon dont l'argent recueilli au cours des campagnes de souscription est dépensé. Il est constitué comme suit : M. l'abbé Alphonse Giroux, directeur - administrateur du Conseil Central ; M. P.-H. Guimond, président ; M. Albert Vézina, trésorier ; M. Roger Marier, secrétaire et MM. C.-H. Giguère, Bernard Benoit et Maurice Désy.

Ce groupe de citoyens responsables examine de façon bénévole les livres et les besoins des différentes oeuvres dans un but de juste et logique contrôle et de coordination effective. Le comité a rendu service, non seulement au public, mais eux oeuvres elles-mêmes, en les orientant vers un meilleur système de comptabilité.

Les prochaines réunions du Comité des budgets auront lieu aujourd'hui et mardi le 14 mars.

—Le Dr Poulin veut

(Suite de la page 3)

Poulin déclare que, dans le comté de la Beauce, le chômage sévit à un degré inquiétant et qu'il a reçu, de presque toutes les paroisses de son comté, des requêtes portant des centaines de noms et des résolutions de conseils municipaux attestant la gravité de la situation.

Il y aurait plus de 2,500 chômeurs dans la Beauce et les villages les plus éprouvés sont St-Joseph, Beauceville, St-Georges, St-Côme, St-Gédéon et St-Martin. Le plus grave, c'est qu'une grande partie de ces chômeurs n'ont pas l'avantage de toucher des prestations d'assurance. Plusieurs n'ont pas travaillé depuis quatre, cinq et même dix mois et n'ont pour seules ressources que les allocations familiales.

SALAIRES TROP BAS

Le député de la Beauce se plaint ensuite des salaires que reçoivent les bûcherons. C'est une vraie honte, dit-il, de laisser les compagnies de papier payer aux ouvriers de la forêt les maigres pitances qu'elles les forcent d'accepter le couteau sur la gorge. L'ouvrier de la forêt se demande avec anxiété ce qui est survenu tout-à-coup dans le commerce du bois de pulpe, alors que, le papier se vendant aussi cher, ou plus cher qu'il ne se vendait il y a un an ou deux, le salaire du bûcheron a été diminué de moitié.

Y a-t-il combiné, collusion ou exploitation quelque part ? Voilà une question que se pose avec amertume et aigreur l'ouvrier de la forêt. Voilà aussi un beau sujet d'enquête pour la commission des enquêtes sur les coalitions commerciales, qui s'est rendue célèbre l'an dernier dans l'affaire des meuneries.

C'est avec toute la vigueur dont je suis capable, ajoute le Dr Poulin, que je réclame pour les bûcherons des salaires dignes d'un être humain.

BESOIN DE TRAVAUX

Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a dit qu'il appartenait aux autorités locales de s'occuper des problèmes de chômage qui resteront à résoudre. Or, les dirigeants des municipalités de la Beauce connaissent les besoins locaux, mais savent aussi que les moyens dont ils disposent pour satisfaire ces besoins sont insuffisants. Ils seraient prêts à contribuer une part minime des dépenses à faire pour des travaux de chômage. Cependant, à mon humble avis, le gouvernement central reste le grand intéressé parce que, peut-être, il est le grand responsable de la situation présente.

La dépense de quelques millions de dollars pour procurer du travail aux humbles, du travail qui sauvegarderait leur dignité d'hommes libres, ne serait-elle pas un moyen de les rendre heureux et conséquemment réfractaires aux appels du communisme ?

CAMPAGNE D'EDUCATION

Parlant ensuite de l'alcoolisme, le Dr Poulin déclare que le député de Portneuf, le Dr Pierre Gauthier, a eu grandement raison, dans un discours en Chambre le 21 février dernier, de demander au ministre de la Santé Nationale, M. Paul Martin, d'intensifier sa campagne de médecine préventive en y incluant la lutte contre l'alcoolisme.

Cette lutte, poursuit le député de la Beauce, est une affaire d'éducation et d'éducation à tous ses paliers : dans la famille, à l'école et au degré postscolaire. Je n'ai pas confiance aux règlements ou à la police pour arrêter ou empêcher les gens de boire.

Il y a longtemps que Ciceron a dit : "Que valent les lois sans les moeurs ?" Que valent les lois sans le désir de les observer, sans la conviction qu'il faut pour en accepter le joug ? Et d'où peut venir cette conviction, sinon de l'éducation ? Et cette éducation, elle doit se faire par en haut d'abord.

Le Dr Poulin signale le rôle essentiel des cercles Lacordaire, mais dit que leur action n'est pas suffisante. C'est pourquoi il demande instamment au ministre de la Santé Nationale "de lancer et de soutenir une grande campagne d'éducation sur la tempérance". Il lui demande aussi d'user "de toute son influence pour que nos universités canadiennes entrent dans le mouvement, participent à cette campagne, qu'elles en prennent même la direction".

LE R. P. LEVESQUE

Le député de la Beauce passe à un autre sujet qui, dit-il, "se rapproche un peu de celui que je viens de traiter".

Le R. P. Georges-Henri Lévesque, qui est membre de la commission royale d'enquête sur les Arts, les lettres et les Sciences, aurait déclaré à peu près ceci : "L'éducation formellement scolaire et la culture sont deux choses différentes lorsqu'on parle d'éducation en général. La première relève directement l'objet des attentions du pouvoir fédéral. Personne n'est plus désireux que nous de laisser aux provinces l'éducation formellement scolaire. Reste l'éducation populaire et la culture en général. Il s'agit là de la pensée humaine. Sur ce plan, il y a intervention légitime du gouvernement fédéral".

Le moins que je puisse dire, déclare le Dr Poulin, c'est que rien ne pressait de faire une déclaration aussi hâtive. S'il avait attendu la fin de l'enquête, peut-être ce commissaire aurait-il modifié son jugement ? Peut-être n'aurait-il pas fait cette déclaration qui est reprouvée par une partie importante de la population de sa province.

CONSEIL AUX COMMISSAIRES

Ce grand éducateur, à qui j'accorde le plus profond respect, mais dont j'ai le droit de discuter les jugements tout comme il a le droit de discuter les miens, est-il prêt à accepter pour notre jeunesse tout ce qui nous viendra des organismes du gouvernement central ? Sinon, qui fera la distinction entre ce que l'on pourrait accepter et ce que l'on devrait refuser ? Pour ma part je ne suis pas prêt à accepter cela, et je suis bien loin d'être le seul à penser ainsi dans la province de Québec.

De plus, ce jugement prématuré est de nature à influencer les rapports qui ont été déposés ou seront déposés par la suite devant la Commission. Pourquoi une enquête, si l'opinion des enquêteurs est préformée ?

Je conseillerais donc à ceux qui sont responsables de cette commission de demander à ses commissaires de tempérer un peu la hâte fébrile que semblent avoir certains d'entre eux de confier au pouvoir central un domaine qui, à mon humble avis, doit rester du domaine des provinces. Que le pouvoir central apporte son aide à l'éducation et à certaines conditions bien précises, soit. Mais qu'elle intervienne directement, comme le dit prématurément le Père Lévesque, je m'y oppose formellement.

Le Dr Poulin termine en formulant le voeu que le gouvernement fédéral acceptera les conseils qu'il reçoit des associations agricoles pour résoudre les problèmes qu'affronte l'agriculture, et il félicite M. et Mme Gérard Poulin ainsi que M. Henri-Louis Lévesque, de la Beauce, qui ont des exhibits à l'exposition artisanale du Québec, au Château Laurier.

—Début de la campagne

(Suite de la page 3)

C.R.; le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président de "L'Evénement-Journal"; M. le chevalier E.-G. Giasson; le R. Père Albert, O.F.M., Cap. curé de St-Charles de Limoilou; M. M. les échevins Damase Blais, A.-H. Légaré et Joseph Conseiller; M. l'abbé Paul Bouillé, curé de St-Malo; M. l'abbé Alphonse Gagnon, curé de Beauport; M. l'abbé Richard Couture, vicaire économe de Notre-Dame de Québec; M. l'abbé Laurent Lacoursière, desservant de St-Fidèle; M. Louis-Philippe St-Hilaire, maire de St-Romuald; M. Gérard Guay, maire de Sillery; M. l'abbé Edgar-Ernest Martel, curé de St-Jean-Baptiste de Québec; Me C.-N. Dorion, C.R.; Me Jacques Dumoulin, C.R.; M. M. Fernand-G. Caron et L.-D. Lachapelle, des Chevaliers de Colomb; M. Paul De Ladurantaye, de la société St-Jean-Baptiste de Québec; M. Adrien Pouliot, I. C., doyen de la faculté des Sciences de Laval; M. André Breton, M. J.-B. Villeneuve; M. l'abbé Henri Laberge, vicaire à St-Pascal Baylon; et plusieurs autres ecclésiastiques et notables laïques.

S. EXC. MGR ROY

"Lorsque l'apôtre saint Paul visitait l'une après l'autre les villes de l'Asie mineure", dit S. Exc. Mgr Maurice Roy en prenant la parole, il se préoccupait avant tout de prêcher la foi au Christ crucifié. Il convertissait les âmes, il organisait de nouveaux diocèses, il consacrait des prêtres et des évêques. Mais chaque fois qu'il séjournait quelque temps en un lieu, il n'hésitait pas à tendre la main pour recueillir les aumônes des chrétiens. Il leur parlait des chrétiens de Jérusalem, de ceux qui avaient reçu la foi de Notre-Seigneur lui-même et des Apôtres. Persécutés, réduits à la misère, ces chrétiens avaient besoin du secours de leurs frères. Et saint Paul, dans toutes les provinces qu'il traversait, demandait l'obole de chacun et se chargeait de porter lui-même à Jérusalem l'argent qu'on lui confiait pour ses frères infortunés.

"Je ne fais qu'imiter le grand apôtre en m'adressant à vous aujourd'hui. Et je viens plaider la cause, non plus de chrétiens vivant dans un autre pays, mais de frères qui habitent tout près de vous, dans le même diocèse, probablement dans la même ville, peut-être dans une maison voisine de la vôtre.

"Ceux qu'il s'agit d'aider sont très nombreux. Ce n'est pas une oeuvre seulement qui demande votre secours; ce sont plus de trente oeuvres différentes qui, toutes en même temps, vous tendent la main. Plusieurs de ces oeuvres soulagent des misères souvent cachées, mais parfois cruelles, qui affectent une foule d'infortunés. Ces frères et ses soeurs qui souffrent, vous aimeriez pouvoir les connaitre et les réconforter vous-mêmes. Mais vous savez qu'il est souvent difficile de les découvrir et plus difficile encore de les soulager. Pour les rencontrer, les accueillir, les hospitaliser, les orienter dans la vie, les habiller et les secourir, il faut de nombreuses organisations dans lesquelles les laïques doivent collaborer avec notre clergé paroissial et nos communautés religieuses. Votre aumône leur permettra de continuer l'oeuvre de charité discrète et bienfaisante que, d'un bout à l'autre de l'année, ils poursuivent en votre nom.

"Mais il ne suffit pas de guérir les maladies de la société, il faut les prévenir. Pourquoi attendre que l'enfant qui joue dans la rue soit devenu un jeune délinquant? que le prisonnier qui a recouvré la liberté commette un nouveau crime? que les jeunes mamans, éprouvées par l'indigence, s'affaiblissent et se découragent?

"L'oeuvre des Terrains de jeux, l'oeuvre des patronages et plusieurs autres organisations rattachées au Conseil des oeuvres occupent les loisirs de l'enfant et des jeunes gens, en même temps qu'elles forment des jeunes chrétiens sains de corps et d'esprit. Ce sont des oeuvres dont nous avons raison d'être fiers. Ces oeuvres, elles viennent aujourd'hui, toutes ensemble, vous demander, en une seule fois, de pouvoir continuer à faire le bien pendant une autre année encore".

S. Exc. Mgr Roy a ensuite remercié chaleureusement ces collaborateurs, réunis devant lui, qui se sont offerts de façon si aimable, si chrétienne. C'est Dieu lui-même, dit-il, qui vous donnera votre récompense. Vous êtes de ceux qui ont compris l'importance des oeuvres affiliées au Conseil central. Merci de votre dévouement qui nous apporte la promesse du succès de la campagne.

M. THOMAS MAHER

Après avoir rendu hommage à l'esprit religieux et à la générosité des Québecois envers les pauvres, M. Thomas Maher, président de la campagne de souscription qui s'ouvre, a souligné que "le Conseil des Oeuvres, en vous tendant la main en une seule fois par année, a fait disparaitre 30 quêtes à domicile auxquelles il serait impossible de refuser. D'ailleurs", dit-il, "quand on y pense sérieusement, on réalise que le Conseil des Oeuvres rend au centuple votre aumône annuelle. Dans chacune de ces municipalités, MM. les Maires, vous avez eu, j'en suis sûr, l'occasion de voir agir les ouvrières de notre Service Familial, qui ont aidé à réhabiliter un grand nombre de familles éprouvées par la pauvreté ou les difficultés conjugales. Saurons-nous jamais combien de ménage ont été sauvés, et combien de meres necessiteuses et de demi-orphelins ont été rayés ainsi de la liste des secours publics ?"

Pour démontrer encore que la contribution au Conseil des Oeuvres est un excellent placement, M. Maher souligne qu'en 1949, le refuge de nuit, à la Maison St-Joseph, rue du Roi, a donné 10,000 couchers et 14,000 repas à des malheureux venus chercher du travail en ville et éloignés de leurs familles. "S'ils n'étaient secourus", dit-il, "quels projets naitraient dans le cerveau d'aucun de ces gens, sans emploi, sans argent, et sans même d'abri pour la nuit? Ce service seul de protection pour vos foyers, ne vaut-il pas une partie des dollars que l'on verse chaque année au Conseil des Oeuvres ?"

"Avec une partie de l'argent que vous avez donné l'an dernier", poursuit M. Maher, "500 ex-délinquants, au cours de 4,000 entrevues, ont bénéficié de notre service de réadaptation et ont reçu un traitement médical et social en vue de les aider à reprendre la vie normale de citoyens. Etes-vous capables d'imaginer combien de ces 500 délinquants ont été placés sur la bonne voie et comment vos foyers ont été ainsi protégés ? Vous seriez étonnés, peut-être même effrayés, si vous saviez combien d'armes à feu ce service a enlevés des mains de certaines gens bien décidées à s'en servir".

M. Maher signale ensuite au nombre des oeuvres qui bénéficient de l'assistance du Conseil central "les terrains de jeux, les camps de repos pour les jeunes ouvriers et ouvrières, et la Croix de Lorraine, qui font une oeuvre merveilleuse pour prévenir la délinquence juvénile et la tuberculose, la Crèche St-Vincent de Paul, l'Assistance Maternelle, l'hôpital St-Augustin et d'autres. Trente oeuvres, toutes aussi méritoires les unes que les autres, sont ainsi secourues avec vos deniers. Cette année, la misère est plus grande, nous vous serions reconnaissants d'ajouter 20 p.c. à votre contribution".

M. Maher invite ceux qui hésiteraient à soulager la misère à se rappeler que "plus un pays a d'infortunés, plus s'y intensifie la menace de révolution. Il y a quelques semaines à peine, dit-il, "le Président des Etats-Unis lui-même, indiquait comme grand remède, un retour vers la religion, pour faire disparaitre la menace de ruine qui plane sur le monde. Ce dernier rempart qui assurera la paix et l'existence de l'humanité", conclut M. Maher, "n'est autre que l'amour de Dieu et l'amour du prochain, la charité !

LE MAIRE BORNE

En déclarant la campagne ouverte, Son Honneur le maire Lucien Borne a souligné le précieux concours qu'apporte la Fédération des Oeuvres au bien-être de la société. Il a souligné que c'est le devoir de chaque citoyen de favoriser le rayonnement de ce grand mouvement de charité. M. Borne a déclaré qu'il est très encourageant de constater que plus de 3,000 citoyens participent au succès de la campagne en prêtant leur dévouement à l'organisation. La Fédération des Oeuvres, dit M. Borne, permet la collaboration étroite, non seulement entre les autorités civiles et religieuses, mais aussi entre tous les groupements de citoyens. Pareil mouvement, estime notre premier magistrat, favorise l'entr'aide mutuelle au sein de notre population. En terminant, M. Borne a déclaré que l'objectif de $25,000 cette année était loin d'être énorme en regard des immenses besoins actuels.

Funérailles de M. Lucien Néron

La Malbaie, Charlevoix, (DNC) A St-Fidèle, Charlevoix, est décédé après une courte maladie, M. Lucien Néron, époux de dame Ida Harvey.

Il laisse dans le deuil, son épouse, Mme Néron; ses enfants, Alcide, Raymond-Marie et Suzanne; son père et sa mère, M. et Mme Aimé Néron; ses frères Oréas, de Brunswick, Mgr Gérard et Euclide, de Transport Bellefeuille; ses soeurs, Mmes Pierre Bergeron (Bernadette), de Sherbrooke, Méride Perron (Anne-Marie), de La Malbaie, Gabriel Tremblay (Loretta), de Cap-à-l'Aigle, Alfred Rochette, (Régina), et Mlle Marie-Blanche Néron, de St-Fidèle. Il laisse également sa belle-mère, Mme Ferdinand Harvey de La Malbaie; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. Pierre Bergeron, M. Perron, G. Tremblay, Joseph Tremblay, Frank Bhérer, Henri, Oscar, Paul-Emile, Rolland et Bertrand Harvey, de La Malbaie; M

Fonds extorqués des étrangers par les communistes en Chine

Ottawa, 10. (PC). Les communistes chinois ont une nouvelle méthode pour acumuler des devises étrangères, soit l'extorsion. Bruce Rankin, ancien commissaire canadien du commerce à Shanghai, a décrit lors d'une conférence de presse, hier, les méthodes que les communistes utilisent en Chine pour obtenir des sommes d'argent considérables des compagnies étrangères.

Le chantage est fort employé: l'on enferme des membres de la direction jusqu'à ce qu'ils se soient conformés aux désirs des rouges, ou interdit aux compagnies de libérer leurs employés à moins de leur payer une forte indemnité. Ainsi, ils ont extorqué $155,000 de la marine américaine et l'Angleterre a dû payer $1,500,000 pour du travail plus cher.

C'est pourquoi les communistes ont accumulé des fonds en valeurs étrangères. M. Rankin dit qu'il est au courant de l'existence d'un dépôt de $17,000,000 à New-York.

Les nationalistes chinois, dit-il, qui possèdent des avions canadiens et américains sont nettement supérieurs aux communistes à ce point de vue et ils déversent continuellement leurs bombes sur Shanghai. Rankin croit que les nationalistes ont une force d'environ 200 avions pour la plupart des Mosquitos canadiens et des Liberator et de P51 américains. Les communistes qui sont à Shanghaï se révèlent impuissante à lutter contre cette force aérienne car ils ne possèdent pour ainsi dire aucune défense contre avions et doivent tirer sur les appareils avec leurs revolvers.

Le moral des habitants et des soldats de Shanghai est très bas car les différents bombardements ont frappé durement la centrale d'énergie électrique et la distribution a été réduite d'environ 70%. Avec une population flottante énorme qui a fait monter le nombre des habitants à 6 millions, un autre coup direct sur la centrale pourrait mettre les communistes dans une situation tragique déclare Rankin.

Il dit que le régime rouge n'inquiète pas les Canadiens qui sont encore dans la ville car ils désirent avant tout établir des relations commerciales avec notre pays et ils attendent que le Canada ait reconnu officiellement leur régime. Le consul-général canadien, Georges Patterson de même que deux employés du consulat, Janet McLeod et Marion Fournier sont encore au poste et ont décidé d'y rester.

Environ 250 autres Canadiens sont disséminés un peu partout en Chine communiste et parmi eux on note un grand nombre de missionnaires qui ont refusé de quitter leurs missions. Rankin croit que les communistes seraient prêts à acheter des produits canadiens comme du bois et des vivres car ils ont accumulé une grande quantité de dollars américains. Leur méthode préférée pour amasser ces dollars dit-il, a été le chantage et leur prétendue aide aux étrangers; si les étrangers ne veulent pas accepter leur aide ils leur font payer d'énormes sommes en retour.

—Les motifs de la Bell

(Suite de la 1ère page)

M. John Cleugh a déclaré que ce déficit se continuera si la compagnie n'obtient pas l'augmentation générale qu'elle réclame. Il a ajouté que sans cette augmentation, la compagnie accumulera un déficit total de $35,000,000 environ au cours des trois prochaines années.

M. John Cleugh, qui travaille à la comptabilité de la compagnie Bell depuis 35 ans, a été interrogé par M. J.-W. Pickup, de Toronto, procureur de la compagnie et par Me Lovell Carroll, procureur de la cité de Montréal, l'une des parties opposantes.

M. Carroll a exprimé l'opinion que les hausses proposées pour les appels interurbains sont trop basses en comparaison des augmentation pour les téléphones réguliers. A Montréal et à Toronto, les taux des téléphones d'affaires monteront de $7.35 à $12 par mois, tandis que l'augmentation demandée pour la période initiale des appels interurbains variera entre 5 et 15 cents.

Dans son témoignage, M. Cleugh a parlé des plans futurs de la compagnie pour son financement. Il expliqua que la compagnie espère pouvoir rencontrer ses besoins de finance pour 1950 surtout par l'émission d'actions en juillet de cette année, et en second lieu par un plan de finance proposé aux employés et des prêts temporaires. Une seconde émission sera offerte au public en juillet 1951. Le prix des actions offertes sera de $33 avec une valeur au pair de $25, la même que celle de l'émission de février 1949. Elle sera vendue aux actionnaires sur une base d'une action pour chaque groupe de cinq qu'ils possèdent présentement.

M. Cleugh a précisé qu'en janvier de cette année, le déficit de la compagnie a été de $470,000. Mais avec les augmentations demandées la Bell réaliserait un profit net de $454,000 cette année, de $3,628,000 en 1951 et de $509,000 en 1952. Il ajouta qu'après 70 ans d'opérations, le surplus total de la compagnie a été de $7,670,000 à la fin de 1949, et que ce surplus était descendu à $7,200,000 au 31 janvier de cette année.

A la reprise de l'audience hier matin, la Commission a rejeté l'objection de certaines municipalités contre la requête de la compagnie et décidé de continuer l'étude de cette requête jusqu'à adjudication au mérite.

FAB VOUS OFFRE DES CONSEILS

Tirés de centaines de lettres louant cette découverte fabuleuse

LA VAISSELLE BRILLE!



"Fab est tout simplement merveilleux pour la vaisselle, les casseroles et marmites. Il fait disparaître comme par enchantement les aliments "incrustés". Les verres, l'argenterie, la vaisselle sortent de la mousse de FAB en arborant une propreté éclatante. Ils n'ont besoin que d'un coup de linge!" *dit Mme N. Sharley de Saskatoon.*

LES COLLETS, LES POIGNETS RÉELLEMENT BLANCS!



"En frottant bien avec Fab les marques des collets et des poignets, on fait disparaître la saleté la plus tenace! Grâce à Fab les chemises blanches deviennent plus blanches que jamais avec moins d'effort! Je me sers de FAB pour *tout* le lavage!" *dit Mme B. E. Metcalfe, de Peterborough.*

Offre Gratuite

Ecrivez-nous et mettez-nous au courant de votre expérience avec FAB. Si nous utilisons votre lettre, vous recevrez absolument gratis une provision du Fabuleux Fab pour un an. Adresser vos lettres à:

CONSEILS FAB-Dépt B
64 ave Colgate, Toronto 8

Construction de nouvelles écoles

Cambellton, N.-B. (DNC) Un bon nombre de nouvelles écoles seront construites dans le comté de Restigouche cette année.

Ces projets de constructions nouvelles s'appliqueront particulièrement à Dalhousie, à Kedgwick et à Atholville.

Ailleurs, à Cambellton particulièrement, des améliorations et des agrandissements seront apportés aux édifices anciens. Il semble pourtant que les travaux d'agrandissement de l'Ecole Supérieure de cet en droit seront remis au printemps de l'année suivante.

—Conventions

(Suite de la 1ère page)

claux-démocrates l'entourèrent, menaçant de lui faire vider les lieux de force. Le président Koehler prit alors la décision d'exclure le député d'extrême-droite, mais les cinq autres députés de son groupe sortirent en même temps que lui pour protester contre la décision présidentielle.

REACTION NEGATIVE

Paris, 10 (AFP) — Le gouvernement français ne publiera pas de réponse au livre blanc et n'entrera pas en discussion avec le gouvernement allemand sur la question de la Sarre, a déclaré aujourd'hui le porte-parole du ma D'Orsay.

Londres, 10 (AFP) — "Le statut actuel de la Sarre n'est pas un sujet de négociations avec le gouvernement fédéral allemand", déclare-t-on au Foreign Office à la suite de la proposition d'internationalisation de la Sarre, faite par le chancelier Adenauer.

—Tout, sauf la guerre

(Suite de la 1ère page)

saire vraiment redoutable. Nous sommes dans une situation où nous jouons pour garder. Et plus même, nous sommes dans une situation où nous pourrions perdre sans tirer un seul coup de feu".

Acheson a rappelé comment les communistes ont procédé pour s'emparer de la Chine, utilisant "force, menaces, méthode d'infiltration, chaos organisé, désespoir, confusion, et l'asservissement de ceux qu'ils dominent par l'emploi de mouchards".

Pour parer au danger russe, les Etats-Unis doivent avoir une politique étrangère basée sur deux principes:

1 — endiguer, autant que possible, toute poussée soviétique . . . par exemple par une aide telle que l'aide à la Turquie ou à la Grèce;

2 — assurer certaines conditions psychologiques, sociales, politiques, économiques, propres à créer la confiance en un mode de vie démocratique. . . . par exemple par des secours tels que ceux qu'a reçus l'Indonesie.

—Le Dr Sander

(Suite de la 1ère page)

Ce procès important a duré 14 jours. Le jury était composé de neuf catholiques et trois protestants. A deux reprises le procureur de la poursuite a soulevé la question de l'euthanasie, — homicide volontaire d'une personne dans le but de mettre fin à ses souffrances, — mais le procureur de la défense a souligné que tel n'était pas le cas ajoutant qu'il n'y a eu aucun homicide en la matière et que la patiente était déjà morte quand l'accusé lui fit une injection intraveineuse d'air. La victime, une dame Abbie Borroto, 59 ans, de Manchester, était également une amie de famille du Dr Sander. Son époux et sa fille ont témoigné et ont déclaré au jury qu'ils étaient encore reconnaissants envers le Dr Sander pour ses soins à la défunte.

Un médecin témoin a déclaré que la patiente était morte avant l'injection, et précisé qu'il l'avait visitée avant l'arrivée du Dr Sander. Un autre a témoigné que l'injection pratiquée par l'accusé n'était pas suffisante pour causer la mort d'un être humain.

Dans sa charge aux jurés, le juge a répété une vingtaine de fois qu'il fallait être convaincu au delà de tout doute raisonnable pour rendre un verdict de culpabilité.

Le verdict a été accueilli par des applaudissements, et la nouvelle s'en répandit rapidement. Le Dr Sander a déclaré qu'il prendrait quelques jours de repos avant de recommencer l'exercice de sa profession.

—Mort subite du sénateur

(Suite de la 1ère page)

rateur à l'Université Laval.

Notre journal offre à la famille du sénateur Lesage ses plus sincères condoléances.

(Par la Presse canadienne) — La mort du sénateur J.-Arthur Lesage porte à 12 le nombre des sièges vacants au Sénat. Les libéraux comptent actuellement 75 sièges et les progressistes-conservateurs 15. Quant aux partis C.C.F. et le Crédit Social ils ne sont pas encore représentés à la Chambre haute.

La province de Québec compte maintenant deux vacances au Sénat. Terre-Neuve vient avant elle avec trois vacances; la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario avec chacune deux, tandis que la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard en ont chacune une.

—Victoire d'Attlee

(Suite de la 1ère page)

voté avec les conservateurs de M. Churchill.

Juste avant le vote, le premier ministre Attlee a pris la parole pour déclarer que le geste du parti conservateur en défiant le gouvernement en ce moment "montre une grande irresponsibilit.". Il a ajouté que la seule chose démontrée par l'élection générale est que "le pays ne désire pas voir les conservateurs au pouvoir".

Winston Churchill, leader de l'opposition et celui qui a précipité le vote, vint pendant le dé.t, en tenue de soirée. Les principaux ministres étaient ainsi vêtus pour ensuite assister à la présentation d'un ballet donnée à l'opéra de Covent Garden en l'honneur du président de la république française, Vincent Auriol, en visite d'Etat en Grande-Bretagne.

Voici comment se distribuent maintenant les sièges: 315 travaillistes; 281 conservateurs; 14 libéraux-conservateurs; 2 libéraux-nationaux; 9 libéraux; 2 nationalistes-irlandais; 1 indépendant; et l'orateur, qui est neutre. Ce qui donne un total de 625 sièges.

Funérailles de M. E. Châteauvert

Beauport, (DNC) D'imposantes funérailles ont été faites le 20 février, en l'église de St-Michel-Archange, à M. Eugène Châteauvert, époux de dame Apolline Ferland, décédé à l'âge de 51 ans et 3 mois.

A l'église, Mgr J.-A. Gauthier, curé de Giffard, a fait la levée du corps et Mgr G.-E. Grangelois, V.G. a chanté le service, assisté de MM. les abbés T. Pageot et P.-E. Gérard, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le choeur, on remarquait: M. le chanoine Frs Blanchet, M. le chanoine Oscar Genest, M. le curé J.-D. Langlois, MM. les abbés Isidore Drouin, H. Garant, E. Dion, A. Guillemette, A. Bernier, S. Litotte, A. Parent, L. Fortier, R. Crépin.

Le choeur de chant de l'hôpital et la chorale de la Jemmerais, sous la direction de M. J.-L. Paquet, ont exécuté les motets de circonstance.

La communauté des RR. SS. de la Charité de Québec était représentée par plusieurs de ses religieuses. Assistaient aussi deux religieuses du Monastère des Pauvres Clarisses de la Rivière-du-Loup.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, M. l'abbé Gaudiose Chateauvert et Joseph Chateauvert; ses petits-fils: Pierre-Eugène Pouliot, Henri-Pouliot, Gaudiose Pouliot et Eugène Chateauvert; son beau-fils, Georges-Henri Pouliot; ses neveux, MM. Ludger Labranche, Eugène Chateauvert et Jos. Ferland.

Dans le cortège, on remarquait MM. E. Paradis, G.-H. Careau, R. Laperrière, Dr S. Caron, Dr P. Michel, A. Hawey, A. Pageot, J. Pouliot, Méd. Parent, J.-B. M. Parent, E. Pouliot, L. Blouin, P. Lapoulin, L. Croteau, L. Goulet, U. Careau, perriere, P.-M. Comeau, J. Roy, P. Roy, L. Roy, H. Thivierge, U. Pageot, G. Langlois, T. Veuilleux, A. Daigle, L. Giroux, Chs Brousseau, L. Daigle, J. Samson, P. Leblanc, A. Giguère, F. Paradis, A. Paradis, H. Paradis, L. Vachon, J. Roy, N. Vachon, R. Bélanger, A. Brousseau, P. Fortin, A. Fortin, E. Langlois, A. Drouin, G. Fortin, J.-A. Marois, O. Hudon, W. Bédard, N. Roy, P. Careau, W. Tremblay, E. Fournier, D. Richard, L. Richard, N. Rochette, P. Vachon, R. Paré, A. Paré, M. Guay, A. Blouin, M. Gauvin, M. Parent, E. Laplante, O. Gaumont, F. Dumas, G. Renaud, E. Vachon, J. Robitaille, G. Poulin, E. Lortie, L. Samson, R. Careau, C.-E. Careau, R. Blouin, A. Marmen, E. Crépeau, P.-A. Pouliot, J.-A. Auclair, L. Tremblay, A. Dussault, T. Vallée, P. Leclerc, L. Villeneuve, A. Grenier, J. Bédard, C. Crépeau, G. Bédard, J. Jalbert, A. Duquet, R. Fortier, M. Lachance, L. Coulard, L. Perreault, M. Arsenault, P. Lapierre, J. Malo, E. Tremblay, A. Bernier, O. Careau, A. Noël, A. Gagné, P. Savard, G.-E. Lavoie, J. Cloutier, M. Bourrin, H. Mattie, G. Ménard, E. Bouchard, A. Hamelin, I. Garon, L. Proteau, D. Crépault, E. E. Bernier, A. Marcoux, A. Banville, D. Frenette, E. Rodrigue, A. Bélanger, N. Laperrière, G. Vézina, A. Langlois, B. Dubé, M. Giroux, G. Lauzier, E. Charland, G. Richard, Chs Savard, P. St-Pierre, A. Turcotte, R. Chalifour, J. Gaudreau, M. Plamondon, P. Parent, et nombre d'autres.

La direction des funérailles a été confiée à la maison W. Robert de Beaupré.

A la famille en deuil nos vives condoléances.

Funérailles de M. M Wolfe

D'imposantes obsèques ont été faites en l'église St-Patrice de la Grande-Allée, le lundi, 6 mars dernier, à M. Mathew Wolfe époux de dame Florence Bussières, décédé le 3 mars 1950, à l'âge de 67 ans.

A l'église le R. P. E. Meehan a fait la levée du corps et a chanté le service. Le R. P. Meehan était assisté des RR. PP. Charles O'Hara et Arthur Inrighi qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Au départ des salons funéraires de la maison Charles Cloutier Enr., 176, d'Aiguillon, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Arthur William et Ramsay Wolfe; son gendre, M. John Jeddry; son frère, M. Charles Wolfe; ses neveux: MM. Jack, Bill et Joe Watt, Cyrill Winsladé.

On remarquait dans le cortège plusieurs amis dont MM. S. Oliver, William Power, Richard Deschênes, F. Bellanc, Jean-Paul Dubuc, Herbert Walsh, W. McPeak, A. Mill, R. Bolduc, V. Grantham, Charles Stevenson, Gérard Tardif, William Owen, H. Aubé, S. Thone, L. Fortier, etc.

L'inhumation de la dépouille mortelle a eu lieu au cimetière St-Patrice.

La maison Charles Cloutier Enr., 174 1-2 rue d'Aiguillon, avait la direction des funérailles.

Notre journal prie la famille en deuil d'agréer ses sincères condoléances.

Obsèques de Mlle Laurette Isabelle

Funérailles de M. Pierre Derome

Les funérailles de M. Pierre Dérome dit Descarreaux, employé du gouvernement fédéral, décédé subitement à l'âge de 63 ans, ont eu lieu le 3 mars à Notre-Dame de Reconvrance. Un bel hommage a été rendu à la mémoire du défunt.

M. l'abbé Alf. Côté, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Lemieux, assisté de MM. les abbés Chabot et Plante, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le défilé, le deuil était conduit par le fils du défunt: M. Antoine Dérome par le fils du défunt: M. Antoine Derome gros; son petit-fils, R. Legros; ses frères, MM. Lorenzo, Wilfrid et Napoléon Descarreaux; ses beaux-frères, MM. Joseph Héberl, Eugène Pouliot et Damase Juneau; ses neveux, MM. Ludger et Jacques Hébert, Lucien, Paul-Emile, Marcel, Roger et Georges Descarreaux, Paul, Wellie et Gérard Grannery, René Pouliot, Gaston Marc-Aurèle, Léopold et Jimmy Cloutier, Georges et Jacques Roussel, Camille Grenon, Léopold Grenier; ses cousins, MM. Pierre Gagnon, Albert Morency, Adrien Soulard, Albert Soulard, Raymond Verreault, Joseph Bernier, Oscar Gagnon Frs Ouellet, Paul Descarreau.

On voyait aussi dans le défilé, MM. L. Ferland, maire de Québec-Ouest, Chs Legros, Laurent Boutet, Camille Plante, La Poulin, Roland Fontaine, Lucien Fontaine, C. Plante, Gérard Plante, Georges Beaumont, Pierre Gaboury et nombre d'autres.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. L. Tremblay

D'imposantes funérailles ont été faites récemment à la mémoire de M. Léopold Tremblay, époux de dame Julia Allard, décédé à Montmorency à l'âge de 46 ans. Le défunt était chef du corps de police de la Dominion Textile. La cérémonie religieuse à l'église paroissiale a été des plus imposantes. M. l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel a présidé la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Albert Roy, curé de St-Grégoire de Montmorency, assisté de MM. les abbés Emilien Martel et Ernest Rancourt, vicaires. Au choeur avaient pris place MM. les abbés Pierre Gravel et Arthur Jobidon, du Séminaire de Québec.

Conduisaient le deuil, ses fils: Roger, Marc-André et Jean-Louis Tremblay; ses frères: MM. René, Robert, Maurice et Victor Tremblay; ses beaux-frères: MM. Louis Mathieu, Albert Gingras, C.-Edouard Henri, Philippe, Paul Allard, J.-B. Giroux, Antoine Lajoie, J.-P. Côté, Paul Fournier, ainsi que plusieurs neveux et petits-neveux et nombre d'oncles et de cousins.

Le défilé était précédé d'un détachement de policiers des onze moulins de la Dominion Textile, sous la direction de l'inspecteur Ovila Claude, de Montréal, ainsi que des policiers de la ville de Montmorency.

Dans le cortège on remarquait MM. Phildèm Théberge, surintendant de la Dominion Textile, Paul-Emile Malo, assistant surintendant, le pro-maire Ephrem Côté, MM. R. Côté, L. Giroux, J.-A. Giroux de Beauport, Alfred Poliquin, A. Gingras, Bus. Huot, C. Simard, Emile Vézina, Gérard Fortin, J. Tremblay, J.-P. Bouchard, Gaston Malo, Alf. Lemelin, Ubald Giroux, O. Bizier, O. Mathieu, Arthur Tremblay, Léon Wagner, G. Vézina, Clément Tremblay, Emile Drolet, Benoit Bédard, J.-A. Tremblay, René Huot, Hon. Mercier, Paul Leclerc, Hector Julien, H. Tremblay, Bélonl Lefebvre, J.-E. Godreault, Roland Girard, Jules Binet, Lucien Lavoie, Lucien Lefebvre, Ors. Houde, Ernold Plourde, L.-P. et J.-E. Rancourt, Jos. Huot, Adél. Guimont, Frs. Lafleur, Ills. Arthur Girard, Eue. Tremblay, Ros. Rousseau, J.-A. Gingras, Jean Galarneau, Ernest Bouchard, Laurent Boulet, Rol. Nadeau, Moïse Lafrance, Alcide Jacques, Clément Jacques, Dent. Martin, Ons. Cauchon, W. Plourde, Adélard Dumont, Jos Casey, Gérard Gauthier, Omer Gingras, Donat Paquet, G. Bhérer, W. Lefebvre, Sergius Labarre, Léo Lavoie, C.-X. Lavoie, Armand et Léopold Tremblay, Achille Giroux, Léon Goulet, J.-Emile Tremblay, Jos. Tremblay, Maurice Gingras, Hon. Marcoux, Armand Boily, M.-A. Fortin, Abraham Cormier, Anthime Boily, C.-A. Parent, P.-E. Bureau, Marcel Houde, P.-E. Trudel, E. Melançon, Raoul et Leudes Lefebvre, Elzéar Paré, Alphonse Grenier, Maurice et Laurent St-Hilaire, Chs-Aimé et J.-P. Fortin, M. Boudreau, F. Boulanger, Roi Mathieu, Antoine Savard, Fern. Houde, Ernest Jutor Mathieu, J.-E. Dubé, Elz. Dubé, H. Garlépy, Eug. Lemelin, Jos. St-Hilaire, Wilf. Pelletier, A. Huot, Jacques Paquet, J.-P. Huot, A. Paquet, de la Cie Paquet, Lucien Tremblay, Gérard Breton, Richard Vézina, Idola Paré, Rev. Père Noel, Hermel Tremblay, Charles Fortin, Emile et Julien Garlépy, Gérard Bellefeuille, de T.-Rivières, Francis Tremblay, J.-R. Fortin, Jos. Côté, Bern. Pronovost, G.-H. Deblois, A. Paquet, Noël Levesque, Alfred Fortin, J.-B. Drouin, Elydor Dufour, R. Tremblay, Phil. Desjardins, Jos. Vaillancourt, Donat Careau, Jos. Martel, Paul Crépin, Adélard Michaud, Martial Dufour, J. Fournier, J.-B. Malet, Ulric Gagné, Laval Drolet, David Gagnon, A. Doiron, Henri Vézina, Emile Martel, Albert Racine, G. Lefrançois, Laurent Mathieu, Gaudias Labrie, Eugène Mathieu, A. Gagnon, Pierre et Pit Jobidon, de Château-Richer, A. Roy, Ph. Leclerc, Art. Pelletier, Phil. Clouet, W. Giroux, Jos. Fortier, Henri Maltais, L. Mathieu, Alphonse et Jules Tourdon, Dr Henri Talbot, Jos. Bédard, Jos. Boucher, Henri St-Pierre, Alfred Simard, A. Paquet, Nap. Côté, Jos. Girard, Hil. Tremblay, A. Bertrand, Jos. Tremblay, Beloni Lefebvre, J.-E. Godreault, Roland Girard, Jules Binet, Lucien Lavoie, Lucien Lefebvre, On. Houde, Ernold Plourde, L.-P. et J.-E. Rancourt, Jos. Huot, Adél. Guimont, Frs. Lafleur, Ills. Arthur Girard, Eue. Tremblay, Ros. Rousseau, J.-A. Gingras, Jean Galarneau, Ernest Bouchard, Laurent Boulet, Rol. Nadeau, Moïse Lafrance, Alcide Jacques, Clément Jacques, Dent. Martin, Ons. Cauchon, W. Plourde, Adélard Dumont, Jos Casey, Gérard Gauthier, Omer Gingras, Donat Paquet, G. Bhérer, W. Lefebvre, Sergius Labarre, Léo Lavoie, C.-X. Lavoie, Armand et Léopold Tremblay, Achille Giroux, Léon Goulet, J.-Emile Tremblay, Jos. Tremblay, Maurice Gingras, Hon. Marcoux, Armand Boily, M.-A. Fortin, Abraham Cormier, Anthime Boily, C.-A. Parent, P.-E. Bureau, Marcel Houde, P.-E. Trudel, E. Melançon, Raoul et Leudes Lefebvre, Elzéar Paré, Alphonse Grenier, Maurice et Laurent St-Hilaire, Chs-Aimé et J.-P. Fortin, M. Boudreau, F. Boulanger, Roi Mathieu, Antoine Savard, Fern. Houde, Ernest Jutor Mathieu, J.-E. Dubé, Elz. Dubé, H. Garlépy, Eug. Lemelin, Jos. St-Hilaire, Wilf. Pelletier, A. Huot, Jacques Paquet, J.-P. Huot, A. Paquet, de la Cie Paquet, Lucien Tremblay, Gérard Breton, Richard Vézina, Idola Paré, Rev. Père Noel, Hermel Tremblay, Charles Fortin, Emile et Julien Garlépy, Gérard Bellefeuille, de T.-Rivières, Francis Tremblay, J.-R. Fortin, Jos. Côté, Bern. Pronovost, G.-H. Deblois, A. Paquet, Noël Levesque, Alfred Fortin, J.-B. Drouin, Elydor Dufour, R. Tremblay, Phil. Desjardins, Jos. Vaillancourt, Donat Careau, Jos. Martel, Paul Crépin, Adélard Michaud, Martial Dufour, J. Fournier, J.-B. Malet, Ulric Gagné, Laval Drolet, David Gagnon, A. Doiron, Henri Vézina, Emile Martel, Albert Racine, G. Lefrançois, Laurent Mathieu, Gaudias Labrie, Eugène Mathieu, A. Gagnon, Pierre et Pit Jobidon, de Château-Richer, A. Roy, Ph. Leclerc, Art. Pelletier, Phil. Clouet, W. Giroux, Jos. Fortier, Henri Maltais, L. Mathieu, Alphonse et Jules Tourdon, Dr Henri Talbot, Jos. Bédard, Jos. Boucher, Henri St-Pierre, Alfred Simard, A. Paquet, Nap. Côté, Jos. Girard, Hil. Tremblay, A. Bertrand, Jos. Tremblay,

Obsèques de Mlle Laurette Isabelle

Plessisville, Még., (DNC) Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mlle Laurette Isabelle, décédée à l'âge de 17 ans.

M. l'abbé Jos.-A. Labrecque a chanté le service.

M. Gérard Demers portait la croix. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Robert, Raymond et Conrad Isabelle et Guy Demers.

La quête a été faite par MM. Robert et Raymond Isabelle.

Le deuil était conduit par les parents de la défunte M. et Mme Philippe Isabelle; ses frères, Marcel et Claude; ses soeurs, Mme Raoul Morin, Gertrude, Yvette, Françoise, Hélène et Réjeanne; son beau-frère, M. Raoul Morin; son neveu et ses nièces, Réal, Andrée et Suzanne Morin; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Wilfrid, Delphis et Hermenégilde Isabelle, Wilfrid Demers, Alexandre Turcotte; MM. Emile et Rosaire Isabelle, Josaphat Mercier; ses cousins et cousines, Mmes Raoul Paris, Albert Pilote et Camille Bilec; Mlles Bernadette, Gilberte et Cécile Isabelle; MM. Fernand, Noël, Henri, Yvon, André, Gérard et Laurent Isabelle, Eusèbe et Roland Turcotte, Raoul Paris, et plusieurs autres.

On remarquait aussi plusieurs amis de la famille éprouvée.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.



Le club Optimiste de Québec a fait don hier d'un chèque substantiel à la Fédération des Oeuvres. On voit sur la photo M. Léo Julien président du club remettant le chèque à M. T. Maher, président de la campagne des oeuvres. —

—L'éclusage

(Suite de la page 3)

leurs majeures parties, et, dans les autres, vers l'estuaire, remplies de quais à eau profonde, d'entrepôts et de hangars permanents et de nombreuses installations de commerce et d'industrie.

Boston, il est vrai, compte aisément le triple de la population de Québec; et ses revenus annuels dépassent avec non moins d'assurance deux ou trois fois ceux de notre ville dont la position financière s'équilibre avec tant de difficulté. L'entreprise, qui avait été conçue de vieille date, n'en fut pas moins réclamée par les sociétés de citoyens, les associations professionnelles, les Chambres de Commerce et les groupements industriels, tous alertés par les conditions déplorables du "canal de boue" qui coulait en plein coeur de la ville et qui faisait la honte de la cité; il a fallu des interventions énergiques, soutenues par les secours de l'Etat pour amener les autorités municipales à entreprendre les travaux et à les mener à leur complet parachèvement.

Aujourd'hui, les citoyens de Boston se font un point d'orgueil de leur "St. Charles River" qui a subi, sous le souffle d'un urbanisme bien compris, la plus heureuse métamorphose. L'esprit civique peut-il vraiment accomplir une pareille merveille dans notre ville!

Si l'on se reporte maintenant à Ottawa, la capitale nationale, la même transformation est venue restaurer le canal Rideau en une splendide réussite d'aménagement urbain. Qui n'a point parcouru les quinze milles du célèbre "Driveway" pour en juger pleinement! C'est l'une des plus belles avenues dont une ville puisse se glorifier. Elle est née de la Commission d'Embellissement d'Ottawa qui, depuis 1899, a exécuté des plans de restauration et des programmes d'aménagement uniques en leur genre en notre pays.

Les vieux citoyens d'Ottawa se souviennent de l'époque où le canal Rideau offrait un spectacle qui n'était guère édifiant aux visiteurs de la capitale canadienne; les berges étaient devenues, au centre de la ville, une cour de triage du chemin de fer qui y déposait des montagnes de charbon à ciel ouvert; puis quelques usines fumantes s'échelonnaient plus loin, avec une série de hangars branlants et de bicoques délabrées qui faisaient tristes à voir; il n'y avait de quais que sur un côté, tandis que de l'autre les eaux grugeaient la rive et inondaient les lieux; on s'en servait volontiers comme dépotoir de vieilles ferrailles. La Commission d'Embellissement se mit vigoureusement à l'oeuvre, grâce aux octrois généreux dont sa caisse était pourvue, et, en peu d'années, elle s'appliqua à transformer les abords du canal, à endiguer convenablement son cours dans une rangée de quais en pierre, puis à l'entourer de boulevards, de rangées d'arbres, de parterres de pelouse et de fleurs.

Le canal Rideau, qui ressemblait jadis à notre rivière Saint-Charles, présente aujourd'hui un chef-d'oeuvre de génie civil et un monument d'urbanisme.

A Winnipeg également, les autorités municipales ont su profiter de la présence de la rivière Rouge, qui sectionne la ville en des méandres capricieux pour créer des parcs publics le long de ses berges, pour établir des centres communautaires dans les presqu'îles que forme le cours de la rivière, et pour construire des boulevards-promenades dont les citoyens se montrent très fiers. Le plan d'ensemble que poursuit activement la Commission d'Urbanisme a parfaitement aménagé les lieux accidentés que le cours des eaux a formés depuis des générations: les groupes de rues qui se développent en bordure des rives empruntent volontiers la ligne courbe qui s'harmonise avec le terrain et qui se prête admirablement à des aménagements d'une conception originale.

x x x

Telle est donc la formule idéale que l'on a trouvée ailleurs et que l'on a si bien mise en pratique!

Québec aura son tour, souhaitons-le, avec les organismes qui s'agitent et les concours qui se présentent. Décidément, la rivière Saint-Charles ne saurait demeurer plus longtemps dans l'état lamentable qui en fait une nuisance publique.

ON PEUT GUÉRIR LES HÉMORROÏDES!

ESSAYEZ

Zamcones

Le Remède ZAM-BUK

Il est plus facile de jouer

TOUTE LA MUSIQUE SUR DISQUES

À SON MEILLEUR sur ce nouveau RCA VICTOR

avec le Système exclusif 3-VITESSES simplifié!

45 78 33⅓



RCA VICTOR 9-W-653

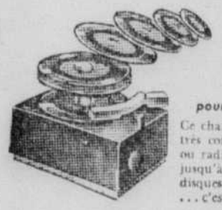
Meuble classique distinctif d'influence Sheraton. Comprend un radio Toutes-Ondes de 6-lampes, très sélectif, et le nouveau système 3-Vitesses RCA Victor simplifié de musique sur disques. Système sonore 'Gosier d'or'. En placqués noyer ou acajou. A prix modique $269.00

"Demandez à votre marchand une démonstration côte à côte avec toute autre marque de radio-phonographe à 3-Vitesses

Voyez — *Entendez la différence!*

Jouissez de tous les avantages de la qualité et de la commodité du "45"

La musique "45" est libre de distorsion — d'une sonorité exquise — virtuellement *sans* bruit de surface. Le "45" est le plus facile de *tous* à jouer. Les disques incassables "45" durent jusqu'à 10 fois plus longtemps et sont tous d'une seule grandeur pratique (6⅞"), mais jouent aussi longtemps qu'un disque ordinaire "78" de 12 pouces. Ce plus important perfectionnement de l'histoire de la musique sur disques vous offre *tous* ces avantages — d'un nouveau radio-phonographe RCA Victor avec système simplifié 3-Vitesses de musique sur disques.

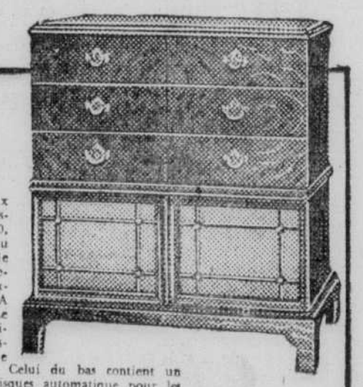


MAINTENANT, SEULEMENT

$19.95

pour ce change-disques automatique "45"

Ce change-disques "45" automatique RCA Victor très compact se raccorde facilement à tout radio ou radio-phonographe. Joue jusqu'à 8 disques — jusqu'à 40 minutes de musique. C'est le change-disques le plus rapide, le plus fiable au monde . . . c'est le 9-JY RCA Victor.



RCA VICTOR 9-W-95

Le plus merveilleux des nouveaux radios-phonographes 1950, ce superbe meuble au dessin Chippendale chinois met en vedette le système exclusif 3-Vitesses RCA Victor simplifié. Le tiroir du haut dissimule le Change-disques automatique "45" RCA Victor. Celui du bas contient un deuxième change-disques automatique pour les disques de 78 et 33⅓ rpm. Le radio est un puissant superhétérodyne de 9-lampes, pour ondes ordinaires et courtes. Fini en placqués noyer ou acajou harmonisants $395.00

LE MEILLEUR! Un change-disques automatique indépendant joue les étonnants nouveaux disques "45" rpm. Le reproducteur et les disques, faits l'un pour l'autre, se combinent pour vous donner la meilleure reproduction musicale au monde.

ET, EN PLUS! Un autre change-disques automatique joue les disques ordinaires "78" et de long parcours, 33⅓ rpm.

TOURNEZ SIMPLEMENT UN COMMUTATEUR — et vous arrêtez automatiquement le "45" pour changer au reproducteur "78" ou "33⅓". Pour l'inverse, tournez en sens contraire.

FIN AUX MACHINS DIVERS! Pas de roulettes à insérer. Pas de tiges à enlever, insérer, mettre de côté. Rien qui puisse clocher ou être perdu.

Aucun autre instrument joue TOUS les disques si simplement — si facilement

Les voici! . . . et, ils sont nouveaux! Le résultat superlatif de 50 années de prééminence en agrément au foyer . . . oui, ce sont les nouveaux et différents radios-phonographes 3-Vitesses RCA Victor.

Commodité étonnante et facilité de fonctionnement! Sonorité 'Gosier d'or' pour les disques de toutes les vitesses! Changement automatique à *toutes* les vitesses. Le changement d'une vitesse à l'autre est la simplicité même! Voyez et entendez ces remarquables instruments musicaux chez votre marchand RCA Victor.

RCA VICTOR

HALIFAX • MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • CALGARY • VANCOUVER

Leader mondial en Radio . . . Premier en Musique sur Disques . . . Premier en Télévision

LAVIGUEUR & HUTCHISON
LIMITEE
81-85, rue St-Jean. Tél.: 2-2123

HÉBERT INC.
Vente - Réparation - Radios - Accessoires.
1567, Canardière. Tél.: 2-4837

C. ROBITAILLE INC.
320, rue St-Joseph. Tél.: 5-8167

**EDMOND PAQ

Le Courrier de Pascale France

UNE QUEBECOISE. — Je ne vous conseille pas de garnir de renard argenté votre manteau de printemps, d'abord parce que cette fourrure est quelque peu démodée et aussi parce que l'ayant déjà utilisée sur votre manteau d'hiver, vous ferez preuve de meilleur goût en y renonçant la saison prochaine.

2.—C'est probablement parce que vous avez pris à bonne heure l'habitude de dormir les bras en l'air que vous ne pouvez réussir maintenant à vous en débarrasser. Mais mieux vaut tard que jamais et il importerait que vous essayiez à tout prix de triompher de cette manie qui, de votre propre aveu, vous est inconfortable et douloureuse. Pour ce qui est de votre dernière question, on me dit qu'il faut que l'enfant dont vous parlez ait été officiellement adopté.

BRUNETTE AUX YEUX NOIRS

C'est encore en recourant à une bonne crème dépilatoire que vous viendrez le mieux à bout de ces poils follets qui vous désolent. Evidemment, cela ne les fera pas disparaitre définitivement, mais ils repousseront un peu moins raides et ils s'enlèveront plus facilement, qu'avec de la cire. Et pour camoufler les traces, employez une bonne crème de base sous votre poudre de visage. L'existence de ces vilains duvets chez certaines personnes, alors que d'autres n'en sont jamais affligées, dépend du système glandulaire des unes et des autres, lequel influence passablement le système pileux.

Madame G. D. — A l'occasion de ce baptême où vous serez parrain et marraine, votre mari et vous, il conviendra d'offrir un cadeau à la mère, —fleurs, chocolats, nécessaire de toilette ou champagne,— et un cadeau à l'enfant, petit bijou ou article de layette. Il est aussi bien vu que le parrain offre un cadeau à la porteuse, —eau de toilette, foulard, jolis mouchoirs, bas,— mais ce dernier cadeau n'est pas obligatoire comme ceux que vous devez à la mère et au nouveau-né.

JEANNOT LAPIN. — Pour votre mariage en mai prochain, vous seriez chic avec une jolie robe turquoise, courte ou longue, puisque vous ne m'avez pas précisé vos préférences, un petit chapeau de fleurs pastels et des accessoires assortis. Pour le voyage, un beau costume à jupe et jaquette contrastante, jupe cannelle, par exemple avec jaquette beige et des accessoires bruns ferait très chic. Vous pouvez aussi choisir votre costume rose cendré et le compléter d'un manteau trois quarts ou long à damiers roses et gris et avoir des accessoires gris.

D.—J'ai crocheté une nappe et je l'ai lavée. Puis-je la repasser? Et quel prix se vend une nappe comme celle-là qui mesure 72 par 90?—PATIENTE

R.—Bien sûre que vous pouvez repasser votre nappe. Quant à vous dire le prix que vous pouvez exiger, c'est assez difficile, car ces nappes sont sûrement moins à la mode qu'autrefois et qu'à cause de cela, vous ne pourrez exigez la valeur des nombreuses heures de travail qu'elle vous a coûtées. Toutefois, il me paraît bien que vous pouvez demander 25 dollars à la personne qui y tiendra vraiment.

PASCALE FRANCE

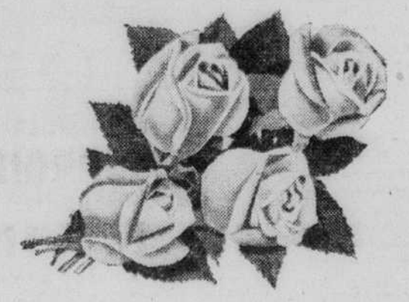
DOULEURS ATROCES DUES À

L'ARTHRITE, aux RHUMATISMES

Vous pouvez obtenir un soulagement rapide avec DOLCIN . . . les comprimés faciles à prendre, soulageant rapidement, auxquels des centaines de milliers de personnes souffrant d'Arthrite, de Rhumatismes ou de Sciatique doivent leur soulagement. Achetez ce produit inoffensif, efficace, aujourd'hui. Il y a de nombreux succédanés de DOLCIN offerts actuellement, généralement plus chers. Soyez sûr de demander et d'obtenir les Comprimés DOLCIN originaux. La lettre "D" est estampillée, pour votre protection, sur chaque comprimé DOLCIN véritable. DOLCIN est vendu dans toutes les pharmacies au Canada. 100 comprimés, $2.39 —200 comprimés, $3.95—également disponibles en flacons de 500 comprimés. Dolcin Limited, Toronto 10, Ontario.

FOUR ROSES

WHISKY CANADIEN



DISTILLÉ AU CANADA
MÉLANGÉ AU CANADA
EMBOUTEILLÉ AU CANADA
pour
LES CANADIENS QUI APPRÉCIENT LE MEILLEUR WHISKY CANADIEN
FRANKFORT DISTILLERS (CANADA) LTD.

LE NOUVEAU DÉSODORISANT DE COLGATE



vous donne une

DOUBLE PROTECTION!

IL enraye la transpiration
avec rapidité — efficacité
IL dissipe l'odeur rebutante
instantanément — sûrement

Pénètre facilement, rapidement. Doux, délicat pour un épiderme normal, il est sûr pour les vêtements.

29¢ 39¢ 59¢

GARDE SA FRAICHEUR DANS LE BOCAL



Mlle Laura Diaz perd son immunité

Rome, 10. (AFP) La chambre italienne s'est prononcée hier soir, après une discussion animée, en faveur de la levée de l'immunité parlementaire de Mlle Laura Diaz, députée communiste, qui sera poursuivie pour avoir déclaré au cours d'un meeting à Ortona: "Les mains du Pape ruissellent de sang et aucune eau ne pourra les laver".

M. O.-A. Trudeau au club Kiwanis

Dans une causerie présentée devant le club Kiwanis de Québec hier midi, au Château Frontenac, M. O.-A. Trudeau, adjoint du gérant du service des voyageurs du chemin de fer Canadien National fit l'historique du transport des passagers, une des bases du développement du Canada, de l'époque des découvertes à l'installation du premier chemin de fer, soit environ deux cent ans.

Les Français, en arrivant en Nouvelle-France adoptèrent les trois modes indiennes de transport, du canot en été, de la traine sauvage et de la raquette en hiver. Mais à ces moyens assez rudimentaires ils eurent tôt fait d'ajouter le cheval de selle pour les voyages à l'intérieur, ainsi que les excursions où le temps était de première importance.

Puis lentement on vit croitre des centre les routes primitives qui encouragèrent l'emploi de modes de transport à traction hippique devenus célèbres: la charrette à deux roues, dont le plan fut apporté de France par les colons; le tombereau; la calèche, voiture distinctive au Québec la carriole (cabriolet d'Europe), le traineau fermé et à plate-forme et, plus tard, la diligence.

La distance que pouvait voyager une des ces voitures était circonscrite par l'état plus que rudimentaire des routes de l'époque, que les pluies en été tournaient en bourbiers impassables pour des semaines entières et que les poudreries d'hiver ensevelissaient d'un blanc linceuil des plus dangereux pour hommes et bêtes de trait.

Pendant que s'ébauchait le réseau de routes dont nous jouissons aujourd'hui, les cours d'eau, (des barrières routières durant toutes les saisons sauf le fort de l'hiver), portaient un certain nombre de voyageurs dans des canots et des petits voiliers à faible tirant d'eau, mais à quel prix de temps perdu; car si la diligence mettait de 72 heures à une semaine pour traverser la distance de Québec à Montréal par contre, des voiliers mirent jusqu'à un mois pour faire le trajet parallèle.

La réussite du projet de Fulton, sur les eaux de la rivière Hudson, lorsque le premier navire à vapeur, le Claremont, construit par Fulton, parvint à accomplir un voyage sans voiles, grâce à des machines à vapeur, en 1807, devait amener une révolution dans le transport par les eaux dans notre pays, et le premier bateau à vapeur, l'Accomodation, de John Molson, de Montréal entrait en service en 1809, accomplissant le voyage de Montréal-Québec dans le temps record pour l'époque de 66 heures, dont 32 hres à l'ancre, soit durant les nuits.

Heureusement tout cela est chose du passé, de conclure M. Trudeau, et aujourd'hui, grâce aux moyens modernes les voyages même les plus longs se complètent suivant un horaire rigoureux, calculé à la minute et non à la semaine comme il y a deux cent ans.

M. Trudeau, présenté par M. Paul Bibeault, fut remercié au nom du club par M. Maurice de Goumois.

VILLE DE BEAUPORT

Conseil de ville

La réunion mensuelle du conseil de ville, présidée par Me Yves Prévost, c.r., a été tenue, à l'hôtel de ville, le 6 mars, le conseil siégeant au complet.

Différents octrois ont été votés pour les fins suivantes: La somme de $100 à la Société St-Jean-Baptiste, pour le bulletin paroissial L'Entente; la somme de $75.00 aux élèves qui fréquentent les cours du soir; la somme de $500 à l'Harmonie de Beauport.

Une estimation sera fournie au conseil pour la réparation du compresseur de la ville. Il s'agirait de réparer le moteur actuel ou de le remplacer par un neuf.

M. Z. Langlais, ingénieur, déposera un rapport pour le système des valves et de l'usine de pompage.

Quelques cas d'assistance publique ont été étudiés par le conseil pour refus ou approbation.

Des renseignements seront également transmis au conseil pour les assurances feu sur mobilier et bâtisse.

Des permis de construction ont été émis à M. Jean-Marie Bouchard pour érection d'une maison, partie Ouest de la rue St-Yves; à M. Philippe Couillard, blvd des Châtes, près Ave royale, pour érection d'un magasin et résidence; à M. Jules Ouellet, pour une maison, rue du Temple; à M. Jules Mathieu, rue Du Fargy, pour une annexe à sa maison.

Comme changement au rôle, la succession feu Louis Gendreau, rue Des Prés, à Mlle Régina Gendreau. Une demande d'un particulier, blvd des Châtes, pour organiser un logement pour location dans sa maison, a été refusée. Le règlement de construction prohibe dans ce secteur les maisons à deux logements. Différents règlements ont été adoptés pour l'ouverture de certaines rues.

Le conseil a étudié le plan de division des lots à bâtir de M. Begin, rue St-Cléophas. Les membres du conseil ont décidé de s'en tenir au premier plan déjà soumis.

M. le maire Me Y. Prévost a transmis des renseignements intéressants relativement à une demande d'augmentation de taux de téléphone de la Cie Bell. La ville travaillera dans l'intérêt général et collaborera avec les autres municipalités en vue de prévenir une telle augmentation.

Une permis de "drive yourself" a été accordé à M. Gabriel Asselin, rue St-Cléophas.

Le conseil accorde son support aux RR SS. N.-D. du Perpétuel Secours pour le maintien en bon état des lieux historiques.

Le comité des Travaux Publics, confié à M. l'échevin C. Guay, portera à l'avenir le nom de comité des "Travaux Publics et Achats".

Le contrat de peinture pour la maison de la ville a été accordée à M. Rodolphe Langevin.

Le conseil a approuvé le procès-verbal de la séance du 6, 13 et 17 février. Les comptes et factures ont été portés à la connaissance du conseil pour approbation.

Accident

M. le Dr G. Ferland a été demandé au chevet du jeune Pierre Langevin, rue St-Edmond; il lui fit quatrt points de suture. L'enfant a été blessé près de l'oeil, alors qu'il jouait avec un autre compagnon. Il est le fils de M. Adrien Langevin.

Le bridge

par: Arsène Desrochers

Le joueur en Sud de cette donne n'avait qu'à remporter sept levées pour réussir son contrat. Or, une défense serrée le fit chuter d'une levée.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	♠ R V 9 4 ♥ A 8 4 ♦ A 9 6 ♣ A D 6	
♠ A 3 ♥ V 7 3 2 ♦ R 10 2 ♣ 8 5 4 2	N. O. E. S.	♠ D 10 7 6 5 2 ♥ R 6 ♦ V 8 7 ♣ R V
	♠ 8 ♥ D 10 9 5 ♦ D 5 4 2 ♣ 10 9 7 3	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1-trèfle	passe
1-carreau	passe	1-pique	passe
1-SA	passe	passe	passe

Ouest joua son deux de coeur d'entrée, sur lequel Sud fit mettre le quatre du mort. Alors, Est fit la levée du roi et renvoya son quatrième meilleur pique, le six. Ouest le prit de l'as et retourna la couleur. Est fit son dix, le déclarant n'ayant fait jouer que le neuf du mort. Alors Est s'attaqua aux carreaux par le valet, Sud joua la dame, Ouest le roi et l'as de la table remporta la levée.

Le déclarant voulut sortir la main du mort et joua la dame de trèfle. Est la prit du roi et se débarrassa de la main en jouant son six de coeur. Sud le couvrit du neuf et Ouest ne mit pas son valet, la manoeuvre étant inutile, se contentant de jouer le trois. Sud fit ensuite l'impasse du dix de trèfle de sa main et le perdit au valet singleton chez Est. Ce dernier joua son huit de carreau, ce qui fit faire le dix de Ouest, mais un autre carreau de Ouest, mais un autre carreau.

Aucune difficulté

Wisbech, (PC) Le conseil de ville n'a fait aucune objection pour accorder une permission spéciale a des danseurs qui voulaient prolonger la soirée jusqu'après minuit. En l'occurence il s'agissait d'une danse de policiers.

25c À LOUER et 50c PAR JOUR

"FRIGIDAIRE"



VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS PROCURER LE FAMEUX REFRIGERATEUR

'FRIGIDAIRE'

Voici les conditions :

1o Vous pouvez l'acheter par versement mensuels après location.

2o Aucun intérêt chargé pendant location.

3o L'argent donné pendant la location est applicable sur le montant à verser.

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 9 H. 30 LE VENDREDI SOIR

BOURQUE ELECTRIQUE LTEE

4 RUE ST-JEAN — TÉL.: 2-2803 — 4-2531

ON NOUS APPELLE LES BROUILLETTE BIEN PORTANTS!



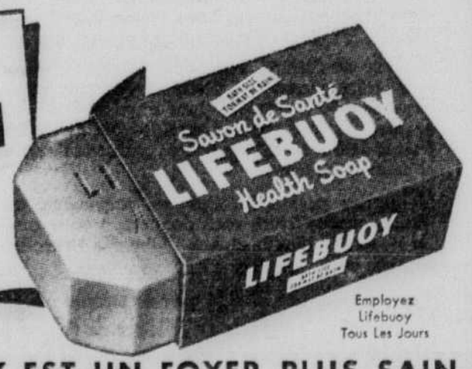
Seul Lifebuoy contient cet ingrédient purifiant qui éloigne les germes tout en chassant la saleté



N'oubliez pas la santé de votre famille quand vous choisissez votre savon. En même temps n'oubliez pas que Lifebuoy contient un ingrédient scientifique spécial qui fait plus que chasser la saleté; sa mousse riche et purifiante éloigne les germes . . . diminue le risque de maladie dans votre famille. Procurez-vous le gros Format de Bain Lifebuoy aujourd'hui même. Voyez à ce que tous les membres de votre famille recoivent la protection de santé à laquelle ils ont droit.

NOUVEAU, GROS **FORMAT de BAIN**

Plus de bains . . . plus de protection . . . plus de savon pour votre argent



Employez Lifebuoy Tous Les Jours

UN FOYER LIFEBUOY EST UN FOYER PLUS SAIN

Les enfants s'amusent dans les...

TISSUS TOOTAL



Qu'elles sont charmantes les humeurs d'un bambin—tantôt exubérant et espiègle . . . tantôt fasciné sous le charme d'un conte fabuleux . . . tantôt emporté par son imagination vers des contrées lointaines et mystérieuses! Tootal a traduit chacun de ces états d'âme dans de ravissants tissus, gais, vivants et pleins d'originalité. Le choix attrayant de tissus unis et d'imprimés, la grande variété de superbes étoffes aux teintes séduisantes, ne manqueront pas de vous plaire!

Et, ce qu'il y a de plus important, c'est que l'enfant le plus débordant d'activité peut vraiment s'amuser dans un tissu Tootal: les tissus Tootal sont merveilleusement resistants et se lavent comme un charme! Ils supportent à merveille les rayons du soleil, et nombre d'entre eux sont marqués "tebilized", ce qui signifie qu'ils résistent au froissement. Tootal fabrique également de ravissants tissus pour les adultes— mais nous en reparlerons!

Quelques GRANDS FAVORIS TOOTAL

LYSTAV est un tissu en filé de rayonne, d'une texture extrêmement originale, essentiellement adaptable, d'une surface brillante qui rappelle la toile, et doué d'une grande souplesse. Convient également aux drapés les plus flous et aux coupes les plus sobres. Nombreux motifs, tons riches, couleurs unies d'un grand éclat. Lavable, et marqué 'TEBILIZED' puisque résistant au froissement. $1.29 la verge.

TOBRALCO est le tissu préféré dans le monde entier pour les vêtements d'enfants. Ce coton lavable est merveilleusement résistant et durable. Il conserve tout son éclat après des lessives répétées, supporte les rayons du soleil et est exceptionnellement fort. Gamme étendue de gais coloris et de ravissants imprimés. $1.10 la verge.

ROBIA est un coton fin comme du voile, qui se lave merveilleusement bien et qui est très durable, malgré son aspect délicat. Ses imprimés aux teintes douces et ses motifs tissés se transforment en ravissantes robes des dimanches pour les fillettes. Marqué 'TEBILIZED' puisque résistant au froissement. $1.59 à $1.98 la verge.

A propos de RÉSISTANCE au FROISSEMENT

Beaucoup de tissus Tootal portent aussi la marque 'TEBILIZED', ce qui indique qu'ils ont été traités et soumis à des épreuves propres à assurer qu'ils résisteront au froissement ou que les vêtements qui en sont confectionnés reprendront leur ligne, à peu près comme la laine le fait naturellement. Ces tissus ne sont pas infroissables, mais ils résistent au froissement. Ils se lavent très bien pourvu qu'on évite de les faire bouillir ou de les lessiver avec des détergents trop forts.

LA GARANTIE TOOTAL

Toutes les marchandises vendues par la compagnie et portant la marque déposée 'TOOTAL' ou les mots 'A TOOTAL PRODUCT', sont garanties par la compagnie comme devant donner satisfaction.

Si le contraire se produisait par suite d'un défaut quelconque dans le tissu, Tootal le remplacerait ou en rembourserait le prix et les frais encourus dans la confection.

Le mot "Tootal" et les autres noms de tissus précités sont des marques déposées.

Fabriqués en Angleterre par TOOTAL BROADHURST LEE COMPANY LIMITED, MANCHESTER, ANGLETERRE

TOOTAL TISSUS GARANTIS

BROADHURST LEE COMPANY LIMITED, MONTRÉAL

EN VENTE CHEZ **Simons** 20 DE LA FABRIQUE

Policier blessé par une bombe à Belfast

Belfast, 10. (Reuter) Une bombe qui éclata à l'extérieur d'une station de police de Belfast, mercredi soir a blessé sérieusement un sergent détective de la gendarmerie royale dcencore été établie.

l'Ulster. On croit que le policier se trouvait près de la porte de la station de police située dans la rue Springfield, lorsque la bombe a été jetée dans la rue. Personne d'autre ne fut heureusement blessé au cours de cet incident. L'identité de la personne qui lança la bombe n'a pas

SPÉCIAL 7 HRS

VENDREDI SOIR

1500 ROBES en crêpe, taffetas, moiré et lainage. Grandeurs : 12 à 42. Aussi bas que ... $2.00

MANTEAUX d'hiver pour dames, ass. couleurs et grandeurs. Spécial ...

35 TRENCHS pour dames en gabardine. Couleur bleue marine seulement. SPECIAL à ... $14.95

NOUVEAUX COSTUMES pour dames en gabardine, dans les plus nouvelles teintes. Modèles assorties. Grandeurs 12 à 20.... $19.95

50 TRENCHS pour hommes Modèle Hollywood en belle gabardine. Teintes nouvelles. Grandeurs 33 à 44 ... $17.95

95 HABITS pour hommes Worsted anglais, double croisure. Modèle Lounge". Teintes nouvelles ... $25.95

FOURRURE Un lot de 25 manteaux assorties et réduits à.... $77.50

Conditions aussi bas que $1.00 par semaine

L. Guttman

367-369 RUE ST-JOSEPH COIN ST-ANSELME





LES BRISE-GLACES AU TRAVAIL : Depuis quelques jours, les brise-glaces "Ernest Lapointe" et "N. B. McLean", du ministère fédéral du Transport, sont au travail dans le St-Laurent, occupés à frayer un chenal à travers la glace de 35 pouces d'épaisseur qui bloque la navigation entre Québec et Montréal. La photo du haut, prise du pont du "Ernest Lapointe", montre le "N. B. McLean", que commande le capitaine ANTOINE CARON, en pleine opération. On voit en bas le capitaine ROBERT MARCHAND, commandant du "Ernest Lapointe", étudiant une carte en compagnie de M. H.-L. LAND, du ministère du Transport, en charge des opérations de nettoyage sur le St-Laurent. (Photos Presse Canadienne)

Cérémonie de sanction de 39 bills présidé par l'hon. A. Galipeault

Une cérémonie pour la sanction de 39 bills a eu lieu, hier, au Conseil législatif, sous la présidence de l'hon. Antonin Galipeault, juge en chef de la Cour d'Appel de la province, qui a été une seconde fois assermenté comme administrateur de la province, en l'absence du lieutenant-gouverneur, retenu chez lui par la maladie.

M. le juge Galipeault avait déjà été assermenté une fois comme administrateur. Ce fut le 15 février dernier, lorsqu'il présida à l'ouverture de la session de la Législature. Mais ce serment ne comptait que pour cette journée.

Comme la première fois, le juge en chef de la Cour d'Appel a prêté son serment en présence de l'un de ses collègues de ce tribunal, l'hon. juge Aimé Marchand. Aussitôt après, il a signé le bill des subsides, en l'occurrence le budget supplémentaire de l'année 1949-50 dont le gouvernement a besoin pour terminer l'exercice fiscal en cour.

Puis, M. l'Administrateur est venu solennellement au Conseil législatif, en compagnie des aides de camp du lieutenant-gouverneur, pour accorder la sanction des lois au nom du Roi.

L'hon. Maurice Duplessis avait pris place à côté du representant du Roi et, suivant l'habitude, les membres de la Chambre basse sont venus au Conseil, précédés de l'Orateur, l'hon. Alexandre Taché, afin d'assister à la sanction, la première depuis le début de la session.

La cérémonie terminée, le Conseil législatif s'est ajourné à mercredi prochain, le 15 mars, à 3 heures de l'après-midi.

Voici la liste des bills qui ont reçu la sanction royale :

Loi octroyant à Sa Majesté des deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1950 et autres fins;

Loi autorisant le prêt d'une somme additionnelle de huit millions de dollars aux cultivateurs;

Loi portant à douze millions de dollars les subsides pour aider à la construction d'habitations familiales;

Loi concernant le drapeau officiel de la province;

Loi favorisant le développement d'Hydro-Québec;

Loi favorisant l'électrification rurale;

Loi modifiant la Loi favorisant le progrès paroissial, municipal et scolaire dans le comté de Saguenay;

Loi autorisant la révision des lois d'assurance du Québec;

Loi modifiant la Loi des prêts hypothécaires d'Hydro-Québec et de Beauharnois Light, Heat and Power Company;

Loi autorisant la Commission municipale de Québec à garantir certains emprunts scolaires;

Loi modifiant la Loi des tribunaux judiciaires;

Loi concernant la qualification professionnelle des recorders;

Loi relative à la rémunération des coroners;

Loi concernant la règlementation municipale des relations entre maîtres et serviteurs;

Loi modifiant la Loi de la Régie provinciale de l'électricité;

Loi concernant la juridiction de la Régie des transports et de la Régie des Services publics relativement aux autobus et tramways;

Loi modifiant la Loi des mines de Québec;

Loi modifiant la Loi de la Commission municipale de Québec;

Loi concernant les enquêtes sous la Loi des compagnies de Québec;

Loi modifiant la Loi du crédit agricole du Québec;

Loi modifiant le Code de procédure civile relativement à l'expropriation;

Loi modifiant la Loi pour assurer le progrès de l'éducation;

Loi concernant la protection du public aux passages à niveau;

Loi modifiant la Loi des élections contestées de Québec;

Loi modifiant la Loi de la Commission hydro-électrique de Québec;

Loi annexant les cantons de Sagard et de Saguenay au district électoral de Charlevoix;

Loi favorisant le règlement du problème du logement;

Loi modifiant la Loi du département du trésor;

Loi pour remédier à la délinquance juvénile;

Loi autorisant les commissaires d'écoles et les syndics d'écoles pour la municipalité de Coaticook à lever une taxe d'éducation;

Loi concernant la succession du Dr Albert Comtois;

Loi exemptant les Commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Léon de Westmount de l'application de certaines lois;

Loi concernant une partie du lot No 25, dans le quartier Saint-Laurent en la Cité de Montréal;

Loi modifiant la charte de la ville de Malartic;

Loi concernant les terres en culture dans la cité de Montréal;

Loi modifiant la loi 40 Victoria chapitre 23, concernant l'instruction publique dans la cité de Sherbrooke;

Loi concernant les commissaires d'écoles pour la municipalité de la paroisse de St-Etienne de la Malbaie, dans le comté de Charlevoix;

Loi changeant le nom de Harry Bernard Zaritsky et uxor en celui de Zarr;

Loi concernant le recouvrement des cotisations pour la construction ou la réparation des églises, presbyteres et cimetières.

Surveillance des taxis

L'inspecteur Gérard Girard, directeur du service de la circulation, a annoncé hier matin qu'une surveillance particulière était faite à la gare du Palais, à la Traverse de Lévis, ainsi qu'à différents endroits dans le but d'empêcher les chauffeurs de taxis de transporter plusieurs clients dans un même voyage. "Ces mesures de guerre sont maintenant du passé", a dit l'inspecteur Girard. "C'est une infraction prévue par le règlement municipal que de transporter des clients qui ne voyagent pas ensemble", ajouta-t-il.

"Durant les années de guerre, en vertu d'une ordonnance fédérale", dit M. Girard, les chauffeurs de taxis pouvaient transporter dans leurs voitures des clients qui ne voyageaient pas ensemble et ne formaient pas un groupe; cela dans le but d'économiser la gazoline, les pneus, etc.

"Maintenant que tout est devenu normal, cette ordonnance n'existe plus, et en vertu de l'article 37 du Reglement 722 de la Cité de Québec, concernant les taxis, il est défendu à tout chauffeur ou conducteur de taxi de faire monter, en vue d'une course, ou de transporter dans sa voiture des clients qui ne voyagent pas ensemble et ne forment pas un groupe, même s'ils ont la même destination.

"Nous recevons des plaintes à l'effet que certains chauffeurs de taxis, tout particulièrement à la Traverse de Lévis, à l'arrivée des bateaux transportant des voyageurs débarquant des trains à Lévis, prennent plusieurs voyageurs ne faisant pas partie d'un même groupe pour les transporter dans des directions différentes. Les voyageurs sont entassés et il s'ensuit, le plus souvent, qu'ils doivent payer plus pour se faire conduire à destination.

"Nous exerçons une surveillance étroite pour prévenir ces infractions. Toutefois, nous demandons la coopération du public en rapportant au Bureau municipal de la Circulation les chauffeurs de taxis qui ne se conformeront pas à nos reglements en prenant plusieurs clients dans une même course".

Taxe révoquée et remplacée

Régina, 10. (PC) La taxe d'éducation de 2 pour cent, qui a soulevé des critiques amères jusqu'ici contre le gouvernement C. C. F. de la Saskatchewan, sera révoquée le mois prochain, mais elle sera remplacée par une nouvelle taxe directe de 3 pour cent destinée à venir en aide au plan des services hospitaliers. La nouvelle taxe devrait rapporter $9,600,000 pour la première année de son application; les deux tiers iront à l'éducation, le reste au plan d'hospitalisation.

Cette nouvelle a été annoncée dans le burget présenté mercredi à la Législature par le trésorier provincial, l'hon. C.-M. Fines. Ce budget est le plus considérable dans l'histoire de la province. Il prévoit des dépenses brutes de $62,000,000 et des dépenses nettes de $55,000,000, la différence étant comblée par des subsides fédéraux. Les revenus prévus pour la prochaine année fiscale seront de $33,150 plus élevés que les dépenses nettes prévues.

Le discours du budget a révélé que les corporations de la Couronne (commerces et industries appartenant au gouvernement) ont accumulé des profits de $1,846,189 en 1949. Une compagnie de cuir cessera ses activités.

Mort subite aux Communes anglaises

Londres, 10. (AFP) Un incident macabre s'est produit hier soir aux Communes au moment du premier vote de confiance remporté par le second cabinet de M. Attlee. Le chef des services de presse du parti libéral, M. Sinclair, est tombé raide mort au bar des "Etrangers" du palais de Westminster.

Le rôle d'évaluation à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 10 (DNC) — Le gérant de la ville, M. J.-H. Valiquette a annoncé hier matin, que le rôle d'évaluation pour l'année 1950, se chiffre à $93,945,947.00 avec une valeur imposable de $87,704,997.00. L'augmentation de la valeur imposable en comparaison du rôle de 1949 est de $6,538,180.00. Les prévisions se chiffraient à six millions dollars, ce qui veut dire que le trésor municipal peut compter sur environ $600,000 de plus que le montant prévu lorsqu'on a composé le rôle d'évaluation pour 1950.

Nouvelle école à Dieppe

Moncton, N.B. 10. (DNC) La bénédiction de la nouvelle école de Dieppe a eu lieu en présence d'un grand nombre de contribuables du district. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, qui était assisté de Mgr J.-J.-V. Gaudet et de M. l'abbé Lauzon. Le village de Dieppe était représenté par le maire Arthur LeBlanc. Parmi les personnes présentes on remarquait M. Blais Breau, président de la commission scolaire, et M. Alphonse Arsenault, le secrétaire.

De brefs discours furent prononcés par Mgr J.-J.-V. Gaudet, curé de la paroisse, M. l'abbé Lauzon, vicaire, M. l'abbé Hector Belliveau, curé de Lewisville, le R. P. Patrice LeBlanc, Mlle A. LeBreton, principale de l'école, Mlle Rose-Marie Comeau, assistante du surintendant de l'éducation pour le comté, M. Alfred Leger, ancien secrétaire, et finalement S. E. Mgr Norbert Robichaud.

—Un métier qui s'en va

mais dans les cérémonies et quand ils sortaient, ils portaient, pour se préserver du soleil, des perruques de plantes tressées ou de crin. Les Mèdes, les Chaldéens, les Assyriens observaient vraisemblablement le même usage. Dans l'antiquité romaine, les hommes se servaient de perruques pour cacher leur calvitie, et les femmes pour édifier des coiffures très compliquées. Les faux cheveux se sont portés de tout temps. Au XIVe siècle les dames avaient des fausses tresses (tempelettes) appliquées des deux côtés du front. Dès le XVIe siècle, on faisait déjà des perruques complètes. La teinte blonde était la plus estimée. Marguerite de Valois entretenait des pages blonds qu'elle faisait tondre dès que leurs boucles avaient atteint une longueur suffisante. Les perruques étaient faites d'une coiffe de peau fine sur laquelle les cheveux étaient enfilés à l'aiguille.

M. PAPILLON

Doué d'un remarquable sens de l'humour, et également jeune d'apparence, à 71 ans, M. J.-M. Papillon livre au représentant du "Soleil" une foule de souvenirs pittoresques sur sa double carrière de barbier et de perruquier, pour laquelle il a fait des apprentissages séparés. Né à Québec, fils de François Papillon, menuisier, il avait seize ans quand il entra chez J.-A. Lapointe pour apprendre le métier de perruquier, rue St-Jean, pour $1.25 par semaine. Il atteignit le sommet de $3.00.

A 19 ans, il recommança bravement son deuxième apprentissage, au salaire du début, encore $1.25 la semaine, chez Onésime Roy, rue St-Paul, où est actuellement situé "Chez Gérard". Dans le temps on faisait la barbe pour cinq cents, et les cheveux, 10 cents. Les pourboires étaient chose rare. Un compagnon gagnait $6 par semaine, et payait sa pension $2.00. M. Papillon rappelle qu'avant son temps, un aprenti gagnait $1.00 par mois, pour commencer, et il était de plus logé et nourri.

En 1918, M. Papillon ouvrit boutique à son compte, rue Ste-Claire, coin St-Réal.

JOURNEE REMPLIE

Il appert qu'il y a cinquante ans, la journée d'un barbier était généreusement remplie. Comme apprenti perruquier, M. Papillon se souvient qu'il travaillait de huit heures du matin à huit heures le soir. On accordait une heure pour le repas du midi. Comme apprenti barbier, la journée était légèrement plus longue, soit de sept heures le matin à 10 heures le soir. L'apprenti jouissait d'une soirée de congé par semaine, mais pas le samedi, alors que la clientèle se faisait plus abondante, de sorte que l'on fermait la porte d'entrée à minuit. Ceux qui étaient à l'intérieur pouvaient passer avant une heure du matin.

Il y a environ 60 ans, rappelle M. Papillon, les salons de barbiers étaient ouverts le dimanche matin. On fermait toutefois pour le temps de la grand'messe.

Et pour une semaine aussi chargée, M. Papillon rappelle qu'il gagnait $5 par semaine comme compagnon. Après cinq ans de métier, il décrocha $7. Vers 1910, il faisait $12. A son compte, en 1918, le revenu monta de façon assez intéressante.

CHAUVES DISCRETS

M. Papillon a toujours remarqué que la plupart de ceux qui portent des perruques traitent la chose avec la plus grande discrétion possible. Il se souvient de cas où ses clients voulaient garder leur toupet postiche sur leur chef pour se faire couper les cheveux, pour que les clients ne s'aperçoivent pas qu'ils étaient chauves. D'autres clients se mettaient le nez à la porte, et s'en retournaient pour rappliquer plus tard, s'il y avait des clients qui attendaient.

Un client demanda un jour à M. Papillon combien de temps il fallait pour obtenir une perruque. Quinze jours, répond-il. Le client demanda étonné s'il lui fallait rester là deux semaines de temps.

Le perruquier explique que le client n'était pas bien au fait. Il croyait vaguement que sa perruque lui serait fichée au cuir chevelu, un peu suivant le procédé du crochetage d'un tapis. Apres 20 ans, l'incident ne finit plus d'amuser le perruquier.

M. Papillon est assisté dans son travail de sa femme, née Marie Turgeon. Il a une fille et un fils, qui a préféré la mécanique au métier de son père.

Comme perruquier, M. Papillon regrette le peu de soin de certains de ceux qui grisonnent sans remplacer leur toupet pour qu'il soit en harmonie avec le reste de la chevelure. Avec les années, la perruque rougit au soleil, et il faut la changer, puisqu'elle ne grisonne pas elle-même . . . dit-il. Et par contre, ceux qui ont commencé à en porter ne veulent pas facilement les laisser tomber, "pour ne pas causer de choc aux gens qui ne les reconnaitraient plus", affirme le perruquier.

Mme PEMBROKE

C'est comme par accident que feu Frank Pembroke et sa femme, nee Gertrude Street, ont fait à Québec une carrière dans la fabrication de la perruque et l'exploitation d'un salon de coiffure. Né à Cleveland, M. Pembroke devint perruquier au service de la firme Charles Brook. Avec sa femme, il était en congé à Québec quand la guerre éclata en 1914. La firme conseilla à M. Pembroke de s'établir à Québec, parce qu'elle devait relâcher un certain nombre d'employés. C'est ce qui arriva.

M. Pembroke travailla chez Lapointe quelque temps, avant de s'installer à son compte, rue St-Jean, puis rue de la Fabrique. Mme Pembroke s'initia aux secrets de l'art. En 1922, un accident d'automobile obligea le patron à renoncer à son travail à la boutique. Mme Pembroke surveilla les affaires et M. Pembroke prit la route pour la vente des accessoires de salons de beauté. M. Pembroke mourut subitement, en 1945, en voyage à Toronto en compagnie de sa femme. C'est grâce à l'aide compétente de certaines assistantes que Mme Pembroke put diriger son travail, car sa vue n'est suffisante pour le travail délicat du perruquier.

Mme Pembroke explique au "Soleil" que l'importation des perruques est impraticable, à cause des droits de douanes de 33 pour cent. Il faut les faire ici. On se procure les cheveux des couvents ou les jeunes professes abandonne cette parure mondaine au moment de prononcer leurs voeux perpétuels. Mme Pembroke explique que l'on fait actuellement des expériences sur la fabrication des perruques de nylon. Il faut environ une semaine de travail pour fabriquer une perruque et la coiffer. Mme Pembroke a été appelée à faire les perruques du centenaire chez Paquet.

Notons en terminant que la tradition anglaise voulant que les juges portent des perruques blanches est tombée en désuétude il y a environ 75 ans à Québec, et un peu moins longtemps à la Cour suprême d'Ottawa.

NE VOUS TROMPEZ PAS À CES BARBES



LA SCIENCE MODERNE PROUVE que cette formule contient 3 des meilleurs ingrédients contre la toux

Voici un soulagement rapide pour le nez embarassé et la toux causée par le rhume ou le tabac. Les vapeurs de menthol montent et soulagent la tête congestionnée. Le médicament descend, apaise le chatouillement et l'irritation des membranes.

Obtenez ce double soulagement des pastilles au menthol Smith Brothers contre la toux, aujourd'hui même . . . elles sont riches en menthol et contiennent le médicament exclusif Smith Brothers.

TOUJOURS 10c SEULEMENT



H. THIVIERGE, *Le Costumier*

Chic et confortables Manteaux de printemps

Les toilettes du printemps sont les plus remarquées, c'est la saison de la nouveauté et de la parade des modes . . . aussi pour posséder une toilette élégante et du dernier chic c'est chez H. Thivierge, le Costumier que vous trouverez le plus beau choix. Voyez nos manteaux modèles 1950, styles amples ou ajustés, de confection soignée, dans les matériels les plus en vogue, et dans les teintes de la saison.

Tailles : 10 à 44.
Prix de 39.50 à 69.50



H-THIVIERGE Le COSTUMIER
203 St Joseph
Le grand Spécialiste en confection et mercerie pour DAMES

Paul-H. Plamondon, prop.

LE CENTRE DE LA MODE FEMININE A QUEBEC

"Pourquoi vos dents sont-elles tellement plus BLANCHES aujourd'hui?"

"Parce que j'ai adopté PEPSODENT à l'Irium*!"



PEPSODENT RENDRA VOS DENTS LES PLUS BLANCHES

Vous aurez LES DENTS LES PLUS BLANCHES si vous adoptez Pepsodent—parce que Pepsodent et seul Pepsodent contient de l'Irium, le merveilleux ingrédient exclusif qui vous donne l'action nettoyante la plus efficace qu'on puisse obtenir.

À cause de l'Irium, Pepsodent nettoie vos dents plus efficacement et sûrement—nettoie mieux entre vos dents—enlève toute trace de film terne et sale. Et vous aimerez aussi le goût de menthe frais et délicieux de Pepsodent . . . il rend l'haleine si propre et douce.

Ne tardez pas! Constatez par vous-même que Pepsodent à l'Irium vous donnera, à vous aussi, les dents les plus blanches. Obtenez Pepsodent aujourd'hui!

Vous aimerez sûrement le goût de menthe frais et délicieux de Pepsodent



*Irium est le nom enregistré de l'alkyl sulphate purifié.

PEPSODENT rend les dents LES PLUS BLANCHES

Sur le fil

New-York, 9 (AFP) Cinq bandits armés ont dévalisé ce matin une succursale de la banque Manufacturers Trust Co., située à Long Island, et ont emporté $64,000. Aucun client ne se trouvait dans la banque au moment où le crime a été commis, mais les 17 employés ont été tenus en respect par les bandits qui possédaient chacun un révolver.

Toronto, 9 (PC) Douze écoliers ont été légèrement blessés dans un accident survenu à un autobus scolaire et de jeunes joueurs de hockey ont été isolés dans une petite ville alors qu'une tempête de neige poussée par des vents froids s'est abattue sur le sud de l'Ontario, hier soir. L'autobus a capoté et un seul des 13 garçons et filles qui l'occupaient s'en est tiré indemne; l'accident est survenu à Mitchell, 17 milles au nord-ouest de Stratford.

Ottawa, 9. (PC) L'hon L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a qualifié "d'absurde et de ridicule", aujourd'hui, une déclaration du Révérend James Endicott, de Toronto, selon laquelle des dizaines de milliers de Canadiens ont été exclus en permanence de l'entrée aux Etats-Unis en raison de leurs activités pour la paix. Le révérend Endicott, président du Congrès canadien pour la paix, a fait cette déclaration à Moscou. Le ministre a précisé que le nombre des cas auxquels le révérend a fait mention ne dépasse pas 100.

Ottawa, 9. (PC) La police a fait enquête aujourd'hui sur la circulation de faux billets américains de $5 dans la région d'Ottawa. Un employé d'une station de gazoline a rapporté aujourd'hui qu'il a accepté un faux billet. La police a noté que ce billet était une reproduction fidèle, mais pas aussi forte en couleur que les bons. Elle possède le numéro de permis de l'automobile dont le chauffeur a présenté le faux billet.

Canberra, 9 (PA) M. Percy Spender, ministre australien des Affaires extérieures, a recommandé aujourd'hui la rédaction d'un pacte du Pacifique auquel participeraient les Etats-Unis. Le ministre a inclus cette requête dans un rapport au Parlement sur la politique étrangère du gouvernement de coalition modéré qui a été récemment élu. Un tel pacte, a noté M. Spender, sera non seulement défensif, mais de nature à augmenter les standards de vie et les lieux culturels et commerciaux des pays du Pacifique.

Ogdensburg, N.-Y., 9 — (PA) Une série d'explosions de gaz a secoué six maisons hier et a fait voler les couverts de deux puisards. Il ne s'agit pas de gaz d'égout et l'on n'a pas encore déterminé la nature de celui qui a provoqué l'explosion.

Londres, 9 — (PA) — L'archevêque de Cantorbéry, le Dr G.-F. Fisher, a précisé hier qu'il voyait d'un bon oeil que l'Eglise catholique "consent, mais toutefois avec prudence" à permettre des discussions entre catholiques et protestants. "Mais, en vérité, le Vatican désire conserver un contrôle strict de toutes ces réunions et discussions et insiste que l'on attache plus d'importance aux points de désaccord qu'aux autres", a conclu le Dr Fisher.

Jubilé de diamant

Black-Lake, Mégantic, 9. (DNC). Le Comité chargé d'organiser les fêtes qui auront lieu au mois de mai à l'occasion du jubilé de diamant de la R. Mère Marie de Nazareth, fondatrice du Pensionnat du Lac Noir, a été définitivement formé lors d'une assemblée tenue le 5 courant. M. Eugène Loignon a été élu président et Mlle Georgette Boulanger, présidente. M. J.-René Boulanger a été nommé secrétaire et c'est à lui que toute correspondance devra désormais être adressée. Il faudra aussi tenir compte que les dates des fêtes ont été changées. Les dates choisies sont les 19 et 20 mai au lieu des 18 et 19 mai. Les anciens sont priés de donner leurs adresses le plus tôt possible afin de recevoir tous les détails concernant ces fêtes.

Prêts d'argent!

de $50 à $1000

Sans endosseurs ni garanties négociables

Vous pouvez emprunter de $50 à $1000 *sur-le-champ* à la Household Finance, la plus ancienne et la plus importante compagnie de finance au Canada faisant affaire avec le grand public. Elle vous prêtera de l'argent pour régler de vieilles factures, telles que des comptes de médecin, de dentiste, ou de réparations, ou pour parer à toute éventualité.

Des prêts sur votre propre signature

Vous n'avez pas besoin d'endosseurs ni de garanties négociables à la HOUSEHOLD. De sorte que, en cas d'urgence, vous recevez l'argent dont vous avez besoin *sur-le-champ, quand* vous en avez besoin! Les conditions de remboursement seront choisies de façon à répondre à vos besoins. Vous avez 6, 12, 15 et jusqu'à 24 mois pour nous rembourser.

4 sur 5 préfèrent la Household

Vous aussi vous aimerez le service HFC, prompt et courtois. Par conséquent, si vous avez des ennuis d'argent, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous téléphoner dès aujourd'hui.

La plus importante, la plus ancienne maison de prêts domestiques, au Canada

DE L'ARGENT QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

HFC HOUSEHOLD FINANCE

Two QUEBEC Branches:

M. J. Brown, gérant
286 rue St. Joseph, 2e étage Tél. 4-3594

R. A. Roy, gérant
565 rue St. Jean, 2e étage Tél. 2-1526

CHICOUTIMI BRANCH:
315 rue Racine Téléphone 3530

Succursales à Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Sherbrooke et Rouyn

Hommage au praticien

Une "semaine du praticien" aura lieu à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du 17 au 22 avril, organisée par le bureau médical de ce même hôpital.

Déjà plusieurs praticiens de la ville et de la banlieue se sont inscrits à ces journées d'études et de manifestations en hommage aux médecins-praticiens. Le programme contient un grand nombre d'entretiens et de conférences-cliniques qui seront sans doute profitables aux membres de la Faculté. Devant ce qu'il appelle "la menace sans cesse grandissante de la médecine d'Etat", le bureau médical de l'hôpital dit qu'il semble opportun de remettre en valeur le médecin-praticien, et faire de ces journées une véritable apothéose du praticien. Le bureau médical est sous la présidence du Dr Wilfrid Leblond.

Toutes les réunions, sauf celle du samedi, se tiendront dans la matinée, précise le programme. Dès lundi matin, trois travaux ou visites sont au programme, sous la direction de MM. les Drs Jean Sirois, Paul Larochelle et C.-A. Gauthier.

Le mardi, les visites et cliniques seront dirigées par MM. les Drs H. Laliberté, Maurice Beaudry et de la Broquerie Fortier. Le lendemain, mercredi, les travaux seront présentés par les Drs A. Pouliot, Carlton Auger et Hector Beaudet. Les Drs de la Broquerie Fortier, H. Lapointe et Léonide Reid, dirigeront les visites et cliniques du jeudi matin. Sont au programme du vendredi, les Drs A. Pettigrew, W. Leblond et H. Laliberté. La semaine sera clôturée samedi soir par les médecins résidents et internes : les péripéties d'un dossier.

Les constructeurs inquiets devant les hausses de salaires demandées

Ottawa, 9 — (P.C.) — M. Robert Drummond, de Toronto, président de l'Association canadienne des constructeurs, a exprimé aujourd'hui l'inquiétude de son Association devant les demandes d'augmentation de salaires des ouvriers de la construction. M. Drummond a fait une déclaration à l'issue de la réunion du comité directeur de l'Association canadienne des constructeurs. Il a fait appel au monde du travail en vue de prévenir une majoration du coût de la construction.

"Cette industrie reconnait l'importance vitale de stabiliser les prix et de les diminuer quand c'est possible," a dit M. Drummond. "Cette attitude est nécessaire pour favoriser les constructions nouvelles et en rendre l'édification économique dans toutes les parties du pays. Ces motifs font que, de l'avis de l'Association, une augmentation générale de salaire des métiers de la construction ne serait pas sage."

Cette déclaration du président de l'Association canadienne des constructeurs faisait allusion à deux graves différends ouvriers, l'un à Toronto, l'autre à Ottawa, où les plombiers cherchent à obtenir de augmentations de salaire.

L'on craint dans les milieux de la construction que des augmentations accordées à ces plombiers ne donnent l'exemple à tous les autres corps de métiers dans tout le pays. M. Drummond est d'accord pour prédire avec le gouvernement que le volume de la construction sera élevé au cours de 1950. Mais il faudrait l'assurance de la stabilité des prix et de la continuité des travaux.

"L'industrie de la construction ne désire pas maintenir le coût de la construction au niveau actuel, aux dépens du monde ouvrier," a ajouté M. Drummond. "Son espoir se fonde sur la conservation de la stabilité que l'industrie a atteinte l'an dernier par ses grands efforts et qu'elle croit nécessaire afin de pourvoir à l'embauchage." Une plus grande assurance d'embauchage résultera de la stabilisation du coût de la construction au niveau actuel des gages et c'est le grand avantage que peut en retirer le travail, a noté M. Drummond. Les revenus de ouvriers de la construction sont les plus élevés de l'histoire et se comparent "plus que favorablement" aux d'autres groupes industriels dit-il.

Allocations familiales

Un communiqué de l'Archevêché met les mères de familles en garde contre l'attitude prise par certains solliciteurs et colporteurs concernant les allocations familiales. Voici le texte de ce communiqué:

Messieurs les curés sont priés de communiquer à leurs paroissiens l'avis suivant, qui vient du directeur régional des allocations familiales Monsieur Lionel Lafrance:

"Il est venu à notre connaissance que des solliciteurs et colporteurs s'adressent aux familles de la province de Québec en déclarant faussement représenter ou avoir l'appui des autorités du bureau des Allocations familiales, afin de faciliter la vente de leurs diverses marchandises. Ces gens ne se gênent pas pour intimider les mères de familles en leur faisant croire que si elles n'achètent rien d'eux, leur refus pourra affecter le versement futur des allocations familiales. Ces fausses représentations nous ont été signalées de plusieurs endroits de la province.

Nous désirons rappeler à toutes les mères de familles, qui reçoivent les allocations familiales, qu'elles seules peuvent décider de l'emploi des chèques d'allocations familiales reçus en faveur de leurs enfants; le bureau des allocations n'autorise et ne donne son appui à nulle personne pour la vente de marchandise de quelque sorte que ce soit."

† MAURICE
Archevêque de Québec

Québec, le 6 mars 1950.

Pour une Bouche Vraiment Saine
Employez Ipana
(et épargnez de l'argent par surcroît)



Lisez comment Ipana rend votre bouche plus saine – votre haleine plus douce en veillant sur la santé de vos dents et de vos gencives – les DEUX!*

Il va sans dire que si vous voulez que votre bouche soit plus saine, votre haleine plus douce, il vous faut surveiller la santé de vos dents. Mais ce *n'est pas suffisant*, disent les dentistes—il faut aussi prendre soin de vos gencives.

Grâce à une célèbre pâte dentifrice—Ipana—et au massage —vous pouvez protéger à la fois vos dents et vos gencives —les DEUX.

Ipana est le seul dentifrice de grande marque conçu tout spécialement pour stimuler la circulation dans les gencives et en favoriser la santé. Et nul autre dentifrice n'est plus efficace qu'Ipana pour nettoyer et aviver l'éclat des dents.

N'oubliez pas! Ipana est le seul dentifrice de grande marque créé spécialement pour vous procurer double protection— double efficacité!

Procurez-vous de la pâte dentifrice Ipana et jouissez de cette *double* protection—qui aide à garder votre bouche vraiment saine. Vous aimerez le goût rafraichissant d'Ipana. Vous pouvez, dès maintenant, épargner de l'argent en achetant le NOUVEAU FORMAT ÉCONOMIQUE. Demandez Ipana aujourd'hui-même.

Garanti par Bristol-Myers

Bristol-Myers, fabricant de la pâte dentifrice Ipana, se livre depuis plusieurs années, avec le concours de sommités dentaires, à des études scientifiques au sujet des dents et des gencives. Vous pouvez employer Ipana en toute confiance car ce dentifrice veille sur la santé de vos dents et de vos gencives—les *deux*. Essayez Ipana pendant 30 jours. Si vous n'êtes pas d'accord que c'est le meilleur dentifrice que vous ayez essayé, nous vous rembourserons son prix d'achat. Il suffit de retourner le tube entamé à Bristol-Myers Co. of Canada Ltd., 3035 rue St-Antoine, Montréal.

Dorénavant! Épargnez de l'argent en achetant le NOUVEAU FORMAT ÉCONOMIQUE IPANA

P.S. Le grand format se vend maintenant 45¢ Le format moyen maintenant 25¢

Neuf projets de loi adoptés lors d'une longue séance du Conseil

L'encouragement à l'éducation en général, la construction des habitation familiales, l'aide à l'électrification rurale, la revision des lois d'assurance du Québec et la répression de la délinquence juvénile ont été les principales questions discutées au cours d'une longue séance que le Conseil législatif a tenue hier matin, et au cours de laquelle il a adopté en 3e lecture neuf autres projets de loi du gouvernement.

La Chambre haute a approuvé unanimement la principale de ces nouvelles mesures, mais certains conseillers ont différé d'opinions avec le gouvernement sur les modalités d'application de deux ou trois de ces projets de loi.

L'hon. J.-L. Baribeau présidait cette nouvelle séance qui a été ajournée à 3 heures et demie pour une sanction de bills. Plusieurs bills privés adoptés par le comité de législation du Conseil sans amendement ont aussi été votés en 3e lecture par le conseil.

LES CHANGEMENTS DE NOMS

La première discussion de la séance a porté sur un changement de nom. Il s'agit d'un bill par lequel Harry Bernard Zaritsky demande de changer son nom en celui de Harry Bernard Zarr. L'hon. Jacob Nicol qui en est le parrain au Conseil a proposé sa 3e lecture. Mais le leader de l'Opposition, l'hon. Hector Laferté, a proposé l'adoption sur division en exprimant l'espoir que des bills de ce genre soient présentés le moins souvent possible.

M. Nicol a différé d'opinion avec M. Laferté.

M. Nicol: "Dans cette province je crois que nous n'avons pas intérêt à éloigner ceux qui veulent se rapprocher le plus de la vie canadienne-française ou canadienne-anglaise en cette province. J'ai déjà dit que nous n'avons pas intérêt à créer ici une petite Pologne, une petite Italie ou une petite Russie. Ceux qui portent des noms étrangers sonnant mal à nos oreilles et qui veulent s'en départir, doivent avoir toute la liberté de le faire. Ils veulent être de bons Canadiens et nous devons leur faciliter les moyens de s'adapter à notre vie canadienne. C'est toujours le point de vue que j'ai exprimé et j'entends le maintenir".

Le bill a été voté sur division.

Le bill 28, qui modifie la loi pour assurer le progrès de l'éducation, a soulevé quelques objections à gauche. L'hon. Edouard Asselin a souligné le désir du gouvernement, par ce projet de loi, d'amender le texte primitif afin que la loi atteigne véritablement son but. Ce but est d'aider non seulement les écoles élémentaires, soumises à la juridiction des commissions scolaires, mais aussi les autres institutions qui contribuent à la formation de compétences et de spécialistes dont nous avons besoin. L'amendement vise donc à autoriser le gouvernement à accorder aussi des subventions, à même le surplus du fonds d'éducation, aux institutions autres que les écoles primaires.

M. Asselin :— "Plus que jamais, il nous faut aider à l'enseignement à tous ces dégrés et contribuer à la formation des compétences dont nous avons besoin si nous voulons garder ou conquérir la place qui nous revient dans l'économie du pays."

M. LaFerté : — "Tout le monde favorise l'encouragement à l'éducation. Mais je trouve que le gouvernement déroge à un principe important en ne nous présentant pas des demandes d'argent pour des buts spécifiques et bien déterminés. Avec ce bill, la Chambre n'a plus de contrôle sur la dépense des deniers publics.

M. Thériault : — "Est-ce que les questions d'éducation ne relèvent pas du Conseil de l'Instruction publique ?

M. Asselin : —"Nous ne changeons rien à cela. Mais la fonction du Conseil de l'Instruction publique n'a jamais été de distribuer des octrois ; cela relève du gouvernement.

M. Nicol : — "J'envisage le problème sous un autre angle. Pour moi, le point principal est le suivant. Il y a quatre ans, nous avons voté une loi créant un fonds spécial dont la fin spéciale était d'aider les commissions scolaires et les écoles élémentaires. De tout temps, le gouvernement a aidé les universités et les écoles techniques et avec d'autres sources de revenus. On sait que les commissions scolaires sont à court et qu'elles ont des besoins multiples. Nous avons le fonds d'éducaton pour les aider, et je trouve que le temps est mal choisi de détourner une partie de l'argent de ce fonds pour d'autres fins.

M. Asselin : —"Le principe de la loi de 1946 n'était pas seulement d'aider les commissions scolaires mais de contribuer à l'expansion de l'enseignement, en général, et à la formation de compétence. Ce but ne peut être pleinement atteint que par l'amendement que nous proposons, en ce moment."

Le bill est voté en 2e lecture sur division puis en 3e lecture.

L'HABITATION FAMILIALE

Sur le bill 4, portant à douze millions de dollars les subsides pour aider à la construction d'habitations familiales, l'hon. Olier Renaud a expliqué qu'un montant additionnel de cinq millions de dollars est devenu nécessaire pour permettre à l'Office du crédit agricole, qui administre la loi du logement, de faire honneur à ses engagements. M. Renaud cite les statistiques données à la Chambre basse sur les opérations de l'Office, et signale que cette année, deux ans seulement après la mise en vigueur de la loi, près de 7,000 prêts auront été consentis. C'est une loi éminemment sociale, dit-il, qui illustre bien le rôle supplétif du gouvernement dans l'aide à l'habitation.

M. LaFerté fait observer que l'Office a déboursé jusqu'ici environ $400,000 et il se demande pourquoi on demande cinq millions de dollars de plus.

Fissure dans le roc en bas de la Citadelle

Un informateur a révélé hier matin que les travaux de restauration de la terrasse Dufferin et de la promenade de la citadelle devaient être entrepris dès la semaine prochaine. La nouvelle a été niée toutefois par M. le colonel Jos. Gignac, des quartiers généraux de l'armée.

M. Gignac a dit qu'Ottawa n'avait donné officiellement aucune directive à ce sujet et qu'il lui était impossible de prédire quoi que ce soit.

Par ailleurs, un informateur ordinairement bien renseigné a déclaré qu'une chose était susceptible de hâter une décision du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une fissure dans le roc en bas de la citadelle, qui menace de déclencher un affaissement du terrain. Suivant l'informateur, il y a déjà quelque temps que les ingénieurs municipaux observent le progrès de la fissure. Interrogé à ce sujet, M. le maire Lucien Borne, et M. A. Piché, ingénieur, ont refusé de faire toute déclaration.

Contre-interrogatoire de Marie-Ange Robitaille

Au cours de la journée d'hier, la défense, à la suite de la Couronne, a longuement contre-interrogé Marie-Ange Robitaille, l'ancienne amie de J.-Albert Guay. Voici le rapport de ce contre-interrogatoire.

Par la défense

—Quand vous êtes partie de chez vous, n'est-ce pas vous qui aviez demandé à Guay de vous trouver une chambre?

—Non.

—Vous lui avez dit que vous ne pouviez plus vivre chez vous et il vous a trouvé une chambre?

—Oui.

—Vous sortiez quand vous vouliez?

—Des fois, pour aller faire des commissions, en général une fois par semaine.

—Quand vous sortiez, vous pouviez vous en aller chez vous?

—Oui.

—Quand vous êtes allée à Montréal, c'était à la suite d'une dispute avec Guay.

—Oui.

—Ça été des amours assez orageuses?

—Oui.

—Quand vous avez rencontré Guay, quel âge aviez-vous?

—16 ans.

—N'est-il pas vrai que vous lui aviez dit que vous aviez 19 ans?

—Oui. Mais il l'a su quand j'ai eu 17 ans.

—Quand vous l'avez rencontré, la première fois, vous lui avez dit aussi que vous aviez déjà des relations intimes?

—Oui.

—Quand vous êtes partie de la rue Richelieu pour aller à la rue Ste-Angèle, vous vouliez, à ce moment-là, vous en aller chez vous?

—Quand j'étais découragée, oui.

—Vous pouviez vous en aller chez vous.

—Oui.

—Avant de prendre le bateau pour la côte Nord, vous pouviez vous en aller sur la rue du Roi, chez vous?

—C'est entendu, mais Guay est venu me reconduire dans le train.

—Vous auriez pu vous en retourner chez nous ?

—Je vous ferai remarquer que c'était lui qui avait mon linge.

—Vous n'avez jamais parlé à la police ?

—Oui, quand je l'ai fait arrêter pour port d'armes illégal.

—N'est-il pas vrai que vous n'aviez pas peur de ce revolver, que ce n'était pas la première fois que vous le voyiez ?

—Je ne l'avais jamais vu de cette façon-là.

—Vous l'avez fait arrêter et le lendemain vous partez pour Montréal avec lui ? Vous n'aviez plus peur de son revolver ?

—Il ne l'avait plus son revolver. La police lui avait ôté. Je vous jure que quand je suis parti pour Montréal et Sept Iles, c'est parce que j'avais peur de me faire arrêter. Sa femme disait que j'avais sali son nom.

—Le meilleur moyen, n'était-ce pas de ne pas partir ?

—Je vous jure que je suis partie avec lui, c'est parce que j'avais peur de me faire arrêter.

—Quand il vous a donné de l'argent, à Sept-Iles, vous auriez pu vous en aller chez vous ?

—Quand il m'a donné $75, c'est ce que j'ai fait, je suis allé chez nous.

—A Sept-Iles, de fait, ça ne vous plaisait pas beaucoup de rester là ?

—Ca m'aurait plu si j'avais été avec mon mari.

—N'est-il pas vrai que lors du dernier départ, vous aviez eu une grosse chicane? et c'était fini pour toujours ?

—Oui.

—C'était la fin d'un amour de deux ans et quelques mois ?

—Pas deux ans et quelques mois. Quand je suis partie de chez nous, il y a eu du trouble. Le bon sens a remplacé l'amour.

—Quand le bon sens a pris la place sur l'amour, c'était à quelle date ?

—Un mois après être partie de chez nous, à peu près.

—C'était un petit peu l'interêt qui vous menait aussi ?

—Pas du tout. Je vous le jure.

—Quand vous êtes partis pour la Côte Nord c'était le gros bon sens qui vous menait ?

—Oui. Je n'avais pas de linge, pas d'argent. Je ne pouvais pas retourner à Montréal où mes parents me croyaient.

—Pourquoi n'avez-vous pas alors demandé de l'argent à votre pere dans ce temps-là ? Il vous l'aurait donné ?

—Je voulais retourner à Montreal. Je n'étais pas pour lui demander de l'argent, c'était précisément pour lui ôter l'idée que j'étais sur la Côte Nord.

—De fait, il n'y a rien qui vous a empêché de retourner chez vous ?

—Non.

—N'est-il pas vrai que votre linge, Guay vous l'a retourné chez Mme Pitre ?

—Il m'est revenu chez nous.

—C'était "collect" ?

—Oui, c'est moi qui a payé ça.

—C'était fini, à ce moment-là ?

—Pour moi, oui.

—Etes-vous allée rencontrer Mme Pitre chez Maranda ?

—Oui, quatre fois au plus.

—Vous avez vécu quelques mois avec Guay, dans les montres, il n'avait aucune habileté ?

—Je ne le sais pas.

—Vous aviez eu une dispute, apres votre retour à Québec ?

—Oui.

—Vous aviez été pas mal violente pour lui ?

—Très violente.

—Entre nous autres, vous lui aviez donné ça dur au téléphone ?

—Oui. Mais j'avais des raisons. Si vous aviez été à ma place, vous auriez peut-être fait pire.

—Quand il vous a ôté vos pardessus, il vous aurait été possible de vous en aller chez vous ?

—J'étais seule avec lui. Il m'a ôté jusqu'à mes souliers.

—Lors du voyage en avion, y avait-il plusieurs personnes ?

—Je n'ai pas remarqué.

—C'était facile de voir en bas ?

—Bien, en regardant par la fenêtre, on ne pouvait pas regarder autrement qu'en bas.

—N'est-il pas vrai que Guay n'a pas été seul à regarder en bas ?

—Je ne sais pas.

—Comme question de fait, c'était normal de regarder en bas ?

—C'est entendu.

—N'est-il pas vrai que vos disputes, c'était aux Sept-Iles et que ce qui vous intéressait, c'était d'aller vivre à Montréal ?

—Non, c'était de m'en aller chez nous. Je voulais aller à Montréal pour téléphoner chez nous que j'étais à Montréal.

—N'auriez-vous pas pu arriver tout simplement chez vous en taxi?

— Ce n'aurait peut-être pas été la même arrivée.

—N'est-il pas vrai que Guay avait toujours une petite malle, une mallette noire, quand il voyageait ?

—Oui.

—Cette petite malle avait-elle une barrure ?

—Je ne crois pas.

—Il mettait des bijoux là-dedans ?

—Oui.

—Avant d'aller chez Mme Pitre, vous l'aviez rencontré sur la rue et il vous avait dit "bonjour" ?

—Oui.

—Quand il est arrivé chez Mme Pitre, vous dites qu'il a tenté de vous embrasser ? Comme question de fait, depuis deux ans il faisait ça régulièrement ?

—Vous pensez !

—J'ai cette impression-là. N'est-il pas vrai que c'était la première fois que vous refusiez de l'embrasser ?

—Je vous jure que ce n'était pas la première fois.

—N'est-il pas vrai que ce jour-là Guay a dit au sujet de sa femme : on ne vit pas pendant 8 ans avec une personne sans que ça fasse quelque chose ?

—Oui.

—N'est-il pas vrai que ça lui faisait de la peine pour sa petite fille ?

—Oui.

—A ce moment-là, il n'avait pas l'air réjoui, content, d'avoir perdu sa femme ?

—Non.

—Il était peiné de la mort de sa femme ?

—Ça aurait été bien épouvantable qu'il ne l'ait pas été.

—Et il vous a dit qu'il ne pourrait pas vous revoir avant 5 ou 6 mois ?

—Il m'a dit qu'il pourrait sortir avec personne.

—Il ne vous a pas téléphoné?

—Il m'a appelé la veille de sa fête, le 22 ou le 23 septembre.

Votre rencontre, c'était deux semaines après l'accident ?

—C'était une semaine après, le samedi.

—Il vous a dit qu'il ne pouvait sortir avec vous avant 5 ou 6 mois?

—Il m'a demandé s'il pouvait me téléphoner. Je lui ai dit: Ça sert à rien. Il m'a dit ensuite qu'il pouvait pas sortir avec personne avant 5 ou 6 mois.

Par la Couronne :

—Au sujet de la rencontre chez Maranda, voulez-vous nous dire quel était le sujet de la conversation ?

—Mme Pitre disait que ça allait bien mal chez Guay. Elle disait : Il a une petite fille, il ne l'aime pas du tout, sa femme, il veut l'empoisonner.

—Au sujet de la chicane qui a précédé votre départ de Sept-Iles, qu'est-ce qui s'était passé ?

—Ça faisait une semaine que je ne le regardais plus. Je suis sortie. C'est là que j'ai téléphoné chez nous.

—Guay avait-il fait quelque chose pour provoquer cette chicane ?

—Il m'avait toujours bien laissée dehors à geler.

—La discussion au sujet du linge, chez Mme Michaud?

—C'était le soir. Le lundi d'avant, je l'avais appelé pour lui parler de mon linge. Il prenait le "Jean Brillant" pour s'en venir. J'ai dit: Mets mon linge sur le bateau; il a dit: c'est correct. Il m'a rappelé dans la semaine et il m'a dit que mon linge n'était pas parti. C'était bien assez pour se fâcher. Je parlais pas mal fort, et Mme Michaud m'a interrompu.

—Avez-vous remarqué si Guay vendait des cadrans Westclock ou Silverbell, à Sept-Iles ?

—Oui, il vendait des Westclock.

Par le juge :

—Le 17 septembre, Guay vous a-t-il parlé de l'amour qu'il pouvait encore avoir pour vous ?

—Je ne me rapelle pas. C'est possible.

Interprétation d'un mémoire de Trygve Lie

Lake Success, 9 (PC) — Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U. a lancé un appel aux pays membres, leur demandant de chasser les représentants de la Chine nationaliste en faveur de la Chine communiste. C'est là l'interprétation donnée par les délégués nationalistes chinois et par la plupart des observateurs à un mémoire sur la question publié hier par Lie.

M. Tingfu F. Tsiang, chef de la délégation nationaliste chinoise, a décrit le mémoire comme une tentative de dénigrement à l'endroit de la Chine nationaliste, et de sa position à l'O. N. U. Il a dit que cela était de nature à détruire la confiance publique en l'impartialité de Lie.

Le mémoire, distribué précédemment aux membres du conseil de sécurité, soutient que lorsqu'il y a deux gouvernements rivaux réclamant un siège à l'O. N. U., on devrait donner la préférence à celui qui contrôle la majorité de la population dans le pays. On ne croit pas que la dernière tentative de Lie pour régler la présente crise, ait un effet immédiat.

Aiguilles de radium retrouvées à Ottawa

Ottawa, 9. (PC) Le Conseil national des recherches a rapporté aujourd'hui que l'on a retracé les 20 aiguilles de radium qui avaient été dérobées hier d'un entrepôt du Conseil national des Recherches. Cinq des aiguilles ont été retrouvées dès hier soir et les 15 autres l'ont été ce matin.

L'une avait été placée au fond d'un panier rempli de vidanges, quatre autres avaient été attachées à une enveloppe et jetées dans une boîte à lettre. Les 15 aiguilles retracées aujourd'hui étaient contenues dans une boîte en carton, remplie de papier et enfouie dans la neige.

Avenir minier de l'Abitibi

Le Dr J.-E. Gilbert, géologue du ministère des mines du Québec, a prédit hier soir une activité minière considérable pour un avenir prochain dans la région du lac Capsisit, 110 milles environ du nord-est de Senneterre, Abitibi, et 80 milles à l'ouest du lac Chibougamau.

M. Gilbert parlait à l'hôtel Royal York, dans la Ville-Reine, devant un groupe de membres de la Prospecter's and Developpers' Association. Des hommes d'affaires intéressés à la production minière du pays assistaient aussi à la conférence.

Après avoir fait le relevé géologique de la région concernée, le conférencier a déclaré que ses études sur la composition, la structure et l'altération des roches lui ont permis de conclure que cette section du comté d'Abitibi-Est est l'une des plus prometteuse du nord-ouest de la province. Une heureuse combinaison d'événements géologiques ont produit au cours des âges des conditions éminement propices au développement de métaux précieux accompagnés de sulfures de métaux communs comme le plomb, le zinc et le cuivre.

La taxe de vente

Question à régler par l'Assemblée législative

C'est toute l'Assemblée Législative qui va régler la question d'agrandir la zône de la taxe de vente, comme le veulent sept municipalités de la côte de Beaupré et le conseil du comté de Montmorency. Ainsi en a décidé le premeir ministre, l'hon. Maurice Duplessis, à l'issue d'une séance du comité des bills privés hier matin, séance au cours de laquelle l'avocat des pétitionnaires, Me Victor Trépanier, fit un long plaidoyer en faveur de l'agrandissement de cette zône.

C'est un procédé assez inusité que le comité des bills privés a mis en oeuvre hier matin et cela veut dire que le gouvernement laissera les députés libres de décider de la question comme ils l'entendront.

Les municipalités qui veulent être incluses dans la zône de la taxe de vente, pour en partager les bénéfices ou la ristourne, sont : St-Gérard, le conseil du comté de Montmorency, St-Gabriel ouest, Lac St-Charles, Notre-Dame des Laurentides, St-Emile, Stoneham et St-Gabriel est. La ristourne représenterait une somme de $100,000 par année que la ville de Québec perdrait. Elle s'y est opposée fortement par la voix de son avocat, Me J.-Emilien Simard.

M. Trépanier a employé comme argument que la ville de Québec, en 1940, lorsqu'elle a présenté son bill établissant la taxe de vente, avait demandé d'organiser une zône qui comprenait alors les municipalités qui sont les pétitionnaires et qui s'opposèrent fortement à ce qu'on les force de participer à cette façon de prélever de l'argent. M. Trépanier a déclaré qu'il ne faut pas les punir indéfiniment de s'être trompés dans le temps.

M. Joseph Matte, député du comté de Québec-est, s'est opposé à ce qu'on augmente les limites de la zône. Me Yves Prévost, député du comté de Montmorency, a parlé en faveur du bill et il a déclare que c'est affaire de justice et d'équite.

L'avocat de la ville de Québec, M. Emilien Simard, a suggéré aux pétitionnaires d'imposer une taxe de vente dans leurs limites. Il a ajouté que la taxe de vente a été imposée pour le bénéfice de la ville de Québec qui a besoin de tous ses revenus.

A une heure, M. Duplessis annonça que les députés règleraient la question en Chambre. On remarquait parmi les opposants le trésorier de la ville, M. C.-R. Fontaine, M. P. Plamondon, président de la Chambre de Commerce, M. Roger Vézina et autres.

Deux bills importants

Suivant l'exemple du barreau de la province de Québec, les notaires veulent porter à quatre ans la durée du cours universitaire qui donne droit, après examen, de pratiquer cette profession. Ils en donnent avis dans un bill que présente à la Législature M. J.-L. Blanchard, notaire public, député du comté de Terrebonne. Un autre bill important distribué aujourd'hui important distribué hier modifie la te l'étendue de la province la chasse loi de la chasse et prohibe dans tou- à l'orignal.

Un bill de l'hon. Bona Dussault, également adopté en première lecture, modifie la loi concernant les corporations municipales et leurs employés en retranchant le dernier alinéa de l'article 13. La disposition abrogée stipulait qu'une convention collective conclue entre une corporation municipale ou scolaire et ses employés ne devait pas être interprétée de façon à venir en conflit avec la juridiction des corporations municipales en matière de fermeture à des jours déterminée, ni de façon à faire obstacle, directement ou indirectement, à l'exercice de cette juridiction.

Un autre projet de loi qui vient d'être déposé et adopté en première lecture, le bill 48, inclut le district judiciaire de Témiscamingue dans la division de Québec. Ce district appartenait jusqu'ici à la division de Montréal.

Les députés ont enfin reçu une copie du bill 124 constituant en corporation la ville de Hauterive, sur la côte nord. Hauterive sera le siège de la Corporation épiscopale du golfe St-Laurent. Elle est située à 5 milles de Baie-Comeau.

Ottawa se dirige vers une complète sécurité sociale

Ottawa, 9. (PC) Le gouvernement a répondu aujourd'hui à une délégation du Congrès des Métiers et du Travail qu'il est impossible d'établir en ce moment un système complet de sécurité sociale, sous les auspices de l'administration fédérale.

Le premier ministre St-Laurent et l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, ont expliqué aux dirigeants du Congrès des Métiers et du Travail que des difficultés constitutionnelles et financières sont des entraves à la réalisation de ce souhait.

Mais l'hon. Martin a précisé que le gouvernement a élaboré un "système pas à pas" vers la solution de ce problème. Le premier ministre a annoncé x la délégation que cette année, alors que les dépenses sont réduites, le gouvernement espère que le budget sera équilibré ou peu s'en faut.

Plus de 100 des principaux dirigeants du Congrès des Métiers et du Travail, dirigés par le président de ce groupement ouvrier, M. Percy Bengough, se sont rendus au Parlement pour la présentation annuelle de leur mémoire.

Eastbourne, Sussex, Angleterre, (PC) Les parents d'épouses de guerre d'Eastbourne tentent d'obtenir des permis de dollars du Trésor, afin de pouvoir aller rendre visite à leurs filles au Canada et aux Etats-Unis.

Policiers et pompiers ne pourront faire partie d'une union étrangère

L'hon. Maurice Duplessis a annoncé hier que le gouvernement provincial songe à présenter une loi générale pour défendre aux policiers municipaux et aux pompiers de faire partie d'une union qui soit affiliée à d'autres organismes du même genre. Le premier ministre a fait cette déclaration en marge du bill de ville LaSalle dans lequel une clause défendait aux policiers de l'endroit de s'affilier à des unions du dehors.

Me Guy Merrill Désaulniers, avocat de la Fraternité des policiers unis, a tenté de perler contre le bill et contre cette clause mais le premier ministre lui a dit que le comit édes bills privés ne reconnaissait pas cette fraternité ni son representant. Quand M. Désaulniers voulut reprendre la parole, les députés la lui coupèrent par des "adopté" retentissants qui mirent fin à l'incident.

UN DES "premiers soins" EN CAS d'INDIGESTION



Quand une indigestion vous donne des malaises d'estomac accompagnés de maux de tête, obtenez un prompt soulagement—comme des millions d'autres personnes—en ayant recours à Alka-Seltzer! Celui-ci contient des agents alcalisants qui combattent l'acidité gastrique excessive—et un analgésique efficace contre la douleur. Faites dissoudre un ou deux comprimés dans un verre d'eau, puis buvez! Alka-Seltzer entre en jeu *immédiatement* pour soulager vos malaises car vous l'absorbez sous forme de solution effervescente. Il n'y a rien d'exactement tel que la combinaison efficace des ingrédients éprouvés contenus dans Alka-Seltzer! Essayez-le également pour soulager les malaises du rhume. En vente dans toute pharmacie.

Alka-Seltzer

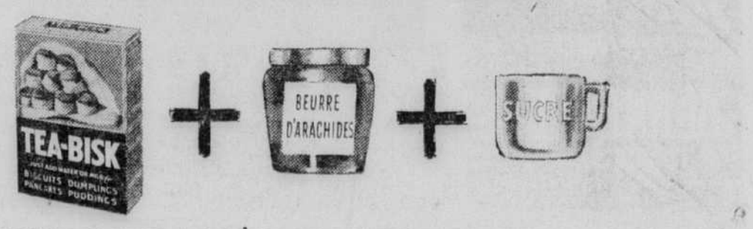
Ce n'est pas un laxatif



EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



Les biscuits "1-2-3" d'Anna Lee Scott



TEA-BISK + BEURRE D'ARACHIDES + SUCRE... c'est tout!

Variations innombrables en ajoutant du chocolat, des noix, du jus d'orange, du coco, etc.!

En vous servant de *Tea-Bisk*, vous pourrez désormais préparer en un clin d'oeil d'excellents biscuits! Tout ce qu'il vous faut est du *Tea-Bisk*, du beurre d'arachides, du sucre — et un peu d'eau. Le mode d'emploi, très facile et rédigé par les pâtissiers de la Cie Maple Leaf Milling, est sur (ou dans) la boîte de *Tea-Bisk*.

ÉCONOMIE! Ces biscuits peuvent vous coûter aussi peu que 6¢ les 12. Une grosse boîte de *Tea-Bisk* suffit à en préparer 390 (1½ pouce)!

Les enfants, depuis toujours, raffolent de biscuits ... et les "1-2-3" d'Anna Lee Scott sont la solution du problème. A base de beurre d'arachides, ils sont sains, nourissants, croquants, savoureux. La recette de base peut être variée à l'infini. Achetez du *Tea-Bisk* dès demain et guettez avec quel enthousiasme vos petits acclameront les biscuits "1-2-3" d'Anna Lee Scott!

VOIR LES RECETTES SUR (OU DANS) LA BOÎTE DE TEA-BISK

Willis Québec



De la musique vraiment inspiratrice dans votre église

A PAQUES...

avec

l'orgue HAMMOND

Cette musique splendide émotionnante résonnera dans votre église à Pâques . . . et chaque dimanche tout le long des années, vous apportant une grande variété de mélodies véritablement religieuses et profondément expressives.

L'orgue Hammond a fait ses preuves dans des milliers d'églises, grandes ou petites, depuis nombre d'années. C'est l'orgue d'église complet qui se vend le plus au monde.

Venez apprendre à quelles conditions faciles votre église peut faire l'acquisition du célèbre orgue Hammond.

Il est encore temps de faire installer votre Hammond pour Pâques.

WILLIS & CO. LIMITED

67, rue Saint-Jean, Québec, Prov. Qué.

E. H. Drolet, Gérant.

LE SAINT — Par Leslie Charteris



Nos amis les monstres

Quand Cadborosaurus se montre la tête, le printemps n'est pas loin en Colombie-Britannique

Vancouver, 10. (PC) Un grand nombre de rapports sur la présence de monstres marins sont un bon indice de la venue du printemps sur la côte ouest du pays. Des rapports soulignent que Cadborosaurus, le monstre de Victoria, Colombie-Britannique, a montré sa tête repoussante deux fois, hier, à des endroits si éloignés l'un de l'autre que cet aspect cadre bien avec le reste des légendes qui ont cours sur ce monstre.

Des observateurs éberlués sur la place Qualicum, sur la côte est de l'île Vancouver, ont remarqué la présence du monstre. A Tofino, sur la côte ouest, il aurait été aperçu en même temps.

MM. Gwen Coleman et Bryan Tiele, de Port Alberni, ont décrit en ces termes la visite du monstre à Tofino: "Un être marin de 50 pieds de longueur, au cou long et mince et à la tête semblable à celle d'un chat", a été vu à Tofino.

Sur la plage Qualicum, Cadborosaurus se serait reposé à 30 pieds de la rive et aurait braqué ses yeux pendant une demi-heure sur la devanture d'un magasin. Les descriptions diffèrent, mais le monstre ne gagnera certes pas de prix de beauté.

D'ailleurs, les amateurs de sensations en ont été quittes pour une fausse alerte la semaine dernière quand un monstre marin s'est échoué sur la plage. Les experts en ont fait l'examen pour conclure qu'il s'agissait de la partie inférieure d'une baleine.

L'autre serpent de mer de la Colombie-Britannique a son habitat dans les eaux douces du lac Okanagan. Il porte le nom familier de Agopogo. Il n'a pas été vu depuis l'été dernier alors que des traces ont été vues sur la plage, mais chacun est prêt à parier qu'il ne tardera pas à signaler sa présence.

Funérailles de Mme Th. Bélisle

Les funérailles de Mme veuve Théode Bélisle, née Eugénie Vézina, décédée à l'âge de 69 ans, avaient lieu récemment en l'église de St-Marc des Carrières.



se dans le deuil deux fils, MM. Hervé et Edmond Bélisle, et trois filles, Mme C.-A. Préchette (Juliette), Mme Philippe Perron (Rose) et Mme O. Gariépy (Eva) ainsi que plusieurs petits-enfants. Elle laisse également une soeur, Mme Ovide Guay, et plusieurs neveux et nièces.

Le cortège funèbre était précédé des trois petits-fils de la défunte, Marius, Yvon et Rosaire Bélisle, qui portaient des fleurs

A l'église, le service fut chanté, avec diacre et sous-diacre, par M. l'abbé Antoine Deschênes, curé de la paroisse.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

VOUS APPRÉCIEREZ

Red Cap

Votre Garantie d'une BONNE BIÈRE

Feu M. Joseph Bolduc

St-Victor, Beauce, (DNC). Nous avons appris avec regret la mort d'un vieux citoyen de St-Victor, M. Joseph Bolduc, époux en premières noces de feu Dame Anna Gosselin et en secondes noces de feu Dame Zélia Lachance, décédé à l'âge de 85 ans et six mois. M. Bolduc était un ancien conseiller et marguillier.

Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants: Maurice, de Valleyfield, Mme J.-A. Grondin, de St-Joseph; Mme Honorius Roy, de St-Victor; Mme Antoine Jolicoeur, de St-Victor; une fille adoptive, Mme Louis Paré, de Tring-Jonction; Mme Jean Beaudoin, de Courcelles.

Le service et la sépulture auront lieu samedi à St-Victor.

ECONOMISEZ sur les BATTERIES "PLUS POWER" COMMODORE



à partir de 10.95

(Le prix comprend la vieille batterie)

Payez aussi peu que 75c par semaine.

CHARGEUR de BATTERIES

Recharge la batterie du soir au matin. 6 volts (12 volts un peu plus cher).

Spécial à partir de 9.95



PORTE-SKIS



Capacité : jusqu'à cinq paires de skis 8.50

295 BOULEVARD CHAREST
Téléphone : 4-1455
HEURES D'AFFAIRES :
Tous les jours — de 8 h. am à 6 h. pm
Le vendredi — de 8 h. am à 9h.30 pm

HANDY ANDY

Grange incendiée à Joly, Lotbinière

Joly, Lotbinière, 10 (DNC) — La grange de M. Paul Demers, du rang No 1 de Joly a été incendiée, ces jours derniers, alors que le propriétaire était parti en promenade. Lorsque les voisins aperçurent le feu, il était trop tard. Neuf vaches, un cheval et plusieurs porcs brûlèrent. Le foin que contenait la grange fut aussi une perte complète. Le feu fut causé par trois ampoules électriques servant à réchauffer les porcs et que M. Demers avait oublié de fermer.

Funérailles de Mme W. Gariépy

Les funérailles de madame Wilfrid Gariépy, née Léontine Drouin, décédée le 3 mars, à l'âge de 65 ans, ont eu lieu le 6 à St-Roch et elles ont groupé de nombreux citoyens et amis de la famille. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de la regrettée défunte.

M. l'abbé J. Rochette a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés M. Dumas et A. Rochette, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Madame Gariépy laisse dans le deuil un fils, M. Raymond Gariépy; sa bru, Mme R. Gariépy; sa soeur, Mme Clovis Loiselle; son frère, M. Albert Drouin; sa belle-soeur, Mme Albert Drouin; son oncle, M. Joseph Mullet; ses neveux,MM. Roméo, Maurice, et Gérard Loiselle Laurent Maheux, Roger Cantin; ses cousins, MM. Ernest Mullet, Arthur, Emile, Rosario et Albert Racine, Maurice Robitaille, Lorenzo Renaud, Ls Gariépy, Lucien Mullet, J.-P. Dubuc, Roland Mullet, Edouard Flynn, Ernest Gariépy; ses petits-enfants, Céline et Nicole Gariépy.

Dans le défilé, on voyait: MM. P.-S. Proteau, Adjutor Grondin, Cyrille Grondin, Ad. Giguère, L.-O. Taillon, Adrien Drolet, Eug. Trudel, G. Dompierre, J.-B. Vallières, G. Soucy, M. Bargone, le docteur Magella Tremblay, A. Falardeau, J. Dumontier, Ph. Gagné, Frs Minier, Rosaire Bolvin, L. Lachance, R. Beaudry, Albert Latulippe, Frs Savard, Lucien Lepire, Jos. Boissinot, Alphonse Boulet, André Parent, A. Latulippe, P.-E. Bargone, Marc Godbout, Gérard Gosselin, Josaphat Bédard, G. Payette, E. Boulet, Paul Boulet, O. Boucher, A. Nollet, F. Rochette, Raymond Clavet, M. Falardeau, Eugène Marcoux, L. Drolet, R. Boivin, P.-E. Roy, E. Gagnon, Robert Prémont.

M. Frs Pouliot, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Mort de monsieur Albert Vézina

Un citoyen distingué de la paroisse de St-Sauveur vient de disparaître en la personne de M. Albert Vézina, décédé hier à l'âge de 69 ans. M. Vézina était l'époux de feu dame Bernadette Dussault et il était à l'emploi de la Laiterie Laval depuis vingt-sept ans.

M. Vézina comptait treize enfants dont le R. P. Louis-Philippe Vézina, o.m.i., du séminaire universitaire d'Ottawa, ainsi que les RR. SS. St-Albert le Grand et Ste-Bernadette, des Srs de la Ste-Famille de Sherbrooke. Sa disparition cause de vifs regrets non seulement dans sa famille mais aussi chez ses employeurs et compagnons de travail. Citoyen integre, M. Vézina faisait partie de plusieurs groupements religieux et paroissiaux, notamment des Lacordaire.

Le regretté défunt laisse dans le deuil outre son fils et ses deux filles en religion, ses autres fils: MM. Eugène, Gérard, Roland, Roger et Georges-Henri Vézina; ses filles, Mlles Emélienne, Irène et Georgette Vézina, Mme Lucien Castonguay (Thérèse) et Mme Amédée Daigle (Madeleine); ses gendres, MM. Lucien Castonguay et Amédée Daigle; ses brus, Mmes Eugène, Gérard, Roland et Roger Vézina ainsi que plusieurs petits-enfants.

M. Vézina était le frère de MM. Adjutor et Alexandre Vézina ainsi que de Mme Joseph de Repentigny ainsi que le beau-frère de Mmes Adjutor et Alexandre Vézina, M. et Mme Emilien Dussault, M. et Mme Raoul Bédard, M. et Mme Edmond Dussault, M. et Mme Roméo Dussault, M. et Mme Anselme Dussault, M. et Mme Olivier Godin, M. et Mme Louis Dussault.

Les funérailles de M. Vézina auront lieu lundi matin à St-Sauveur. D'ici là, les restes mortels sont exposés en chapelle ardente à la résidence mortuaire 102 rue Kirouac.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Les loups-garous en Allemagne

Francfort, 10 (PA) — L'organisation clandestine allemandes "loups-garous" a de nouveau fait des siennes. Elle a distribué des pamphlets où on peut lire : "Américains, Anglais, Français et Russes, nous vous avertissons". Les pamphlets expliquent que le mouvement "loup-garou" existe toujours "et grandit de jour en jour". Cette organisation se compose de jeunes durs-à-cuire allemands. Il a pris de l'importance à la fin de la guerre et ne s'était pas montré au grand jour avant aujourd'hui. Les pamphlets ont été déposés dans des boîtes à lettre dans la région de Francfort. La police allemande a noté que rien n'indique une grande ampleur de ce mouvement. Mais la Sûreté poursuit toujours une enquête complète.



A MONTMAGNY : Une cérémonie a marqué ces jours derniers à Montmagny la remise d'attestations aux élèves qui ont suivi les cours du soir organisés par le Secrétariat de la province. On voit ici les invités, les professeurs et les élèves. (Photo Michon—DNC, Montmagny)

NORMETAL

Naissances

Joseph-Richard-Guy-Jean, enfant de M. et Mme Léandre Lehoux, née Jeanne d'Arc Julien. Parrain et marraine, M. et Mme John Lehoux, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Clément Beaupré, tante de l'enfant.

— Marie - Eliane - Pierrette - Ghislaine, enfant de M. et Mme André Beaupré, née Germaine St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Beaupré, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Félicien - Pierre - Ghislain enfant de M. et Mme André Beaupré, née Germaine St-Pierre Parrain et marraine, M. et Mme Félicien Beaupré, oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Yves, enfant de M. et Mme Jules Roy, née Clarisse Paquette. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphir Paquette, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Rolland-Denis, enfant de M. et Mme Laurent Bélanger, née Cécile Deslauriers. Parrain et marraine, Luc et Louise Bélanger, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Rollande Poliquin.

De retour

M. Armand Laflamme est de retour d'un séjour à l'hôpital de Rouyn où il a subi une intervention chirurgicale.

Mlle Yolande Trottier a passé quelques jours à l'hôpital d'Amos, ces jours derniers.

Nos voeux de prompt rétablissement.

Service anniversaire

En l'église de Normétal, a été chanté récemment le service anniversaire de M. Henri Nolet.

Sépultures

M. et Mme André Beaupré ont été éprouvés récemment par la mort de leurs enfants jumeaux, Ghislain et Ghislaine, décédés à quelques jours d'intervalle.

Nos condoléances.

Nos fermières

L'assemblée mensuelle du cercle des fermières eut lieu ces jours derniers. Plusieurs dames étaient présentes.

Au cours de la réunion, Mme Raymond Vézina a été nommée présidente, en remplacement de Mme Samuel Labelle. Une jolie bouilloire électrique a ensuite été présentée à Mme Ernest Brousseau, secrétaire du cercle par Mme Bruno Lauzon.

Feu Albert Mariage

Montbéliard, Témis., (Spéciale) on apprendra avec regret la mort de M. Albert Mariage, survenue après une longue maladie à sa demeure, à l'âge de 68 ans et sept mois. Il laisse dans le deuil son épouse, née Joséphine Thérien; deux filles, Mme Patrick Ducharme (née Albertine) et Mlle Jeannine; sept garçons, MM. Alexandre, Rolland, Paul, Marcel, Jean-Charles, Adrien, Jean-Claude; ses belles-filles, Mme Alexandre Mariage, Mme Marcel Mariage, Mme Jean-Charles Mariage; son gendre, M. Patrick Ducharme, tous de Montbéliard; aussi neuf petits-enfants.

Il laisse aussi trois frères, MM. Gédéon et Joseph Mariage, de Lévis, et M. Edouard Mariage, de Québec; deux soeurs, Mme veuve A. Boutet (Philomène), de Québec, et Mme veuve Edouard Guenette (Léda), de Québec, ainsi que plusieurs autres parents.

Le service funèbre fut célébré le 27 février en l'église de St-Augustin de Montbéliard.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

AMQUI

Marie-Jocelyne, enfant de M. et Mme Philippe Bellavance (Rita Gonthier). Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Etienne Paquet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Gonthier, grand'mère de l'enfant.

— Louisette-Francine, enfant de M. et Mme Adélard Vaillancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Lachapelle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Boisvert.

— Jacques-Denis, enfant de M. et Mme Gérard Ouellet, née Laurette Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Rolland Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Edmond Gagné, grand'mère de l'enfant.

Crème Orientale GOURAUD



La Crème employée par les grandes vedettes de la scène et de l'écran. Votre glace vous montrera ses effets bienfaisants.

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Cours d'anglais à Montmagny

Montmagny, 10. (DNC) — Vendredi dernier, eut lieu dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, la distribution des attestations accordées par le secrétariat de la Province aux élèves qui ont suivi assidûment les cours d'anglais donnés en notre ville.

Après un mot de bienvenue du professeur titulaire, M. J.-Arthur Lauzon, on procéda à la distribution des parchemins.

Assistaient à la remise des diplômes:

M. Arthur Lauzon (professeur), M. Jos Laurendeau, M. Jean-Marie Corneau, (pro-maire), M. le major J.-E. Picard, directeur général des écoles du soir, région de Québec, M. E. Boulet, président de la Commission scolaire, M. J.-E. Juneau, directeur de l'Ecole d'Arts et Metiers, M. Ant. Laberge, commissaire, et les élèves: Mlle Noëlla Gaudreau, Louise Walsh, André Blais, Marie-Anne Caseault, Marc Laurendeau, Yvonne Caseault, Mme Paul Couillard, Marcelle Gaudreau, Fernande Lemelin, Jean-Marie Bernier, Annette Masson, Brigite Boudreau, Clémence Boulet, Cécile Masson, Mme Emilien Blanchet, Liliane Beaumont, Annette Boulanger, Georges Blouin, Karl Berlinger, Jean-Paul Couture, Ls-Ph. Gamache, Chs-Eug. Bernier, Irène Bechard, Anne-Marie Buteau, Alphonse Fortin, Robert Bernier, Mme André Richard.

Immédiatement après, M. J.-M. Corneau, qui agissait comme promaire, présenta le conférencier, M. J.-E. Picard, directeur général des Ecoles du Soir pour le district de Québec.

M. Picard, professeur émérite, possédant 35 années d'expérience dans l'enseignement, a tracé l'historique des cours de soir dans la province depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il précise ces données à l'aide de statistiques qui ont fait réaliser le progrès ascendant de ces cours par le nombre toujours croissant de citoyens qui en tirent grand profit chaque année.

Monsieur le président de la Commission scolaire, M. Edgar Boulet, remercia, par des paroles élogieuses le major Picard, et attira l'attention sur un point: les statistiques donnaient une majorité substantielle dans l'inscription et l'assiduité aux cours, aux dames et demoiselles sur les hommes.

M. Juneau, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers qui a mis à la disposition des élèves une classe pendant deux années consécutives, prit la parole. Il exprima la satisfaction d'avoir prêté son concours au succès de l'école du soir, et promit son assistance pour les années à venir.

GENTILLY

Naissance

Marie-Nicole, enfant de M. et Mme Gilbert Martel. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Brunelle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rolande Brunelle, tante de l'enfant.

Elections

Une assemblée générale des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, de la paroisse de Gentilly eut lieu ces jours derniers, à la salle paroissiale. A cette occasion, on procéda aux élections annuelles.

Chez les Jeanne d'Arc, Mlle Germaine Croteau a été élue présidente pour un second terme; vice-présidente, Mme Elphège Beaudoin; directrices, Mmes Ludger Beaudoin, Achille Fournier, Alfred Carignan, Achille-Ephrem Baril et Mlle Aurore Houle.

Chez les Lacordaire: président, M. Roland Tousignant; vice-président, M. Henri Mailhiot; directeurs, MM. Patrick Delisle, Henri-Paul Baril, Benoit Tourigny, Royal Lebleu, Roland Mailhiot. Tous ont été élus par acclamation.

M. l'abbé Joseph-Antoine Letendre aumônier du cercle, et M. Louis Baribeau ont présidé cette assemblée.

Société Historique de la Côte Nord

Baie Comeau, (DNC) MM. T.-B. Fraser et Paul Provencher étaient tous deux conférenciers lors de la récente séance de la Société historique de la Côte nord, tenue en notre ville.

M. Fraser parla de Donald Smith, tandis que M. Provencher expliqua un film sur les moeurs des montagnais. M. Gérard Lefrançois était maître de cérémonie.

M. Provencher doit prochainement donner une série de conférences dans l'est du Canada.

Club 4-H formé à Baie Comeau

Baie Comeau, (DNC) Un club des 4-H a été organisé à Baie Comeau. M. Paul Provencher a été nommé gouverneur. Le R. F. J.-M. Derouin est le secrétaire et directeur immédiat. M. Jacques Provencher est président du Club et le vice-président est Jean-Claude Bélanger.

A la première réunion, le gouverneur suggéra de faire une petite souscription dans le but de pouvoir aider le club financièrement. Pour encourager les souscripteurs bénévoles, un prix fut tiré au sort et gagné le 10 février dernier par Mlle E. Leduc de Baie Comeau.

NAP JACQUES
128 - 132 RUE ST-JOSEPH QUEBEC
MARCHANDISES DE QUALITE POUR HOMMES

LES AVENTURES DE PAULINE



LEGARE

AU DÉPARTEMENT DES ÉCHANGES
273 RUE ST-PAUL

MOBILIER DE SALLE A MANGER
8 morceaux $29.75

MOBILIER DE CHAMBRE
4 morceaux, noyer $59.00

MOBILIER A DEJEUNER
6 morceaux, blanc et rouge $29.50

MOBILIER DE CHESTERFIELD
3 morceaux, velours $19.95

POELE SUPREME,
réchaud, réservoir et miroir . . . $34.50

POELE VIMY-A,
carré, réchaud $24.50

POELE LEGARE-SPECIAL CARRE,
réchaud $29.50

POELE MAJESTIC,
réchaud, réservoir et miroir . . . $39.75

COIFFEUSE
noyer et miroir $9.75

GLACIERE METAL,
fini blanc $14.95

CABINET DE RADIO
seul $1.75

BUFFET SEUL
de salle à manger $7.75

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE
273 RUE ST-PAUL — QUEBEC

AU SYNDICAT

Démonstration de produits de beauté

"VITA-RAY"

donnée au SYNDICAT, ainsi que traitements privés et analyse de votre peau sur rendez-vous,

les 15, 16 et 17 mars, par

Mme Rita-A. CARON

experte de la Compagnie. Pour renseignements, s'adresser au comptoir des produits VITA-RAY, ou à 4-3561, loc. 31.



SPÉCIAL À CETTE OCCASION :

Crème vitaminée SUN-RAY, qui conférera à votre peau les vitamines A et D. Valeur : 2.50 **1.50**

— COSMETIQUES, rez-de-chaussée —

A NOTER : Les produits VITA-RAY sont les seuls produits scientifiques, à base de vitamines A et D, sur le marché.

SPÉCIAUX Vendredi soir à 7 h. au SYNDICAT

Robes de chambre pr messieurs

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Solde de 25 belles robes de chambre, en tissus rayés ou en flanelle. Ne manquez pas ce spécial extraordinaire.

Valeur : 7.95 SPECIAL ..... **2.95** Valeur : 12.95 SPECIAL **4.95**

— 2e étage —

Shorts athlétiques pour messieurs

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Bons shorts en coton blanc, très légèrement imparfaits. Gr. de ceinture : 30 et 42. Hâtez-vous : la quantité est limitée !

Valeur : 1.00 chacun. **.59**

— Rez-de-chaussée —

Aubaines en confections pour garçons

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

2 vestons sport gr. 32, 33. Val. 22.50; 2 "mackinaws" gr. 34. Val. 8.95; 2 paletots sport d'hiver, 35, 36. Val. 29.50; 3 paletots 27, 28. Val. 14.95; et 3 coupe-vent, 24, 28. Val. 9.50. Chacun ..... **$5.**

— 4e étage —

Manteaux d'hiver pr dames

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Manteaux sans fourrure — Valeurs: 44.95 à 69.95..... **$19.**

Manteaux garnis de fourrure — Valeurs: 54.95 à 154.95..... **$39.**

— 3e étage —

Belles pantoufles pour dames

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Venez faire votre choix parmi ce lot d'attrayantes pantoufles en satin blanc sur tranche dorée. Talon plein (wedge).

Valeur régulière: 3.50 **1.98**

SALON de CHAUSSURES pour DAMES, 3e étage

Bottes de printemps pour dames

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Caoutchouc de haute qualité, noir ou brun, avec ou sans fermeture instantanée. Fabrication Dominion Rubber ou Goodrich. Pointures : 4½ à 9. Hâtez-vous, il n'en reste que 130 paires !

Très spécial à ..... **.95**

SALON de CHAUSSURES pour DAMES, 3e étage

100 corsets pour dames

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Modèles bien baleinés, à lacer en avant. Pointes élastiques au bas. Hanches renforcées. Long. 18". Gr. 24 à 32.

Valeur : 9.95 **5.95**

— 4e étage —

75 robes pour fillettes

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Solde de robes, de gr. 2 à 16 ans, en coton ou lainages variés, et de très belle qualité. Occasion épatante.

Valeurs jusqu'à : 6.98 **2.39**

— 4e étage —

50 autres robes pr fillettes

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Voici un lot fort intéressant de robes en gabardine, pour fillettes de 12 à 16 ans. Modèles charmants.

Valeur : 7.95 **4.69**

— 4e étage —

40 paires de bottines brunes

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

en bon cuir "elk", avec semelle à trépointe GOODYEAR. Qualité splendide. Pointures : 12½ à 3. Une réduction tout à fait attrayante !

Valeur : 5.50 **3.95**

— 4e étage —

Chemises pr garçons

SPÉCIAL À 7 H. VENDREDI SOIR

Belles chemises LITTLE PRINCE, rayées. Colet "fused", [illegible] diverses. Encolures : [illegible] à 14½. Valeur 3.50 **2.50**

— 4e étage —

7 habits de jeu

(Isnow-suits) en gabardine, chaudement doublée. Fermeture instantanée. Bleu ou brun. Gr. 1 et 2 ans. Val. 7.95 ..... **3.00**

— 4e étage —

Aucune commande postale ni téléphonique



"GAY"

un riant modèle de bonnet profilé, avec touffe de plumes.

12.95

Variété extraordinaire de chapeaux de haute nouveauté printanière. De vraies merveilles, fabrication OKUN, exclusives au SYNDICAT. Gamme enchanteresse de couleurs : gris, café, rouge vin, vert, brun, marine, noir.

10.00 10.95 11.95 12.95

— CHAPEAUX pour DAMES, 3e étage —

LE "CREAN" ENRICHIT votre PERSONNALITÉ



En effet, c'est là l'accessoire de toilette par excellence de l'homme distingué et bien mis. Superbe duvet de fourrure de la meilleure qualité, et de teintes les plus nouvelles ce printemps. Modèles à bord roulé ou baisse, uni ou bordé. Fini impeccable en tous points. Pointures : 6½ à 7½. Vous ne regretterez jamais la qualité et le prix modique de ce chapeau !

7.50

—CHAPEAUX pour MESSIEURS—
Deuxième étage

CHEMISES UNIES blanches, bleues, grises, drab ou vertes. Collet "fused" ou WINDSOR. Marques Arrow, Forsyth, Tooke, B.V.D. Encolures : 14½ à 17.

3.95 à 6.50

CRAVATES à panneaux ou motifs délicats, ainsi qu'unies. Rouge vin, bleu royal, brun, vert, etc. Arrow, Forsyth, Tooke, Globe.

1.00 à 2.50

CHAUSSETTES avec délicats motifs, ou à carreaux. Rouge vin, gris, brun, vert, etc. Pointures : 10 à 11½.

1.50 à 2.95

— Rez-de-chaussée —

Le Syndicat de Québec Ltée

AU SYNDICAT

SPLENDEURS printanières

Les vêtements présentés

A NOTRE

revue des modes

SERONT EN

VENTE DEMAIN

à nos magasins



POUR PLUS de CHIC...

NOUVEAUX PARDESSUS de printemps pour hommes et jeunes hommes. Tissus de choix : veloutés, gabardine, worsted, "Crombies", "Covert Cloth", gris bleu, brun, gris moyen, drab ou olive. Modèles les plus en vogue. Gr. 34 à 46 ..... **49.50**

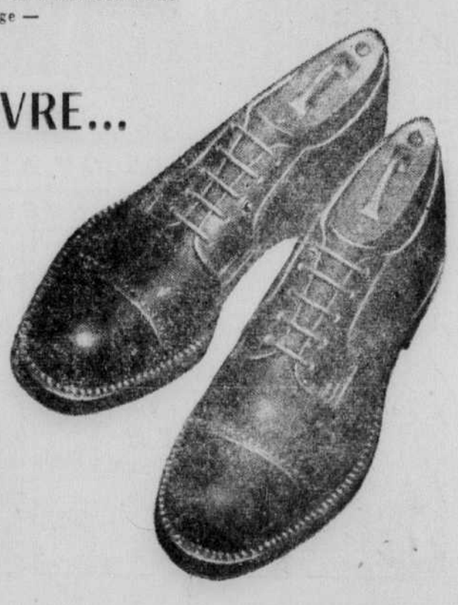
COMPLETS DE HAUTE ELEGANCE, à 1 ou 2 pantalons. Tissus haute qualité : worsted anglais, rayé ou uni, worsted flanelle, gabardine, etc. Gris moyen, bleu royal, brun, "teal blue", drab, gris bleu. Veston simple ou croisé. Modèles pour tous physiques. 34 à 46 ..... **49.50**

$8 COMPTANT — SOLDE en 6 MENSUALITES

— 2e étage —

CHEF d'OEUVRE...

de HARTT, les meilleurs fabricants de chaussures au pays, ces souliers sont d'un chic classique. Ils mettent en valeur une triple semelle, et un cuir de veau d'une qualité hors pair. Rouge Bourgogne ou noir. Pointures : 6 à 12. Larg. A, B, C, D. Souliers d'une élégance et d'un confort parfaits.



19.00

SALON de CHAUSSURES pour MESSIEURS,
— 2e étage —

Section de nouvelles générales finances, sport, annonces classées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

69e ANNEE — No 61 QUEBEC, VENDREDI 10 MARS 1950 PAGE DIX-SEPT

Témoignage de Marie-Ange Robitaille

L'ancienne amie de J.-A. Guay est le dernier témoin de la Couronne — Elle affirme que l'accusé prétendait être bientôt libre et qu'il pourrait l'épouser — Une conversation avec Mme Pitre — Un projet d'empoisonnement — Contre-interrogatoire de Marie-Ange Robitaille par un avocat de la Défense — La Couronne a terminé sa preuve.

(Par J.-C. de LaDurantaye)

Alors que le procès de J.-Albert Guay entrait dans sa troisième semaine, la Couronne a déclaré sa preuve close à la reprise de l'audience, cet après-midi. Le dernier témoin entendu avait été Marie-Ange Robitaille qui, au cours de la matinée, avait raconté l'amitié qui l'avait unie à l'accusé durant près de deux ans, jusqu'au jour où elle décida de retourner chez ses parents. La jeune fille de 19 ans a particulièrement déclaré au cours de l'interrogatoire de plus d'une heure et demie que lui a fait subir Me Noël Dorion, pour la Couronne, qu'à la fin de juillet 1949, alors qu'elle décida de laisser Guay à Sept-Iles et de revenir à Québec, celui-ci lui aurait fait savoir dans une lettre qu'il serait libre bientôt, laissant entendre que rien n'empêcherait alors leur mariage.

Plus tard, au cours d'une conversation avec Mme Pitre, mais hors la présence de l'accusé, Mlle Robitaille aurait appris que les choses allaient tellement mal entre Guay et sa femme, que lui, Guay, voulait empoisonner celle-ci.

Me Gérard Levesque, procureur de la défense, a contre interrogé le témoin pendant une demi-heure pour lui faire préciser la nature de certains incidents qui se seraient produits entre elle et l'accusé, au cours des années 1948 et 1949.

LA FOULE

Dès deux heures cematin, des gens ont commencé à arriver, du témoignage du gardien de nuit au Palais de Justice. A trois heures, il y en avait une dizaine d'arriver.

Vers huit heures, le marché des places a commencé à fonctionner. Mais les prix, de $2.00 qu'elles étaient au début de la semaine, sont passé à $5.00. En dépit de ce prix élevé, les acheteurs n'ont pas fait défaut, nous rapporte-t-on, et le marché avait bon cours.

Au cours de la journée d'hier, un spectateur qui faisait la queue nous a affirmé que le quidam qui avait entrepris de vendre des sandwiches et des liqueurs à la foule attendant la séance de l'après-midi, avait réalisé le joli bénéfice de $10.00 dans sa journée.

MLLE ROBITAILLE

Par la Couronne :

—Vous nous avez dit hier que le 24 novembre 1948 vous avez été logée chez une dame Pitre ?

—Oui.

—Voulez-vous dire en quelle circonstance? Vous étes-vous présentée sous votre vrai nom ?

—Pendant que j'étais là, les personnes qui étaient là savaient mon nom. On a décidé, pendant que j'étais là de changer mon nom.

—Qui, on? Guay était-il là?

—Il en a eu certainement connaissance.

—Quel nom avez-vous pris ?

—Nicole Côté.

—Jusqu'à quelle date êtes-vous restée là?

—Je suis partie de là vers le milieu de janvier 1949.

—C'est vous qui vous occupiez du logement?

—Oui.

—Pendant ce temps-là, travailliez-vous?

—Non, j'ai cessé de travailler quand je suis partie de chez nous.

—Qui vous faisait vivre ?

—L'accusé; il me donnait de quoi manger et m'habiller.

—Vous donnait-il de gros montants ?

—De gros montants, j'en ai jamais eus.

—Vous visitait-il fréquemment, rue Richelieu?

—Assez fréquemment.

—Passait-il des nuits?

—Des fois.

—Aviez-vous une clef?

—Non. Je sortais très rarement; quand je sortais, je laissais la porte débarrée.

—Pendant que vous étiez-là, étes-vous allée chez vous?

—Le jour de l'An, j'ai téléphoné. Quand je suis venue pour faire le téléphone, l'accusé est entré. J'ai parlé à ma mère. Je lui ai dit que j'arrivais de Montréal.

—La veille de Noël, étes-vous sortie?

—Je suis allée prendre le réveillon chez Mme Laliberté.

—Est-ce que M. Laliberté était là ?

—Oui.

—Etiez-vous accompagnée ?

—Je suis arrivée seule, Guay est arrivé par la suite.

—Vous êtes partie de là quand ?

—Le lendemain matin.

—Le jour de Noël, est-il allé vous voir ?

—Je ne me rappelle pas.

—Le jour de l'An, vous avez téléphoné à votre mère et Guay est entré, alors vous avez dit que vous étiez de passage à Québec ?

—Oui, je lui ai dit que j'arrivais de Montréal et que j'étais au Château Champlain.

—Etiez-vous déjà allée à Montréal ?

—Oui.

—Dans un hôtel ?

—Dans une maison de touristes.

—Seule ?

—Avec l'accusé.

—Vous êtes restée à Montréal combien de jours ?

—Deux jours.

—Etiez-vous seuls tous les deux?

—Non, il y avait la soeur de Guay.

—Quel était son nom ?

—Mme Alphonse Bégin.

—Son mari était-il là ?

—Non, il était sur son bateau. Mme Bégin est restée avec lui.

—Voulez-vous dire si Guay a parlé de sa femme ?

—Il a parlé qu'il essaierait d'avoir une séparation de corps et de biens.

—Vous a-t-il dit comment il s'y prendrait ?

—Il a dit qu'il la ferait suivre pour tâcher de la faire prendre en défaut.

—Quand vous étiez sur la rue Richelieu, avez vous essayé de vous en aller ?

—Je voulais m'en retourner chez nous. J'ai téléphoné à mon patron et je lui ai demandé un emprunt de $50. Je ne voulais pas que chez nous s'aperçoive de ce qui s'était passé. Je voulais $50 pour m'en aller à Montréal et de là téléphoner à mes parents.

—Votre patron vous l'a-t-il prêté?

—Oui. J'ai fait mes valises. J'ai descendu chercher l'argent. J'ai descendu à la gare et j'ai pris un billet aller et retour. J'avais un lit. J'étais dans le salon des dames. C'a frappé à la porte du salon. C'était Guay qui était là. Il avait mes valises dans ses mains. Il voulait que je m'en retourne. Il s'est passé une scène. Il m'a dit que j'étais une hypocrite.

—Vous a-t-il dit comment il avait réussi à entrer ?

—Oui.

—Que vous a-t-il dit ?

—Quand on est parti de là, il y avait une salle de pool, pas loin de la Traverse de Lévis, il m'a rentrée avec lui. En s'en allant, je lui ai dit: Je vas m'en aller pareil.

—Vous a-t-il dit comment il avait fait pour entrer ?

—Oui, il m'a dit: J'ai dit que c'est ma soeur, et ils l'ont laissé passer à la barrière.

—Vous lui avez dit que vous vouliez aller chez vous ?

—Oui. Il m'a fait rentrer avec lui dans la salle de pool, il m'a ôté mes pardessus. Puis, la salle de pool s'est vidée. Là, il commençait à être de bonne humeur.

Moi, je voulais encore partir pareil. Là, il m'a ramenée sur la rue Richelieu, puis là, il a jeté mes gants dans la fournaise.

—Quand est-il reparti ?

—Le lendemain. Avant de partir il m'a mordu dans la figure et m'a dit qu'il ne voulait pas que je m'en aille.

—Avez-vous changé de logement par la suite ?

—Oui, en fin de janvier, je suis allée rester sur la rue Ste-Angèle Guay m'avait dit de me trouver une chambre parce que le logement coûtait $65.

—Vous étes demeuré là combien de temps ?

—Jusqu'au premier voyage du "North Voyageur".

—A quelle date ?

—En mars, je pense.

—Guay continuait-il d'aller vous voir ?

—Oui.

—Aviez-vous de l'argent?

—J'en avais pas besoin, il m'en donnait pour mes cigarettes.

—Qui payait votre chambre et votre pension ?

—C'est lui.

—Etes-vous restée là ou bien si vous avez tenté de vous en aller?

—Je me suis rendue à la Cour Juvénile. Guay m'avait dit : Tu peux t'en aller. Mais je pouvais pas partir sans avoir d'argent en mains, parce que je voulais aller à Montréal pour téléphoner chez nous.

—Vous en a-t-il offert, de l'argent?

—Sur la rue Richelieu, il m'a passé $50, mais il l'a repris tout de suite quand il est sorti.

—Vous êtes-vous rendue à la Cour Juvénile ?

—Je suis partie; Guay m'a suivie. Je suis entrée et j'ai demandé le juge Champoux.

—Que s'est-il passé à la cour juvénile ?

—Le juge Champoux n'était pas là. Je suis sortie . Il était là. Il m'a dit: t'as l'air fin là. Je lui ai répondu: si le juge avait été là, j'aurais eu l'air plus fin encore.

—Aviez-vous votre linge?

—Je ne l'avais pas tout. Il en avait paqueté pour l'envoyer sur la Côte Nord. Il était chez sa soeur, Mme Bégin.

—Vous êtes partie pour les Sept-Iles ?

—Oui.

—Avez-vous fait d'autre voyage avant ?

—Oui, à Havre St-Pierre. Guay m'avait dit: Va-t'en là. Tu vas trouver un local.

—Vous avait-il donné de l'argent?

—Oui, $69, ou $70.

—Vous êtes allée là seule ?

—Oui.

—Guay est allé vous reconduire?

—Oui. Il est monté dans le train et y est resté jusqu'à ce qu'il parte.

—Il vous a laissée où ?

—Dans le train, quand le train est parti. Je me suis rendue à Rimouski. Là, j'ai pris le "Jean Brillant", et j'ai rejoint le "Nord-Voyageur" à Baie-Comeau, le lendemain matin.

—Où êtes-vous allée ?

—A Havre St-Pierre, à l'hôtel Landry.

—Sous quel nom vous êtes-vous présentée ?

—Mme Guay.

—Vous portiez un jonc et une bague ?

—Oui. Il m'avait donné le jonc chez nous, en faisant une farce, et je l'avais gardé.

—Est-ce de votre propre initiative que vous vous êtes présentée sous le nom de Mme Guay ?

—C'était nous deux.

—D'un commun accord ?

—Oui.

—Combien de temps êtes-vous restée à Havre St-Pierre ?

—Une journée. Je ne pouvais pas avoir la pension là. Je ne pouvais pas rester là. Je lui ai envoyé un télégramme à Québec pour lui dire que je m'en revenais. Il m'avait dit que j'aurais d'autre argent à Havre St-Pierre. Il n'y en avait pas lorsque je suis arrivée. Il n'y avait que des comptes. J'ai été obligée d'emprunter $50 et j'ai donné le "typewriter" de Guay en garantie.

—Alors vous êtes arrivée à Québec ?

—Oui.

—Avez-vous rencontré quelqu'un au débarcadère ?

—Guay était là.

—Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

—Il m'a dit de retourner. Je lui ai dit qu'il n'y avait pas d'argent à faire à Havre St-Pierre. Je lui ai dit que c'était mieux à Sept-Iles. Il m'a dit d'y aller. Moi, je voulais m'en retourner chez nous. Il m'a dit : Va à Sept-Iles. Si ça ne fait pas, tu t'en retourneras chez vous.

Alors je suis partie le même soir, par le train Lévis-Rimouski, J'ai pris le "North-Coaster", le vendredi. Lui est arrivé le mardi.

—A Sept-Iles, étes-vous demeurés longtemps ensemble ?

—D'abord, je suis revenue à Québec au mois de juin.

—Vous viviez comme mari et femme ?

—Oui.

—Pendant que vous étiez à Sept-Iles, voulez-vous dire s'il s'est passé quelque fait remarquable ?

—Il a voulu se pendre avec sa cravate. Il était découragé.

et le lendemain, le "Jean-Brillant".

—Pourquoi ?

—Probablement parce que je voulais pas rester avec lui.

—Lui disiez-vous ?

—Oui. La première fois, il m'a donné de l'argent pour m'en aller, mais il me l'a enlevé.

—Quand il vous a donné de l'argent pour vous en aller, c'était tout de suite quand vous lui avez demandé?

—Aviez-vous de l'argent habituellement?

—Jamais une cent.

—Comment est-ce qu'il s'est décidé de vous en donner cette fois-là?

—Il m'a dit: tu veux t'en aller. Ça faisait une semaine que j'avais cessé de le regarder. Il m'a donné $75. Je suis parti pour Québec. J'ai téléphoné de Rimouski. Maman m'a dit: Viens-t'en. Tu ne le regretteras pas. Tu vas être bien reçue.

—Alors, vous êtes partie?

—Oui, sur le "Nort Voyager".

—Vous êtes arrivée le matin, chez vous ?

—Le dimanche matin, à Québec. Mais je ne voulais pas arriver à 5 heures et je ne savais pas si mon père était au courant que je revenais. J'ai pris une chambre à l'hôtel York. Et je suis allée chez nous à midi.

—Vous avez recommencé à travailler ?

—Oui.

—Ca allait bien, là ?

—Oui, chez nous aussi. Je leur ai dit que j'étais allée à Montréal.

—Vous êtes rentré chez vous ?

—Jusqu'a la veille de la St-Jean-Baptiste.

—Vous avez revu Guay ensuite ?

—Oui, la veille de la St-Jean-Baptiste.

—Que s'est-il passé ?

—Je voulais avoir mon linge qui était resté à Sept-Iles. Je m'en allais sur la rue lorsque j'ai entendu marcher vite en arrière de moi. C'était Guay. Il m'a dit de retourner rester avec lui. Il avait un revolver, et il me montrait. Il disait : Je suis "tanné", découragé. J'ai un revolver sur moi. Il ajoutait : Je suis lâche, je suis capable d'être lâche pour les deux.

—Que s'est-il passé ?

—Un constable est passé. Je l'ai arrêté. Guay s'est sauvé. Il est venu me reconduire au restaurant. Je ne voulais pas descendre toute seule dans le bas du restaurant. J'ai demandé à une jeune fille de m'accompagner. En remontant, Guay est sorti tout d'un coup de la toilette des hommes. Il a bousculé mon amie. Moi j'ai pris une course et je me suis rendue dans le bureau du patron. Le constable est arrivé et il l'a arrêté.

—Après l'arrestation de Guay, l'avez-vous revu ?

—J'ai eu un téléphone de lui, le lendemain de la St-Jean-Baptiste. Il m'a dit : Tu m'as fait arrêter ? J'ai dit : T'avais rien qu'à pas faire ca! Le téléphone s'est fermé. J'ai eu un autre téléphone : il m'a dit: J'ai quelque chose à te dire que je peux pas dire au téléphone. Je lui ai dit que je finissais de travailler à 6 heures. Il m'a rencontrée, après l'ouvrage, et il m'a dit que, le 23, sa femme était là avec l'avocat Valmore Bienvenue. Et il m'a dit: Elle va te faire arrêter parce que tu as sali son nom.

Il m'a offert $100 pour m'en aller Je l'ai pas pris.

Le lendemain, je suis partie pour Montréal avec lui.

—Sous quel nom étiez-vous là ?

—M. et Mme Pothier.

—A Montréal, vous avez passé la nuit ensemble?

—Oui.

—Quels noms aviez-vous donnés?

—M. et Mme Trottier.

—Vous étes-vous séparés comme convenu ?

—Non. Il me donnait toute sorte de choses. Je n'étais pas pour lui faire dépenser tout cet argent-là pour rien.

—Etiez-vous habituée à ces générosités-là?

—Non.

Comme question de fait, voulez-vous nous dire s'il vous a jamais acheté un manteau?

—Une fois, il m'a prêté $110. pour en acheter un. Je lui ai remis. Finalement, il est resté à Sept-Iles.

—Avez-vous fait un voyage vers ce temps-là?

— Il a acheté des billets pour Sept-Iles.

—Vous êtes partis pour Sept-Iles tous les deux ?

—Oui.

—En avion ?

—Oui.

—Etes-vous arrêtés à Québec, à l'aéroport?

—Oui.

—Etes-vous descendue avec lui?

—Oui, je suis remontée avec lui.

—Sous quel nom voyagiez-vous?

—Je crois que c'est Pothier.

—Quand vous êtes remontée dans l'avion, est-il resté à côté de vous?

—Un moment donné, il s'est déplacé. C'est après que j'ai été malade. Il est allé s'asseoir, deux ou trois sièges en arrière.

—S'est-il assis du côté de la fenêtre?

—Il regardait par la fenêtre.

—Est-il revenu à côté de vous?

—Oui, après deux ou trois minutes.

—Est-ce avant ou après Baie-Comeau?

—Je ne me souviens pas.

—A quelle heure êtes-vous arrivés à Sept-Iles?

—Au commencement de l'après-midi.

—A quel endroit vous étiez-vous installés?

—Chez Mme Blouin.

—Vous êtes restés combien de temps ?

—Je suis repartie à la fin de juillet.

—Vous habitiez la même chambre?

—Oui.

—Vous passiez pour Mme Guay?

—Oui.

—Est-ce que ça a bien marché ?

—Une semaine je crois bien. Je voulais revenir. Cette fois là encore, il ne voulait pas. Alors, je me suis dit: ce que j'ai fait d'autres fois, ça réussi. Je vais recommencer. Alors je me suis mis à ne plus le regarder. Mais je ne voulais pas faire éclater un scandale. Ce n'est pas comme par ici. Il fallait que je fasse attention.

Un soir, il m'a dit : Quant à pas me regarder, tu es aussi bien d'aller faire un tour. Il pleurait ; je suis sortie. Quand je suis revenu, la porte était fermée à clef. J'ai frappé ; ça n'a pas répondu. Je suis allée aux deux places où il avait coutume d'aller ; je ne l'ai pas vu. Quand je suis revenue, la dernière fois, la porte était débarrée.

J'étais choquée ; il s'est passé une scène. J'ai reçu une claque dans le front.

Finalement, j'ai dit : Tu vas me donner de l'argent, puis je vas m'en aller.

Il a dit : Va-t-en si tu veux, mais de l'argent, tu n'en auras pas.

(Suite à la page 29, 1ère col.)



POUR ALLER AU PROCES DE GUAY : On voit ci-dessus cinq Québecois qui, désirant être au premier rang de la foule qui tente, tous les jours, d'entrer au Palais de Justice pour assister au procès de J.-A. Guay, ont décidé de passer une partie de la nuit de mercredi à la porte du temple de la justice. Ce sont MM. CLAUDE LECLERC, J.-P. BOIS, ARMAND BOISVERT, FERNAND PARENT et RENE LAPOINTE. Ils sont photographiés vers 3 heures de la nuit avec les vivres qu'ils avaient apportés pour leur déjeuner. (Studio Jacques)

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Constantin, confesseur.

Offices de dimanche

Troisième dimanche du Carême. Violet, 1ère classe, semi-double, sans Gloria; 2ème oraison de saint Grégoire (les trois oraisons propres); 3ème pour le Pape (.) Credo, Préface du Carême

—Deuxièmes vêpres du dimanche mémoire de saint Grégoire, "O Doctor", verset "Justum".

Evangile de dimanche

(Saint Luc, chapitre I, versets 14 à 28)

—En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister. Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons. Si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt les lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

Marque de sympathie

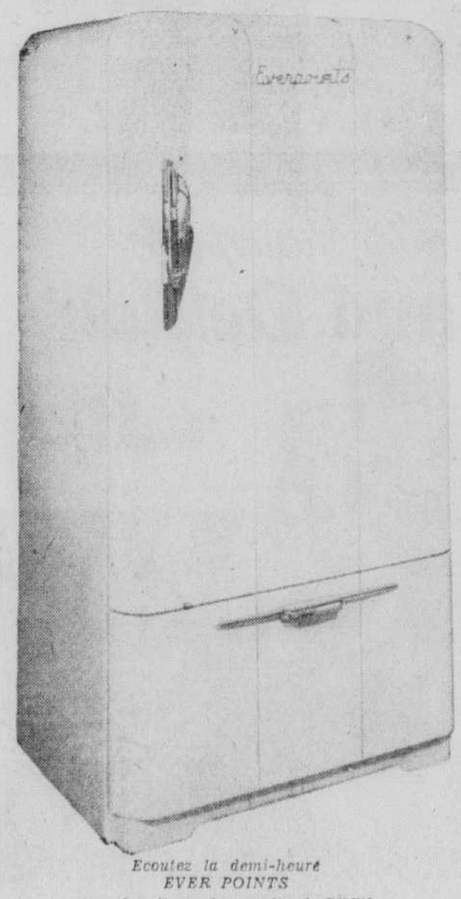
Par marque de sympathie pour leur confrère, M. J.-A. Alain, tous les membres du service municipal des archives ont assisté hier matin aux obsèques de son père, M. F.-D. Alain. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Limoilou.

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Price, 65, rue Ste-Anne
QUEBEC

EXAMEN DE LA VUE
JACQUES M. De SERRES O. D.
Optométriste - Spécialiste de la vue
42 de la Fabrique Téléphone: 3-4643

Pour Votre Agrément Musical...
Voici un piano d'une beauté remarquable et d'un fini supérieur

Le Piano Willis
WILLIS & CO., 67 ST-JEAN — TEL.: 4-3573

"EVER POINTS" LE FAMEUX RÉFRIGÉRATEUR 1950

Pourquoi acheter un produit de marque inconnue?
Une garantie repose entièrement sur la solvabilité de la compagnie qui l'endosse. Le réfrigérateur "EVER POINTS" est fabriqué et garanti par une entreprise multi-millionnaire. C'est la garantie que vous recevez lorsque vous achetez un produit "EVER POINTS".
Le nouveau réfrigérateur "EVER POINTS" à décongélation automatique est garanti pour 5 ans et 5 ans de service . . . une garantie qui veut dire quelque chose . . .
Nouveau bas prix
MODELE DE LUXE
8 pieds cubes
LIVRAISON IMMEDIATE
$259.
JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER
TRANSPORT PAYE PAR TOUTE LA PROVINCE
Faites votre achat à domicile !...
si vous le préférez et si ça vous accommode, vous n'avez qu'à téléphoner à 3-3138, un de nos représentants responsables passera vous voir sans frais ni obligation de votre part et discutera de vos besoins en réfrigération.
Service de 24 heures pour la réparation de tout genre de machine frigorifique. Vente, installation et service de réfrigérateur commercial, demandez nos quotations.
Ecoutez la demi-heure EVER POINTS tous les dimanches matin à CKCV de 11 h. à 11 h. 30
EN ACHETANT RAPPELEZ-VOUS . . . CEST LA BONNE CONGELATION QUI COMPTE
EVER POINTS ELECTRIQUE
REFRIGERATION ENR. REG'D
419 rue St-Jean — Québec — Tél.: 4-1328 - 3-3138

Pour la Précision, Choisissez la Montre GLADSTONE
CHEZ LES MEILLEURS BIJOUTIERS

ST-LAWRENCE VEND MOINS CHER
MESSIEURS!
C'est le temps de venir choisir votre nouveau complet tout en faisant de substantielles économies.
- Beau Worsted anglais
- Gabardine tout laine
- Worsted Yarn-Dye
- Serge Botany


Magasin ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 heures.

Valeur rég. $45.00 pour $29.50
Valeur rég. $55.00 pour $39.50
St. Lawrence Clothing Co.
UN SEUL LOCAL 583 ST-VALLIER
NOTEZ BIEN L'ADRESSE

MONTMAGNY

Naissances—Paroisse St-Mathieu.

Dernièrement fut baptisée, Marie-Rébecca-Colette-Louise, enfant de M. et Mme Wellie Marchand, née Colette Gendreau. Parrain et marraine : M. et Mme Roland Gendreau, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Simon-Marcel, enfant de M. et Mme Jean-Paul Robin, née Georgette Thibault. Parrain: M. Wilfrid Robin; marraine: Mlle Simonne Robin.

—Joseph-Raymond-Yvon, enfant de M. et Mme Bertrand Coulombe, née Yvonne Thibault. Parrain, M. Alphonse Fournier; marraine, J.-Aimée Coulombe.

—Marie-Rosa-Elise, enfant de M. et Mme Aimé Pouliot, née Rita Langlois. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Dubé.

—Dernièrement a été baptisée Marie-Madeleine-Yolande, enfant de M. et Mme Jean-Paul Lavoie, née Madeleine Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Charles-E. Lavoie.

—Marie-Jeannette-Francine, enfant de M. et Mme Pierre Roy, née Marie-Ange Hudon. Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Auguste Hudon, oncle et tante de l'enfant.

—Paul-Amable-Gilles, enfant de M. et Mme Gérard Boutin née Judith Boulanger. Parrain, M. P.-Amable Boutin, oncle de l'enfant ; marraine, Mlle Alfréda Langlois.

ARTISTES INVITEES DEMAIN SOIR A LA TOUR

LES DEUX COMMERES DE 'RUE PRINCIPALE'



Mme JEANNETTE TEASDALE — Mme J.-R. TREMBLAY

vedettes du cinéma et de la radio qui seront au grand programme de vaudeville de demain soir (samedi), à La Tour.

DEUX BONNES ATTRACTIONS A L'EMPIRE



Dennis Morgan et Jane Wyman dans une scène de "The Lady Takes a Sailor" présentement à l'affiche du théâtre Empire sur le même programme que Warner Baxter dans "Prison Warden".

Dans nos théâtres

"SAMSON AND DELILAH" AU CAPITOL



Hedy Lamarr, dans le rôle de Dalila, ayant drogué Samson (Victor Mature), elle se prépare à lui couper les cheveux. Cette scène est tirée du film en Technicolor de Cecil B. DeMille, "Samson and Delilah" dont les représentations commencent aujourd'hui au Capitol, pour une semaine.

LA FAMILLE SOUCY À LA TOUR DIMANCHE



La famille Soucy 'LES PIONNIERS DU FOLKLORE' et compositeurs de nombreuses chansons dont; 'Un verre de bière mon minou', donneront leur spectacle du terroir dimanche soir à La Tour. Cette troupe a depuis huit mois brisé tous les records d'assistance.

VENEZ DANSER
SAMEDI le 11 mars 1950
MANEGE FEUILLE D'ERABLE
GUY BOUCHER et son orchestre, BARBARA TAYLOR, chanteuse.
Sous les auspices de la
LEGION CANADIENNE
Succ. No 89

DANSE CE SOIR
A LA SALLE LAPRISE
503 RUE ST-VALLIER
9 hres à la fermeture
MUSIQUE CONTINUELLE
ADMISSION : 50c

Chez EMILE
79-81 du Pont — Tél.: 4-0091
présente ce soir et demain soir
★ YVETTE ★
CHANTAL
talentueuse chanteuse de genre
au même programme
MISTER PAT
parfait imitateur de chanteurs français et américains
GUY DIONNE
et son trio
Spécialités :
Spaghetti italien poulet bar B.Q.

CARABINADES
'50'
CHANTS — SKETCHES
MUSIQUE — DANSE
DU RIRE — DE LA GAIETE
en matinée : .35
Samedi, 11 mars, 2 h. 30
en soirée : 1.00 - .75
Samedi et dimanche, 11-12 mars à 8 h. 15
AU PALAIS-MONTCALM

PRINCESSE
"THE MARK OF ZORRO" avec Tyrone Power, Linda Darnell, "UNFAITHFULLY YOURS" avec Rex Harrison, Barbara Lawrence, Rudy Vallée.
COMMENÇANT DEMAIN
"JUNGLE JIM"
Johnny Weissmuller, Virginia Grey
"MR. SOFT TOUCH"
Glenn Ford & Evelyn Keyes
Représentation continuelle.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.15 à 11.10 hrs. "Samson and Delilah" (128 min.) : à 1.15, 3.50, 6.25, 9.00 hrs. Sujets courts à 3.20, 6.00, 8.35 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Seul dans la nuit : 12.00, 3.20, 6.20, 9.39 hrs. Une jeune fille savait : 1.32, 4.58, 8.17 hrs. Continuel tous les jours.

CARTIER : — Nouvelles et sujets courts : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Canadian Pacific : 1.15, 4.40, 8.00 hrs. You're My Everything : 2.50, 6.15, 9.35 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Skinnay et son orchestre : 2.00, 4.10, 6.20, 8.30, 10.40 hrs. Breaking the Tape : 2.15, 4.25, 6.35, 8.45, 10.55 hrs. Haunting We Will Go : 2.25, 4.35, 6.45, 8.55 hrs. Tentation : 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 hrs.

CLASSIC : — Le fantôme de l'opéra : 1.00, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25 hrs. Four Bears Before the Mast : 2.30, 4.40, 6.45, 9.17 hrs. Progress Island : 2.50, 5.00, 7.05, 9.00 hrs. Cartoon : 2.55, 5.05, 7.10, 9.05 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10 hrs.

EMPIRE : — Prison Warden : 2.35, 5.30, 8.20 hrs. Nouvelles : 3.40, 6.30, 9.20 hrs. The Lady Takes a Sailor : 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujet courts: 1.00, 4.29, 7.51hrs. Mon loufoque de mari: 1.11, 4.33, 7.55hrs. Le grand sommeil: 2.35, 5.57, 9.19hrs. Continuel tous les jours.

LAIRET : — Nouvelles : 1.00, 4.24, 7.48 hrs. La grande volière : 1.25, 4.49, 8.13 hrs. Patrie : 2.59, 6.23, 9.47 hrs. Fin : 11.12 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Deux amours: 12.05, 3.25, 6.35, 10.05hrs. Le colonel Durand: 1.35, 4.55, 8.25hrs. Actualités Françaises : 8.15hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Unfaithfully Yours : 1.00, 4.26, 7.52 hrs. Mark of Zorro : 2.45, 6.11, 8.37 hrs. Sujets courts : 4.18, 7.44 hrs. Continuel tous les jours.

RIALTO : — Arizona: 12.40, 4.15, 7.50hrs. Sujets courts: 2.25, 9.33hrs. La princesse et le groom: 2.30, 6.05, 9.40hrs. Fin: 11.25hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — The Big Steal : 1.10, 4.10, 7.05, 10.05 hrs. The Green Promise : 2.35, 5.35, 8.35 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.25, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.10 à 11.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Scene of the Crime : 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Le Destin fabuleux de Desire Clary : 8.10 hrs.

BIENVILLE : — Haute lutte : 6.30, 9.45 hrs. Quaint Québec : 7.50 hrs. Fiesta : 8.05 hrs.

CANADA : — Fighter Squadron : 6.30, 9.45 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Farrebrique : 8.15 hrs.

ETCHEMIN : — Kiss of Death : 7.15 hrs. Romance de Paris : 9.00 hrs.

IMPERIAL
"Le Grand Sommeil" avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall. "Mon Loufoque De Mari" avec Lucille Ball, Franchot Tone.
COMMENÇANT DEMAIN
"DU SANG DANS LA SIERRA"
Marguerite Chapman, Rob. Young
"LES CONSPIRATEURS"
PAUL HENREID, HEDY LAMARR
Représentation continuelle.

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Au
Palais-Montcalm
pour les 14, 15, 16, 18, 19 mars
EN PERSONNE
ANDREX
avec ANDRE MYR, chansonnier, MYROSKA, voyante, les SEBASTOS, danseurs apaches, les RENATIS, comédiens, JIM CUNY, jongleur et YVETTE GIRAUD, chanteuse.
PRIX :
Orchestre : $2.25 — $2.75
Balcon : $1.00, $1.50, $2.25
(Tax. incl.)
Commandes postales acceptées avec enveloppe adressée et affranchie pour retour. Aucun billet réservé par téléphone.

AVIS! LA TOUR
Vu la grande demande de billets et afin de satisfaire tous nos nombreux clients . . . avis est donné que tous les billets en réservation pour les représentations de samedi ou de dimanche, qui ne seront pas réclamés à 4 hrs, samedi, seront mis en vente.
LA DIRECTION.

CE SOIR ET DEMAIN . . .
DERNIERES CHANCES DE VOIR
ADRIEN ADRIUS
le grand chanteur fantaisiste français qui fait rigoler ses nombreux admirateurs en leur interprétant ses succès : Senor Spaghetti, Monsieur Plume, Monsieur Jérémie, La Samba et autres . . .
chez GÉRARD
l'endroit où l'on mange bien dans une atmosphère de gaieté.
ROBERT MARCOUX et ses bons musiciens
MARCEL GUINDON baryton et M.C.
RES. : 4-051

Ne manquez pas de voir et d'entendre au
Restaurant Coronet
LA GRANDE ARTISTE AMERICAINE
CHRISTINE GARDONI
Style — Talent et Personnalité
YVON GOULET, chanteur — M.C.
JULES LAVOIE et son ensemble
AUCUNE CHARGE MINIMUM

AUJOURD'HUI AU CARTIER



Anne Baxter et Dan Dailey, vedettes du film musical en technicolor : "You're My Everything" à l'affiche jusqu'à lundi soir en programme double avec "Canadian Pacific" en cinécolor.

Au Classic



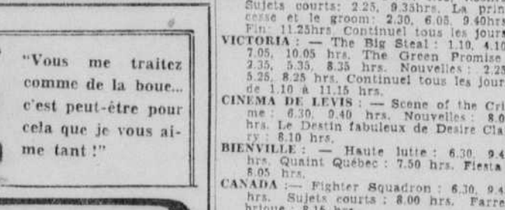
La belle Susanna Foster et le populaire Edgar Barrier ont des rôles dramatiques dans le film en Technicolor de l'Universal "Le Fantôme de l'Opéra" version française prenant l'affiche aujourd'hui du théâtre Classic. Nelson Eddy et Claude Rains ont aussi des rôles de premier plan.

PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
1ère FOIS A QUEBEC
LE PLUS JEUNE CHEF-D'ORCHESTRE AU MONDE
PIERINO GAMBA
avec RENÉE FAURE
LA GRANDE AURORE
En programme double avec
JEAN DAVY
MICHELE ALFA
JIMMY GAILLARD
dans
ERREUR JUDICIAIRE
avec DALIO
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
DEUX AMOURS
LE COLONEL DURAND

Grande SOIRÉE-BAZAR
Vendredi 10 mars, à 8 heures 30
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
Au profit des Ecuyers Colombiens
113 rue Fleurie (près de la Couronne)
AUBAINE ! 10 TOURS GRATUITS !

au PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
Commençant demain
LE CHANTEUR INCOMPARABLE
Luis MARIANO
dans
Fandango
avec TCHERINA · R. BUISSIÈRES · TISSIER
"L'ENFANT DU MEURTRE" avec Jean De Landa, Oswald Valenti
Une épisode de la vie des Médicis
Aujourd'hui dernier jour
"Seul dans la Nuit"
aussi
"Une Jeune Fille Savait"

CLASSIC
AUX DAMES
SERVICE de TABLE "Soucy"
LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE
IL CONTINUE A CAPTER LES LOUANGES UNANIMES DE LA PRESSE — DU PUBLIC — ET DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE TOUT ENTIERE !
Version FRANÇAISE
"FANTOME DE L'OPERA"
NELSON EDDY
Susanna Foster
Claude Rains
MUSIQUE HARMONIEUSE
SPECTACLE MAGNIFIQUE
HISTOIRE EMOUVANTE
en
TECHNICOLOR MERVEILLEUX



AUJOURD'HUI
2 h. cont., en primeur
CAMBRAI



MARGUERITE CHAPMAN — WALTER BRENNAN
ROBERT PAIGE — NATALIE WOOD
"THE GREEN PROMISE"
AUJOURD'HUI
Programme double en primeur
VICTORIA

★ CARTIER Dès AUJOURD'HUI jusqu'à LUNDI
C'est tout pour vous . . . c'est la chanson que vous chantez . . . c'est une véritable histoire d'amour . . . c'est votre souvenir le plus heureux . . . le tout tourné en un merveilleux spectacle !

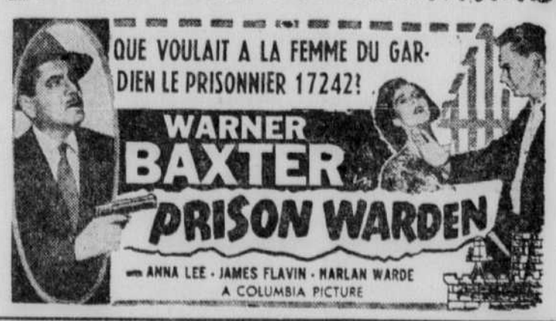


Deux films en Technicolor :
★ Randolph SCOTT ★ Jane WYATT
"CANADIAN PACIFIC"
en couleurs CINECOLOR !
Nancy OLSON — Victor JORY — J. Carroll NAISH

AIR CLIMATISÉ Lairet
DERNIER JOUR
Pierre Blanchard et Maria Mauban dans "PATRIE". Aussi, "LA GRANDE VOLIERE" avec Albert Préjan et André Le Gall.
COMMENÇANT DEMAIN !
★ Yvonne DECARLO
"SALOME L'ENSORCELEUSE"
en couleurs TECHNICOLOR !
— — — — AUSSI — — — —
★ Edward G. ROBINSON
"LA RUE ROUGE"
("Scarlet Street")

★ RIALTO
DERNIER JOUR
Jean Arthur et William Holden dans "ARIZONA" (en français). Aussi, "LA PRINCESSE ET LE GROOM" (Her Highness & The Bellboy) avec Hedy Lamarr, Robert Walker et June Allyson.
COMMENÇANT DEMAIN !
★ Margaret O'BRIEN
"TENDRE SYMPHONIE"
("Music for Millions")
avec Jose ITURBI
— — — — AUSSI — — — —
★ FERNANDEL
"Ne le CRIEZ pas sur les TOITS"

EMPIRE
JANE WYMAN — DENNIS MORGAN
avec Eve ARDEN, Allyn JOSLYN et Tom LULLY
The Lady Takes A Sailor
Auj. à jeudi
2 bonnes attractions



Cecil B. DeMille's Masterpiece
Samson and Delilah
La plus fabuleuse intrigue amoureuse de tous les siècles !
en Technicolor



starring
HEDY LAMARR · VICTOR MATURE · GEORGE SANDERS
ANGELA LANSBURY · HENRY WILCOXON
UNE SEMAINE COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Continu de 1h.15 à 11h.10
"SAMSON AND DELILAH" à: 1h.15, 3h.50, 6h.25, 9 h. Sujets courts: 3h.20, 6h., 8h.35. Prix d'admission pour ce spectacle : Mat. jusqu'à 5h. $0.75; Ecoliers de 16 et 17 ans: 34c. Dimanche après-midi et tous les soirs: $1.00, taxe incluse.
AUCUN BILLET DE FAVEUR ACCEPTE.
CAPITOL
A FAMOUS PLAYERS THEATRE

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changements dans quelques occasions.

CBV-980 kc CKCV-1280 kc CHRC Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc. **CJNT-1340 kc**

Aujourd'hui

VENDREDI, 10 MARS

12.00 CBV—Jeunesse dorée
12.15 CBV—Rue Principale
CJNT—Dans la veine romantique
12.30 CHRC—Votre quart-d'heure musical
CBV—Le réveil rural
CJNT—Echos de musique
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Vive la vie, avec Lucille Dumont, Louis Bédard, Jean Coutu et Jacques Normand
1.30 CBV—Tante Lucie
CKCV—Voyage en musique
CJNT—Musique symphonique légère
1.45 CBV—A l'enseigne des fins gourmets
CJNT—Sérénades hawaïennes
2.00 CBV—Grande Soeur
CHRC—Le club du coucou
CJNT—Chansons des collines
2.15 CBV—Maman Jeanne
2.30 CJNT—Encore
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
CBV—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme : La Sonate en ré majeur, de Corelli (Pour orgue et cordes). Interprète : E. Power Biggs, organiste. La Sinfonietta d'Arthur Fiedler. Concerto Grosso No 1 en ré majeur, de Corelli ; Orchestre dirigé par Carlo Zecchi. Le Poème symphonique Orphée, de Liszt ; Orchestre symphonique Columbia, direction : Howard Barlow. La Suite Scythe Opus 20, de Prokofieff ; Orchestre symphonique de Chicago, direction: Désiré Defauw.
4.00 CKCV—Radio Sacré-Coeur
CBV—Notre pensée aux malades
CHRC—Moment fantaisiste
CJNT—Style en chanson
4.15 CKCV—On dit ci, on dit ça
CBV—La retraite des malades
4.30 CBV—Radio-Collège. — Musique des temps présents. A l'ouest quoi de neuveau ? Conférencier : Jean Vallerand.
CKCV—Les maestros populaires
CJNT—Bernie Braden
4.45 CHRC—Chants des îles
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
CHRC—Au grenier de la chanson
CJNT—Musique du thé
5.15 CHRC—Miroir à trois faces
CJNT—Les lavoris de la famille
5.30 CBV—Faire-part
CJNT—Musique de chambre
5.45 CHRC—Tante Colette
CJNT—Don Messer
CBV—Chansonnettes
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
CJNT—Musique de danse
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.23 CJNT—Fantaisie
6.30 CBV—La revue de l'actualité
6.45 CBV—En dînant
7.00 CBV—Un homme et son péché
CHRC—Au p'tit music hall
CKCV—Récital conjoint
CJNT—Etoiles d'opéra
7.15 CBV—Métropole
CJNT—Mélodies populaires
7.30 CKCV—David Rose et son orchestre
CHRC—"La rue des pignons"
CJNT—E. McCurdy
7.45 CKCV—Musique variée
CHRC—"Faubourg à m'lasse"
CBV—Les chansons de l'Amérique latine. En vedette : Claudette Jarry
CJNT—Contes
8.00 CKCV—Le fantôme au clavier, en vedette : Jacques Normand et Monique Leyrac
CHRC—Rigolade avec Denis Drouin, Phil Lauzon, Roger Baulu et Maurice Gauvin.
CJNT—Quintette de Ray Morris
8.30 CHRC—Tour de chant. En vedette : Juliette Parent, oueuse et Paul-Emile Roussel, chanteur
CJNT—L'heure Ave Maria
CKCV—Hollywood ville des illusions
CBV—Concert populaire de Toronto. Invité : Reginald Godden, pianiste. Au programme, 2e concerto de Rachmaninoff (1er mouvement), 6e symphonie (la Pathétique) de Tchaikowsky, (2e mouvement)
9.00 CKCV—Reportage
CJNT—Ceci et cela
CHRC—Théâtre Fred Ratté
9.15 CKCV—Reminiscence musicale
9.20 CBV—Tambour battant
10.00 CHRC—A votre santé
10.05 CKCV—Détente
10.15 CBV—La chronique littéraire. A l'étude : Le ministère des Affaires extérieures, de Marcel Cadieux. Chroniqueur Jean-Pierre Houle.
CHRC—Sur la scène de l'histoire — Chroniqueur : Marcel Trudel
10.30 CBV-CJNT—Gerald Bales, organiste. Au programme : Fugue en mi bémol et fantaisie et fugue en la mineur, de Bach.
11.00 CBV—Adagio
CJNT—Orchestre d'Eric Wilde
CJNT—Théâtre de Vancouver
11.30 CBV—Orchestre de danse

Demain

SAMEDI, 11 MARS

7.15 CJNT—Teen Agers
7.30 CJNT—Hymnes
8.15 CBV—Elévations matutinales
CHRC—Prière du matin
CJNT—Musique
8.30 CBV—Musique sur demande
CHRC—Le club du coucou
CJNT—Marche musicale
9.05 CBV—Le micro des petits
9.15 CJNT—Les variétés du matin
CKCV—Si ça vous chante
9.45 CJNT—Les chansons qu'on fredonne
10.00 CBV—Tante Lucie
CJNT—L'heure des écoliers québécois
10.30 CBV—Samedi jeunesse
10.45 CHRC—Pour votre divertissement
11.00 CHRC—Courrier de tante Monique
CKCV—Avec le sourire
CJNT—Le "Scrap book" de la femme avec Eilleen Power
11.30 CBV—Les plus beaux contes
11.45 CBV—Musique
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
CBV—Le quart-d'heure dominical. R.P. Paoin Archambault, S.J., Sujet: "Le rôle de la presse"
12.15 CBV—Musique populaire
CJNT—Dans le veine romantique
12.30 CBV—Le réveil rural
CHRC—Votre quart-d'heure musical
CJNT—Echos de musique
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Musique
1.15 CHRC—Musique populaire
CJNT—Cette semaine
1.30 CBV—Les amis de l'art
CKCV—Voyage en musique
1.35 CHRC—Chant du monde
1.45 CJNT—Les favoris au concert
2.00 CBV—L'opéra du Métropolitan de New-York. A l'affiche : l'Aïda, de Verdi — En vedette: Ljuba Welitch, soprano, Ramon Vinay, ténor, et Robert Merrill, baryton
CKCV—Les voix que l'on aime
CJNT—Chansons des collines
2.15 CJNT—Valses pour madame
2.30 CKCV—Blue Skies
CJNT—De l'intérieur
2.45 CJNT—Musique sud-américaine
3.00 CHRC—Au carrefour de la bonne humeur
CJNT—Variété
4.00 CHRC—L'orgue enchanté
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CJNT—Sons cinématographiques
4.15 CKCV—On dit ci, on dit ça
4.30 CKCV—Les maestros populaires
CJNT—Les cordes enchantées
4.45 CHRC—Chants des îles
CJNT—Beauté en chansons
5.00 CKCV—Si ça vous chante
CBV—Variétés
CJNT—Musique du thé
CHRC—Valses et tangos
5.15 CHRC—Votre chanteur
CJNT—Programme
5.30 CJNT—Musique symphonique légère pour les enfants
5.45 CHRC—Orchestre de danse
CJNT—Mélodies variées
6.00 CBV—La survivance française
CHRC—Musique à la carte
6.30 CBV—Concert de la NBC. Direction: Arturo Toscanini. Au programme: 40e symphonie, de Mozart; 8e symphonie, de Schubert, "La Moldau", de Smetana
CJNT—John Storgis
7.00 CKCV—L'année qui finit
CJNT—Le choeur Armdale
CHRC—Au moulin qui chante
7.15 CJNT—De Lake Success
CHRC—Charlie Kunz
7.30 CHRC—Coup d'oeil
CJNT—Programme de Bing Whittaker
CBV—Soirée chez nous
7.45 CCV—Trio instrumental
CHRC—Americana
8.00 CKCV—Concert
CJNT—Musique de cinéma
8.30 CJNT—Danse carrées
CHRC—Ue désirez-vous ?
CBV—Trois de Québec. Charlotte Savary, André Giroux et Roger Lemelin
9.00 CKCV—Salle de bal
CHRC—Les Montagnards Laurentiens Invitée : Madeleine Lachance
CBV-CJNT—Radio-Hockey. Boston-Canadiens
10.30 CBV—Musique de danse
CJNT—L'heure du swing
CKCV—Blue Skies
11.00 CJNT—Des Prairies
CBV—Adagio
11.30 CBV—Orchestre de danse
CJNT—Les nouveautés à votre choix

Calme la douleur.
Renforcit les organes.
FEMOL
Adolescence - Maternité - Retour d'âge

À LA RADIO
CE SOIR!



REGINALD GODDEN
Pianiste
l'artiste invité au
CONCERT "POP"
de l'Orchestre Symphonique de Toronto
Chef d'orchestre
Sir Ernest MacMillan
CBV 8.30 à 9.30 hrs P.M.
Offert par Simpsons
S-50-16F

Entrez en marchant et sortez en dansant.
APPRENEZ LA 'DANSE' D'UNE MANIERE PARFAITE
en quelques leçons vous deviendrez bon danseur, leçons jours ou soirs : $2.00.
ECOLE DE DANSE FLEUR-DE-LYS
LICENCIEE
52, rue St-Joseph, Québec
Tél. : 2-0681 ou 3-7979
Magnifique salle à louer pour réunions, anniversaires, banquets, etc.

PYLTONE POUR HÉMORROÏDES

Pyltone est à Québec depuis très peu de temps, et déjà nous recevons tous les jours des lettres de remerciements. Nous les attendions parce que nous savons ce que le nouveau Traitement Pyltone a fait partout ailleurs. Il suffit d'une bouteille pour vous montrer les résultats que nous prétendons en faveur de Pyltone, quels que soient votre âge, la sévérité ou la durée de vos souffrances. Pyltone vous donne les résultats que vous en attendez sans quoi le prix vous en est remboursé tout de suite. Les résultats de Pyltone sont durables, parce que cette nouvelle méthode traite le mal à sa source, qui est toujours interne. Pyltone (un liquide pris par la bouche) s'infiltre directement et rapidement jusqu'à la cause interne des hémorroïdes de toutes sortes. Chez tous les pharmaciens. Ou faites-leur en commander chez leur grossiste. à



UN CHAPEAU CARACTERISTIQUE : Cette photo nous permet d'admirer le chapeau que préfèrent les Indiens de la région de Chibougamau, un pays neuf où l'on se prépare à exploiter des gisements d'or et de cuivre. Ce chapeau a eu comme modèle le couvre-chef d'un wattman qu'un Indien a rapporté de Hartford, Connecticut, où il conduisait un tramway. Plus le rebord de ce chapeau est large, plus son possesseur en est satisfait. (Presse Canadienne)

La région de Chibougamau, vaste royaume ouvert à la prospection

(Par Alan Randal)

Lac Chibougamau, 10. (PC). La fièvre d'or s'empare du royaume presque sans limites de Chibougamau qui, depuis des siècles, est demeuré dans son isolement nordique.

Ce grand pays pourra bientôt peut-être porter le nom que lui donnaient des prospecteurs il y a déjà bien longtemps, celui de "terre promise". Mais il ne fait aucun doute que les Indiens ne s'y laissent pas prendre et vous diront que Chibougamau veut dire simplement: "lieu de rendez-vous".

Les experts miniers de la région ont beaucoup d'optimisme et sont convaincus que Chibougamau deviendra "terre promise". Le gouvernement de Québec, par l'ouverture d'une route qui sera très bientôt complétée au coût de $4,000,000, a montré que le monde minier n'a pas tort d'espérer en l'avenir de la région:

"La route fera la grande différence", a souligné M. Bill Lafontaine, agent du Bureau des Mines de la province. En prononçant ces mots, M. Lafontaine attisait le feu dans sa cabine en bois rond, alors qu'à l'extérieur le mercure marquait 43 sous zéro.

"J'ai confiance que le printemps amènera 1,000 hommes qui s'emploieront à la prospection dans la vaste région de Chibougamau", ajoutait-il.

Il ne reste plus à parachever que deux milles de la route de St-Félicien à Chibougamau. Ensuite, tous ceux qui ont quelques moyens et le coeur bien placé pourront se rendre dans cette région neuve où les richesses en or et en cuivre ont été éprouvées.

Déjà, a souligné M. Lafontaine, qui est à Chibougamau depuis 1935, 6,000 claims de 40 acres chacun ont été piquetés dans toute la région. "Ils appartiennent aux grosses entreprises minières qui connaissent leurs ressources ou ils ont été accordés à de petits prospecteurs indépendants qui espèrent y trouver fortune. Si ces petites gens ne peuvent travailler eux-mêmes leur terrain, du moins pourront-ils le vendre", a commenté M. Lafontaine.

"Mais personne ne devrait y aller à moins qu'il connaisse le pays et sache prendre soin de lui-même", a conclu M. Lafontaine, sur le ton d'un homme qui connait bien ce royaume du nord.

Il a certes raison. Chibougamau est situé à 250 milles environ au nord-est de Rouyn, à mi-chemin entre le St-Laurent, à l'embouchure du Saguenay, et Rupert House, sur la Baie James. Ce n'est encore qu'une réserve indienne que seuls les fonctionnaires du gouvernement, les prospecteurs, les pilotes de la brousse, les marchands et les indigènes connaissent. C'est un rude pays.

Plus tard, il pourra devenir un coin de terre que Robert Service aurait aimé à habiter à ses meilleurs jours. Mais, aujourd'hui, il n'y a même pas un piano à Chibougamau pour récréer le voyageur fatigué d'une longue randonnée en cométique.

A Chibougamau il faut se transporter en canot, marcher en raquettes, courir derrière un attelage de chiens ou survoler la région. Si ça ne va pas ainsi, il vaut mieux demeurer chez soi.

C'est le pays de l'or et du cuivre, les rapports en ont fait constamment mention depuis 1904, au Bureau des mines de la province. Le gouvernement a maintenant réservé un endroit où se construiront les habitations.

Le forage à diamant est déjà commencé sur les rives du lac Doré. Les constatations ont confirmé les rapports antérieurs. Il faut déterminer maintenant si l'exploitation peut être profitable.

"Je ne crois pas que les millions déjà dépensés à Chibougamau soient perdus. Nous allons progresser et quand Chibougamau sera ouvert ce ne sera pas le même tableau que dans les autres régions minières, mais nous aurons un centre du nord bien ordonné et bien fait", a noté M. Lafontaine.

Le Conseil Législatif approuve quatre bills du gouvernement

L'hon. Gérald Martineau a fait voter hier en 3e lecture à l'unanimité le projet de loi du gouvernement qui ajoute trois millions de dollars aux appropriations de douze millions pour favoriser l'électrification rurale. M. Martineau fait voir comment la loi de 1946 a eu des résultats bienfaisants dans la province, puisqu'à date, au delà de 74,000 fermes de la province ont maintenant l'électricité, ce qui assure le confort aux familles de cultivateurs et contribue à la réduction du coût de la production agricole.

Le bill 14, autorisant la formation d'une commission d'enquête de trois membres pour procéder à une revision des lois d'assurance du Québec, subit lui aussi sa 3e lecture à l'unanimité. L'hon. G. B. Foster en explique le principe et les modalités et affirme que les commissaires feront une enquête approfondie, entendront des témoins, recevront l'avis de toutes les compagnies d'assurance, afin de donner à la province une loi d'assurance le mieux adaptée aux besoins de l'heure.

M. Nicol rappelle que le Barreau canadien a déjà soumis aux provinces une loi modèle, concernant l'assurance, mais que la Législature de Québec n'a pas cru devoir adopter cette loi. Il demande si la commission ne pourra pas en faire l'objet de son étude.

M. Asselin riposte que la province de Québec a des lois et des traditions particulières auxquelles elle tient. Elle ne peut accepter toutes les lois qui lui viennent de l'extérieur. Mais il assure la Chambre que la commission fera porter son enquête sur tout ce qui concerne l'assurance et qu'elle verra à ce que nos institutions juridiques et nos lois particulières soient pleinement protégées.

Enfin, le Conseil adopte rapidement le projet de loi qui autorise le ministre de la Voirie à puiser à même le fonds spécial, voté pour la disparition des traverses à niveau, afin de prendre d'autres mesures de protection du public quand l'élimination des traverses s'avère évitable ou impossible.

M. LaFerté soulève une objection de principe contre le fait que ces dépenses ne sont pas couvertes dans le budget.

Le Conseil adopte aussi à l'unanimité le bill ministériel qui permettra au gouvernement de conclure des ententes avec toute société ou corporation pour remédier à la délinquence juvénile. Un montant de 500,000 pourra être consacré à l'établissement de deux nouvelles institutions, dont une à St-Bruno et l'autre à Québec, où l'on s'occupera de la segrégation des enfants abandonnés ou délinquants et de leur réadaptation.

Funérailles de M. Chs Dumais

Les funérailles de M. Charles Dumais décédé accidentellement à Berthierville ont eu lieu le 7 mars à St-Sacrement. De nombreux citoyens, hommes d'affaires, représentants de différentes maisons et associations ainsi qu'une foule d'amis ont assisté à la cérémonie funèbre.

Le R. Ernest Carrier, s.s.s., a fait la levée du corps tandis que le service a été chanté par le R. P. E. Rheault, s.s.s., assisté des RR. PP. Boisclair et Moreau, s.s.s., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Dumas, curé de Lorretteville, ainsi que M. l'abbé A. Marchand, curé de St-Albert le Grand, assistaient au choeur.

Le deuil était conduit par le père du défunt: M. Charles Dumais, architecte; ses frères, MM. Charles, Denis, Jean et Victor Dumais; son oncle, M. Cyprien Levesque.

Dans le défilé, on voyait: MM. le docteur Chs Laflamme, le docteur Jacques Tremblay, Ernest Moreau, N.-A. Fournier, Emile Garneau, Jacques Gosselin, Marc Fortier, Camille Taillon, Alexandre Labrecque, avocat, O. Dompierre, Noël Petitclerc, C. Lamb, J.-P. Verreault, B. Brochu, C. Journault, A. Martel, J. Boucher, M. Bhérer, L. Chamberland, R. Dion, A. Rivard, E. Moreau, J. St-Germain, A.-B. Lemelin, E. Mofsan, S. Lafleur, R. Lefaivre, Jos. Dumais, M. Robitaille, J. Lemieux, J.-L. Vézina, G. Beauvais, G. Bureau, G. Plamondon, J. Marchand, P. Fugère, J.-P. Guimont, Roger Drouin, A. Asselin, Rol, Paillé.

On voyait aussi les RR. PP. Anselme, directeur de la Colonie des Amicales, et Léon, du collège de Beauport; M. Ulderic Bédard, président de l'Union des Amicales; M. Chs Savard, de l'Amicale de Lorretteville, MM. Robert Warren, Roger Morin, Georges Lavoie, P. Grèco, J.-A. Dubois, J. Lortie, M. Plante, Omer Fortin, Roland McKinnon, Ed. Leclerc, R. Matte, Georges Matte, Georges Paquet, N. Marcoux, K. Scample, L. Caron, G. Boivin, R. Faber, Emilius Garon, Alphonse Boivin, Arthur Beaulieu, P. Durant, M. Butler, J.-B. St-Germain, Paul-E. Lachance, A. Hébert, René Rivard, Ad. Racine, Paul Faber, A. Sévigny, J.-A. Fournier, P.-L. Jobidon, Roger Jobidon, L. Langlois, Gérard Lalumière, J.-C. Gendron, M. Brousseau, J.-Y. Simard, P.-E. Blanchet, le notaire G. Couillard.

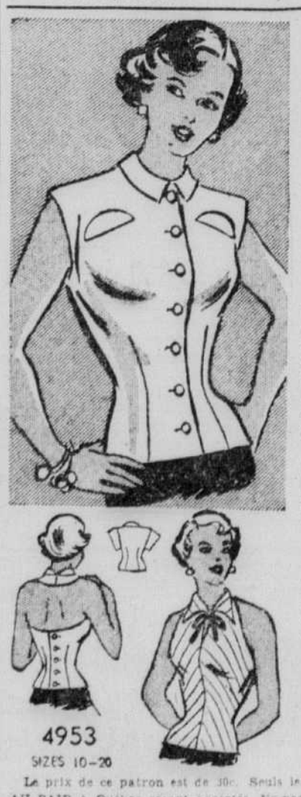
M. Germain Lépine, de la maison Adelard & Gustave Lépine, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams



No 4953

Ce patron est une véritable trouvaille pour vous, mademoiselle, parce qu'il contient deux blouses différentes susceptibles d'être endossées dans des occasions diverses. La première sera seyante pour le bureau tandis que la seconde, plus audacieuse, se portera à l'heure du coquetel.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 1 5-8 verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4953
SIZES 10—20

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Causerie de M. A. Bouvier

"L'assureur-vie de carriere doit abandonner le but de la vente pour elle-même et faire passer en avant l'intérêt du client", déclarait hier midi M. Adrien Bouvier, au déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-vie tenu a l'hôtel St-Louis, sous la présidence de M. Albert Tremblay.

Le conférencier a parlé de la "Carriere d'un assureur-vie" et donné un aperçu des qualités que doit avoir l'assureur-vie de carrière. Il doit posséder des aptitudes pour la vente, avoir une certaine facilité d'expression et pouvoir rencontrer le public avec facilité.

L'assureur, poursuit le conférencier n'est pas aujourd'hui, seulement un vendeur, mais surtout un conseiller. C'est quelqu'un qui vend un contrat qui donne des services et il doit être convaincu de l'utilité du produit qu'il vend.

M. Bouvier précise que l'assureur joue un rôle social et économique. Il doit aider à l'épargne, et ce qu'il offre est nécessaire à la vie familiale, en cas de malheur. C'est parfois le seul moyen de pourvoir à l'éducation des enfants. Au point de vue économique, il canalise la petite épargne, vers le commerce et l'indusrtie et aide au développement du pays.

L'assureur-vie, pouruit M. Bouvier, doit posséder des connaissances très diverses, dans le domaine du droit, de la medecine, de la comptabilité, et de l'actuariat. Le conférencier met en garde contre les pratiques déloyales, et montre comment la concurrence est un stimulant pour l'assureur-vie.

Le conférencier fut présenté par M. Claude Gourdeau et remercié par M. Emmanuel Fortin.

On remarquait à la table d'honneur, MM. Bernard Benoit, Luc Carrière, G. Lafrance et Edouard Richard.

Les loisirs des ruraux

L'un des personnages les plus importants de la Chine nationaliste, le Dr Jean Ho, qui fut secrétaire de Tchiang Kai-Shek, a donné une conférence devant les membres du syndicat d'initiatives du Lac Etchemin, lundi dernier. Le Dr Ho a parlé de l'importance primordiale de la famille et du maintien des jeunes ruraux à la campagne. Puis il a conseillé aux chefs spirituels et temporels des paroisses du Québec de ne pas craindre de créer des centres de loisirs. "Il vaut mieux, a-t-il dit, garder les jeunes sous les yeux protecteurs que de les laisser courir cabarets et endroits inavoués".

Le dernier dîner-causerie du syndicat d'initiatives du Lac Etchemin groupait près d'une centaine de convives au nombre desquels figurait l'hon. J.-D. Bégin, député du comté de Dorchester. Le conférencier fut présenté par M. Gaston Dufour et remercié par M. l'abbé Marc Després, aumônier de Sanatorium.

Le Dr Ho est docteur en Droit, licencié en philosophie thomiste, licencié en sciences économiques et licencié en sciences politiques et diplomatiques. Il a fait un long stage en Europe, notamment en Belgique où il étudia à Louvin et où il épousa une Belge.

Le thème de la causerie du Dr Ho a donné de la force à la campagne de rééducation lancée par le syndicat d'initiatives, du Lac Etchemin. Le Dr Ho fit remarquer qu'en Chine, les jeunes gens ont quitté leurs famille paysanne trop vite et qu'ils sont allés grossir le nombre déjà trop considérable des citadins. Fort de cette expérience qu'il a connue, le Dr Ho a conseillé aux membres du syndicat d'initiatives du Lac Etchemin de pousser à fond leur campagne de rééducation en faveur du maintien des enfants de cultivateurs à la campagne. Incidemment, le conférencier encouragea le développement des centres de loisirs partout et il démontra que c'est encore la paysannerie saine qui luttera le mieux contre le communisme.

Deux enfants brûlés à mort à St-Martins

St-Martins, N.-B., 10. (PC). Deux enfants ont été brûlés à mort hier lorsqu'un incendie a détruit la résidence de M. et Mme Donald Hatfield, située près du village de St. Martins à 30 milles au nord-est de St-Jean, Nouveau-Brunswick. Les victimes sont la fillette des Hatfield, Linda, âgée de deux ans, et son petit cousin de quatre ans, William Hatfield, fils de M. et Mme Percy Hatfield. On ne sait pas encore les causes de l'incendie qui a rasé ce bungalow. Les enfants étaient seuls à l'intérieur. Mme Donald était allée visiter sa belle-mère qui demeurait non loin. Accourant chez elle lorsqu'elle aperçut les flammes, elle réussit à sauver un bébé mais ne put rejoindre les deux autres enfants.

Armand Roy succède à L. Lacoursière

L'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province, a annoncé hier après-midi que M. Luc Lacoursière avait démissionné comme Secrétaire des Concours Littéraires et Scientifiques de la Province de Québec, et M. Armand Roy, auteur de plusieurs volumes, a été nommé pour le remplacer.

L'hon. M. Côté fait aussi remarquer que les auteurs qui voudront prendre part aux concours devront faire parvenir au Secrétaire six exemplaires de leurs ouvrages entre le 1er mars et le 1er mai.

GRANDS SPÉCIAUX
FIN DE SEMAINE
chez
J.-B. LALIBERTÉ
LIMITÉE, QUÉBEC
145, RUE ST-JOSEPH
276, BOUL. CHAREST

AU SALON DES
FOURRURES

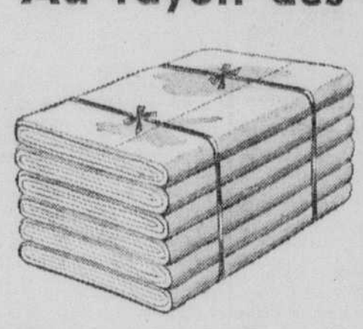


LAPIN JAPONAIS
TEINT VISON
PREMIERE QUALITE
VALEUR de $175. SPECIAL $108.

RAT MUSQUE (dos)
TEINT VISON
VALEUR DE $425. SPECIAL $278.

LAPIN TEINT
TRES BELLE QUALITE
VALEURS DE $145. PRIX SPECIAUX
$68. et $78.
HATEZ-VOUS ! BENEFICIEZ DU PREMIER CHOIX

Au rayon des SOIES et TISSUS



TAIES D'OREILLERS — Ces jolies taies sont en coton blanc. Belle qualité durable. Fini hemstitch. Grandeurs: 36 à 42. Spécial chacune ..... .69

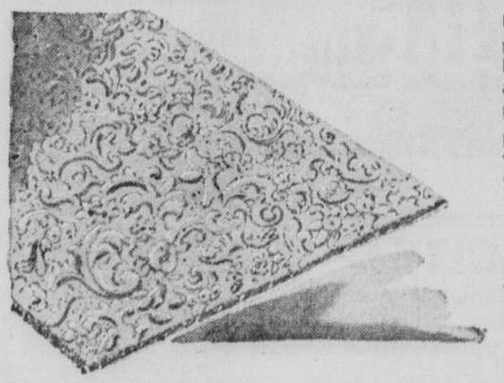
DRAPS de lit en bon coton blanc tissé fin et serré. Grandeurs : 77 x 90. Achetez-en plusieurs à ce prix si avantageux. Spécial chacun $2.89



NAPPES de rayonne. Ne manquez pas cette aubaine. Jolies nappes à fond blanc avec bordure de couleur. Dimensions: 52 x 52. Valeur de $1.49. Spécial $1.00

80 ROBES EN SPUN LAVABLE
Jolies robes en spun imprimé lavable dans une grande variété de couleurs. Modèles à manches courtes. Grandeurs: 12 à 20. $3.95
VALEUR DE $4.98 TRES SPECIAL

RABAIS EXCEPTIONNELS DE TAPIS



Un lot de tapis de marques réputées Wilton, Axminster et Dorval. Il faut les voir pour en apprécier la qualité. Plusieurs grandeurs au choix.

Dimensions 6½ x 10. Valeur de $110. Spécial $62

Dimensions : 7 x 9. Valeur de $65. Spécial $37.50

Dimensions : 9 x 10½ Valeur de $92. Spécial $52.
Dimensions : 9 x 12. Valeur $80. Spécial $59.
Dimensions : 9 x 10½. Valeur de $125. Spécial $70.
Dimensions : 9 x 12. Valeur de $102. Spécial $57.50
Dimensions : 9 x 10½. Valeur de $70. Spécial $52.
Dimensions : 9 x 12. Valeur de $150. Spécial $85.

REVUE DES MODES
Il nous fait plaisir d'annoncer que J.-B. Laliberté Limitée présentera sa grande revue des modes du printemps 1950, au Palais Montcalm, le 21 mars prochain, en matinée et en soirée. Artiste invité: GILLES LAMONTAGNE, barytón. Premier grand prix de "Singing Stars of To-Morrow".

GAGNEZ UNE PONTIAC 1950 DANS NOTRE club des CLIENTS
ACHETEZ CHEZ J.B.LALIBERTE 145, RUE ST-JOSEPH 276, BOUL. CHAREST CHAQUE $1 D'ACHAT-1 CHANCE

—Les députés étudient

(Suite de la dernière page)

avons tiré un bénéfice considérable de ces échanges de vues et c'est notre intention de les répéter au moins une fois par année.

M. MARLER

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu divergence d'opinion dans le passé, débute le chef de l'opposition. Les libéraux, comme l'Union nationale, ont fait ce qu'ils ont pu pour empêcher la délinquance juvénile et assurer la protection de l'enfance. Il y a eu divergence sur les méthodes plutôt que sur les principes.

C'est le même cas au sujet de la présente loi. Je crois en effet, continue M. Marler, que l'expression "personne en autorité" devrait englober davantage que "le père, la mère, le tuteur, le curé et tout commissaire de la localité où se trouve l'enfant". Surtout dans les centres urbains.

M. Sauvé: Nous avions justement l'intention d'ajouter le président des organismes sociaux chargés de s'occuper de la protection de l'enfance et qui auront été acceptés par le gouvernement.

M. Marler dit que c'est une amélioration appréciable, mais il réclame davantage; il veut particulièrement que les associations puissent se choisir et déléguer un représentant.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Sauvé, Duplessis et Marler, on finit par ajouter "le président ou le secrétaire" de ces associations.

Si le président ou le secrétaire ne valent rien, la société ne vaut pas grand chose, dit M. Duplessis.

A l'article 2, M. Marler demande qu'une enquêtée soit tenue avant qu'une institution ne soit reconnue comme école de protection de la jeunesse; M. Duplessis dit que dans certains cas particuliers, comme dans ceux d'écoles construites par le gouvernement, ça entraînerait une perte de temps considérable, en plus de travail et de dépenses inutiles.

M. Sauvé a annoncé que le gouvernement paie le coût complet de l'hospitalisation des enfants et le coût total d'opération des écoles. Mais à la fin de l'année, il fera vérifier dans les institutions les chiffres qui auront été produits au gouvernement.

En réponse à M. Lionel Ross, député de Verdun, qui craignait que les communautés religieuses ne soient pas assez protégées contre l'ingérence du gouvernement, M. Sauvé a répondu que toutes les précautions seront prises pour ne pas affecter les prérogatives de l'ordinaire. Puis le ministre a affirmé que la loi actuelle protège mieux la liberté des enfants que l'ancienne loi.

A six heures, le comité plénier a rapporté progrès et la séance fut ajournée à cet après-midi, à 3 heures.

Une nomination

A la suite d'une recommandation du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Québec, M. Dominique Bertrand, directeur de la Chambre et gérant général de la Maison Albert Laliberté Ltée, manufacturiers de chaussures, vient d'être nommé représentant du monde des affaires sur le Comité local du Comité National de Placement.



FERMIERES A LA POCATIERE : Les membres du Cercle de Fermières de Ste-Anne de la Pocatière tenaient, les 27 et 28 février derniers, deux importantes séances d'étude pour les dames et demoiselles de la paroisse. La réunion, qui avait lieu à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, groupait plus de 300 personnes. Le Cercle avait l'avantage de recevoir la visite de Mlle CAMILLE BAZIN, du département des Pêcheries de la province de Québec. Mlle Bazin démontra l'utilisation des poissons congelés, salés ou en conserve. Elle présenta cinq plats différents, avec sauce à la crème : truite au court bouillon, poissons en conserve au riz; filets à la sauce créole; filets rôtis, poissons en gelée, etc. M. MORIN, propagandiste de la Croix Bleue, et M. LOUIS BERUBE, professeur à l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne, ont tous deux porté la parole lors de ces séances d'étude. Madame CHARLES GAGNE, présidente, offrit à Mlle Bazin, conférencière, un joli coussin crocheté comme marque d'appréciation pour son travail intéressant et dévoué. Sur la première rangée on remarque, de gauche à droite, les membres du bureau de direction : Mme AIME BOUTET; Mme LUCIEN BEAUGE; Mlle CAMILLE BAZIN, conférencière; Mme CHARLES GAGNE, présidente; M. MORIN, propagandiste de la Croix Bleue; Mme LOUIS DE G. FORTIN, vice-présidente; Mlle LUCIENNE DION, secrétaire, et autres.

(Ste-Anne de la Pocatière — DNC)

Le train de Chicoutimi

Par suite de la mauvaise température, le train de Chicoutimi qui entre en gare le matin vers six heures à Québec, a subi un retard d'environ quatre heures. Aucun accident ne s'est produit, ont déclaré les autorités du Canadien National.



Grévistes renversés par une auto aux usines Chrysler, à Détroit

Détroit, 10 (PA) Des actes de violences commis sur les lignes de piquetage, ont marqué hier la grève présentement en cours des employés de la Chrysler, qui avait été jusqu'ici, l'une des plus paisibles de toute l'histoire de l'industrie de l'automobile.

Deux piqueteurs ont été renversés par un véhicule conduit par un employé non-unioniste chargé de l'inspection des lieux, cependant que d'autres piqueteurs faisaient un mauvais parti à un autre employé à Marysville, Michigan.

Le surveillant, du nom de John-R. Scrivo, subit des coupures et des contusions, tandis qu'un des piqueteurs se foulait un poignet. Scrivo a prétendu que son pied avait fait glisser le bras d'embrayage. Le chef de police a dit qu'il n'y aurait pas de poursuite en rapport avec cet accident.

La compagnie Chrysler soutient que l'Union transgressait les lois en faisant du piquetage de façon à obstruer la porte d'entrée et cela sur la propriété de la compagnie. L'Union rétorque en disant que l'incident était un acte de provocation directe de la part de la compagnie.

Scrivo, assistant-vérificateur, désirait pénétrer à travers la ligne de piquetage dans une automobile qui avait trois ou quatre autres personnes à son bord. Une centaine de piqueteurs, la plupart de Détroit, l'arrêtèrent pour s'enquérir si quelqu'un des passagers était membre de l'Union. Les employés non membres de l'Union reçurent la permission de passer.

A Détroit, à 50 milles de Marysville, la compagnie et les représentants de l'union se sont rencontrés pour trouver une solution à leur différend. Chrysler a offert de garantir des pensions de $100 par mois, y compris des allocations fédérales de sécurité sociale, en faveur des ouvriers âgés de 65 ans qui auraient 25 années de service. Elle a cependant refusé de mettre l'argent destiné aux pensions dans un fonds syndical et d'admettre la participation de l'Union à l'administration de ce fonds.

Les 89,000 membres des Ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.) n'ont fait le piquetage que de façon irrégulière depuis qu'ils ont déclaré la grève, le 25 janvier; pour appuyer leur demande de pensions. Environ 140,000 personnes sont sans ouvrage comme conséquence de cette grève.



A LA MAISON STE-MADELEINE : L'honorable PAUL SAUVE, C.R., ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, a présidé, jeudi dernier, à la graduation des élèves du cours de sciences ménagères pratiques, à la Maison Ste-Madeleine, à Québec, dirigée par les Soeurs du Bon Pasteur. Cette institution s'occupe tout spécialement de la réhabilitation de la jeune fille malheureuse. Il était accompagné, à cette occasion, de son sous-ministre, Me GUSTAVE POISSON, C.R.

Un nouveau chalet nautique à Shawinigan

Shawinigan, (DNC) — Le Club Nautique Inc., de Shawinigan comdicats, ne serviraient "aucune objecmencera en mai la construction d'un chalet, et cette construction sera terminée à temps pour la classique annuelle en canot sur le Saint-Maurice, qui est une organisation du Club Nautique. Telle est la bonne nouvelle annoncée par la direction du club au cours d'une réception qu'elle a offerte aux journalistes.

Les plans de cette bâtisse ont été faits par M. Cyrille Beauchemin, et les journalistes ont également pu admirer une maquette du club, faite par M. Rosaire Beaumier, qui est le président du comité du chalet. Les matériaux du chalet représentent une valeur de $4,000 à $5,000 et le travail sera effectué par les membres du chalet. Le chalet, une fois terminé, représentera une valeur de près de $10,000. La bâtisse aura une façade de 50 pieds et une profondeur de 30 pieds. Il aura un solage et sera éventuellement occupable toute l'année. En comprenant le sous-sol, le chalet aura deux étages. L'extérieur sera fini en stucco, l'intérieur en semi-log. Le chalet, qui aura deux galeries de 10 x 50, sera situé sur l'île Melville, à 300 pieds du pont, à l'entrée de la ville. Il donnera sur la rivière Saint-Maurice.

M. Arthur Dugré, commodore honoraire à vie du club nautique a fait les souhaits de bienvenue.

Syndicats nippons anticommunistes

Tokio, 10. (AFP) Le général MacArthur a annoncé aujourd'hui la formation d'une fédération anticommuniste des syndicats, groupant 80 pour cent des effectifs du mouvement ouvrier nippon.

Trois cents chefs syndicalistes, représentant en principe 5 millions de syndiqués, inaugureront demain à Tokio cette nouvelle fédération appelée "conseil général des syndicats nippons".

Loups cernés

Granberry Portage, Manitoba. (PC) On vient de déclarer une guerre à mort aux loups des bois du district Granberry Portage-Sherridon-Le Pas. On rapporte que les opérations d'encerclement progressent d'une façon satisfaisante; plusieurs centaines de loups sont cernés de plus en plus près aux environs d'une forêt où ils ont cherché refuge.

La Terre de Baffin sera explorée par des savants au cours de l'été

Montréal, 10 (PC) Un groupe d'hommes de science venant des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de Finlande, de Norvège et du Canada, ira explorer les solitudes désertiques de l'intérieur de la Terre de Baffin. Une équipe de montagnards suisses et quatre étudiants de McGill se joindront à l'expédition, qui groupera 18 ou 20 hommes et qui partira de Montréal à la fin du printemps a-t-on annoncé hier.

C'est le colonel P.D. Baird qui était en charge de l'expédition "Muskox" de l'armée canadienne l'an dernier qui dirigera la présente expédition. Les quartiers-généraux seront établis à 1,700 milles au nord de Montréal et le personnel sera conduit à River Clyde, un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson grâce à la courtoisie du C.A.R.C. L'expédition restera dans le territoire de Baffin de mai à septembre, et elle sera ravitaillée par un avion Norseman, propriété de l'institut arctique de l'Amérique du nord.

Un des principaux buts de cette expédition est de poursuivre des recherches sur la glaciologie pour pouvoir déterminer si la disparition des glaciers est un phénomène mondial et si elle peut affecter le débit des réservoirs. Les recherches seront sous la direction du glaciologiste en chef de l'expédition, W.-H. Ward, du service britannique des recherches scientifiques et industrielles du Royaume-Uni. La géologie sera largement mise à contribution si l'on sait que l'expédition compte quatre géologues.

Le professeur W.-C. Wynne-Edwards de l'université d'Aberdeen s'occupera des problèmes de zoologie et particulièrement des oiseaux de mer des caribous et des lemmings. Le Dr Pierre Dansereau anciennement de l'université de Montréal dirigera les études de botanique et son épouse servira de dessinatrice pour les besoins de l'expédition.

Les régions arctiques du Canada, a déclaré le colonel Baird, qui comprennent 25% du territoire total du pays sont absolument inconnues; les côtes ont été dessinées mais au point de vue scientifique elles constituent le plus formidable blanc qui soit sur nos cartes géographiques.

Mort de madame Louis Gamache

St-Pierre, Montmagny, (DNC) On apprendra avec regret la mort de Mme Louis Gamache, née Eugénie Baillargeon, décédée mercredi à sa résidence, à l'âge de 71 ans et cinq mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

La regrettée disparue était avantageusement connue et estimée.

Outre son époux, M. Louis Gamache, elle laisse dans le deuil, ses enfants, MM. Philippe Gamache, Armand Gamache, de St-Pierre, Mmes Joseph Bernier (Jeanne), de Québec, J.-E. Roberge (Marie-Louise), d'Asbestos et Léo Morin (Hélène), de Montmagny, Mlles Georgette et Isabelle Gamache, de Québec, Béatrice Gamache, d'Asbestos et Mariette Gamache, de St-Pierre; ses gendres, MM. Joseph Bernier, J.-E. Roberge et Léo Morin; sa belle-fille, Mme Philippe Gamache (Cécile Colin); ses frères, MM. Adolphe et Eugène Baillargeon, de St-Pierre, Adhémar Baillargeon, de Montréal; son beau-frère, M. Anthime Létourneau, de St-Pierre; ses belles-soeurs, Mmes Adolphe Baillargeon et Ovide Gamache, de St-Pierre et cinq petits-enfants.

Elle laisse également ses neveux et nièces, M. l'abbé Charles Létourneau, aumônier des Soeurs du Bon-Pasteur, à Charlesbourg, le R. Père Maurice Létourneau, rédemptoriste de Montréal, les RR. FF. Raphaël, directeur du collège de L'Islet et Charles-Salvator, des Frères des Ecoles Chrétiennes, au Basutoland, le Dr Maurice Baillargeon, de Ste-Anne des Monts, MM. Paul-Henri Baillargeon, du service des postes de Québec, Robert Létourneau, Joseph Baillargeon, Aimé Gamache, de St-Pierre; Mmes J. Rémillard, Donat Simard, Emile Richard et J.-E. Dompierre, de Québec.

A la famille en deuil, nos vives condoléances.

6e détachement du 22e à Rivers

Un sixième détachement du Royal 22e Régiment a quitté la Citadelle cette semaine pour se rendre à Rivers. Commandé par le Lieutenant J.-A.-R. Giguère, de Sillery, ce détachement comprenait 26 membres du régiment: le sergent L. Godin; le lance-caporal J.-L.-L. Dallaire; les soldats S. Arpin, R. Beauvais, R. Bélair, R. Belley, O. Canuel, H. Comeau, F. Desjardins, V. Dumont, A. Faucher, J. Gauthier, R. Goudreau, H. Kelly, X. Landry, R. Lapointe, C. Lauzier, A. Lefebvre, J.-G. Legault, J.-J.-G.-R. Lemieux, G. Raymond, R. Sarazin, G. Smith, Y. Tanguay et M.-G. Turgeon.

Pacte suggéré entre le C.I.O. et les mineurs

Pittsburgh, 10 (AFP) — La proposition d'un "pacte mutuel d'alliance" entre le C. I. O. et le syndicat des mineurs, suggérée par M. John L. Lewis, président de ce dernier syndicat, a été rejetée officiellement hier par M. Philipp Murray, président du C. I. O.

M. Murray estime que prendre des dispositions en vue de réaliser la proposition de M. Lewis de mettre en commun de façon officielle les ressources financières des deux organisations pour la lutte contre les "intérêts financiers" des Etats-Unis dans leurs attaques contre les syndicats, ne serviraient "aucun objectif utile". Cette décision a été atteinte après accord unanime du comité directeur du C. I. O.

Ne pas confondre

Veuillez prendre note que M. Auguste Ross, de Ste-Florence, Qué., fils de M. Donat Ross, de Ste-Florence également, n'est pas l'individu du même nom qui a des démêlés avec la justice à Rimouski.

Des Britanniques rappelés en Hongrie

Londres, 10. (AFP) La Grande-Bretagne accédera à la requête du gouvernement hongrois et rappellera l'attaché militaire adjoint et l'attaché commercial auprès de la légation britannique à Budapest, apprend-on de source anglaise bien informée. La Hongrie a reclamé hier le rappel de ces deux employés diplomatiques.

Vol de $3,800

Toronto, 10. (PC). Trois bandits se sont sauvés, hier soir, emportant des enveloppes de paie au montant total de $3,800, après avoir ligoté le gardien de nuit de la compagnie G.-H. Wood, rue Keelen, dans le district nord-ouest de Toronto. Nelson Mains, gardien de 63 ans, a été surpris dans le sous-sol de l'établissement par un bandit armé, qui avec deux camarades, a fait main-basse sur l'argent.

Détails de la nouvelle école St-Jean-Baptiste

Le président de la Commission des écoles catholiques de Québec, l'hon. Cyrille Delâge, vient de communiquer à la presse une brève description de ce que sera la future école de la paroisse St-Jean-Baptiste. Les travaux de construction devraient être terminés à temps pour l'ouverture des classes, en septembre 1951.

Ci-dessous, les principaux détails concernant la nouvelle institution :

—Edifice moderne et largement vitrée de 187' - 8" x 59' - 10" avec façade principale sur la rue St-Jean.

PLAN
—3 étages;
—Total de 20 classes;
—Une salle de récréation de 62' x 57';
—Logement pour la communauté des Frères;
—Bibliothèque, parloir, bureaux et salles de toilette.

COURS
—Cour de 152' x 80', finie en asphalte et donnant sur les rues d'Aiguillon et Deligny. L'entrée des élèves peut se faire par cette cour.
—Cour secondaire en béton et asphalte située entre le couvent des soeurs et la nouvelle école, permettant l'évacuation facile de ces deux édifices.

DETAILS DE CONSTRUCTION
—Charpente de béton armé;
—Murs extérieurs en brique et blocs de ciment légers avec parement de brique pressée et de granit.
—Cloisons intérieures en "terra-cotta".
—Toit de "poix et gravois" avec garantie de 20 ans.

FINITION INTERIEURE
—Plancher en "terrazzo" et "marboleum";
—Mur, cloisons et plafond en plâtre;
—Menuiserie en merisier;
—Châssis à guillotine en bois avec double vitre et "coupfroid" de métal.

CHAUFFAGE
—Eau chaude (combustible : charbon).

VENTILATION
—Système par gravité dans les corridors et salles de toilette.

PLOMBERIE
—Eau chaude domestique avec tuyauterie en cuivre.

ECLAIRAGE
—Fluorescent et incandescent.

SYSTEME DE NETTOYAGE
—Système "Vacuum".

Les plans de l'école ont été préparés par MM. les architectes Pierre Rinfret et J.A. Bigonnesse.

Dégâts causés par des témoins

S. H. le recorder Emile Morin a continué hier matin l'audition de la cause de Yvon Pelletier, accusé d'avoir tenu une maison de prostitution, rue St-Paul.

Avant que les témoins ne viennent dans la boîte, le recorder a demandé au chef de police de placer un agent dans les corridors voisins de la cour. Le procureur de la défense s'étant montré surpris, le recorder en chef lui déclara que certains dégâts avaient été causés dans les corridors par ces mêmes témoins au début de la cause, la semaine dernière.

Toujours d'un Goût Parfait!

BRADING'S OLD STOCK ALE

demandez la BIERE BRADING

Pour votre ...
HUILE A CHAUFFAGE
appelez: 7-2533
Les PETROLES Inc.

The EMPIRE LIFE INSURANCE COMPANY
KINGSTON ONTARIO
PROTÈGE LA FAMILLE CANADIENNE
80 rue St-Pierre Québec, P.Q.

ELECTRICITE:

Homme de 25 à 35 ans demandé, avec environ 5 ans d'expérience dans la ligne électrique (fil, tableaux, etc.), comme assistant au gérant du département.

L'applicant doit être bilingue. Position d'avenir. Faire application par lettre donnant toutes les références possibles.

E.-N. VANDRY, Personnel,
a/s VANDRY INC., Québec.

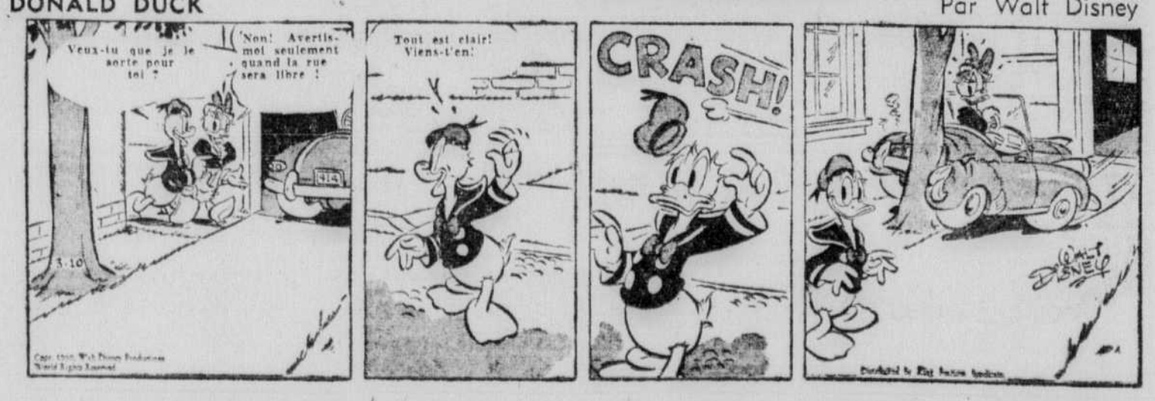
Vos FAUSSES DENTS branlent, glissent ou tombent ?

FASTEETH, une poudre améliorée à saupoudrer sur les dentiers du haut ou du bas, tient les fausses dents plus fermement en place, elles ne tombent, glissent et branlent plus. Ni goût, ni sensation de gommeux, collant ou pâteux. FASTEETH est alcaline (non acide). Ne suffit pas. Elimine toute "odeur de fausses-dents" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie.

RIP LE DETECTIVE



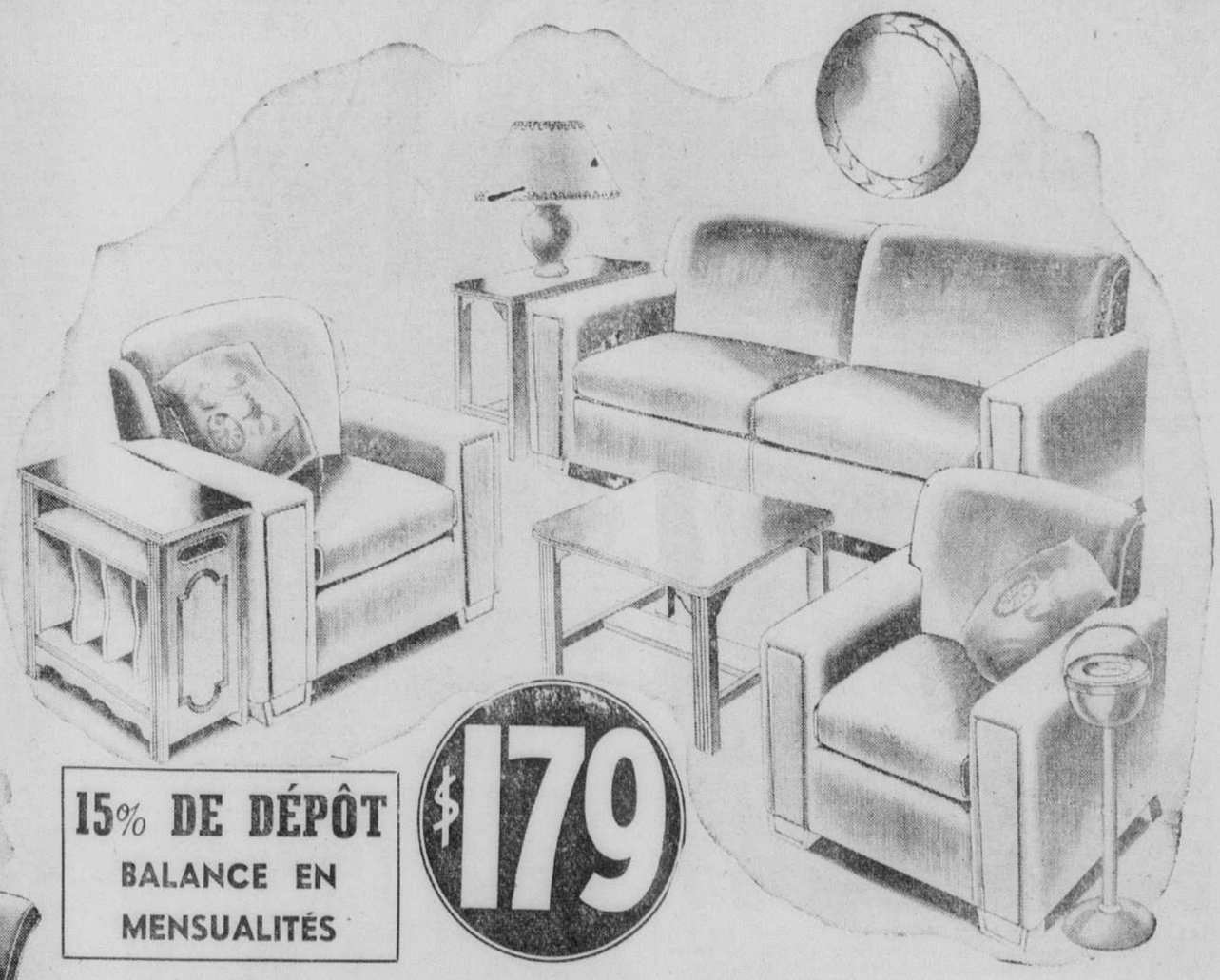
DONALD DUCK — Par Walt Disney



ÉCONOMISEZ CHEZ LEGARÉ

ENSEMBLE COMPLET DE CHESTERFIELD DE DOUZE ARTICLES

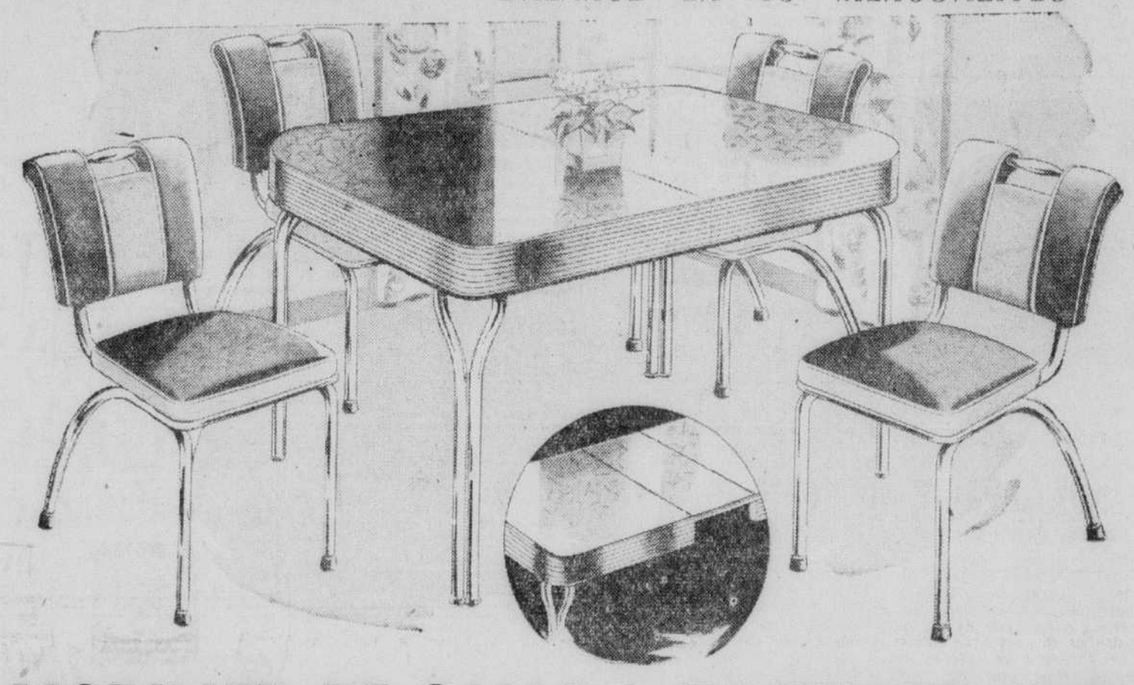
Un achat sensationnel dans le domaine des beaux ameublements de vivoir. Ensemble complet de 12 articles. Le chesterfield comprend le sofa et deux fauteuils. Entièrement à ressorts, avec couverture d'un tissu de reps de bonne qualité. En plus les articles suivants : Table à café carrée, table de bout, table de bout genre discothèque, cendrier en métal, miroir circulaire, lampe de table avec abat-jour, et 2 coussins en soie.



15% DE DÉPÔT BALANCE EN MENSUALITÉS

$179

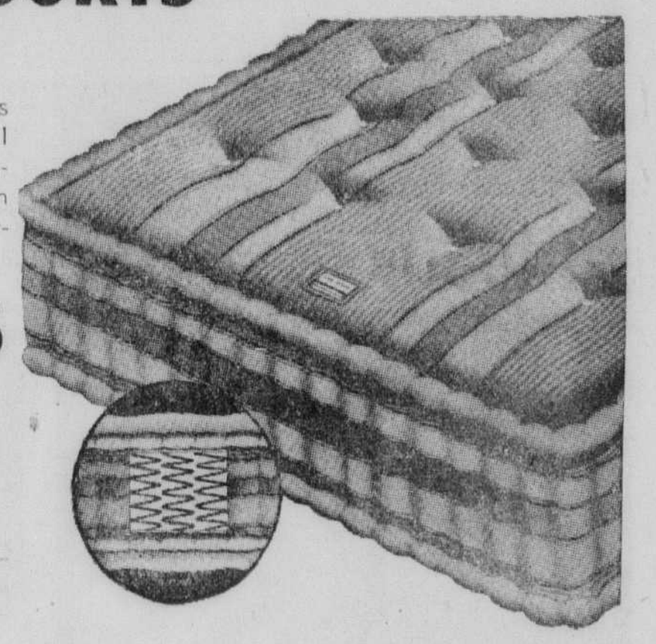
15% DE DÉPOT — BALANCE EN 18 MENSUALITÉS



MATELAS A RESSORTS

PRIX D'ÉCONOMIE

Sa construction intérieure à ressorts vous supporte dans toutes les positions. Bien que fortement sanglé, il conserve néanmoins beaucoup de souplesse et d'élasticité. Plusieurs épaisseurs de doux feutre de coton entrent dans sa fabrication. Solides bordures. Couverture de coutil tissé bien serré.

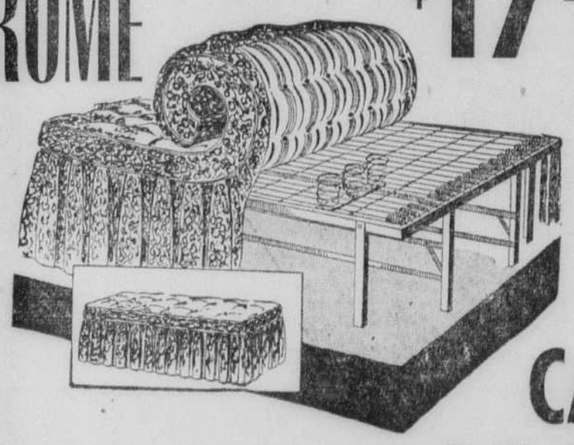


$17.95

MOBILIER DE SALLE A DEJEUNER CHROME

5 ARTICLES

Surface de la table en nâcre de perle plastique — gris, rouge ou jaune



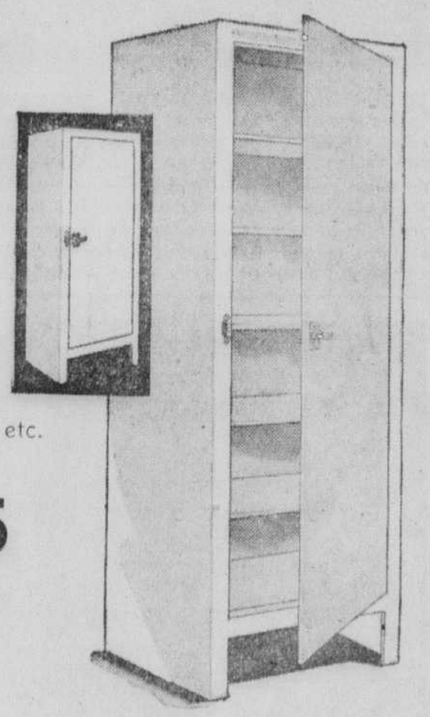
$139.50

Surface de la table en nacre de perle plastique, à l'épreuve des taches, des éclats, de la chaleur extrême et du froid. Couleurs en gris, jaune, rouge. Genre extensible, pattes doubles chromées, bordure-tablier chromée. Les chaises sont de deux tons de cuirette. Poignée commode au haut des dossiers.

15% DE DÉPOT — BALANCE EN 18 MENSUALITÉS

CABINET DE CUISINE

5 tablettes



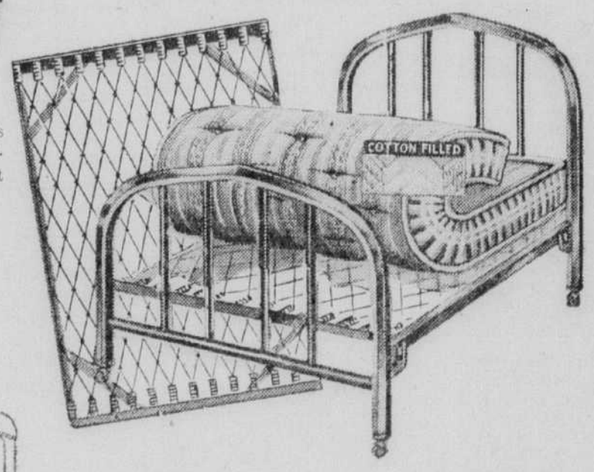
Cabinet moderne tout en métal, entièrement émaillé blanc. Poignée décorative chromée, sur la porte, très facile à ouvrir. Servez-vous en pour toutes réserves domestiques, comme : plats, étoffes ou conserves, etc. Dimension : 62" x 20" x 12".

$15.95

ENSEMBLE DE LIT

3 PIÈCES

Fini d'un noyer brun foncé. Un matelas de coton très confortable. Sommier à ressorts d'acier trempé formant une base solide et flexible pour le matelas. Fort coutil. Grandeurs : 3'3", 4'0", 4'6".



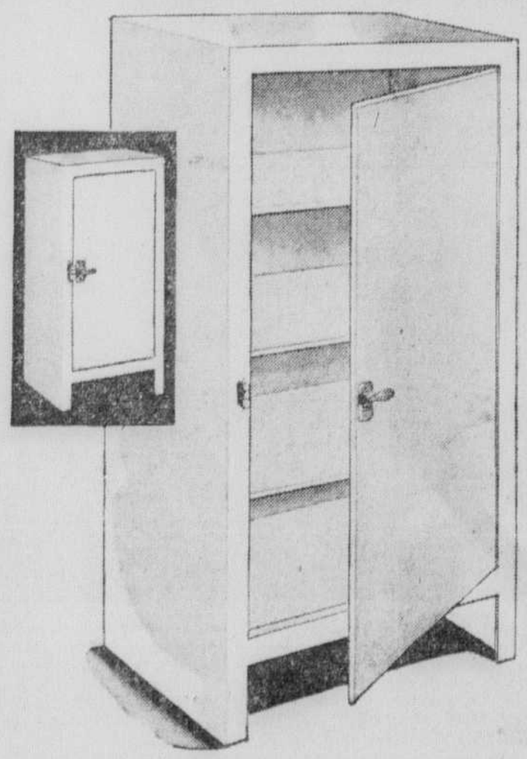
$29.95

DIVAN COULISSANT

"ou Matelas"

Divan en acier, coulissant, fini brun. Dimension : 28" x 72". Sommier câble. Divan OU matelas.

CHACUN **$10.95**

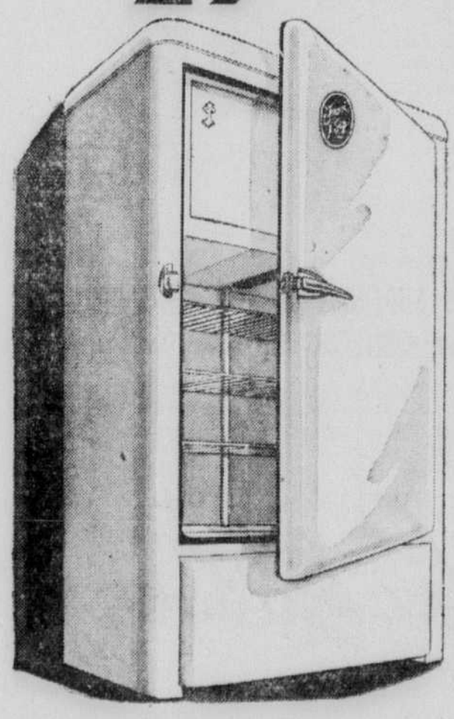


LA GLACIÈRE "FROST KING"

Construction intérieure et extérieure toute en acier, fini émaillé blanc. Isolation de 2" tout le tour de la porte. Capacité de la glace 75 livres. Hauteur 49½", largeur 26¾", profondeur 17¾.

15% DE DÉPOT BALANCE EN 6 MENSUALITÉS

$49.50



CABINET DE CUISINE

EN MÉTAL — 3 TABLETTES

Large et spacieux, il comporte 3 tablettes, fini émail blanc brillant, poignée chromée. Amplement d'espace pour conserves, linges de table, et usage quotidien. Dimensions : 41" x 20" x 12". Porte s'ouvrant facilement, c'est un cabinet de genre moderne pour toute ménagère.

$9.95

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

142 RUE ST-JOSEPH — 273 RUE ST-PAUL



LES SENIORS DE CLARKE CITY : Les joueurs de hockel seniors de Clarke City ont remporté la coupe de l'Association Athlétique de la Côte Nord en gagnant la série contre leurs rivaux de Sept-Iles. De gauche à droite, première rangée : DIDIER DERASPE, E. BOUDREAULT, J.-C. ARSENAULT, J.-C. DERASPE et W. DUGUAY, jr. Deuxième rangée : JOHNNY BOUDREAULT, arbitre; PAUL DIGNARD, GREGOIRE BOUDREAULT, PAUL BOUDREAULT, capitaine; EDMOND BOUDREAULT, GEORGES LEONARD et WELLIE DUGUAY, coach. (Dorio Photo Service)

Joute nulle 1 à 1 entre le Canadien et les Leafs

Billy Reay permet aux joueurs de Dick Irvin d'égaliser les chances avant la fin de la joute — Bill Ezinicki compte pour les Leafs dans la deuxième période — Les Canadiens sont encore en quatrième position—Onze punitions au cours de la rencontre.

Montréal, 10. (PC) Les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto ont annulé au score de 1-1, hier soir, à Montréal. Les Canadiens ont réussi à égaliser le compte, environ deux minutes avant la fin de la rencontre.

Une foule de 14,003 spectateurs a assisté à cette enlevante rencontre. La partie fut rapide et la mise en échec serrée, au cours des trois périodes, et les habiles compteurs, tant du côté des Leafs que des Canadiens, ont eu la tâche assez difficile, devant les puissants coups d'épaules des joueurs de défenses.

Bill Ezinicki donna une première avance aux Maple Leafs, au milieu de la deuxième période, après un beau jeu de passes entre Cal Gardner et Harry Watson. Ezinicki était seul devant les buts de Gerry McNeil, et fit sortir ce dernier de ses filets pour scorer.

Les Canadiens réussirent 22 lancers contre quinze des Maple Leafs, et manquèrent de belles occasions de compter, tout le long de la partie. Finalement, Billy Reay réussit à égaliser le score. Norm. Dussault commença le jeu en passant la rondelle à Glen Harmon, qui était posté près de la ligne bleue des Leafs. Il laissa partir un dur lancer, qui tomba devant les filets de Broda. Reay s'en empara rapidement pour compter le seul but des Canadiens.

A la suite de cette partie nulle et de la victoire des Rangers sur les Red Wings, les Canadiens sont présentement en quatrième position, avec deux points de moins que les Rangers. C'était la dix-septième partie nulle des Canadiens depuis le début de la saison. Les Maple Leafs écopèrent de huit des onze punitions toutes décernées au cours des deux premières périodes.

TORONTO — Buts, Broda; Défenses, Thomson, Mortson; Centre, Bentley; Ailes, Klukay, Timgren; Substituts, Watson, Boesch, Kennedy, Meeker, Lynn, Ezinicki, Gardner, Juzda, Barilko, McCormack, Smith.

MONTREAL — Buts, McNeil; Défenses, Bouchard, Reardon; Centre, Reay; Ailes, Gravelle, Hirschfield; Substitute, Riopelle, Curry, Harmon, Richard, Mackay, Lach, Mosdell, Legr, Dussault.

Arbitre : George Gravel; Juges des lignes : George Hayes et Herb Gallagher.

Première période

Aucun point

Punitions : Klukay, Ezinicki (2), Reardon, Mortson, Richard, Juzda, Bouchard.

Deuxième période

1—Toronto, Ezinicki (Watson, Gardner) 8:46

Punitions : Timgren, Thomson, Mortson.

Troisième période

2—Montréal, Reay (Dussault, Harmon) 17:57

Punition : Aucune.

Joute décisive

Le championnat de la ligue de hockey intermédiaire de la Côte de Beaupré sera décidé ce soir, à St-Grégoire, alors que les clubs Giffard et St-Grégoire joueront la cinquième et dernière partie de leur finale de 3 dans 5. Les chances sont présentement 2-2.

Défi des Cyclones

Le club de hockey Les Cyclones de Notre-Dame du Chemin, de calibre Intermédiaire C, lance un défi à tout club de hockey pour jouer dimanche après-midi, spécialement à Lyster, Laurier Station et Laurierville. Pour informations, s'adresser au numéro suivant: 3-8319.

A Drummondville

Drummondville (DNC) Mardi le 28 février, chez les Chevaliers de Colomb, l'équipe Léo Loiselle a défait l'équipe A. Madore par 4 points. Pour Léo Loiselle, D. Ladora s'est mis en évidence en obtenant un total de 478. R. Carrier a réussi un simple de 183. Pour A. Madore, C. Gaudet a été l'étoile en obtenant un total de 442 et un simple de 168.

Mercredi, le 1er mars, l'équipe A. Thibodeau a défait l'équipe New American Hôtel par 4 points. Pour A. Thibodeau, C. Gaudet a été l'étoile en obtenant un total de 536 et un simple de 183. Pour le New American Hôtel, G. Paul a réussi un total de 439 et un simple de 168.

Dans la ligue de petites quilles chez les Chevaliers de Colomb de Drummondville, lundi, le 27 février, l'équipe M. Bonenfant a défait l'équipe A. Brouillette par 3 points contre 1. Pour M. Bonenfant, le plus haut total a été réussi par M. Bonenfant avec 404. Pour A. Brouillette, J. Fournier a réussi un total de 383. Le meilleur total pour l'équipe M. Bonenfant a été réussi par M. Bonenfant, soit 150, et pour l'équipe A. Brouillette, R. Ménard a réussi un simple de 142.



LES QUILLEURS DU POSTE CHRC : La ligue de quilles du poste CHRC connait, cette année, une activite sans précédent. Tous les lundis soirs, à 10 heures, les quatre équipes qui composent cette ligue s'affrontent à la salle paroissiale de Limoilou. Première rangée, de gauche à droite : Mlles YOLANDE GAGNON, ALICE DUBERGER, LUCIE ROULEAU, GHISLAINE TREMBLAY, THERESE FORTIER, Mme ROLAND SEGUIN, Mlles CHARLOTTE MAHEUX, JACQUELINE RATTE et JEANNETTE BOUCHARD. Deuxième rangée : MM. JEAN-YVES GAGNON, ROLAND SEGUIN, GEORGES LAPOINTE, GUY RONDEAU, LEON DELISLE, ROGER BARBEAU, MARCEL HUARD, GEORGES PATRY, CHARLES LEGARE.

Grand succès pour ce tournoi

Paul Bélanger le sensationnel champion du Canada au tennis sur table a annoncé officiellement qu'il participerait au grand tournoi pour le Championnat de l'Est du Canada.

Comme on le sait ce grand Tournoi sera joué au Manège Feuille d'Erable, à Québec les 25 et 26 Mars.

Dans la section féminine, Mlle Huguette Parent championne de Montréal a été la première à donner son inscription. Mlle Parent est considérée comme l'une des plus fortes joueuses au pays.

Ce tournoi sera donc joué en simple et en double pour hommes ainsi qu'en simple pour dames et en doubles mixtes.

Nulle doute que nos vedettes locales tels que les Turgeon, les Thomassin, les Gosselin, les Marseille chez les hommes et les Langlais, les Gilbert les Livigueur chez les dames sauront faire face avec avantage aux joueurs étrangers.

On est prié de faire parvenir les inscriptions avant le 15 Mars en s'adressant à Paul Thomassin 27½ rue d'Auteuil, Québec, tél. 4-4827



CHAMPIONS JUVENILES : Les Citadelles de l'O. T. J. se sont emparés du titre juvénile dans le district de Québec en triomphant du Bienville dans la dernière joute de la finale pour l'emporter en deux victoires consécutives. Voici les champions après la joute décisive avec, à l'arrière-plan, le coach JEAN-PAUL POULIN, ROLAND MERCIER, gérant d'affaires des Citadelles juniors. Les champions ont reçu le trophée de "L'Aide sportif aux jeunes".

Le titre échoit aux "Chutes" de Charny

Charny, (Spécial). Le club de hockey "Les Chutes" de Charny a remporté la victoire mercredi dernier contre les "Epiciers Unis" par 4-1 dans la troisième partie de la finale d'un deux dans trois.

Après avoir remporté les honneurs durant la cédule régulière, en finissant premiers dans le classement, "Les Chutes" se sont assurés du championnat de la ligue paroissiale de Charny pour la saison 1949-50.

"Les Chutes" sous l'habile direction de Rémi Morneau et de Roland Cantin ont remporté un franc succès cette saison. Gilbert Lacroix, le joueur gérant de l'équipe, décroche le trophée attribué au meilleur compteur de la ligue. Au gardien de buts des "Chutes", Demers, revient aussi le trophée de meilleur cerbère de la ligue. Le trophée accordé à la meilleure recrue de la saison serait attribué à un joueur étoile des Chutes, Butch (Shapiro) Guérin.

Festival réussi à St-Frédéric

St-Frédéric, (DNC). Le festival présenté samedi soir dernier, sur la patinoire de St-Frédéric fut très réussi. Toutes les parties du programme intéressèrent grandement les nombreux spectateurs. Tn premier lieu fut jouée une partie de balle-panier, suivie de patinage de fantaisie, par Mlles Simone et Carmen Vachon, de Ice Serenade, de Québec.

Quelques joueurs locaux habilement déguisés furent aussi très applaudis. Vint ensuite une course en patins, gagnée par M. Cerlmont Doyon, de East-Broughton. M. Jean-Denis Doyon, de St-Frédéric, remporta la palme dans la course à pied. De jolies patineuses travesties en marquises figurèrent de nouveau avec les artistes invitées.

COGNAC SALIGNAC
★
LOUIS DE SALIGNAC & Cie
COGNAC
France



GALA DE NATATION AU Y. W. C. A. : A l'occasion des fêtes qui marquent cette année, le 75ème anniversaire de fondation du "Young Women's Christian Association" de Québec, aura lieu, les 10 et 11 mars, un gala de natation dans la piscine de cette association féminine. Parmi les vedettes qui prendront part à ce gala de natation on remarquera Mlles GISELE POULIN, LILY FLEURY, SUZANNE DION et ESTHER BLAIS, qui apparaissent au premier plan sur la photo reproduite ci-dessus; Mlles CHARLOTTE DION, HUGUETTE DION, MADELEINE COUILLARD, ESTHER MORALES, MARIE FALARDEAU, GILBERTE TROTTIER et GHISLAINE SAMSON. Mlle JEANNE MOREAU est également l'une des figurantes qui seront sous la direction de Mlle SUZANNE EON. (Photo du "Soleil")



LE FESTIVAL DE ST-PASCAL-BAYLON : La photo reproduite ci-dessus a été prise lors du récent festival sportif tenu à St-Pascal-Baylon. On remarque de gauche à droite MM. PAUL PLANTE, organisateur; PAUL BRIEN, président de la Ligue des Citoyens de St-Pascal; E.-D. LACROIX, trésorier, et J.-B. MOREAU, président du festival; Mlle JULIETTE BLANCHETTE, princesse du festival; M. ROGER ROBITAILLE, assistant-trésorier et prince-consort; Mlle PAULINE LACROIX, Reine des Sports; M. RENE ROUSSEAU, M le JEANNE TREMBLAY, princesse; MM. DONAT MARCOTTE, vice-président; R. GIRARD, secrétaire; F. SIMARD et M. LAPOINTE, directeurs.



COURSE DE FOND DU "CHUTE MONTMORENCY" : Photo prise à l'issue de la course de fond disputée dimanche après-midi et tenue à St-Grégoire sous les auspices du club de ski "Chute Montmorency". Il s'agissait d'une compétition féminine et l'on sait que Mlle PIERRETTE MARQUIS en remporta les honneurs. On voit ici la gagnante ayant à ses côtés Mlle JEANNINE MERCIER, la Reine des Sports de St-Grégoire pour 1950, et M. GERARD BRETON, président du club de ski "Chute Montmorency", ainsi que toutes les concurrentes et un groupe d'amateurs de la région. (Photo Rainville)



LE CURLING A BAIE COMEAU : Les gagnantes du bonspiel de curling tenu à Baie Comeau ont été couronnées récemment au club de cette localité. Ce sont, de gauche à droite, Mmes VICTOR GLADU, skip; HENRI PARENT, M. PORLIER et LEO LEVESQUE qui apparaissent sur la photo reproduite ci-dessus. Au bas, M. PIERRE OUELLET, m.a.l., présente le trophée dont il fut le donateur à Mme VICTOR GLADU, présidente du "Ladies Curling Club" de Baie Comeau. On remarque de gauche à droite S. H. le maire Duchesneau, de Baie Comeau; Mme GLADU M. PIERRE OUELLET, Mme G. KERR et M. R.-A. BEAULIEU.



LE CONCOURS POUR LE TROPHEE "SHERBROOKE" : Les équipes qui ont pris part au match décisif pour le trophée "Sherbrooke" au club de curling Québec apparaissent sur la photo reproduite ci-dessus. De gauche à droite, MM. CHUCK THORN, TEDDY DUCHESNE, RENE GIGUERE et le skip MEL STONEHOUSE qui se sont emparés du trophée; JOS. LEMIEUX, skip de l'équipe perdante en finale; BILL HADDEN, HERBIE KELLY et GERRY WRIGHT. Les vainqueurs l'emportèrent par 12-9. (Photo du "Soleil")

Tournoi provincial de tennis sur table

Montréal, 9. (D.N.C.) C'est bien samedi soir le 11 mars 1950, à 7 heures, en la magnifique salle des Loisirs St-Edouard, 6515, rue St-Denis, angle Beaubien à Montréal que débuteront les préliminaires du grand tournoi annuel de tennis sur table pour les championnats provinciaux.

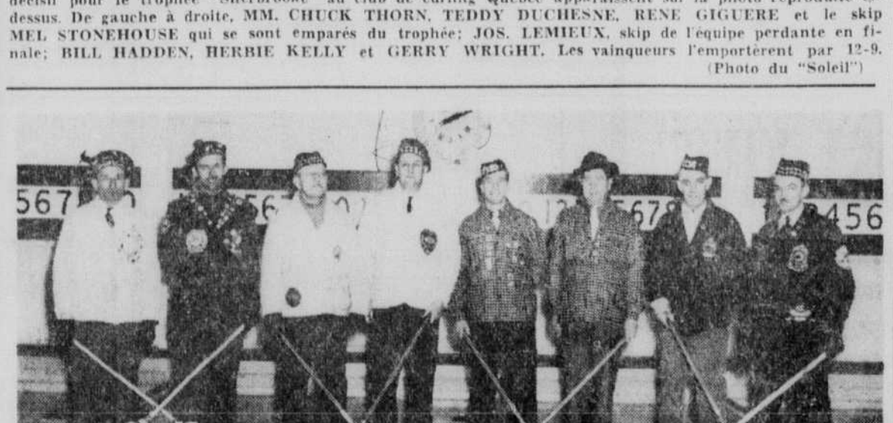
Tout ce que la province compte de meilleurs joueurs et joueuses se donneront rendez-vous ce soir-là et se livreront une lutte sans merci, afin de se mériter le droit de figurer au programme final qui aura lieu le lendemain soir au même endroit et auquel tout le public amateur se fera en quelque sorte un devoir d'y assister. En effet une grande foule est attendue dimanche soir à St-Edouard où évolueront les survivants des différentes compétitions, à savoir : Les simples dames et messieurs, les doubles messieurs et les doubles mixte.

Succès d'un festival au Lac Edouard

Lac Edouard (DNC) Dimanche le 19 février avait lieu le grand festival organisé par l'Association Sportive. La fête débuta par le couronnement de la reine des sports, Mlle Bérangère Bouchard. Un concours de popularité avait été organisé depuis quelques semaines entre trois concurrentes, Mlles Bérangère Bouchard, Jeannine Rioux et Ruth Leblanc. Mlle Bouchard remporta les honneurs. C'est aux applaudissements de la foule qu'elle fut couronnée par sa précédante Mlle Marie-Berthe Bertrand. Après présentation des cadeaux et du trophée "R. Tremblay", notre nouvelle reine mit la rondelle au jeu, accompagnée de notre distingué curé et de plusieurs notables de la parcisse. On a suivi avec un vif interêt la partie qui était disputée entre notre équipe et le club de St-Basile. Nos joueurs ont si bien brillé qu'ils remportaient la victoire au score de 12 à 7. Dans la soirée avait lieu une mascarade où nous avons admiré les plus jolis costumes. Le premier prix fut remporté par Mlle Colette Skene et le second par Philippe Chabot, le troisième par Mlle Cécile Bertrand. Tous les concurrents reçurent de magnifiques prix grâce au généreux dons des fournisseurs de nos magasins locaux. Quelques mots de Monsieur le Curé et du Président Marc-Arthur Lirette, terminà la fête.



CHAMPION DU CANADA A LA SCIE : On voit ci-dessus DOMINIQUE CHENARD, du Bic, le nouveau champion du Canada pour le sciage du bois, à qui monsieur HENRI KIEFFER, du ministère provincial des Terres et Forêts, présente le trophée de l'Exposition du Sportsman de Montréal. Chénard, qui représentait la Quebec North Shore Paper Company, Baie Comeau, a aussi gagné le trophée de précision et le trophée "Woodlands", présenté par la Canadian Pulp & Paper Association, qui a organisé le concours. Le solide bûcheron du comté de Rimouski s'est aussi classé premier ex aequo pour le championnat combiné de scie et de coups à la hache. De plus, il a établi le record de l'année à la scie, en tronçonnant une bille de 10 pouces en 7.2 secondes.



AU TOURNOI ROYAL CALEDONIA : Une équipe du club de curling Québec pilotée par J. Hogan prendra part, en prochaine fin de semaine, à Montréal, au tournoi Royal Caledonia pour le championnat provincial. Cette équipe s'est qualifiée pour participer à cette importante compétition en l'emportant par 9-8 samedi dernier sur l'équipe du Jacques-Cartier dirigée par Gaston Amyot. Les perdants figurent à gauche sur la photo reproduite ci-dessus, MM. RODOLPHE HUOT, OLIVIER SAMSON, C.-A. SAMSON et GASTON AMYOT, skip. Les gagnants sont J. HOGAN, skip, PAUL RUEL, C. EAGAN et RENE COLETTE. (Photo du "Soleil")

COLISÉE
● SEMI-FINALE ●
Jr "A" PROVINCIALE
★ CITADELLES ★
— vs —
★ NATIONAL ★
SAMEDI—9 heures P.M.
● LOGES — (Réservés) $1.00
● MEZZANINE — (Rés.) .75
● BALCON — (non Rés.)
Adultes, 60c — Enfants, 15c

Messieurs!..
Il est temps pour vous de songer à votre toilette de printemps !
Pardessus et Complets
Nous avons le plaisir de vous annoncer que Fashion-Craft vient de nous envoyer ses nouveaux complets et pardessus de printemps. Comme vous pouvez le penser, ces maîtres-tailleurs vous offrent ici ce qu'il y a de mieux sur le marché . . . à la façon Fashion - Craft, ni plus ni moins . . . C'est vous dire que nous avons hâte de vous faire voir ces hautes nouveautés, pour Pâques !
Venez examiner de près
NOS SUPERBES TISSUS PRINTANIERS pour CONFECTION SUR MESURES
Une gamme complète, et brillante tout comme un gai soleil de printemps ! Nouvelles importations venant d'Ecosse et d'Angleterre. Toutes nuances, tous patrons ! Grande variété de prix !
Lechasseur INC.
176 rue Saint-Jean
LE DEPOSITAIRE DES VETEMENTS FASHION-CRAFT

Les As disposent des Braves par 5 à 0

Martial Pruneau s'est avéré la grande vedette de nos porte-couleurs seniors en comptant trois fois — Les autres points ont été réussis par Herbie Carnegie et Armand Gaudreault — Remarquable performance du cerbère Al Millar— Québec et Valleyfield sont maintenant égaux 1 à 1 dans ce quart de finale.

par Roland SABOURIN

Conduits par le foudroyant patineur Martial Pruneau, qui scora trois buts pour le tour du chapeau, les As de Québec ont facilement vaincu les Braves de Valleyfield, au score de 5-0, hier soir, au Colisée, pour égaliser les chances à 1-1 dans la série quart-de-finale 3 dans 5 des éliminatoires de la ligue de hockey Québec Senior. On sait que les Braves avaient gagné la première partie par 3-2 mardi soir, à Valleyfield. La troisième rencontre de cette affaire sera présentée dimanche après-midi, sur la patinoire locale.

Bien déterminés à venger la défaite de mardi soir, les hommes de Punch Imlach ne donnèrent aucune chance à leurs rivaux et profitèrent de la plupart de leurs opportunités de compter pour remporter une victoire décisive. Les locaux comptèrent deux buts dans chacune des deux premières périodes et en ajoutèrent un autre à la troisième. En plus de Pruneau, les compteurs des As furent Armand Gaudrault et Herbie Carnegie. Roger Roberge fournit trois assistances pendant que le robuste Ludger Tremblay contribua à deux points.

Le cerbère Al Millar eut un blanchissage bien mérité même s'il n'eut pas autant d'ouvrage que son rival Roger Bessette. Ce dernier reçut un total de 22 lancers en comparaison à 16 pour le gardien québécois. Millar reçut une protection parfaite des défenses Roberge, Renaud, McBride et Zeidel qui jouèrent très solidement.

Corriveau bien gardé

André Corriveau, le champion compteur du circuit et qui avait réussi deux buts mardi, fut encore dangereux pour les visiteurs, mais une étroite surveillance pratiquée par Rip Riopelle diminua le rendement du rusé ailier droit des Braves. En plus de compter chacun un but, Carnegie et Gaudrault excellèrent aussi sur la défensive quand Punch Imlach les envoya sur la glace pour tuer le temps des punitions. Seulement cinq punitions furent distribuées dans la joute et les locaux en reçurent quatre.

En plus de Corriveau, Joannette et Bisaillon furent les meilleurs des Braves avec le diminutif Larry Kwong. Les défenses eurent souvent de la difficulté à rivaliser devant l'ardeur des locaux et laissèrent Bessette sans protection à plusieurs reprises.

Une grande détermination

Les As commencèrent la partie avec une grande détermination de vaincre, mais n'eurent pas grand succès devant la solide défensive de leurs rivaux et les lancers sur les buts furent plutôt rares. Wylie reçut la première punition de la partie vers la septième minute et les visiteurs ne furent pas très menaçants en dépit de leur avantage numérique. Toutefois, un frisson passa dans la foule quand Corriveau lança sur le poteau alors que Millar était à sa merci.

Martial est à l'oeuvre

Finalement, au milieu de la période, plus exactement à 10.05, Pruneau enregistra son premier but au cours d'une mêlée devant les filets de Bessette. Il enregistra son deuxième point alors qu'il n'y avait que 32 secondes à jouer dans la période, après une échange de passes à l'arrière des buts. La défense du Valleyfield sembla incapable de rien faire qui vaille devant la vigueur de la ligne Gamble-Pruneau-Tremblay.

Quelques instants auparavant les Braves l'avaient échappé de justesse quand Bessette était sorti à 50 pieds de ses filets pour venir déblayer une rondelle égarée. Ludger Tremblay intercepta la rondelle et laissa partir un lancer de revers en direction de la cage déserte mais manqua la cible par un cheveu.

Les passes produisent

Les premières minutes de la seconde période furent plutôt tranquilles, si nous faisons exception de la belle opportunité ratée par Gamble alors qu'il arriva seul devant Bessette. Cependant la foule se livra dans un enthousiasme délirant vers la septième minute quand la ligne Gaudrault-Carnegie-Rossignol, avec le brillant concours des défenses Roberge et Renaud, exhiba un électrisant jeu de passes pour scorer deux buts en l'espace de 33 secondes. Gaudrault et Carnegie furent les deux compteurs.

Une série de punitions

L'ardeur des As ralentit dans la deuxième moitié de la période quand ils reçurent trois punitions. Tremblay et Roberge furent punis presque successivement vers la quatorzième minute et le jeune Al Millar dut se surpasser, particulièrement contre Corriveau et Orlando qui eurent l'occasion de tirer à bout portant sur lui. L'autre offense fut commise par Dick Gamble quarante secondes avant le son de la sirène.

Les amateurs eurent alors l'occasion d'assister à un fait plutôt rare. En effet, 20 secondes avant la fin, Toe Blake profita d'une mise au jeu dans la zone du Québec pour retirer son cerbère et envoyer six hommes à l'attaque dans l'espoir d'obtenir un but. Mais ce fut en vain.

Une punition coûteuse

Si les As eurent l'occasion de s'en tirer indemnes sur leurs quatre punitions, les Braves ne furent pas aussi chanceux quand Dutchack reçut la première punition de son club dans la troisième période pour avoir retenu Gamble. En effet, c'est durant son absence que le rapide Pruneau compléta son tour du chapeau, après des passes de Zeidel et McBride qui étaient postés à la ligne bleue. Une belle ovation fut accordée à l'athlète de Shawinigan.

Renaud fut expulsé à la neuvième minute mais les Braves ne furent pas très dangereux. A son retour, même s'ils étaient en avant 5-0, les As continuèrent l'attaque et jugèrent que la meilleure défensive qu'ils pouvaient donner à leur cerbère était une puissante offensive. Et ils attaquèrent jusqu'à la dernière seconde.

VALLEYFIELD — Buts, M. Bessette; Défenses, Dutchak, Ernst; Centre, Joannette; Ailes, Bisaillon, Corriveau; Substituts, Irvine, Schmidt, Kwong, Cyr, Haggarty, Mayer, Orlando, Franklin, Blake.
QUEBEC — Buts, Millar; Défenses, Renaud, Roberge; Centre, Wylie, Riopelle, Mundrick; Substituts, McBride, Zeidel, Gamble, H. Carnegie, Scholes, Rossignol, Tremblay, Gaudreault, Pruneau.
Arbitres : Red Storey et Ernie Mundey, de Montréal.

Première période

1—Québec, Pruneau (Tremblay, Roberge) 10.05
2—Québec, Pruneau (Tremblay, Gamble) 19:28
Punition : Wylie.

Deuxième période

3—Québec, Gaudreault (Renaud, Roberge) 7:34
4—Québec, Carnegie, (Gaudreault, Roberge) 8:07
Punitions : Tremblay, Roberge, Gamble.

Troisième période

5—Québec, Pruneau (Zeidel, McBride) 5:18
Punitions : Dutchak, Renaud.

Edmond Piché dit:



LES AS REPRENNENT LEUR APLOMB

La brillante victoire de nos porte-couleurs dans le circuit Slater aux dépens des Braves de Valleyfield ne manque pas de redonner confiance comme auparavant à tous les amateurs locaux et ce blanc de 5 à 0 dérangera considérablement les plans de ceux qui prévoyaient une élimination rapide de l'équipe de la vieille capitale par les hommes de Blake. Tout en signalant la magnifique performance de Martial Pruneau à l'attaque ainsi que le travail de Gaudreault et Carnegie n'oublions pas la cohésion et l'esprit d'équipe qui rendirent possible ce triomphe que même les plus optimistes étaient loin de prévoir. Les chances sont maintenant égales dans cette série trois de cinq et nous ne doutons pas qut nos As seront maintenant très difficiles à vaincre. Comme nous le répétons souvent la meilleure défensive est encore une puissaste attaque et nous en avons eu une nouvelle preuve hier soir. Les As viennent de reprendre leur aplomb et ils seront difficiles à arrêter.

EN DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS

Nous croyons que le président Slater a agi sagement en ettant fin à la joute marathon disputée hier soir à Chicoutimi . . . On a certainement évité ainsi des blessures assez sérieuses à des joueurs complètement épuisés et incapables de résister aux moindres assauts d'où qu'ils viennent . . . Les Sénateurs échappèrent de justesse à une défaite assurée alors qu'ils trainaient par 4 à 2 au moment où il ne restait que deux minutes à jouer dans la troisième période régulière . . . L'espoir était grand hier après-midi à la nouvelle que les curlers du Québec venaient de disposer de la redoutable équipe de l'Ontario . . . Mais le hasard du jeu a voulu que nos représentants se fassent jouer un vilain tour par la Colombie Canadienne pour voir l'Ontario Nord en profiter pour s'assurer la possession exclusive de la première position . . . Tout de même félicitons nos valeureux représentants qui nous firent honneur là-bas et s'affirmèrent comme des joueurs brillants et jouissant d'une très grande personnalité.

Lou Smrke qui s'est fait fracturer un orteil du pied droit lors de la joute de mardi soir dernier, dans la capitale, n'a pu prendre part à la mémorable joute d'hier à Chicoutimi, entre les Sénateurs et les Saguenéens. Il est resté à Ottawa pour se faire penser . . . Gerry McNeil gardait encore les filets des Canadiens hier soir lorsque ceux-ci ont fait partie nulle pour la dix-septième fois cette saison. Billy Reay priva les Maple Leafs de Toronto d'un blanchissage quand il réussit, deux minutes avant la fin de la joute, le point qui porta le score final à 1-1 — Il appert que Bill Durnan sera suffisamment rétabli de la blessure qu'il a reçue à la tête pour reprendre son poste de gardien de buts lorsque les Canadiens joueront à Boston dimanche prochain. Le joueur de défense Hal Laycoe qui était inactif depuis plusieurs semaines à cause d'une fracture à un poignet figurerait également avec le Tricolore . . . L'Association d'agriculture des Cantons de l'Est qui opère l'aréna de Sherbrooke, a fait un beau geste en décidant de donner tous ses profits des séries éliminatoires du circuit Slater au St-François de Sherbrooke afin que ce club puisse continuer à figurer dans la course au championnat... Jacques Savard qui est responsable de la suspension des Saguenéens juvéniles dans les séries éliminatoires parce qu'il est trop âgé pour figurer dans cette catégorie, a reçu le trophée "C.-Paradis" comme étant la meilleure recrue de la ligue interdépartementale d'Arvida . . .

Le gérant Teddy Morris de l'équipe de football Argonauts de Toronto semble avoir eu les mots justes dans une récente causerie alors qu'il déclarait que la politique de plus en plus prononcée d'importer des joueurs des Etats-Unis pour évoluer dans nos circuits canadiens enlevait toute confiance aux talents locaux et diminuait l'espoir de ces jeunes de pouvoir briller un jour dans ce beau sport. Actuellement la limite d'importation pour chaque équipe est de sept joueurs ajouta Morris mais qui nous dit que d'ici quelque temps elle ne sera pas rendue à douze

PICHENETTES

Jackie le méritait d'emblée.

Sam Pollock demeure songeur.

Ce sera pour une autre année.

Il y avait du punch sur l'équipe.

Les Juniors "B" font du millage.

Ce point d'interrogation intrigue.

Les Reds de Toupin ont vu rouge.

Un beau blanc ça remet d'aplomb.

Thetford aura de la grande visite.

Lucien se permet d'autres succès.

George E. retourne à ses anciennes amours.

Plusieurs skieurs locaux iront aux concours de ski à Thetford

Les concours à l'affiche sur le programme officiel de la Zône de ski de la Vallée du St-Laurent, pour la prochaine fin de semaine, sont les championnats de slalom et de sauts de Thetford-Mines.

Plusieurs skieurs québécois se rendront dans la ville de l'amiante afin de prendre part à ces importantes épreuves annuelles qui seront tenues sur les pentes du Mont Granit et organisées par le club de ski de Thetford qui est affilié à la Zône de Ski depuis 10 ans déjà.

L'on se souvient que l'an dernier Marc Drolet du Redskins avait remporté les honneurs du slalom, tandis que Ronald Doyon, du club Thetford prenait la première place dans les épreuves de sauts. Le concours de slalom, tout comme le saut d'ailleurs, n'est ouvert qu'aux classes "B" et "C". On devait accepter les classes "A" pour le saut, mais le tremplin de plus de 40 mètres qu'on avait pratiquement fini d'ériger au mont Granit a été renversé par le vent lors d'une grosse tempête, et cela avant qu'on ait eu le temps de le solider définitivement. Le concours de sauts aura donc lieu sur le même tremplin que l'an dernier, et seulement les "B" et les "C" pourront y prendre part.

Le concours de slalom débutera à 10 heures précises dimanche matin et consistera en deux manches. Le concours de sauts débutera à 2 heures.

Tous les concurrents voudront bien se rapporter au chalet du club on leur donnera tous les renseignements désirés et où on distribuera également les numéros pour les deux épreuves. De magnifiques trophées et prix seront remis aux vainqueurs et aux meilleurs skieurs de la journée.

Tous ceux qui désirent prendre part à ces championnats sont priés de s'inscire avant 8 heures ce soir, en communiquant avec Pierre Lemieux, tél. : 3-0740.

Pour ce qui est du transport, les officiers de la Zône de ski organiseront un autobus spécial qui partira de Québec à bonne heures dimanche et qui reviendra après les concours, vers la fin de l'après-midi, si bien entendu le nombre des concurrents est suffisant.

Les concours seront sous la surveillance du bureau technique de la Zône, et parmi les officiels qui feront le voyage, l'on remarque les juges de sauts: François Pichard et Laurent Robert, les chronométreurs J.-M. Poulin, Pierre Lemieux, Charles Giguère Rodolphe Rolland, le président du bureau technique Gaby Gauvreau, et autres. Pour ceux qui voyageront en auto la route suivante est à suivre: St-Henri, Valley Jonction, East-Broughton et Thetford.

Trophée "Frank Glass" à Mel Stonehouse

Le skip Mel Stonehouse a continué son beau travail hier soir, au club de curling Québec, et a défait l'équipe de Jack Gorman, 13-9, dans la finale du trophée "Frank Glass" pour remporter ainsi le championnat du club de le rue Fraser.

Avant-hier soir, le même Stonehouse avait remporté la coupe "Sherbrooke" en disposant de Jos Lemieux, 12-9, dans une autre finale exitante.

Les honneurs du tournoi-Consolation "Frank Glass" ont été remportés par l'équipe du Dr. Beaudin qui a défait Jos Deschamps par 9-4, hier soir, en finale.

Les échecs à Drummondville

Drummondville, (DNC). Les amateurs d'échecs de Drummondville seront invités à former un club et de trouver un local en vue de grouper et de réunir tous ceux qui seront intéressés. Prière de communiquer avec M. H.-W. Telling, de la Canadian Celanese, tél.: 3321 ou avec M. Jacques Cimon, de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, tél., 2827.

A l'Ile d'Orléans

Samedi soir, à 8 heures l'Association sportive de l'Ile d'Orléans organise à son chalet des Sorciers à St-Jean, I.-O., une soirée pour tous les membres de l'association. Les six paroisses qui font partie de l'association seront représentées par leurs directeurs à une assemblée spéciale qui aura lieu durant la soirée. M. Jean-Baptiste Noël de St-Jean, organisateur du hockey, organisera une série pour un trophée entre les clubs de l'Ile.

Plante s'approche du premier rang

Entrant dans la dernière phase du calendrier, la lutte s'annonce des plus serrée dans la ligue mixte de petites quilles "Commerciale". Ainsi le Salon Plante en disposant du Montreal Life par 4 à 0 s'est approché à 2 points de la première position toujours détenue par le Roland Electrique qui a disposé du Imperial Mattress par 3 à 1. Rock City Tobacco les suit de près par sa victoire de 3 à 1 sur Tabagie Gravel pendant que le A. Vallières faisait de même avec Duchesneau-Trudeau.

Dans les honneurs individuels chez les hommes, Charles Bédard brillant porte-couleurs a roulé, 173, 157 et 183 pour totaliser 513 points. J.-L. Lemieux, 488 pts dont la plus grosse partie soit 200 pts. Roland Foisy, 475, J. Hawey 456, et M. Jacques et R. Lelièvre 447 pts.

Chez les dames, Lucille Ménard, du Roland Electrique réussit le meilleur triple et partie simple soit 394 pts et en simple 158. Fleurette Lavertue a totalisé 377, Jeanne-D. Poitras 375 et Lucille Turgeon 351 points.

Voici la cédule pour ce soir à 8.30 hres à la salle Pakenham :

Allées 1-2 Roland Electrique vs Tabagie Gravel.
Allées 3-4 Alb. Vallieres vs Salon Plante.
Allées 5-6 Montreal Life vs Rock City Tobacco.
Allées 7-8 Duchesneau-Trudeau vs Imperial Mattress.

Classement à date

	PG	PP	Pts	Total
Roland Electrique	41	22	56	41217
Salon Plante	40	23	54	41121
Rock City Tobacco	38	25	51	39935
Tabagie Gravel	35	28	48	39989
Alb. Vallieres	30	33	42	39886
Duchesneau-T	30	33	41	39969
Montreal Life	25	38	31	38842
Imperial Mattress	12	42	21	39764

Gain de Brisebois

Brooklyn, 10. (PC) Manuel Brisebois, 149 livres, de Montréal, a remporté la décision sur Larry Gasse, 149 livres également, de New-York, à l'issu d'une bataille de six rondes livrée au Broadway Arena.

Lucien Beaumont gagne à Sydney

Sydney Australie, 10. (P.C.) Des compétiteurs canadiens aux Jeux de l'Empire, qui eurent lieu dernièrement en Nouvelle-Zélande, ont remporté trois courses, se sont classés deux fois en deuxième place et une fois en troisième position, dans des concours disputés hier, à Sydney.

Les canadiens sont de passage dans cette ville australienne, au cours de leur voyage de retour au Canada.

Irene Strong, de Vancouver, a brisé un record des Galles du Sud vieux de 18 ans, quand elle triompha dans la course à la nage de 110 verges, à la brasse, en une minute, et 29 secondes, soit 1 2-5 seconde plus vite que l'ancien record. L'ancien record avait été établi par Clare Dennis, ancienne représentante de l'Australie aux Jeux Olympiques.

Lucien Beaumont, de Québec, a remporté la course de 110 verges, style libre, en une minute et une seconde. Kay McNamee, de Victoria, a triomphé dans l'épreuve de 220 verges, en parcourant cette distance en deux minutes 48 2-5 secondes.

Larry Reardon est la meilleure recrue

Seattle, 10. (PC) Larry Reardon, joueur des Ganucks de Vancouver, et le frère de Kenny Reardon, a été choisi comme la meilleure recrue de la saison, pour la division nord de la ligue de la Côte du Pacifique.

Cette nouvelle a été annoncée hier au bureau du président de la ligue, Al Leader, à la suite d'un vote des pilotes de la ligue, des rédacteurs sportifs et des commentateurs de la radio.

Reardon jouait à Saskatoon, l'an dernier avant de se joindre au club de Vancouver.

Les assurances payées à Eddie Waitkus

Harrisburg, 10. (PA) Eddie Waitkus, joueur des Phillies de Philadelphie de la ligue Nationale, a reçu la somme de $3,500 dollars, hier, du bureau de compensation des ouvriers de l'Etat de Pensylvanie, comme paiement pour des soins médicaux, à la suite du séjour qu'il fit à l'hôpital, l'an dernier, après avoir été tiré à bout portant par une jeune fille " de ses admiratrices". Il fut tiré dans un hôtel de Chicago, le 14 juin dernier.

La finale junior au ballon-panier

Vancouver, 10. (PC) La série finale pour le championnat canadien junior de ballon-panier aura lieu à Vancouver, en avril, a-t-on annoncé hier.

Les séries éliminatoires de la division ouest se poursuivent présentement. Les champions des Prairies rencontreront les champions de la Colombie-Britannique.

Les représentants de la Colombie-Britannique seront le club du Y.M.C.A. de Vancouver ou celui de Chilliwack.

Le titre de meilleure recrue des Seniors échoit à Jackie Leclair

Montréal, 10. (P.C.) A la suite d'un vote organisé par la Presse Canadienne, Jackie Leclair, âgé de 21 ans, et brillant allier des Sénateurs d'Ottawa, a été choisi hier, comme la meilleure recrue de la ligue pour la saison qui vient de prendre fin.

Natif de Québec, Leclair a remporté les honneurs de ce vote, haut la main. Onze rédacteurs sportifs, représentants les villes qui possèdent un club dans la ligue senior, ont pris part au vote. Leclair a reçu neuf votes de premier choix et deux de deuxième. Un vote de premier choix valait trois points, un vote de deuxième choix, 2 points, et un vote de troisième choix, un point. Leclair a donc totalisé 31 votes pour se classer bon premier, avec 18 points de plus que son plus proche rival, Dollard St-Laurent, du Royal de Montréal.

C'est le deuxième honneur qui échoit à Jackie Leclair. Récemment, il fut choisi comme joueur de centre sur la deuxième équipe d'étoiles de la ligue, également à la suite d'un vote organisé par la Presse Canadienne.

Jackie, qui est un rapide et puissant patineur est la propriété des Maple Leafs de Toronto. Il a joué dans le hockey organisé, pour la première fois, avec le club junior du collège St-Patrick d'Ottawa. Il y a quatre ans, il s'aligna avec les Natives Sons de Lethbridge, mais n'impressionna pas beaucoup les éclaireurs.

Frank Byrne, propriétaire des Citadelles de Québec, de la ligue junior provinciale, lui donna la chance de se faire valoir, il y a deux ans, et il devint bientôt l'un des meilleurs joueurs du circuit.

Puis il fut approché par Tommy Gorman, des Sénateurs d'Ottawa, avec qui il brilla durant toute la saison.

Leclair, qui mesure six pieds et deux pouces et pèse 180 livres, a révélé qu'il n'était pas intéressé à jouer comme professionnel.

Cette année, il a scoré 19 buts et fournit 42 assists, pour terminer en onzième place chez les compteurs de la ligue.

Dick Gamble, des As de Québec, s'est classé troisième, avec six points à son crédit. Il n'a pas reçu un seul vote de premier choix. St-Laurent en reçut, un, trois de deuxième choix et quatre de troisième.

Les autres recrues qui ont reçu au moins un vote sont, Stan Smrke, des Saguenéens de Chicoutimi; Gordie Knuston, du Royal, Al Millar, gardien de buts des As de Québec; Reg Sinclair, du St-François de Sherbrooke; Ted Hogdson, des Sénateurs et Jacques Plante, gardien de buts du Royal de Montréal.

La coupe "ISO"

Une autre rencontre aura lieu ce soir, à 8 heures, au club de curling Jacques-Cartier, dans le tournoi pour la coupe "Iso", alors que l'équipe du skip N. Lemelin sera opposée à celle du skip G. Lemieux.

Défi du Maranda

L'équipe de gouret-salon Maranda de Québec-Ouest lance un défi au Marcotte. On est prié de communiquer avec les directeurs du club Maranda.



SKIEUSES DE QUEBEC A VAL-DAVID : Au moment où elles arrivaient à Montréal, les représentantes du Club-Ecole Saint-Castin ont été photographiées avant de partir pour Val-David, où elles participeront, en fin de semaine, à des concours pour le combiné Alpin, slalom et descente. On remarque de gauche à droite Mlles ELIANE DUBE, JACQUELINE LECLEUX, JOAN MONAGHAN, GIGI SEGUIN, MIMI SEGUIN, GABY PLEAU, qui dirige le groupe; MONIQUE LANGLAIS, ANITA MONAGHAN et SUZANNE PERRAULT.

Citadelles juvéniles

Les Citadelles O.T.J., champions juvénile du district de Québec, se rendront jouer une exhibition à Montmagny, dimanche après-midi. L'instructeur Jean-Paul Poulin tient à ce que ses hommes se maintiennent en condition pour les prochaines éliminatoires provinciales qui commenceront dans une semaine. Les Citadelles joueront contre le club amateur de l'endroit.

POUR LA--- PARADE DE--- Pâques chez--- Mozart

310-312 St-Joseph

ÉCONOMISEZ $15

EN ACHETANT MAINTENANT, ALORS QUE LE CHOIX EST IMMENSE EN STYLES PRINTANIERS



$5.- vous assure la livraison du paletot, trench ou complet de votre choix. Le solde $2 PAR SEMAINE

Commandes postales remplies avec soin. Livraison gratuite. Faire remise par mandat et ajouter 2% taxe provinciale.

HEURES D'AFFAIRES:
Aujourd'hui, fermeture 9 h. 30 p.m.
Demain: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

PALETOTS TRENCHES
COMPLETS 1 ou 2 PANTALONS
$37.50 à $59.50

PALETOTS

Eléganst paletots printaniers de coupes absolument nouvelles. Confection experte dans les: gabardines, covert, drap velours ou vénitien. Tons de: bleus, gris, bruns et beige. Grandeurs: 34 à 44.

TRENCHES

Tels que l'illustration, modèle "Hollywood". Confection experte de "covert" ou gabardine. Un vêtement indispensable à l'homme vraiment pratique pour les journées pluvieuses. Tons de: marine, beige et fauve. Grandeurs: 34 à 44.

COMPLETS 1 ou 2 PANTALONS

Modèles "lounge" à simple ou double-crosure à 1 ou 2 boutons. Matériels de choix dont: worsted anglais, "yarn-dyed", "Pic & Pic", gabardine, etc. Coupes parfaites. Tons unis, de fantaisie, à rayures ou quadrillés dans les teintes de: bleus, beige, bruns ou gris. Pour hommes réguliers, semi-corpulents ou corpulents. Grandeurs: 34 à 44.

Mozart 310 - 312 St-Joseph

Joute annulée à 6-6 en 140 minutes à Chicoutimi

Sur la recommandation du président George Slater on suspend les hostilités après cinq périodes supplémentaires — Les Sénateurs gardent donc l'avance d'une joute de cette série de cinq contre les Saguenéens — L'équipe de Roland Hébert menait 4-2 à deux minutes de la fin de joute régulière.

Chicoutimi, 10. (PC). Les Saguenéens de Chicoutimi et les Sénateurs d'Ottawa ne purent faire mieux que d'annuler au pointage de 6 à 6, dans la deuxième joute de leur série quart de finale trois de cinq disputée ici hier soir. On décida d'arrêter la joute après avoir vu les deux équipes jouer cinq périodes supplémentaires. Les Sénateurs mènent par 1 à 0 dans cette série à la suite de leur victoire au pointage de 3 à 2 à Ottawa mardi soir.

Stan Smrke fut le gros compteur des Saguenéens alors qu'il enregistra trois des six buts de son équipe. Richard, Cabana et Muretich furent les autres compteurs pour l'équipe de Roland Hébert. Pour les Sénateurs Buddy Hellyer compta également trois des six buts des siens pendant qu'Eddie Emberg enregistrait deux buts et Emile Dagenais un pour compléter le pointage des Sénateurs.

Alors qu'il ne restait que deux minutes de jeu dans la troisième période les Saguenéens semblaient sur le chemin de la victoire car le pointage était de 4 à 2 en leur faveur. Mais Eddie Emberg compta deux buts rapides, ce qui devait nécessiter du temps supplémentaire. Au bout de 30 secondes dans la deuxième période supplémentaire Hellyer compta pour les Sénateurs mais Smyrke compta pour les Saguenéens alors qu'il ne restait que 15 secondes de jeu dans ce surtemps.

On joua ensuite trois autre périodes supplémentaires mais les deux équipes ne purent réussir à compter. Finalement George Slater recommanda de suspendre les hostilités au bout de 140 minutes de jeu afin d'éviter de graves blessures aux joueurs épuisés. On avait donc joué deux périodes de dix minutes et trois périodes de vingt minutes en temps supplémentaire en plus de la partie régulière.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, Hudson; Centre, Leclair; Ailes, Darnell, Tudin; Substituts, Copp, Trainor, Embery, Hellyer, Smith, Tremblay, Dagenais, Green, Check.

CHICOUTIMI — Buts, Murphy; Défenses, Roy, Glaude; Centre, Cabana; Ailes, Miller, Robert; Substituts, Fennell, Vitale, Morrisseau, Crawford, Bourgeois, Miller, Richard, Prezcell, S. Smrke, Muretich.

Arbitres : Corriveau et Mullins.

Première période

1—Chicoutimi, S. Smrke 1:45
2—Ottawa, Hellyer (Trainor, Emberg) 13:00
3—Chicoutimi, Richard (Muretich, Roy) 19:05
Punitions : Roy, Tremblay.

Deuxième période

4—Chicoutimi, S. Smrke 7:30
5—Ottawa, Dagenais (Greene, Tremblay) 9:55
6—Chicoutimi, Muretich (Richard, Crawford) 16:40
7—Ottawa, Hellyer (Emberg, Smith) 19:10
Punition : Vitale.

Troisième période

8—Chicoutimi, Cabana (Robert, Vitale) 0:15
9—Ottawa, Emberg (Staban, Greene) 13:25
10—Ottawa, Emberg (Staban) 19:20
Punition : Morrisseau.

TEMPS SUPPLEMENTAIRE

Première période

Aucun point
Punition : Tremblay.

Deuxième période

11—Ottawa, Hellyer (Smith, Emberg) :20
12—Chicoutimi, S. Smrke (Robert, Muretich) 9:35
Punition : Aucune.

Troisième période

Aucun point
Punition : Aucune.

Quatrième période

Aucun point
Punitions : Roy, Muretich (majeure et mauvaise conduite), S. Smrke (majeure et mauvaise conduite).



AU LAC EDOUARD : Photo prise lors du couronnement de la Reine des sports, Mlle Berengere Bouchard, qui est accompagnée de ses deux filles d'honneur. De gauche à droite, Mlle JEANNINE RIOUX, Mlle BERENGERE BOUCHARD, M. PHILIPPE CHABOT et Mlle RUTH LEBLANC. (DNC)

HOCKEY

HIER

Ligue Senior
(Quarts-de-finale 3 de 5)
Valleyfield 6, Québec 5 ;
(Série égale 1-1)
Ottawa 6, Chicoutimi 6
(Ottawa en avant, 1-0)

Ligue Junior Provinciale
(Semi-finale 5 de 9)
Canadiens 4, Trois-Rivières 10
(Série égale 4-4)

Ligue Nationale
Toronto 1, Canadiens 1
Détroit 1, Rangers 3

Ligue Américaine
St-Louis 4, Providence 7
Buffalo 2, Indianapolis 3

Ligue Junior Locale
(Finale 4 de 7)
Neuville 3, Beauport 12
(Beauport en avant 3-2)

AUJOURD'HUI

Aucune rencontre

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Détroit	62	32	23	12	196	145	76
Toronto	62	28	26	11	156	154	67
New-York	63	27	24	11	148	150	65
Montréal	61	23	21	17	141	124	63
Boston	62	20	29	13	170	198	53
Chicago	61	18	33	10	174	213	46

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	66	31	26	9	214	183	71
St-Louis	65	30	27	8	232	233	68
Springfield	67	27	32	8	230	245	62
Providence	65	30	32	3	239	248	63
New-Haven	66	24	32	10	188	219	58
Hershey	66	19	37	10	213	297	48

Division Ouest

	PJ	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	66	42	13	11	338	210	95
Indianapolis	65	33	21	11	234	206	77
Pittsburgh	66	28	23	15	205	175	71
St-Louis	65	30	27	8	232	233	68
Cincinnati	66	16	36	14	171	248	46

On a complété le programme de boxe pour lundi soir à La Tour

L'organisation du programme de boxe de lundi soir prochain est maintenant chose terminée et nous sommes heureux d'en communiquer la teneur à tous les amateurs de boxe de la ville et de la région. Tout d'abord Young Junior rencontrera Jean Richard dans la finale de dix rondes; Noël Gagnon sera opposé à Jean-Paul Desjardins dans un match de six rondes. Egalement dans deux autres combats de six rondes, Rocky Armando sera envoyé en lice contre Fernand Drouin dans ce qui s'annonce pour être le plus fameux match-revanche jamais disputé à la Tour et Phil Fitzback fera face à Tony Race. Comme lever de rideau Claude Richard et Francis Ross se disputeront les honneurs d'une bataille de quatre rondes.

Inutile d'insister sur la valeur des pugilistes dont nous venons d'énumérer les noms. Aurélien Lamothe a une grande expérience de l'arène et il connait à fond les désirs des amateurs à l'égard d'un spectacle du "manly art". C'est pourquoi le "fighting" sera la note dominante de cette soirée et tous les figurants furent tout spécialement choisis à cause surtout de leur esprit guerrier au combat. Un autre fait qui semble tout à l'honneur du promoteur local c'est d'avoir pu agencer son programme de façon à présenter des combattants d'égale force dans leur rencontre respective et doubler ainsi l'intérêt d'un spectacle qui promet de remettre la boxe au rang qu'elle doit réellement occuper dans l'échelle des valeurs sportives locales.

Nous vous parlions hier des mérites d'un Gagnon, Richard, Desjardins et de Young Junior. Pour ajouter au magnifique record de ce dernier nous nous devons de dire qu'en février il battait le sensationnel Dave Shade en dix rondes et ce même Shade venait de knockouter nul autre que l'espoir de la Nouvelle-Angleterre, Gene Leblanc, et d'annuler contre Clint Miller.

La vente des billets d'admission à cette soirée de lundi débutait jeudi et les dernières nouvelles sont à l'effet que le tout sera un succès sans précédent. La politique des prix à la portée de toutes les bourses y est certes pour quelque chose mais le programme en lui-même avec ses 32 rondes de boxe, capte l'intérêt des amateurs. Les demandes de réservations affluent d'un peu partout et les premiers arrivés sont logiquement les premiers servis. —

P. Falardeau est vainqueur

P. Falardeau a réussi une série de 64 points hier soir, à l'Académie de Billards de Limoilou, en disposant de Pit Mathieu par 3-2 dans un match de la classe "A" du tournoi de snooker Québec-District.

Le tournoi se continuera ce soir au même endroit. Voici les résultats d'hier ainsi que le programme pour ce soir:

CLASSE A

Adj. Cloutier 3, J.-A. Poirier 2
Gilbert Tremblay 3, André Cloutier 1
Pit Mathieu 2, P. Falardeau 3

CLASSE B

R. Frenière 2, P. Rouleau 1
C.-H. Poulin 1, G. Dallaire 2
G. Cayer 2, J. Giguère 1
G. Dallaire 2, G. Pleau 1
J.-M. Bédard 1, R. Vézina 2
G. Cayer 2, C.-E. Drolet 0

CE SOIR

7 heures : M. Gauvin vs Guy Paradis.
8 heures, P.-H. Veilleux vs G. Lajoie.
9 heures, François Verret vs Gilbert Tremblay.

CLASSE B

7 heures : C.-E. Drolet vs E. Delisle; R. Delisle vs L.-P. Gaumond.
8 heures, A. Chamberland vs J. Giguère; J. Cimon vs P. Marcotte.
9 heures : A. Camiré vs H. Dumais; G. Cayer vs A. Ernst.

Une joute finale ce soir à Lauzon

La cinquième partie de la série finale 4 de 7 pour le championnat de la ligue de hockey du comté de Lévis sera disputée ce soir, à 8.30 heures, à Lauzon, alors que le St-Romuald visitera le Lauzon. Les deux clubs ont actuellement chacun deux victoires à leur crédit et les amateurs se rendent donc compte de l'importance de la joute de ce soir.



"EXPORT"
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

Un tournoi régional aux petites quilles

Lors d'une assemblée tenue en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis le 26 février dernier, on a procédé à la formation du comité d'organisation du tournoi régional de petites quilles. M. Henri Roy fut élu président, M. Arsène Guay, vice-président, M. Maurice Côté secrétaire, M. Jacques Simpson trésorier, MM. Roméo Coulombe, Roger Thibault et Maurice Ampleman, directeurs.

Il a aussi été décidé que ce populaire tournoi sera tenu cette année à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, du 2 au 30 avril prochain. De nombreux prix seront distribués aux gagnants : soit prix de groupe (15 quilleurs ou plus), record d'allée, "Big Six", en plus des magnifiques trophées "Cité de Lévis" qui en sont l'enjeu.

On peut inscrire son groupe dès maintenant en s'adressant, soit à Henri Roy, à Lévis, téléphone 1563, et à Québec, de 9 heures à 5 heures, téléphone 2-8394 ou encore à M. Arsène Guay, salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, téléphone 935.

Victoire du club Palais Montcalm

Le Palais Montcalm s'est assuré la première position de la ligue de Polo aquatique de Québec, hier soir, en remportant une magnifique victoire de 7-6 sur les étudiants de Laval, à la piscine du Petit Séminaire. Cette rencontre marquait la fin du calendrier régulier de la ligue et les éliminatoires débuteront dès ce soir alors que dans la série "A" de la semi-finale le Winter Club visitera le Palais Montcalm, à 9 heures précises, à la piscine du Palais Montcalm.

Guy Laroche fut la grande étoile des vainqueurs avec trois points et deux assists, ainsi que Demers avec deux points et d'un assists chacun. Paul Lehay, le gardien de buts, fut très solide dans ses buts. Pour le Laval, Robitaille fut le meilleur avec deux points, Garneau, Petit, Vallières et O'Malley étant les autres compteurs avec chacun un point.

CLASSEMENT FINAL

	PJ	G	P	N	Pts
Palais Montcalm	6	5	1	0	10
Laval	5	4	1	0	8
Winter Club	4	1	3	0	2
Carabin	5	0	5	0	0

A une vitesse de 60 milles à l'heure, une automobile ne peut pas stopper avant d'avoir parcouru 160 pieds, dans un cas d'urgence.

Quilles à Beauport

Beauport, (DNC) Dans la ligue Industrielle de Quilles, les parties jouées au 6 mars: Alphonse Asselin 1399; Coopérative de Beauport: 1901 Arthur Ferland Ltée: 2142; Jos. Grenier Ltée 1695; Donat Dupéré; 1782 et Meubles Grenier: 2004. La plus grosse partie simple de la semaine, Albert Giroux 202 et le plus grosse partie triple de la semaine, Jules Parent 486.

Le classement des clubs au 6 mars. Parties jouées 63. Meubles Grenier: 47 P.G. et 16 P.P. Arthur Ferland 39 P.G. et 25 P.P. — Donat Dupéré 39 P.G. et 24 P.P. — Alphonse Asselin 28 P.G. et 35 P.P. — Coopérative Beauport 25 P.G. et 38 P.P. — Jos. Grenier Ltée, 11 P.G. et 52 P.P.

Jonquières contre le gagnant Junior "B"

Le gagnant de la série actuellement disputée entre les Citadelles de Beauport et le Neuville chez les Juniors "B" se rendra à Jonquière dimanche pour y jouer contre le club de l'endroit la première joute d'une série de deux au total des points. La deuxième joute aura lieu probablement au Colisée de Québec mardi soir prochain.

Importante joute à St-Grégoire

Après avoir perdu les deux premières joutes aux mains du Giffard, le St-Grégoire est venu magnifiquement de l'arrière pour égaler les chances deux à deux dans cette série et mettre ainsi un intérêt considérable chez tous les amateurs de hockey de toute la région.

Ce soir l'on s'attend à une foule énorme à St-Grégoire pour connaitre le résultat de cette fameuse cinquième joute entre ces deux équipes. La rondelle ira au jeu à 8.30 hrs précises.

Brillante victoire du Beauport par 12-3 aux dépens du Neuville

Shawinigan, (Spécial) 10, Les Citadelles U.S.M. de Beauport, sous la direction du pilote Conrad Parent, ont remporté une écrasante victoire de 12-3 sur le Neuville, hier soir, à Shawinigan, pour prendre ainsi une avance de 3-2 dans la série 4 de 7 pour le championnat de la ligue junior B locale.

La septième partie de cette série sera disputée ce soir, au Colisée de Québec, à 8.30 heures précises. On sait que les deux équipes ont fait partie nulle, une fois, au cours de la série.

Hier soir, le premier but de la partie fut réussi par Bureau du Neuville, mais Beauport répliqua avec cinq buts dans la deuxième période contre un seul du Neuvillle. Et dans la dernière période, Beauport l'emporta 7-1.

Gérard Lachance et Dominique Emond furent les deux grandes vedettes des vainqueurs avec chacun quatre buts. Les autres buts du Beauport furent enregistrés par Morin, 2, et Bernard Guay et Roger Côté. Giroux et Montgrain réussirent les deux autres buts du Neuville.

Comme nous le disons plus haut, la prochaine rencontre de cette série sera présentéece soir, à 8.30 heures, au Colisée de Québec, et si Beauport remporte la victoire, il sera déclaré champion du district de Québec. Cependant, Neuville entend bien égaliser la série une fois de plus, afin de forcer la série à sa limite. On s'attend donc à une très forte assistance, ce soir, à Québec, pour la septième partie de la série Beauport vs Neuville.

Première période

1—Neuville, Bureau (Durand, Mercier) 2:04
Punitions : Savard, Lachance, Giroux.

Deuxième période

2—Beauport, Lachance (Guay) 1:20
3—Beauport, Morin (Guay, Lachance) 6:05
4—Beauport, Lachance (Guay) 7:26
5—Beauport, Emond (Robitaille) 8:15
6—Neuville, Giroux (Bisson, Marcotte) 11:05
7—Beauport, Emond (Laliberté, Savard) 13:05
Punition : Lachance.

Troisième période

8—Beauport, Morin (Côté) 2:20
9—Beauport, Lachance 4:52
10—Beauport, Côté (Guay) 8:48
11—Neuville, Montgrain (Giroux, Dorion) 10:04
12—Beauport, Guay (Lachance) 15:35
13—Beauport, Lachbance 16:25
14—Beauport, Emond (Morin) 16:56
15—Beauport, Emond (Morin, Bédard) 19:16
Punitions : Laliberté, Durand, Bédard, Labadie.

QUILLES

BOULANGERIE NATIONALE LTEE

Moyennes des dames

	Total	PJ	Moy.
Jeannine Martin	5,542	57	97.13
Pierrette Jacob	5,329	57	93.48
Bibiane McKinnon	5,147	57	90.17
Monique Papillon	5,130	57	90.00
Gertrude Roy	4,219	47	89.36
Lucille Taillon	4,719	54	87.21

Moyennes des hommes

	Total	PJ	Moy.
Fernand Dupuis	6,357	46	138.9
Roger Gilbert	7,796	57	136.44
Jean Verret	6,676	50	133.26
Ozanam Roy	7,470	57	131.3
Paul Rouleau	1,014	9	112.6
Maurice Robitaille	6,336	57	11.9
Gabriel Bourret	6,269	57	109.56
Gaétan Doyon	6,246	57	109.33
Gaston Gauvin	4,921	45	109.16
Roméo Julien	4,355	42	103.29
Camille Lapointe	4,971	48	103.27
Adolphe Grenier	5,245	51	102.43
J.-P. Timmons	5,201	52	100.1

POSITIONS DES EQUIPES

	PJ	Total
Boulangers	49	26,906
Soleil	46	25,827
Livraison	45	27,353
Ventes	43	27,784
	PJ	Total
National	39	23,933
Bureau	38	26,207
Expédition	27	25,561
Pâtissiers	26	24,975

RECORDS A BATTRE

Simple masculin : Roger Gilbert	196
Triple masculin : Roger Gilbert	493
Simple féminin : Rolande Blanchet	144
Triple féminin : Pierrette Jacob	137
Simple par équipe : Bureau	619
Triple par équipe : Boulangers	1,783

Les Rangers s'approchent des Leafs en triomphant des Red Wings, 3-1

New-York, 10. (PC) Ed Slowinski et la recrue Nick Mickowski ont scoré chacun un but, hier soir, vers la fin de la dernière période, pour aider les Rangers de New-York à triompher des Red Wings de Détroit au compte de 3-1, au cours d'une joute disputée au Madison Square Garden devant une faible assistance de 9,644 amateurs.

Les Rangers prirent les devants, à la première période sur le but de Fred Shero, au cours d'une mêlée, alors que Jack Stewart était au pénitencier.

Les Red Wings égalisèrent le compte, dans la dernière minute de la deuxième période, grâce à Ted Lindsay, qui lança dans le coin gauche des buts de Rayner.

Il y avait onze minutes de jouées, dans la dernière période, quand les Rangers y allèrent de leur deuxième but de la soirée. Lindsay et Gus Kyle purgeaient une punition majeure, pour s'être battus, quand Slowinski s'échappa, pour donner une avance de 2-1 aux Rangers. Moins de trois minutes plus tard, Mickoski assura la victoire des Rangers, avec un but à peu près de la même façon que celui de Slowinski.

Par suite de cette victoire, les Rangers ne sont plus qu'à deux points de la deuxième position de la ligue, présentement détenue par les Maple Leafs de Toronto.

DETROIT — Buts, Lumley; Défenses, Kelly, Stewart; Centre, Abel; Ailes, Howe, Lindsay; Substituts, Martin, Reise, Ges, Peters, McNab, Babando, Pavelich, McFadden, Carveth, Couture, Black, Pogolin.

NEW-YORK — Buts, Rayner; Défenses, Eddolls, Kyle; Centre, Raleigh; Ailes, Slowinski, Lund; Substituts, Shero, O'Connor, Stanley, Egan, Mickoski, Fisher, Lancien, Kaleta, Leswick, White, Smith.

Arbitres : Hugh McLean; Juges de lignes : Bill Morrison et Bernie Lemaitre.

Première période

1—New-York, Shero (Leswick, White) 6:08
Punitions : Stewart, Fogolin, Leswick.

Deuxième période

2—Détroit, Lindsay 19:12
Punitions : Reise, Eddolls, Stewart.

Troisième période

3—New-York, Slowinski (Raleigh, Eddolls) 11:24
4—New-York, Mickoski (Leswick, Eddolls) 14:09
Punitions : Lumley (2) (servi par Babando et Peters), Kyle (mineure et majeure), Lindsay (majeure), Stanley, Leswick.



Cette photo prise à la cinquième partie de la semi-finale de la ligue Junior "A" d'Ontario nous montre une scène prise après le premier but des Marlboros de Toronto, mais ces derniers perdirent tout de même la partie 7-4 et de fait même la série. Nous voyons en avant RON HURST et GEORGE AITKEN (la figure partiellement cachée) des Marlboros, et WALTER ZORICA, à gauche, et LLOYD HINCHBERGER du Windsor qui est maintenant en finale. (Central Press)

Manseau perd 2 à 1 à Aston-Jonction

Manseau (DNC) Notre club de gourets est allé visiter le club d'Aston-Jonction pour perdre au faible pointage de 2 à 1, après une joute des plus contestées et des décisions partisanes de l'arbitre du club vainqueur.

La population sportive d'Aston qui semblait être des gentilshommes en a prouvé le contraire au cours de cette joute lorsque nos joueurs ont été sauvagement attaqués à coups de pieds au visage par les spectateurs.

Plusieurs punitions furent données au cours de la joute. Noire corbère Dube brilla dans ses buts.

Ouverture du snooker à l'Union Commerciale

Ce soir, à 9 heures à l'Union Commerciale de Québec à son local de la rue de la Couronne, se fera l'ouverture officielle de la nouvelle section du "snooker et pool". Un programme de choix a été élaboré pour cette occasion, comprenant une partie d'exhibition entre deux des meilleurs joueurs de la ville.

On compte sur la présence de tous les membres de la section pour en faire un succès.

On se demande qui l'emportera dans le grand tournoi d'un soir à la Tour

L'intérêt est très grand concernant ce grand tournoi éliminatoire entre de fameux lutteurs ce soir à La Tour — Paul Baillargeon opposé à Les Ryan dans une fameuse finale deux de trois — Premier combat à 8 h. 30.

Qui méritera d'affronter le champion Manuel Cortez dans un combat titulaire chez les lutteurs poids-lourds juniors? La finale de 2 dans 3 à finir à l'affiche à la Tour ce soir décidera donc de l'adversaire de Cortez car c'est la promesse du promoteur Roland Ste-Marie d'offrir au vainqueur de ce soir le match tant désiré par les deux finalistes, Paul Baillargeon et Les Ryan. En plus de cette bataille qui sera livrée avec acharnement, un tournoi d'un soir promet d'être des plus enlevants et réserver plusieurs surprises non seulement aux spectateurs mais aux lutteurs en lice qui ne savent pas contre qui ils auront à lutter vu que les batailles seront tirées au sort. On verra en lice Vermeersch, Cagney, Lionel Baillargeon, Legrand, Langevin, Madison, Devalteau et Trudeau dans sept combats à finir.

Paul Baillargeon, de plus en plus populaire et recherché un peu partout, aura une rare occasion de figurer dans un combat de championnat contre Manuel Cortez. Il lui faudra cependant vaincre Les Ryan dans un 2 dans 3. On se rappelle que Baillargeon a eu l'occasion de rencontrer Cortez et qu'à une première rencontre, le combat fut nul quand Cortez refusa la victoire, Baillargeon étant dans l'impossibilité de continuer le combat après s'être blessé à un oeil dans une chute. En excellente condition, Baillargeon devrait rendre le change à Ryan et éliminer ce dernier de la course au championnat. Il va sans dire que les deux lutteurs utiliseront toutes leurs forces en vue du combat de championnat.

La bourse à l'enjeu dans le tournoi d'un soir est des plus alléchantes et les lutteurs locaux, Georges Cagney et Lionel Baillargeon nous ont déclaré qu'ils ne craignaient nullement les adversaires étrangers en lice. Legrand et Langevin ne pourront s'entraider. Trudeau et Madison de même que Devalteau devront être à leur meilleur pour avancer dans le tournoi. Il reste le champion Henri Vermeersch dont on ne connait pas toute la réserve pour entreprendre un tournoi de longue haleine. Le vainqueur devra gagner trois fois pour remporter la bourse. C'est dire que même si Cagney et Baillargeon sont les favoris, il peut survenir toutes sortes de surprises, des accidents, des disqualifications pour excessive rudesse, ce que l'on peut prévoir chez les lutteurs dont l'appât du gain passera au-dessus des règlements.

Une autre soirée de lutte remplie d'action attirera donc ce soir une foule d'amateurs à la Tour. —

Rencontre finale au Jacques-Cartier

La rencontre finale pour le trophée "Pat Lid" aura lieu ce soir, au club de curling Jacques-Cartier alors que l'équipe du skip C.-H. Côté sera opposée à celle du skip G. Boivin.

C.-H. Côté aura comme partenaires, L. Emond, lead, L. Lavallé, deuxième, et G. Rioux, troisième. Ces derniers seront opposés au docteur D. Roy, lead, R. Simard, deuxième, H. Toussaint, troisième et G. Boivin, skip.

Cette rencontre est cédulée pour 8 heures précises, au curling Jacques-Cartier, et nul doute qu'une forte assistance sera témoin des prouesses des finalistes.

La Ligue Border

Watertown, 10. (PA) Les directeurs de la ligue de baseball Border, de calibre "C", ont approuvé une cédule de 130 parties pour chacun des six clubs du circuit, pour la prochaine saison de baseball, qui débutera le 10 mai et qui prendra fin le 8 septembre.

Les quatre équipes qui termineront aux quatre premiers rangs de la ligue prendront part aux éliminatoires, après la fin de la saison régulière. La cédule a été adoptée, mardi soir.

Voici les rencontres pour l'ouverture de la saison : Geneva, N.-Y., à Auburn, N.-Y.; Watertown, N.-Y. à Kingston, Ontario; et Ogdensburg, N.-Y., à Ottawa, Ontario.

Une partie d'étoiles aura lieu, le 12 juillet, entre les meilleurs de la ligue contre le club qui sera en tête le trente juin. Cette rencontre sera présentée sur le terrain du club qui sera en tête du circuit, le trente juin.

Gain de Kramer

St-Petersburg, Florides, 10 (P.A) Jack Kramer a remporté une autre victoire aux dépens de Pancho Gonzales, hier soir, quand il a triomphé de ce dernier au compte de 6-4, 6-4. C'était la soixante-et-sixième victoire de Kramer contre dix-neuf défaites.

Sports à Baie Comeau

Baie Comeau (DNC) — Parmi les activités de la saison hivernale qui ont marqué le carnaval tenu ici il sied de mentionner la visite du club de curling de Matane dont les hommes n'ont pu remporter la victoire sur les nôtres. Mme Dion et Roland Bergeron ainsi que Mlle Aline Gagnon ont gagné cependant quelques parties.

Le club de hockey Rangers de Dalhousie était ici les 18, 19 et 20 février et joua contre les As de Baie Comeau. Une équipe de quilleurs de Matane a aussi disputé quelques parties avec le club local. On y remarquait Mlles Bibiane et Sabine Gagnon, MM. G. Gagné, Sirois et G. Proulx. Le 27 février à la patinoire locale les Prévoyants ont gagné la première partie d'une série 3 de 5 par 4-3 contre le St-Viateur.

Mise au point de l'O.T.J. de Ste-Foy

Nous désirons faire la mise au point suivante laquelle croyons-nous, s'impose à la suite des événements qui se sont déroulés lors des rencontres de la finale Intermédiaire Indépendante entre les Tigres du Cap et l'O.T.J. de Ste-Foy.

L'équipe des Tigres du Cap joue une partie de hockey de toute beauté et les joueurs de Ste-Foy ont été enchantés de pouvoir se mesurer à eux.

Toutefois, la façon peu recommandable dont se sont comportés les supporteurs des Tigres, tous spécialement à Ste-Foy, dimanche le 5 courant, laissait présager une réception pas très accueillante au Cap-Blanc pour la 3ième partie de la finale.

En conséquence, le Comité conscient de ses responsabilités a donc recommandé que cette 3ième partie ne soit pas jouée.

Il est réellement malheureux que nous ayons été forcés de prendre une telle décision, car la population de Ste-Foy a été émerveillée de l'exhibition de dimanche entre ces deux équipes de champions, si on peut dire, et elle a reconnu à juste titre l'esprit sportif qui régnait au sein de l'équipe visiteuse.

Gain du Bédard

Hier soir, dans la ligue des Sacs de Sable, le Bédard a triomphé du Thibault au compte de 37,260 à 35,890. Notons que le Bédard a établi un nouveau record en réussissant 37,260 points. A. Jobin, des vainqueurs a lui aussi établi un record en jouant une partie de 7,160, ainsi qu'une manche de 1,630.

Ce soir, à 8 heures, à 8 1-2 rue Père Grenier, le Delminico sera opposé au Parent.

Le 75ième anniversaire du Y.W.C.A. marqué d'un grand gala de nage

Un gala de nage de fantaisie sous la direction de Mlle Suzanne Eon marquera ce soir et demain, les 10 et 11 mars, la célébration du 75ème anniversaire de fondation du "Young Women's Christian Association" dans la piscine de la rue Ste-Anne. Un intéressant programme a été élaboré à cette occasion et l'on anticipe que les figurantes captiveront l'intérêt des spectateurs autant si non plus que l'an dernier alors que fut présenté un spectacle identique.

Parmi les figurantes mentionnons Mlles Gisèle Poulin, Lily Fleury, Suzanne Dion, Esther Blais, Charlotte Dion, Madeleine Couillard, Huguette Dion, Esther Morales, Marie Falardeau, Gilberte Trottier et Jeanne Moreau. Mlle Falardeau figurera en solo dans "Easter Parade" et deux nouvelles solistes, Mlles Charlotte et Gisèle Dion, mériteront certes les applaudissements de la nombreuse assistance. Leurs numéros avec figures de danse et de jeux aquatiques seront répétés à Montréal où ils doivent prendre part aux concours canadiens pour le trophée Gale, dans la piscine du M.A.A.A.

Voici le programme :

1—Passereaux, Les commençants juniors le plus jeune : Marc Dufour, 4 ans.
2—Ouverture, Club de fantaisie.
3—L'Aurevoir, Classe intermédiaire.
4—Les 3 filles, Mlles Suzanne Dion, Ghislaine Samson et Gilberte Trottier.
5—Mouettes, Classe intermédiaire Jr.
6—Marsouin, Club de Fantaisie.
7—La Spagnola, Mlle Gisèle Poulin.
8—Poissons volants, Les plongeuses.
9—L'équipage, Club de Fantaisie.
10—Le marchand, Mlle Charlotte Dion.
11—Papillons, Groupe privés, Juniors.
12—La Reine, Mlle Charlotte Dion.
13—Sirènes, Club de Fantaisie.
14—Prince charmant, Mlle M. Falardeau.
15—Duo, Mlles Lily Fleury et Marie Falardeau.
16—Finale, 75e anniversaire de la fondation de Y.M.C.A. de Québec.

Les organisatrices sont : Monitrice de natation : Mlle Suzanne Eon.
Figures de Danse : Madame Grant.
Publicité (programme) Mlle Y. Lauzière.

Mascarade à St-Nicolas

St-Nicolas (Spéciale). Il y aura une mascarade dimanche soir, le 12 mars, à la patinoire du Club des Artisans. La principale attraction sera une joute de hockey entre deux clubs dont les noms seront annoncés en fin de semaine. Le programme comporte des courses variées sur glace. Des prix seront attribués aux vainqueurs et aux patineurs les mieux costumés. Il y aura prix de présence.

Festival à St-Lazare

St-Lazare (DNC) Dimanche, le 26 février, malgré une température très grande, une foule nombreuse s'était rendue assister au festival de St-Lazare.

Il y eut une partie de hockey entre le club St-Anselme (Dième) et les Lions de St-Lazare. La partie fut annulé par un pointage de 4 à 4.

Une partie entre les Lionceaux de St-Lazare et les jeunes de St-Gervais donna le triomphe aux Lionceaux par 1 à 0.

Il y eut aussi une partie de ballon-panier entre les Chevaliers de Colomb et les jeunes sportifs et la partie fut annulée. Différentes courses, numéro de patinage de fantaisie par M. Leblond de St-Damien, ainsi que par les frères jumeaux "Jean & Pelou" deux bouffons qui ont bien fait rire l'assistance. Les bouffons étaient personnifiés par M. J.-B. Labrecque et Roger Mercier.

Ce festival avait été organisé par les membres des clubs de hockey les Lions.

BOXE

Worcester, Mass. — Don Williams, 145 1-2, Worcester, décision contre Bob Montgomery, 142 12, Philadelphie (10).

New-York — Al Guido, 148, New-York, et Claude Hammond, 145, West New-York, N.J. annulent (8).

Brooklyn — Eugene (Dummy) Haiston, 155, New-York, et Jimmy Taylor, 153 1-2, New-York annulent (8).

Philadelphie — Jimmy King, 148, Wilkes-Barre, Pa., décision contre Bobby Lee, 147 1-2, Baltimore (10).

Bangor, Me. — Hermie Freman, 134 1-2, Bath, Me., décision contre Buddy Hayes, 129 1-2, Boston (10).

Minora -la lame
BON MARCHÉ- QUI RASE PLUS DOUX
12 POUR 25¢
La lame de qualité à bon marché. S'adapte exactement au rasoir à double tranchant. 12 pour 25¢. Aussi 4 pour 10¢.
GROS PAQUET ÉCONOMIQUE

le STETSON
apanage de l'homme chic

L'"AMBASSADOR"... mettant en vedette un bord unique à bordure de feutre finie à la main. D'une forme élégante, s'amincissant vers le haut, et muni d'un bord relevé qui dégage la figure, ce chapeau accentue la personnalité de celui qui le porte.

LE STETSON "AMBASSADOR", $15 et $20
Autres chapeaux Stetson à compter de $8.50

Il se vend plus de chapeaux Stetson que de toute autre marque

d'après A.M.C.
DUBO
DUBON
DUBONNET
VIN APÉRITIF AU QUINQUINA
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

Les curlers d'Ontario-Nord champions canadiens au curling



LES CHAMPIONS CANADIENS AU CURLING : Voici l'équipe de Kirkland Lake, qui représentait le Nord de l'Ontario au grand tournoi canadien de curling qui vient de se terminer à Vancouver et qui groupait les porte-couleurs de toutes les provinces du pays à l'exception de Terre-Neuve. De gauche à droite nous apercevons TOM RAMSAY, skip; LEN WILLIAMSON, vice-skip; BILL WESTON, deuxième, et BILL KENNY, lead. (Photo Presse Canadienne)

Les curlers de Kirkland Lake remportent ainsi leur premier championnat dans l'histoire de cette grande classique de curling — Ils se rendaient en finale lors des éliminations de 1946— Les joueurs du skip Tom Ramsay ne perdirent que dans la première ronde.

Vancouver, 10. (PC) Tom Ramsay, inspecteur des mines d'or de Kirkland Lake, a conduit hier son équipe du Nord de l'Ontario à son premier championnat canadien de curling dans l'histoire de cette classique qui a été disputée pour la première fois il y a 24 ans. Il a accompli l'exploit en accumulant après les huit premières rondes une avance qu'il était certain que personne ne pourrait toucher.

Ontario et Québec, qui étaient toujours dans la lutte pour le titre avant la huitième ronde, ont "donné" le titre aux joueurs de Kirkland-Lake en perdant leurs parties. Le quatuor de Kirkland-Lake a défait la Nouvelle-Ecosse 14-1 pendant que l'Ontario perdait 11-7 à l'Alberta et que la Colombie-Canadienne disposait du Québec, 8-7.

La neuvième et dernière ronde du tournoi qui était jouée hier soir n'était d'aucune importance.

Ce fut une belle victoire pour le vétéran Ramsay, qui participait à son troisième championnat canadien. Il était troisième sur l'équipe du Nord de l'Ontario en 1933 et dirigea en 1946 l'équipe de Kirkland-Lake qui perdit dans une éliminatoire contre une équipe de Sedgewick, Alberta, dont le skip était le populaire Billy Rose. Tous deux avaient terminé le tournoi sur un pied d'égalité en première place.

Ramsay ne fit aucune erreur cette fois. Son équipe qui comprenait le troisième Len Williamson, le deuxième Bill Weston et le lead Bill Kenny, perdit 13-12 dans la première ronde contre Clif Manahan d'Edmonton, mais s'est ressaisi brillamment depuis lors.

Les représentants de Kirkland Lake ont commencé la ronde d'hier après-midi avec six victoires consécutives et une victoire avec Ontario et Québec égaux au deuxième rang, chacun ayant remporté cinq victoires contre deux défaites. Une victoire pour Ramsay et des défaites pour les autres équipes de l'Est était tout ce qu'il fallait, et c'est ainsi que ça se passa.

La victoire de l'Ontario-Nord a aussi arrêté à sept la série de victoire des équipes de l'ouest canadien. L'an dernier c'est Ken Waston, du club Strathcona de Winnipeg, qui remporta son troisième championnat, exploit qui n'a pas été égalisé depuis le début du tournoi en 1927.

Position finale à Vancouver

Position finale des équipes à la fin du tournoi canadien de curling qui vient de se disputer à Vancouver :

	Gains	Pertes
Ontario Nord	7	2
Ontario	6	3
Alberta	6	3
Manitoba	6	3
Québec	5	4
Colombie Canadienne	5	4
Nouvelle-Ecosse	4	5
Saskatchewan	3	6
Nouveau-Brunswick	2	7
Ile Prince-Edouard	1	8

AUX CAMPS D'ENTRAINEMENT

par la Presse Associée

Vern Stephens, puissant frappeur des Red Sox de Boston, a décidé d'accepter les termes de son contrat pour 1950, hier. Joe McCarthy, gérant des Red Sox, a dit aux journalistes, au camp d'entrainement de Sarasota, Floride, que Stephens rejoindrait le reste de l'équipe, demain. On sait que l'an dernier, Stephens fit compter 159 points, pour les Red Sox égalisant ainsi le total de Ted Williams.

Stephens devait recevoir entre $25,000. et $30,000. dollars, l'an dernier, et il aurait reçu une augmentation de salaire, cette année, mais personne n'a voulu dire combien.

—o—o—o—

Howard Pollet, lanceur des Cardinals de St-Louis, qui signa son contrat pour la prochaine saison, seulement mardi, s'est enfin rapporté au camp d'entrainement des Cards. Pollet a dit qu'il avait pratiqué un peu à Houston, dans le Texas, et qu'il était en bonne forme.

—o—o—o—

Gene Hermanski, qui est considéré comme le champ-gauche régulier des Dodgers, pour la prochaine saison de baseball, a été blessé, hier, au cours d'une rencontre avec les Mobile Bears, et devra prendre un repos forcé de dix jours. En glissant au premier sac, Hermanski s'est blessé à la cheville du pied droit.

—o—o—o—

Les Browns de St-Louis seront privés des services de leur premier receveur Lee Moss, pour deux ou trois semaines. Moss, qui conserva la meilleure moyenne au bâton de tous les receveurs des ligues majeures, l'an dernier, avec .291, subira prochainement une légère opération.

—o—o—o—

Les Indiens de Cleveland ont fait un peu de cinéma, hier. Ils ont en effet pratiqué, devant la caméra, en compagnie d'un sauvage de la tribu des Hopi, de l'Arizona, et d'un autre indien de North Dakota. Les Indiens s'entrainent à Tucson, Arizona.

Chez Legrade

Dans la première semaine des éliminatoires de la ligue de quilles de Chez Legrade Inc., les résultats furent : les Voyageurs ont défait la Maintenance, 3-0; L'Expédition a joué des parties de 725, 714 et 680 pour défaire la Salaison 3-0; G. Plamondon a réussi un triple de 424. Enfin le Laboratoire a gagné contre le Bureau 3 à 0. M. Lavertue fu un triple de 400 pour les perdants et M. Myres 409 pour les gagnants. Pierrette Roy a eu 306 en triple.

Les prochaines parties seront :

Allées 3 et 4, Voyageurs vs Boeuf. Allées 7 et 8, Laboratoire vs Expédition.

A LA TOUR
LUTTE, CE SOIR, 8 h. 30
Finale 2 dans 3 à finir
PAUL BAILLARGEON vs LES RYAN
TOURNOI D'UN SOIR
7 combats à finir.
Vermeersch, Cagney, Lionel Baillargeon, Madison, Legrand, Langevin, etc.
Admission : $1.00 - $1.25 - $1.50
(Taxe incluse)
Réservations : Tél.: 2-4818

BOULES
V.O. GENEVER GIN
10 on. - 25 on. - 40 on.
LUCAS BOLS Ao 1575
SILVER TOP SPECIAL LONDON DRY GIN
"La Base du Meilleur Cocktail"
25 on. - 40 on.
DISTILLÉS AU CANADA

Les Reds égalisent la série contre les Canadiens en les battant 10 à 4

La série est maintenant égale à 4 à 4 entre ces deux équipes Juniors "A" — McDougall, Girouard et Larivée comptent chacun deux buts pour l'équipe de Jacques Toupin — Pépin, Bernaquez, Viboux et Paquin comptent les autres — Moore, English, Rose et Goold comptent pour les Canadiens.

Trois-Rivières, 10. (PC) Les Reds de Trois-Rivières ont écrasé les Canadiens de Montréal au compte de 10-4, hier soir, à Trois-Rivières, pour égaliser à 4-4, les chances des deux équipes dans cette série semi-finale 5 de 9 pour le championnat de la ligue junior provinciale.

Les Canadiens débutèrent en lions en scorant deux buts dès la première période, mais les Reds répliquèrent en y allant de six buts consécutifs, avant la fin de la deuxième période. Au cours de la dernière période, les Reds ajoutèrent quatre autres buts à leur total, contre deux seulement pour les Canadiens.

La dernière partie de cette série sera jouée à Montréal, dimanche soir.

Dickie Moore et Herbie English scorèrent pour les Canadiens, à la première période, puis Tommy McDougall réussit le premier but des Reds. Gil Girouard égalisa le compte et jean Bernaquez donna finalement l'avance aux Reds.

René Pépin, Gérard Paquin et Paul Larrivée scorèrent pour les Reds au cours de la deuxième période. Bill Goold scora le troisième but des Canadiens au début de la dernière période, pour réduire l'avance des Reds à 6-3. Mais McDougall scora de nouveau, suivi de Gilles Viboux et Girouard. Et Larrivée scora le dernier but de la rencontre, en faveur des Reds, après le dernier but des Canadiens, par l'entremise de Art Rose.

CANADIENS — Buts, Morissette; Défenses, Roche, Binning; Centre, Goold; Ailes, Rose, Moore; Substituts, Conway, Hollingworth, McCready, Dawson, Sinnett, Marshall, English, Nadon.

TROIS-RIVIERES — Buts, Perrault; Défenses, Chaine, Hayes; Centre, Girouard; Ailes, Saindon, Pépin; Substituts, Kiley, Talbot, Deschênes, Larivée, Viboux, McDougall, Paquin, Bernaquez, Malcolm.

Arbitre : Jean Bernier et Maurice Dorion.

Première période

1—Canadiens, Moore (Roche) 1:28
2—Canadiens, English (McCready) 9:31
3—Trois-Rivières, McDougall 10:52
4—Trois-Rivières, Girouard (Saindon, Pépin) 15:29
5—Trois-Rivières, Bernaquez (Paquin) 17:33

Punition : Aucune.

Deuxième période

6—Trois-Rivières, Pépin (Chaine, Saindon) 2:42
7—Trois-Rivières, Paquin (McDougall, Chaine) 9:29
8—Trois-Rivières, Larivée (Deschênes) 12:14

Punitions : Hayes, Goold, McDougall, Kiley, Morissette (servi par Binning), Moore.

Troisième période

9—Canadiens, Goold 3:23
10—Trois-Rivières, McDougall (Paquin) 11:30
11—Trois-Rivières, Viboux (Deschênes) 12:26
12—Trois-Rivières, Girouard (Pépin, Saindon) 14:33
13—Canadiens, Rose (Moore) 16:36
14—Trois-Rivières, Larivée (Viboux) 19:12

Punitions : Paquin, Talbot (2), Moore, Deschênes.

Hockey "sur glace"

Le hockey sur glace anglais a pris son origine sous le nom de "bandy", dans les regions marecageuses, il y a une centaine d'annees, et il se joue avec une balle et des bâtons courts.

QUILLES

LES ARTISANTS DE LEVIS

Jeudi soir dernier, la ligue de Quilles des Artisans de Lévis, tenait un autre de ses programmes réguliers.

A cette occasion, l'équipe Dorion s'est pratiquement assuré de terminer en première position de la ligue en blanchissant l'équipe Leclerc au compte de 4 à 0; l'équipe Archambault fit subir le même sort à l'équipe Côté pour s'emparer de la deuxième place. L'équipe Paré n'a pu faire mieux que d'annuler au pointage de 2 à 2 avec l'équipe Boisvert et descendre en troisième position.

Gédéon Lemieux s'est permis de prendre tous les honneurs individuels de la soirée en roulant 196 pour le simple et totalisant 446 pour le plus haut triple.

Le tableau en parties gagnées et perdues pour chaque équipe est maintenant le suivant :

	G	P
Dorion	47	25
Archambault	43	29
Paré	41	31
Leclerc	31	39
Boisvert	27	45
Côté	25	47

Ce soir, 8 mars, sera joué l'avant dernier programme régulier alors que l'Archambault aura une belle chance de monter ex-aequo en première position avec le Dorion, en l'emportant sur celui-ci. L'équipe Paré visitera l'équipe Côté, tandis que le Boisvert recevra le Leclerc.

LIGUE MIXTE DE SILLERY
Classement des équipes

	PJ	G	P	Total	Pts
Morton	63	45	18	36877	45
Prévost	63	42	21	36170	42
Nadeau	63	30	33	35075	30
Bergeron	63	29	34	34279	29
Morissette	63	24	39	29203	24
Marcoux	63	19	44	28934	19

Moyennes des femmes

	PJ	Pts	Moy.
M. Dinan, Prévost	63	7017	111.4
J. Sleeth, Prévost	60	6354	105.9
F. Girard, Morton	60	6301	104.9
G. Thériault, Bergeron	60	6088	101.5
M. Gignac, Nadeau	57	5666	99.4
M. Vachon, Morton	63	6119	97.1



Cigarettes de Virginie
Sportsman
Roulées dans du papier IMPERMÉABLE
Plus agréables . . . parce que plus douces.
Carreras Ltd., Londres, Angleterre, (Fondée 1788)

	P.	Gr.	Bergeron	45	4338	96.4
	G.	Marcoux	Marcoux	33	3182	96.4
	T.	Aubin	Morissette	48	4441	92.5

Moyenne des hommes

	PJ	Pts	Moy.
A. Leduc, Morton	45	6360	141.3
D. Robitaille, Morton	31	4106	132.5
M. Bergeron, Prévost	60	7834	130.5
J. Leclair, Morton	45	5863	130.3
A. Morisette, Moriss.	51	6509	127.6
E. Robitaille, Moriss.	63	7969	126.5
J. Gauthier, Bergeron	33	4153	125.8
A. Auclair, Nadeau	57	7150	125.4
G. Prévost, Prévost	60	7448	124.1
B. Martineau, Marcoux	63	7803	123.9
R. Myrand, Nadeau	56	6886	123.0
J. Bergeron, ergeron	B60	7266	121.1
A. Nadeau, Nadeau	51	6099	119.6
B. Morton, Morton	63	7468	117.6
J.-C. McCann, Moriss.	48	5380	112.1

Records à battre

Simple des dames : Mme Melançon, 160
Triple des dames : Joy Sleeth, 387.
Simple des hommes, Ant. Morissette, 246
Triple des hommes, Ant. Morissette, 568
Simple d'équipe, Prévost, 694.
Triple d'équipe, Prévost, 1938.

LIGUE INDUSTRIELLE DE BEAUPORT
Parties jouées le 27 février 1950

Alphonse Asselin	540	620	580	1740
Grenier Furniture	614	624	526	1774
Coopérative Beauport	539	609	561	1709
Jos. Grenier Ltée	568	506	475	1549
Donat Dupéré	627	653	588	1868
Arthur Ferland Ltée	533	681	567	1781

Fernand Grenier et Jean Jacques Grenier ont roulé 198 en simple.
Jean Jacques Grenier 457 en triple.

Classement des clubs au 27 février

	PJ	PG	PP
Grenier Furniture	60	45	15
Donat Dupéré	60	38	22
Arthur Ferland Ltée	60	36	24
Alphonse Asselin	60	28	32
Coopérative Beauport	60	22	38
Jos. Grenier Ltée	60	11	49

Records depuis le commencement de la saison :

La plus grosse partie simple, un joueur, Paul-Henri Parent, 212.
Le plus gros triple, un joueur, Jean-Pierre Côté.
Le plus grosse partie simple, 5 joueurs, Donat Dupéré, 744.
Le plus gros triple, 5 joueurs, Grenier Furniture, 2005.

BOUCHERS DE QUEBEC

Voici les résultats des dernières parties jouées dans la ligue de quilles des Bouchers de Québec, jeudi soir, le 2 mars : Chez Legrade 3, Swift No 2, 0; Emond & Côté 3, Canada Packers 0; Bardou & fils 3; Carrier & Goulet 0; Drolet & Montreuil 2, Swift No 1, 1; A. Lafleur 2, J.-B. Renaud 1; W.-E. Bégin 2, Marché de Québec 1.

Jeudi, le 9 mars, en la salle St-Jean-Baptiste, les parties suivantes seront disputées.

Allées 3 et 4, A. Lafleur vs Swift No 2, 5 et 6, Drolet & Montreuil vs J.-B. Renaud; 7 et 8, W.-E. Bégin vs Carrier & Goulet; 9 et 10, Legrade Inc., vs Swift No 1; 11 et 12, Bardou & Fils vs Canada Packers; 13 et 14, Emond & Côté vs Marché de Québec.

Le premier Y. M. C. A.

La première maison du Y.M.C.A. fut ouverte officiellement à Boston le 29 décembre 1850.

On parle déjà des détenteurs futurs des trophées N. H. L.

Dans trois semaines ou à peu prés, les journalistes et les commentateurs de la radio dans les six villes de la ligue Nationale de hockey auront à faire leur choix pour designer les vainqueurs des trophées tant convoités Hart, Byng et Calder. Dans le même temps, les six instructeurs de la ligue enverront aux autorités leur choix des membres des deux équipes d'étoiles. Tous ces choix, au sujet des trophées et au sujet des équipes d'étoiles, doivent être parvenus aux bureaux de la ligue, pas plus tard que le 29 mars.

Pour la quatrième année consécutive, ce sont les instructeurs qui choisiront les membres de l'équipe d'étoiles. Chaque joueur nommé pour la première équipe recevra $1,000 de la ligue tandis que ceux désignés dans la seconde obtiendront de la même source $500. Les instructeurs doivent choisir trois joueurs pour chaque position et les points sont accordés sur une base de 5, 3, 1.

Le trophée Vézina qui est accordé chaque saison au gardien ayant joué le plus grand nombre de parties pour le club le moins souvent déjoué, est automatique et personne n'a à se prononcer. Il en est aussi de même pour le plus récent trophée de la ligue, le Art Ross, octroyé au meilleur pointeur. Disons à ce sujet que les plus récents vainqueurs de ce trophée ont été Roy Conacher, du Chicago, en 1948-49, et Elmer Lach du Canadien, en 1947-48. Ajoutons que le vainqueur du trophée Ross reçoit un chèque de $1,000 de la ligue tandis que le deuxième meilleur compteur obtient $500. Tous les gagnants des autres trophées mentionnés reçoivent un chèque de $1,000 de la ligue Nationale de hockey.

Bill Durnan du Canadien est devenu comme le synonyme du trophée Vézina puisque le gardien du club montréalais, âgé de 35 ans, a mérité l'honneur cinq fois, au cours des six dernières saisons. Il est le seul gardien dans l'histoire de la ligue Nationale à avoir remporté le trophée Vézina cinq fois. Cette saison, il fait tout pour gagner le trophée une sixième fois mais la lutte est très dure et il n'y a encore rien de certain, loin de là. Turk Broda du Toronto et Frank Brimsek du Chicago sont les seuls gardiens de la ligue encore actifs à avoir gagné le trophée dans le passé. Broda a obtenu cet honneur, en 1947-48, et en 1940-41 tandis que Brimsek en a été le récipiendaire, en 1941-42 ainsi qu'en 1938-39.

Le trophée Hart est accordé, chaque saison, "au joueur jugé le plus utile à son club". On reconnait cet honneur comme le maximum, au point de vue individuel, dans la ligue. Les 18 journalistes ou commentateurs ont une lourde tâche sur les bras pour désigner le vainqueur de cet important trophée. Seulement quatre joueurs ont gagné cette coupe plus d'une fois dans les 26 saisons de compétition. L'un d'eux, Eddie Shore, a la distinction unique d'avoir gagné le trophée quatre fois, soit plus souvent que tout autre. Feu Howie Morenz l'a mérité trois fois tandis que Nels Stewart et Bill Cowley se le sont vu octroyer deux fois. Buddy O'Connor, des Rangers de New-York, a écrit de l'histoire, en 1947-48, lorsqu'il est devenu non seulement le premier des Rangers à mériter le trophée mais aussi lorsqu'il est devenu le premier joueur à gagner et le trophée Hart et le trophée Byng dans la même saison.

Le trophée Lady Byng est accordé, chaque saison, "au joueur jugé le plus gentilhomme tout en s'étant montré très effectif au cours des activités régulières. Frank Boucher a obtenu la possession permanente du trophée original Lady Byng lorsqu'il l'a mérité sept fois en huit saisons. Quelque chose de nouveau est survenu, la saison dernière, dans les annales du hockey, lorsque Bill Quackenbush a gagné le trophée. C'était la première fois qu'un joueur de défense obtenait cet honneur. Quackenbush était avec le Détroit, dans le temps, et il est devenu le premier joueur des Red Wings à qui le trophée était octroyé.

Pour revenir au trophée Lady Byng, disons que le vainqueur le plus souvent, après Frank Boucher, a été l'allier droit du Boston Bobby Bauer qui l'a mérité trois fois.

Seize joueurs sont éligibles pour le trophée Calder et six d'entre eux sont avec les Bruins. Le trophée memorial Calder est accordé, chaque année, "au joueur choisi comme le meilleur à sa première année de compétition dans la ligue Nationale". Il s'agit d'un trophee pour les nouveaux joueurs seulement et seuls sont éligibles ceux qui n'ont pas pris part à plus de 20 parties dans toute saison précédente.

Voici la liste des 16 éligibles, cette saison : Jack Gélineau, Phil Maloney, Dave Creighton, Silvio Bettio, Zellio Toppazzini et Arnie Kullman, du Boston; Gus Kyle, Jack Lancien, Chick Webster, Bing Juckles et Jackie McLeod, des Rangers de New-York; Johnny McCormack, Rudy Migay, du Toronto; Steve Black, du Détroit; Bert Olmstead, du Chicago; Gilles Dubé du Canadien.

Des 16 joueurs, l'un est un gardien, Jack Gélineau, deux sont des joueurs de défense, Gus Kyle et Jack Lancien, tandis que les autres sont des avants. Déjà un gardien a gagné le trophée et c'est même arrivé deux fois mais jamais un joueur de défense a été vainqueur.

Série Davis

Le premier match Davis, pour le championnat au tennis, se disputa en l'Angleterre et les Etats-Unis au club de "cricket" de Longwood, à Chesternut Hill, Massachusetts, en 1900.

Balle originale

On croit que le soccer fut joué pour la première fois en Angleterre vers le 11ème siècle et que la première balle fut un crâne de Wiwing.

Les marathoniens s'attirèrent la pitié de George.

COLISÉE
• RONDE QUART-de-FINALE •
★ VALLEYFIELD ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
2 h. 30 Dimanche
• LOGES - (Réservés) $1.50
• MEZZANINE - (Rés.) $1.25
• BALCON - (Assis et debout)
Adultes, $1.00 - Enfants, 25c

CHENOR
AUBAINES du VENDREDI CHEZ CHENOR
AU RAYON DES HOMMES ET JEUNES GENS
Chemises de Qualité
1100 chemises de haute qualité offertes à un prix qui vous permet d'appréciables économies. Vous en trouverez dans le lot à rayures tissées et de teintes unies. Col mou, rigide ou Windsor. Broadcloth de coton mercerisé, sanforisé. Achetez-en plusieurs aujourd'hui même à ce bas prix et soyez prêts pour le printemps et l'été dès maintenant — ENCOLURES : 13½ à 18 — Prix ordinaire jusqu'à 6.50 ..... 1.89
SPÉCIAL aujourd'hui SEULEMENT
Chenor SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
CHENOR . . . présente des nouveaux SPECIAUX chaque semaine . . . Surveillez nos ANNONCES du VENDREDI.
DONNONS généreusement
OUVERT AUJOURD'HUI jusqu'à 9.30 h. P.M. — Tous les jours de 9 h. A.M. à 6 h. P.M.
AU RAYON des TISSUS à la verge
Flanellette À LA VERGE
Magnifique qualité — 32 pouces de largeur — Tons de Rose ou Bleu uni — Valeur ordinaire à .39c la verge ..... .26 la vg.
— 10 verges par client seulement —
Chenor Ltée 399 Rue St Joseph

HOTELLIERS RESTAURATEURS
Pour votre CUISINE OU BAR
"FRIGIDAIRE"
— Garantie de cinq ans —
Le réfrigérateur "FRIGIDAIRE" ne coûte pas plus aujourd'hui que toutes ces marques inconnues.
Avec l'équipement portant le nom "FRIGIDAIRE" vous avez la certitude d'être servis dans l'avenir.
Pour votre protection, achetez "FRIGIDAIRE"
FRIGIDAIRE COMMERCIAL par VANDRY INC., QUÉBEC.
Six voitures de service à votre disposition.

"LE SOLEIL"

publié et imprimé par "Le Soleil" Ltée angle de la Couronne et Saint-Vallier, Henri Gagnon
président et directeur-général

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée 5 mots 0.16
1 insertion, minimum 0.80
Titre individuel (en plus) 0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5
24 annonces de suite, même prix que 18
Contrat annuel, escompte de 10 p. c.

Annonces de l'extérieur
strictement payables d'avance. Pour cas de frais de reexpédition en plus 0.05.

Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages et services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.00
Mots additionnels 0.03
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 3 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h. p.m., la veille du jour de publication. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès ou note de non responsabilité n'est accepté par téléphone.

Abonnement au "Soleil"

Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy, Etats-Unis: 1 an, $8.00; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.15; 1 mois, 0.80. Trois-Rivières, Cap de la Madeleine 1 an, $7.00; 6 mois, $3.50; 1 mois, $1.60; 1 mois 0.80; campagne: 1 an, $6.50; 6 mois, $3.25; 3 mois, $1.75; 1 mois 0.80.

1 ACCORDAGE et REPARATIONS

P.-H. PROVENCHER, pianos techniciens 30 ans d'experience, travail garanti dans l'accordage. Réparation, achat, vente et échange de pianos. 153, 10e RUE. Tél: 5-8294.

5 AGENCES

LAVOIE AGENCE. Détective privé, licencié Spécialité: sécurité de magasin, industrie enquête sur feu, accidents automobiles CASIER 223, Haute-Ville, Québec

5 AGENTS

AGENTS DEMANDES par tout le Canada, ventes bas à carreaux tout laine. Prix manufacture, renseignements sur demande CASIER 95, haute ville, QUEBEC, Que

AGENTS DEMANDES dans tout le Canada, pour vendre bas à carreaux, tout laine. Gros profit. Ecrire pour renseignements CASE POSTALE 1791, Québec rue Henderson

7 AMEUBLEMENT de MAGASIN

CAISSE ENREGISTREUSE, balance, showcase, tables, chaises, milk-shaker, 36 Côte LA MONTAGNE, 10 — 5 heures.

8 ANIMAUX A VENDRE

LAPINS, Nouvelle-Zélande blancs, angora, femelles avec petits. Jean-Marie Lafleur, 137, Canardière C-3926 — 3-8324.

COLLIE ENREGISTRE — Jeunes chiens âgés de 2 mois. S'adresser, Gabriel Savard — VAL ST-MICHEL, Cté Québec.

10 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS à louer, eau courante, permis cuisine, jusqu'à la fin de juin, 48 CHEMIN STE-FOY.

APPARTEMENT ou logement 4 ou 5 pièces tre bain meublé, chauffé, éclairé. S'adr.: 116 ST-FRANCOIS. Appt. 5. Tél.: 2-0348.

4 PIECES à louer, chambre à coucher et cuisinette. 308, 2e RUE.

3 APPTS, eau chaude, chauffés, éclairés, permis cuisine. Visible après 5 hres, 14, GENERAL VANIER.

BEAU FLAT, eau chaude à l'année, meublé, frigidaire, couple sans enfant, ou filles distingués. 3-7855.

2 GRANDS APPARTEMENTS avec chambre de bain, éclairés, chauffés. 45 ST-ANSELME.

2 APPARTEMENTS meublés, lavabo, armoire, garde-robes, permis cuisine, bain, téléphone: 5-7696. 22 ST-EUGENE, St-Pascal.

54 STE-URSULE, grand boudoir, chambre à coucher, cuisine, chambre bain, poêle, glacière électrique, eau chaude à l'année. Tel.: 2-3128.

PAROISSE St-Fidèle, 3 pièces, chambre bain, chauffage, électricité compris, conviendraient pour 2 jeunes filles, jeunes gens. Téléphone 3-3807.

FLAT meublé, éclairé, chauffé. S'ad.: 11 CH. STE-FOY.

FLAT — 2 appts, chauffé, meublé, entrée seule. S'adr: 18 rue FERLAND.

2 FLATS pas meublé à louer. Pour information, TEL.: 4-1209. 500 1ère AVENUE.

SUITE 2 appartements modernes, chauffés, non meublés, eau chaude année, couple sans enfant. 101 MAUFILS.

GRANDE CHAMBRE 2 fenêtres sur la rue, chauffée, eau chaude — permis cuisine, pour couple sans enfant. 150 1-2 DU PONT.

FLAT MEUBLE, chauffé, cuisine, chambre boudoir, service bain. Centre ville. Tel.: 5-9964.

13 ARGENT A PRETER

$1,000 à $100,000 à preter sur première hypothèque $ 5 p.c. L.-E. Fortier, N.P., 72 DE L'EGLISE. Tél.: 5-9450.

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp., Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. TEL.: 3-6488 ou 3-0450.

ARGENT PRETER 5 p.c. sur 1ère hypothèque. S'adresser PAUL GRENIER, notaire. 251 Boulevard Charest. Tél.: 3-1531.

14 ARGENT DEMANDE

PROGRESSIF COMMERCE de bois en gros, ayant bonnes commandes en mains, demande à emprunter pour 6 mois $2,000.00 pour expansion. Fournira boni. Votre chance, hâtez-vous ! Ecrire CASE 412, "LE SOLEIL".

15 ARTICLES DE MENAGE

PUPITRES noyer, et chêne, laveuses, set de cuisine, chesterfield, etc. L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE, tél.: 2-2685.

ACHETONS meubles, lingerie à vendre, set chambre, laveuse, moulin. A. PRUNEAU, 162 DU PONT. TEL.: 4-0267.

LITS JUMEAUX avec sommier à ressorts, très propre, aubaine pour vente rapide. TEL.: 7-8155.

26 BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE et entrepot à louer. S'ad. 188 DE LA REINE. TEL.: 3-0063.

29 BRULEURS A L'HUILE

INSTALLATION gratuite avec brûleur Victor, Lynn, ABC 7 pouces. Aussi brûleur $22.00 pose. 4-4990 - 3-7049. 22 CARILLON.

BRULEURS A L'HUILE "Lynn" aussi brûleurs de toutes marques. Garantie d'huile Vente service. Eugène DESROCHES, Fils Enrg., 1039 ST-VALLIER. TEL.: 3-8014.

BRULEURS A L'HUILE Champion, vente service, gros et detail, garantie du manufacturier par écrit pour 5 ans QUEBEC METAL PRESSING, INC., 340, 5e RUE Tél.: 3-5639.

NOUVEAU BRULEUR VICTOR, 7 pouces shell, accessoires. Réparations faites par PAUL LEFRANÇOIS, 162 DU PONT, tél.: 2-4940.

BRULEURS A L'HUILE

NOUS AVONS les brûleurs : Silent Glow ABC, Victor, Hi-Heat, Lynn, Leader, Blue-Flame, Kresky, Breese, Zenith, Economist. Garantie de 5 ans. Installations, réparations et nettoyages faits sans aucune poussière au moyen d'aspirateurs électriques. J.-H. LEPAGE, 72-74 Avenue Jacques-Cartier. TEL.: 2-2207 — 3-7621.

30 BUREAUX A LOUER

2 BUREAUX A LOUER, chauffés, éclairés, construction neuve. 738 ST-VALLIER, Téléphone: 4-2939.

1, RUE ST-JEAN. Bureaux à louer. Possession immédiate. Conviendraient pour professionnels ou salles d'échantillons. S'adresser ROGER GOSSELIN, avocat, 3-1460.

SILLERY, bureau chauffé, éclairé avec ou sans antichambre. S'adresser P.-A. SAVARD, Limitée, 1298 LAIGHT. TEL.: 7-3929.

BUREAU A LOUER avec service d'ascenseur. S'adresser: 132 rue ST-JEAN, Louis CASSULO.

BUREAU moderne avec accès à salle d'attente. S'adresser à 1381½ COTE D'ABRAHAM entre 10 a.m. et 2 p.m.

BUREAU A LOUER

LOCAL A LOUER — Un 2ième plancher, comprenant près de 1000 pieds carrés. Bâtisse neuve, bien aérés, éclairés et facile d'accès pouvant convenir pour bureaux. Situé au centres des affaires : coin St-Joseph et St-Dominique. Parkage pour machines à proximité. Information : 21 RUE ST-JOSEPH, Québec. TEL.: 2-2962.

36 CHALETS A VENDRE

LAC ST-JOSEPH: petit chalet meublé, grand terrain boisé 100', plage 500', profondeur, chemin privé, garage, canots. TEL.: jour: 2-7870: soir: 7-2203.

CHALET A VENDRE à Notre-Dame des Laurentides, 4 pièces, eau, électricité, terrain 45 x 600 de long, partie boisée $1000. S'adresser 312 — 6e RUE. TEL.: 3-0170.

LAC ST-JOSEPH, très beau chalet "Duplex", 7 pièces, plus 2 chambres de toilettes, situé au Lake Side, près de l'hôtel White, magnifique vue sur le lac. Tél.: 7-1477

38 CHAMBRE ET PENSION

BELLE CHAMBRE, située à St-François d'Assise. Place tranquille, usage téléphone, pension si désirée. TEL.: 3-1316

CHAMBRE et pension pour monsieur, maison privée, près de l'école Technique. 118 1-2 ST-ANSELME.

2 CHAMBRES propres avec déjeuner et souper, eau chaude, année, 2 fenêtres, 81 CARTIER. 4-4707.

CHAMBRE ET PENSION, dans famille privée, usage bain, téléphone. Tél.: 2-5453 Haute-ville

CHAMBRE PENSION, maison privée près Blvd Langelier, autobus à porte, prix raisonnable. 202 CHRISTOPHE-COLOMB.

40 CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES meublées, eau chaude année bain, douche, téléphone, centre des affaires. Manoir Jacques-Cartier, 327 ST-JOSEPH.

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes lit double ou simple. S'adresser 786 SALABERRY. TEL.: 2-3450.

CHAMBRE à la semaine pour l'hiver. Hôtel Au Jardin du Gouverneur. 16 Mont-Carmel. TEL.: 2-6907.

GRANDE CHAMBRE, meublée neuf, tranquille, eau chaude, bain, téléphone, couple préférence. 128 DOLBEAU, après 7.30 soir.

GRANDE CHAMBRE nouvellement décorée, maison privée, coin Ste-Foy et Belvédère. TELEPHONE: 7-2204.

GRANDE ET PETITE CHAMBRES, remarées à neuf, eau chaude à l'année, bain, douche, téléphone, près Grande-Allée. S'adresser Manoir Claire-Fontaine, 129 CLAIRE-FONTAINE. 2-6561.

CHAMBRE BOUDOIR simple, à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS. 4-0428.

GRANDE CHAMBRE pour couple sans enfant, permis cuisine. Autre chambre pour 2 garcons. 30 COTE DU PALAIS. Mme Simard

CHAMBRE A LOUER dans maison neuve, très bien meublée. S'adresser: 320 rue ST-PASCAL.

COTE D'ABRAHAM, chambre chauffée, eau courante, dans famille privée sans enfant. TEL.: 2-5305.

CHAMBRE dans maison privée sans enfant, jeune homme distingué, eau chaude. TEL.: 5-5951. 214 ST-CYRILLE

GRANDE CHAMBRE chauffée, coin 4e Avenue, 8e Rue. 497, 4e Avenue. TEL.: 4-2104.

BELLE GRANDE CHAMBRE avec studio chauffée, eau chaude à l'année. TEL.: 2-8653. 182 D'AIGUILLON.

2 APPTS meublés, usage cuisine, personnes distinguées, fenêtre rue St-Jean. Tél.: 4-0502. 411 ST-JEAN.

CHAMBRE meublée chauffée. S'adr.: 145 DE LA REINE. TEL.: 5-8753

CHAMBRE doubles et simples, eau dans chambre, usage bain, téléphone S'adresser: 41 Ste-Ursule. Téléphone: 5-9445.

BELLE et grande chambre, très confortable, avec lavabo, eau chaude toute l'année, entrée particulière, convivendrait pour 1 ou 2 personnes sérieuses et distinguées. Téléphone: 4-7610.

CHAMBRE à louer, 1 ou 2 personnes, déjeuner si désiré. Téléphone: 7-3907.

TRES BELLE CHAMBRE, eau chaude, usage bain, téléphone, homme seulement. 115 DE L'EGLISE. Appt. 2.

CHAMBRE pour 1 personne, eau chaude année, 161, chauffée, lavabo dans chambre. 126 DE L'EGLISE.

CHAMBRE, vue côté de la Fabrique, permis cuisine, libre immédiatement. 31 GARNEAU, près Livernois.

BELLE GRANDE CHAMBRE 2 fenêtres, eau chaude année, bon chez-soi. 1161 HOLLANDE. Téléphone 7-1634.

CHAMBRE-BOUDOIR avec permis cuisine. 218, RICHELIEU. TEL.: 5-9752.

CHAMBRE à louer, meublée, éclairée, chauffée. S'ad.: 191, DES OBLATS

CHAMBRE A LOUER, eau chaude année, 2 grandes fenêtres, 6 D'AUPHINE, Appt A. Tél.: 4-7359.

GRANDE CHAMBRE dans famille privée, pour jeune fille $4.00 — maison tranquille. 141 1-2 CREMAZIE. Tél.: 5-6634.

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, permis cuisine, usage bain, téléphone, pour couple sans enfant. 27 1-2 Berthelot.

CHAMBRE, eau chaude, bain, téléphone, pension si désirée, libre immédiatement. 53 MGR GAUVREAU 3e étage.

1 CHAMBRE avec lavabo chauffée, eau chaude, entrée seule. S'adresser: 12 LA SARRE, app. 1.

GRANDE CHAMBRE bien éclairée, eau chaude, bain, douche près église. 409 c CHAMPFLEURY

2 CHAMBRES à louer, éclairées, chauffées et meublées. S'adresser 120 1-2 NOTRE-DAME des ANGES.

CHAMBRE double et simple $15., $25.00 par mois avec eau courante. 21 Ave STE-GENEVIEVE. — 2-0680.

CHAMBRE pour homme, à louer. S'adresser 351, Ave GIGUERE, Québec-Ouest. Tél.: 7-7250.

DES FRANCISCAINS, grande chambre propre, chauffée, usage bain, téléphone. Pour personne distinguée. Tél.: 3-2132.

GRANDE CHAMBRE meublée, cuisinette, poêle électrique, ustensiles fournies, eau chaude, entrée seule. 65 DES FRANCISCAINS.

GRANDE, petite chambres, meublées, eau chaude année Tél. pension si désirée. PUE ST-CYRILLE. Tél.: 7-8546.

CHAMBRE à louer, permis cuisine, près boulevard Langelier. Téléphone: 3-0068.

CHAMBRE meublée, personne seule, $5.00 par semaine. 266 DU ROI, Carré Jacques Cartier.

CUISINE et chambre près de la Brookside non meublées. 2675 Chemin St-Louis. TEL.: 7-5851.

50 DE LA NAUDIERE, chambre à louer, usage bain, téléphone: 3-9377.

CHAMBRE dans famille 2 personnes, pour monsieur seulement, usage téléphone. 37 1-2 Boul. LANGELIER. TEL.: 2-8525 après 5 heures.

MONSIEUR distingué, jolie chambre, propre, garde-robes, lavabo, chauffée à l'huile avec radiateurs. 29 ST-AUGUSTIN.

CHAMBRE chauffée avec divan pour personne seule, usage téléphone, 99 3-4 D'AILGUILLON.

CHAMBRE propre, monsieur, proximité parlement, arrêt d'autobus, fenêtre sur rue, pension si désirée. Téléphone: 4-4416.

CHAMBRE à louer, dans maison privée. S'adresser: 144 CHRISTOPHE COLOMB.

CHAMBRE double et flat près centre industriel St-Malo, eau chaude, bain, téléphone, permis cuisine. Entrée seule, conviendraient pour couple marié. S'adresser au gérant: E. PAQUET, 51 Marie-Louise.

CHAMBRE dans maison privée sans enfant usage bain et tél., s'adresser: 2-2862 2e étage.

PETITE chambre à louer bien propre, conviendrait pour une personne seule, permis cuisine. Quartier St-Roch. 258 PRINCE EDOUARD. Tél.: 5-7369.

GRANDE CHAMBRE, dans maison tranquille sans enfant, meublée usage tel, chambre bain, permis cuisine. Pour monsieur ou couple sans enfant. 490 8ième AVENUE — 3-6388.

PETITE CHAMBRE boudoir — conviendrait pour jeune fille distinguée. S'adresser: 116 CARTIER.

GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, eau chaude à l'année, permis cuisine, 20 rue GARNEAU

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, bois chauffage toutes sortes. Huile à brûleur prix modérés. 945 ST-VALLIER. TEL.: 3-9481.

JOS LEFRANCOIS, Enrg., TEL.: 4-2821. bois franc débité 5.00—6.00 corde, slabs 2.75 à 4.00. 401 PREMIERE AVENUE.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAL TROTTEUR A VENDRE "Miss Robellie", jument de course, enregistrée à vendre très beau spécimen. Le choix des amateurs, prix $350.00. Aussi trois gros chevaux de travail, pesanteur jusqu'à 2000 lbs, prix chacun $100.00. Aussi trois vaches à vendre. S'adresser à 25 rue St-Joseph, Bienville Lévis. Tél.: zone 5-713, le soir et dimanche tél: 540W.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée agents exclusifs d'Underwood, 311 Blvd CHAREST, téléphone: 2-1422 location clavigraphes $4.00 mensuellement, $10.00 trois mois. Réparations, vente clavigraphes. Fournitures de bureau.

E. LACOULINE, 146 D'ABRAHAM, 4-1869. Clavigraphe louer $4.00 par mois 3 mois $10.00. Réparations, vente Underwood. Fourniture.

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer $4.00 par mois ou 3 mois $10.00 GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 5-5158.

McCASKEY SALES and SERVICE. Distributeur. Bureaux et accessoires modernes. Enrg., Caisses enregistreuses. 547 ST-VALLIER. 3-6669.

49 HUILE POUR BRULEURS

A.-B. FORTIN, Marchand de bois. Vous offre de l'huile à brûleur. Tél.: 5-9481 945 ST-VALLIER.

J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE, huile à brûleur, huile à chauffage. Service Impérial. TEL.: 4-4508

53 COMMERCE A LOUER

POSTE pour coiffeuse à louer. Construction neuve. TEL 3-4217.

54 COMMERCES A VENDRE

VALET SERVICE
TRES BON POSTE, long bail. TEL.: 2-9576

MEUNERIE A VENDRE
BATISSE, terrain, moteur Diesel, moulange, malaxeur avec moteur Elec., balance, etc. Le tout en parfait ordre. Situé à ST-EDOUARD, Lotb. S'adresser J. DEMERS St-Flavien, Lotb. TEL.: 28-41 ou J.-M. DEMERS, TEL.: 3-8946.

54 COMMERCES A VENDRE

MAISON DE CHAMBRES: Ave Ste-Geneviève, Grande-Allée, St-Patrice. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST. 2-8115.

COTE DE BEAUPRE. Commerce marchandise générale avec propriété. Très bon chiffre d'affaires. Environ 20 milles de Québec, endroit d'avenir. Vente cause maladie. Georges PAQUET, 57 Côte d'Abraham. Tél.: 4-4231.

GRANDE-ALLEE. Maison de chambres, 13 pièces, bon revenu, L.-P.-R. THIBODEAU 323 Blvd CHAREST. TEL.: 2-8115.

HAUTE-VILLE. Epicerie licenciée avec logement 3 pièces, occupation immédiate L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST 2-8115.

POSTE GAZOLINE avec logement chauffé et comptoir restaurant. Termes faciles. V. AUGER. Tél.: 4-2800.

COMMERCE DE BOULANGERIE, dans l'Abitibi. Vraie aubaine. S'adresser: R. TROTTIER, 270, CARDINAL-BEGIN-EST, ROUYN.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, épicerie coin de rue avec propriété, logement libre. L.-N LABRECQUE, 631, 19e Rue, Limoilou. Tél. 4-3380.

HAUTE-VILLE. Commerce de fourrures établi depuis nombre d'années réparation et vente avec propriété de rapport. Voute à fourrures, ameublement et machinerie, etc. marchandises d'après inventaire. Prix raisonnable. S'adresser: GEORGES PAQUET 57 COTE d'Abraham. TEL.: 4-4221

1ere AVENUE. Poste d'affaires avec propriété. Magasin 30 x 30. Conviendrait pour tout genre de commerce. Acompte $7,000 Libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE, TEL.: 4-3836.

GARAGE avec station de gazoline en différents endroits de la ville et la banlieue. Bonnes conditions. O. LEROUX, 525, 3eme AVENUE. tel.: 4-3836.

ST-PASCAL — Restaurant équipement moderne à vendre, cause santé. Occasion $2,700. TEL.: 3-9096.

A VENDRE ou à louer, poste de commerce avec l'installation pour boulangerie, pâtisserie ou restaurant, bonne situation haute-ville. Renseignements 7-9 soir. TEL.: 7-1813.

ST-JEAN, I.O., en face du fleuve. Hôtel 17 chambres tout meublées. A sacrifier $12,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue, tél.: 4-3836.

MAISON de chambres, Grande-Allée, rue Laporte, Ste-Geneviève. Aucune information par téléphone. RAYMOND DE ROSA, INC., 189 ST-JEAN.

RUE ST-JEAN, comptoir-lunch, 7 bancs, stock, ameublement, occupation immédiate à sacrifier, cause maladie. TEL.: 2-0368.

SALLE DE QUILLE air climatisé, 8 allées à sacrifier, L.-P.-R. THIBODEAU, 323, Blvd CHAREST. 2-8115.

RUE ST-JOSEPH. Grosse épicerie fruits & Légumes. Licence de bière. Magasin 100 x 30. Grand Entrepôt. Prix $12,500 Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

RUE DORCHESTER épicerie licencièe avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $800 par semaine. Possession immédiate. O. LEROUX 525, 3e AVENUE. Tél.: 4-3836

2ème AVENUE. Epicerie licenciée avec stock et ameublement et loyer de 4 appts possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3ème Avenue. TEL.: 4-3836.

VILLAGE CHARLESBOURG. Restaurant comptoir lunch. Tabagie avec propriété et 5 pièces libre. $6,000. comptant, balance conditions. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. Tél.: 4-3836.

1ère AVENUE, CHARLESBOURG, propriété 2 loyers et poste épicerie. Garage et boutique. Acompte $6,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE TEL.: 4-3836.

EPICERIE licenciée coin rue Notre-Dame de Grâce, avec magnifique propriété, 6 revenus, acompte $8,000. Prix de vente $18,000 C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. 3-6910.

RESTAURANT, bon chiffre d'affaires, machinerie neuve, bon stock, cuisine, chambre, coin de rues, 192 KIROUAC.

PRES CHATEAU Ave Ste-Geneviève, maison de 22 chambres 7 chambres de bain, lavabo dans les chambres, système à l'huile meublée, $33,000. Conditions avantageuses C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE, Tel. 3-6910.

COMPTOIR LUNCH, ameublement, stock, Loyer 4 appartements. Possession immédiate. TEL.: 3-5341.

VALET SERVICE nettoyage, pressage. A sacrifier cause santé. Bon chiffre d'affaires TEL.: 5-6329 entre 5 et 8 h. soir.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Restaurant, tabagie. A vendre avec stock et ameublement. Chiffre d'affaires $65,000. Conditions faciles. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. Tél. 4-3836.

COMMERCE d'entreprise funéraire, comprenant 3 magnifiques propriétés, 29 pièces, chauffage central et tout l'équipement $35,000. Conditions avantageuses. Banlieue de Québec. Possibilité facile de $10,000 par année. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

MACHINE POUR PLAN de nettoyage à vendre comprenant: Boulliore debout, complètement remise à neuf et acceptée par les Inspecteurs $350.00. Laveuse Pantiex en métal $500.00. Filtreur 1,000 gallons $400.00 Trap à boutons $150.00. 2 pompes $50.00 Presse Hoffman $100.00. Ces machines sont visibles en tout temps à: 17 RUE DUMONT et à 215 BAYARD, Québec. Téléphone le jour à 2-2729 et le soir à 3-3060.

EPICERIE, restaurant, St-Pascal, coin rue, bon revenu. C.-R CANTIN, 175, DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT, comptoir Lunch, près théâtre. C.-R. CANTIN, 175, DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

AUBAINE—Garage à vendre cause santé, capacité 15 autos. Système chauffage automatique. Bien outillé au complet. 2 pompes à gazoline. Situé centre du village. Peut s'acheter moitié comptant, balance comme loyer. Faut voir pour apprécier. Prendrais terre en échange. Ecrire CASE 335, LE SOLEIL.

RESTAURANT. Profit net semaine, $100.00 plus appartements pour salon barbier. Prix avantageux. Cause santé. G. BOUCHARD. 221 NAPOLEON. tél.: 4-0043

MANUFACTURE de bonbons, chocolats, à vendre avec machinerie, outillage complet. Ecrire CASIER 421 LE SOLEIL.

BOUCHERIE-EPICERIE bien située. Bonne clientèle. Bonnes conditions. Acheteur sérieux. 33 CARRIER, Lévis.

COMPTOIR restaurant haute-ville, stock et ameublement, $1,500.00. Ecrire CASIER 413 LE SOLEIL.

RESTAURANT haute-ville, stock et ameublement $7,000. Conditions faciles. Coin rue. C.-R. CANTIN, 175 de la Salle. Tél.: 3-6910.

SALON de coiffure à vendre, bon poste rue St-Joseph. TEL.: 3-7030.

PLAN DE NETTOYAGE établi dans ville prospère, moderne chaine exceptionnelle. Ecrire: CASE 237, LE SOLEIL.

AUBAINE EXTRAORDINAIRE

TOUT L'EQUIPEMENT d'un restaurant des plus modernes prêt à sacrifier pour acheteur sérieux. Conditions très faciles. Prix $4,000 dont $1,700 comptant, balance conditions faciles. TEL.: 66-5803 ou écrire: CASE 418 LE SOLEIL.

55 COMMERCE DEMANDE

POUR VENDRE votre commerce, c'est votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910

VOTRE COMMERCE sera vendu rapidement si vous le confiez à: O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

56 CORRESPONDANCES

POURQUOI RESTER SEUL DANS LA VIE? Le Cercle Cupidon Enrg vous trouvera amis de tous âges et dans tous endroits. Renseignements pour 1 timbre. CASIER postal 101, Station Delorimier, Montréal.

VOULEZ-VOUS correspondre ? Fournissons correspondants, correspondantes, organisation sérieure, établie depuis 1938. Informations gratuites. Incluiez timbre. Adressez-vous: CERCLE ECHANGE CANADIEN ENREGISTRE. Casier 305 Station B. Montréal.

61 DEMENAGEMENTS

Déménagement, tél.: 2-7526
Local, Longue Distance toutes les semaines au Canada et Etats-Unis, 20 ans d'expérience. Vans équipements modernes. Assurances. Entreposage, emballage. G. GAGNE TRANSPORTS Enrg., 851-865, DE BEAUJEU, Québec. TEL.: rés.: 2-3416.

ENTREPOT CENTRAL TRANSPORT Enrg. Entreposage, Transport longue distance et local. Camion moderne. Assurance Service régulier Québec à Sherbrooke et environ. 201 2e Avenue, Limoilou 5-7111.

64 DIVERS A VENDRE

3 GENERATEURS "ONAN" neufs avec moteur gazoline 1 kilowatt. 3-0590 ou 3-5492. 417 BOULEVARD CHAREST.

MACHINE A COUDRE Singer, moteurs électriques. Achetons vieilles machines Réparation. UBALDO FRENET, 71 ST-LOUIS. TEL.: 2-0074.

PAIN première qualité, 2 ios 0.13, tranche 0.15. TEL.: 3-2576. 176 des Commissaires.

MACHINE A COUDRE, valise, poêles, radios, laveuses neuves, usagées, tour à bois, V. DRAPEAU, 620 STE-THERESE. TEL.: 3-7791.

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS meubles, poêle, radio, divan, outils, machine à coudre, L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

PIERRE DENIS, Achetons, vendons, échangeons. Bureaux, outils, fusils, poêles, lits, etc. 184, DU PONT, tél.: 3-0932.

SHOW-CASE, toutes dimensions à vendre. TEL.: 3-4217.

POELE A VENDRE, combiné gaz, avec système à l'huile. S'adresser: 63 CARILLON après 6 heures.

POELE FINDLAY "Condor" émaillé blanc et noir, bois et charbon, compris système à l'huile et waterfront. TEL.: 3-3281.

LOT DE PORTES Flush-door, un merisier, bon marché. 1333 WILLIAMS, Sillery. Téléphone: 2-6714.

LAVEUSE, poêle, chesterfield studio, fournaise, ameublement de chambres, repas-seuse, set salle à diner neuf. 28 DOLBEAU.

AUBAINE 2 bureaux 32 x 54, 6 tiroirs. Fauteuils basculeurs et droits, déménagement. Téléphone: 2-3653, ou 7-2877.

64 DIVERS A VENDRE

LAVEUSE en parfaite condition à vendre à prix raisonnable. 101 RICHELIEU.

MACHINE A LAVER neuve, cuve en porcelaine. Poêle neuf, avec réchaud, tout émaillé, à sacrifier. 327 ST-JOSEPH.

LAVEUSE Easy à vendre en très bonne condition. S'adresser: GARAGE GAGNON, 99 BLVD LANGELIER.

MACHINE à fils à permanente Bonat, pratiquement neuve, à prix modéré. S'adresser: 4 Ave Bégin, Lévis, téléphone 1486.

REFRIGERATEUR électrique, Coca-Cola, piano, 150 chaises pliantes, 15 grandes tables pliantes, 10 petites tables pliantes, enseigne électrique "Néon" pouvant servir pour tous genres de commerce et autres articles, aubaines. 52 rue ST-JOSEPH, 3e étage.

BAYONNE DE BROADCLOTH, Shantun, 40,000 vgs. Choix de jaune, vin, tan, aqua, turquoise, noir, marine, etc. 42 pces large. 2½ le verge — 30 vgs 8.85. Pas de C.O.D. SCHAEFER, BOITE 174, Drummondville, P. Q.

REFRIGERATEUR neuf, à vendre, à bon prix. S'adresser 142 DE L'ESPINAY, tél.: 2-2503.

GLACIERE "Barnet", genre frigidaire, 17 de Jumonville. TEL.: 3-4127.

POELE BEACH Monar: en parfaite condition. S'adresser: A. LABERGE, 6 rue DU VERNAY, Beauport. TEL.: 66-3266.

LESSIVEUSE "Westinghouse", cuve en porcelaine, remise à neuf. $70.00. TEL.: 3-1734.

TUYAUX et radiateurs usagés à vendre, JULES DION, 97 rue MORIN. TEL.: 3-4184.

POELE "Normandie" avec brûleur, 2 drums, 2 cruches. S'adr.: TEL.: 3-7792. 118 JEANNE MANCE.

POELE à gaz, Gurney, en parfaite condition, 5 feux, fourneau. Téléphone: 3-6764.

FRIGIDAIRE Norge, 8 pieds cubes, poêle électrique, laveuse, radio combiné, radio de table. Téléphone: 66-3877.

MACHINE à coudre Singer, électrique, état neuf. S'adresser: 145, des Prairies, Limoilou. 2-7506.

CHESTERFIELD, set salle à diner, set cuisine, tapis état neuf, à vendre, prix sacrifié. Cause maladie. Telephone: 7-7676.

MATELAS RESSORTS propres, lit double avec sommier, lit pour chalet, — marches caoutchouc 36 x 11 — horloge cuisine parfait ordre. Plusieurs autres articles. Tél.: 7-1862.

TOUTES PERSONNES qui seraient intéressées à se procurer un refrigérateur à un prix défiant toute compétition et de marques très connues. Téléphone : 7-7226.

GLACIERE marque Frost King à vendre, très propre en parfaite condition S'adresser à M. MASSON, 14 rue Falardeau, 3e étage, Québec.

ASSORTIMENT tuyaux usagés, 3-4 à 5 pouces, aussi radiateurs, fournaises usagées. 97, MORIN. TEL.: 3-4184.

A VENDRE MANTEAU seal pour dame collet castor, collet Kolinski — aussi Presto. TEL.: 7-7413.

CARROSSE, Sleigh, Tricycle C.C.M. à vendre. S'adresser 122 8e Rue. Tél.: 4-0915.

POELE "GENERAL ELECTRIC", en parfaite condition, fourneau automatique, adapté sur 220 v. 23 ST-GABRIEL, jour seulement.

RIDEAU TENTURES, couvre-lit pour lit double radio foyer, illuminé, ivoire, set de chambre à coucher. Tél.: 66-3024.

SET CUISINE, 6 morceaux blanc et bleu, poêle 110 volts 35 pouces hauteur, avec fourneau, armoire, bibliothèque 32 x 48 pouces, porte vitree, studio et tapis verts, 9 1-4 x 9 1-2 verges, libelots assortis, tables, robes, 12 — 14 ans, très propre. Téléphone: 3-6796.

CHESTERFIELD 2 morceaux, modèle récent, couleur bleu poudre. Bon marche, TEL.: 3-6606.

CARROSSE bleu "sunshine" chromé, en parfait ordre. S'adr.: 1113 FORGET. TEL.: 7-1817.

BUFFET DE CUISINE et glacière émaillée, prix spécial. Téléphone: 2-9585.

FOURNAISE à l'huile "Pree Way" sans mèche. TEL.: 2-2218.

MACHINE coudre "Singer", tête fixe à bobines rondes et accessoires. Tres propre $30.00. TEL.: 3-6548.

PETIT PIANO blanc moderne, machine Singer, glacière, Ace, tables à café. TEL.: 2-4522.

MONTRES "15 pierres "waterproof" or jaune, hommes, femmes, $15.00. Ecrire: J.-H. THERRIEN, 5046, 4e AVENUE, Rosemont Montréal, téléphone Hochelaga: 4684.

PARDESSUS printemps, pantalon pour homme, aussi manteaux pour dame, un 2 pieces pour 12 ans. Le tout neuf. TEL.: 7-8392.

POELE A GAZ noir et blanc, automatique 4 feux, 2 fourneaux en parfait ordre. Costume noir, manteau drab, cause trop petits, quelques robes pour dame et enfant ainsi que des bas, à bas prix. 109 AVE TASCHEREAU. Tél.: 4-9713.

HABIT "EATON", à vendre 6-8 ans — Tres propre, à sacrifier. Tél.: 7-3921.

CARROSSE à vendre, pour bébé. 144 CHRISTOPHE COLOMB.

CAUSE DEPART à vendre chesterfield et set à déjeuner neufs, table et chaises chromes modèles récents. A sacrifier pour prompt acheteur. J. DION, 55 ST-PATRICE, le jour. TEL.: 2-3724 ou 7-5854 le soir.

MACHINES à coudre "Singer", usagées en parfaite condition. Garantie de 5 ans. Veritable aubaine. S'adresser SINGER SEWING MACHINE COMPANY, 245 ST-JEAN, Québec.

MAGNIFIQUES BAGUES en diamant, provenant d'échantillons, sacrifier à beaucoup moins que leurs valeurs. Occasion pour futur fiancé. S'adresser Z.-E. LAVIGUEUR, Tel.: 2-7470.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques à 0.05 cents, table à boules, machines d'amusement, pour le tous genres de vendeuses, peanut à 0.01 cent et .05 cents. Location de phonographe pour soirée. Vente de disques neufs et usages. LEMIEUX AMUSEMENTS, 1114 ST-VALLIER, Québec.

MOTEUR "DELCO" $19.50 POUR MOULIN A COUDRE

PLUS TAXE — Demandez prix gros. H. ROBERGE, Ré



Pièces de rechange

Chars Usagés

Accessoires de tous genres



CHEVROLET 1949, opera coupé, 8 places, en très parfait ordre. Raison de vente désire posséder un 50. S'adresser de 1 hr à 2 hrs p.m., de 6 hrs à 8 hrs. p.m. TEL.: 2-0413.

FORD 1930, 4 portes, aucun millage, prix de liste moins $100.00. TEL.: 7-1664.

SPECIAL

Dodge custom sedan 47	$1150
Chevrolet sedan 46	$ 950
Chevrolet coach 42	$ 650
Pontiac coach 41	$ 600

et 28 autres différents modeles.

Blais Automobile

464 St-Joseph, Lauzon Tél. Zone: 5375
Qué., 448 Blvd Charest Tél.: 5-6600

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

UNIVERSAL AUTO LTD.

DISTRIBUTEUR de pièces et accessoires authentiques et tous les produits Chrysler. Spécialité moteur, batteries, pneus etc. Aussi station de service. 777, 1ère AVENUE, Limoilou. 5-5112.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS

POUR ARGENT COMPTANT

PAUL MAHEUX

897 Blvd Charest. Tél.: 3-4167

21 A VENDRE OU ECHANGER

ON DEMANDE à échanger Chevrolet coach 1931, reconditionné à neuf, 4 pneus neufs, pour modèle plus récent. S'adresser: J. ASSELIN, Lac St-Charles. Téléphone: 2103.

(Suite de la page 26)

112 MAGASIN A LOUER

MAGASIN A LOUER, situé Avenue Cartier grandeur 24x24, avec glacière, convendrait pour tous genres de commerce. S'adresser: 4 Avenue CARTIER.

MAGASIN A LOUER, 91 rue St-Paul. S'adresser: M. ARMAND PARADIS, 93 ST-PAUL.

115 MANUFACTURE A VENDRE

MANUFACTURE de portes et chassis. Bâtisse ciment à l'épreuve du feu, bâtie sur nouveau plan avec grande chaufferie employant 12 à 15 hommes. Bon poste. ECRIRE CASE 424 LE SOLEIL.

121 MAISONS A VENDRE

SITUEE devant future église, maison moderne, chauffage garage, conditions faciles. 21 AVENUE BOISCLERC. TEL.: 2-3632.

GIFFARD, 2 logements modernes, chauffage. Près église, écoles. Acompte raisonnable, balance $50.00 mensuellement. TEL.: 5-5868.

$44.28 par mois, acompte raisonnable, maison moderne. GARON CONSTRUCTION, 434 VITRE. Tél.: 4-2636.

AVANTAGEUX pour maison chambres ou commerce. 405 Boulevard Charest. Informations. 1840, 4e AVENUE.

BOULEVARD LAURIER (non loin d'église), maison pierre et brique, 7 pièces plus 2 chambres bain, tiule, soubassement fini pin, garage, véranda. S'adresser propriétaire. 7-1477.

MAISONS SEULES ainsi que beaux terrains à St-Sacrement. S'adr.: 42 MARIE-ROLLET, 7-1732.

STE-PETRONILLE, I. O., près Château Bellaire, maison 9 pièces plus chambres bain, garage, 36 des OBLATS. TEL.: 1-3747.

VOUS QUI CHERCHEZ propriété, n'oubliez pas que nous l'avons. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST, 2-8115.

CONSTRUCTION neuve comprenant magasin 43 x 18, cave de 7 hauteur, logis 4 appartements plus chambre de bain. Excellent poste pour coiffeuse, Notre-Dame du Chemin. TEL. 1-4217.

RUE JOFFRE, Maison 6 logements 5 pièces plus chambre bain, moderne, conditions paiements faciles. WILFRID LEGARE, 7-1876; rés.: 7-8025.

8e AVENUE, Maison 2 logements, 5 pièces un libre. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST, TEL.: 2-8115.

AVE DES ERABLES, Maison 10 pièces, 2 chambres bain, 3 étages. Libre acheteur TEL.: 3-1118.

ST-FIDELE, cottage, 6 pièces, chauffé $8,500. Comptant $2,500. RAYMOND DE ROSA. 5-5914; soir 7-1938.

STE-MARTYRS, Maison à revenus, maisons formant 8 logements. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST, Tél.: 2-8115.

DESIREZ-VOUS vendre votre propriété nous avons l'acheteur. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST. Tél.: 2-8115

ST-SACREMENT, 2 logements, 6 pièces, chauffés. Loi provinciale. Garage. Comptant $5,000. RAYMOND DE ROSA INC., 4-7606; soir, 7-1938.

ST-SACREMENT, 4 cottages 6 pièces, 2 chambres de bain. Chauffage à l'huile. Garage. Prix $12,500 et plus. RAYMOND DE ROSA INC., 5-5914; soir 7-1938.

SILLERY, joli bungalow 8 pièces. Prix $13,500. Comptant $4,000. RAYMOND DE ROSA. 5-5914; soir, 7-1938.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, Maison 11 apppartements. TEL.: 351.

ATTENTION, Si vous êtes en mauvaise affaires et voulez vendre votre propriété vite. Service confidentiel. Nous vous débarrasserons de vos tracas. L. HUNT, 5-7688 — 7-2091 soir.

AVE MURRAY, Maison 3 logements, 7 chambres. Réglements succession. Prix raisonnable. S'adr.: propriétaire. TEL.: 7-1670.

RUE BERGEMONT, Propriété 5 pièces avec boutique, grand poulailler, terrain 100 x 100 à vendre. Le tout pour reglement $2,800. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL. 4-3836.

ST-FIDELE — 2 cottages, 6-7 pièces, un $2,000 et l'autre $4,000 comptant. Balance conditions. TEL.: 3-9996.

ST-PASCAL — Maison 2 logements, 6 pièces moderne, bas libre et chauffé. Terrain 50 x 80. 2 garages, $5,500 comptant. Balance conditions. 3-9986.

ST-SACREMENT—Cottage 7 pièces. Chauffe Moderne. $12,800. RAYMOND DE ROSA INC. 4-7606 soir 7-1938.

CANARDIERE, centre Commercial, maison à logement 3 chbres 6 pièces, bain. Le bas 6 pièces, libre 30 jours d'avis. $19,000. Conditions faciles. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

NEUVILLE

AUBAINE, Maison 3 loyers, centre village pouvant servir comme résidence d'été. Le tout $2300. Prompt acheteur. TEL.: 66-3942.

ST-PIERRE, CHARLESBOURG

MAISON NEUVE, 6 pièces, plus chambre bain. Prix $6,000.00, $1,500.00 comptant, balance $35.00 par mois. J.-P. DROUIN. Tél.: 4-6864.

A GIFFARD

MAISON NEUVE, 2-7 pièces plus ch. bain, finie brique, plâtre, chauffage, près église, autobus. Hypothèque 2 pc. spécial pour prompt acheteur. Cause départ. 125 rue Petit Village, coin Avenue Renouard. TEL.: 3-4179.

DEUX BUICK 1938, motocyclettes B.S.A., 12 modèles. RODRIGUE OSTIGUY, 181 DU PONT. 2-6577.

DODGE 1941, 7 passagers, en parfait ordre, aubaine, $650.00. 76 ST-DOMINIQUE, Appt. 2.

HUPMOBILE 37, très propre, à vendre $50.00 comptant, balance à termes faciles. 276 S-PAUL. 5-8606.

FORD sedan 1940. — En parfaite condition. S'adresser: MARC JULIEN, Lachevrotière, Cté PORTNEUF.

WILLYS 1937, bonne condition, à sacrifier. S'adresser: M. R. RICHER, 14, DE LA TRINITE.

NASH SEDAN 1938, propre en bonne condition $400. 131 CARON. Tél.: 3-3370.

GRAHAM 1940, $300, vendre ou échanger pour petit char. Tél.: 5-9703.

NASH, 1940 SEDAN quatre portes, très propre et en très bonne condition, Radio, chaufferette, Air conditionné. Tél.: 7-4323.

DODGE CUSTOM 1949 Fluid Drive sedan, noir, tout équipé, millage 2,000 milles à vendre. Termes si désirés. Téléphone: 3-2977.

CHEVROLET 1942, SEDAN livraison de luxe, parfait ordre, téléphone 5-9679.



REGARDEZ !

C'est incroyable

1949	Ford coach	$1,375
1947	Plymouth sedan	$1,050
1947	Mercury sedan	$ 975
1941	Dodge sedan	$ 575
1939	Oldsmobile sedan	$ 325

50 autres à votre choix.
Conditions faciles.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h.

Asselin Automobiles Ltée.
DE LA COURONNE & PONT DROUIN

FORD 49 équipement complet, parfait ordre, $300, comptant, balance à terme. S'adresser 129 LAVIGUEUR. 2-8651.

NASH 1933, 2 portes, état neuf. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser: 211 COLOMBIERE.

DODGE SEDAN 1936 $250. Plymouth sedan 1931, $150. tracteur 4 roues, 218 4e RUE, TEL.: 3-1557.

FORD 1940 sedan en très bon ordre, chaufferette. 210 1-2 BROWN, TEL.: 7-7553.

RADIO "Philco", 8 lampes pour marque Chrysler, bon marché. L. Villeneuve, 1055 Canardière. TEL.: 3-7482.

AUSTIN sedan 1948, en très bonne condition, terme et échange considérés. Visible 70, 3e Avenue. TEL.: 4-2112.

PLYMOUTH sedan 1942, très propre, pneus neufs, bien équipé. Vendrais prix: $500. 74 DE MAZENOD.

AUSTIN 1949. Presque neuf, bien equipé, $1250. TEL.: 66-5331.

A VENDRE, sedan Mercury 1947, équipé, radio, chaufferette, spotlight, garde-soleil, en parfait ordre. TEL.: 3-5626 ou 3-7739.

CHEVROLET 1941, tout équipé, $700. Motocyclette "Indian" 74 $350. A vendre ou échanger. TEL.: 4-9857.

AUTOMOBILE Buick à vendre petit modele 1940. TEL.: 5-7553.

OLDSMOBILE, parfaite condition, très propre, prix d'occasion, $650.00. 132 ST-PATRICE. TEL.: 3-7247.

DODGE 1941 SEDAN, parfaite condition, radio, chaufferette. Equipement pour hiver. O. LIRETTE Val St-Michel. Tél.: 805 S 21.

FORD 1947, super luxe coach, 4 pneus neufs, radio, chaufferette, très propre, bonne condition. 4-3920, 421, 3e AVENUE.

WAGONNETTE 1947, panel 1949 de luxe, radio, chaufferette, pneu 650, 10,000 milles. TEL.: 602 s. 14.

PONTIAC SEDAN 1948, pick up 1949-42-37, Dodge sedan 1942. PAUL MAHEUX, 897 BLVD CHAREST, tel.: 3-4167.

DODGE SEDAN 1929, en parfait ordre, 4 pneus neufs, millage 33,000 milles. S'adresser Station Service, ROGER LAVOIE, coin Renaud, St-Vallier.

VENTE D'OCCASION

MORRIS COACH 1949 $1,065. Austin A-40 Coach $1150. Mercury sedan 1939 $610. Terraplane sedan 1934 $210. Buick Convertible 1937 $945. Dodge sedan 1938 $345. QUEBEC MOTORS SALES Co. Ltd., 201, 3e Ave. TEL.: 2-3945 — 2-1946 soir: 7-6234.

ATTENTION

PRIX REDUIT

PLYMOUTH sed. 4 portes spécial de Luxe	1946-47
DODGE 7 passagers	1948
PLYMOUTH 7 passagers	1941
PLYMOUTH club coupé	1947-48
FARGO 3T avec van	1948
MERCURY 3 T. et hoist	1947
CAMION de l'Armée 3 T.	
PLYMOUTH coupé	1942
COMPRESSEUR Worthington 210 neuf	
HOISTS hydrauliques neufs Brantford et usagés	
SNOW MOBILE 12 pass	1949
ASSORTIMENT de pièces et pneus pour camions de l'armée.	
FARGO 3T spécial	1980
FARGO Express 1½T.	1947

GIROUX MOTOR SALES LIMITED
1100, avenue Royale,
Beauport-Est, Québec
Tél.: 66-3504

21715—21-1 (ma. j. s. au 21-3) C.V.

DODGE SEDAN 1936 très propre. Nash sedan 1939, le tout en bon ordre. Bon marché. 10 BELLEAU. TEL.: 3-9604.

FORD COACH 1936, parfait ordre, prix d'occasion. 796, 1ère Ave, Station Champlain.

CHEVROLET sedan 1948, Chevrolet sedanette 1947, Studebaker sedan 1947, Mercury sedan 1941. 535, 1ère AVE. TEL.: 2-6329.

PLYMOUTH 1941, 7 passagers, vente, cause maladie, aucune offre raisonnable refusée. TEL.: 66-0094.

CHEVROLET 1937 SEDAN propre — Visible à 59 Mgr. ROBERT — Soir après 6 hrs. 66-3829.

CAMION FARGO, moteur et pneus neufs, 1 1-2 tonne. Bonnes conditions. S'adresser à 16 RUE ST-JEAN BAPTISTE, ST-ROMUALD.

CHEVROLET-COACH 1948, complètement équipé, excepté radio. Très propre, bien entretenue. Char d'un particulier. Bas millage. Tél.: 4-8655, soir — 7-3579.

BUICK 1946 sedanette pneus blancs, radio, Chaufferette, excellente condition, prix avantageux. 1141, 1ère AVENUE 3-4178.

PRIX D'OCCASION

DODGE SEDAN 1948 $1375. Austin sedan 1949, chaufferette $1225. Jeep Pick up 1 tonne et Station Wagon neufs avec pouvoir sur 4 roues. AUTO MODERNE, 25 DE LA COURONNE. tél.: 5-8188.

CHARS NEUFS A VENDRE

GRATTE A NEIGE hydraulique 1948, moitié prix. Dodge, Plymouth, Chevrolet, DeSoto, Ford sedan et coach, au prix liste avec garantie. Aussi 30 chars usagés très bon ordre. SIMARD AUTOMOBILES ENRG., 225, 3e Avenue, Limoilou. 4-4873.

AVEZ-VOUS UN CHAR

A VENDRE, confiez-le-nous. Il sera vendu à votre prix. 276 ST-PAUL. Tél.: 5-9666.

IL NE FAUT PAS ?

Juger de la valeur d'une auto usagée seulement par son Prix.
AVANT D'ACHETER
Comparez la valeur que nous vous offrons.

CHEVROLET SEDAN 1946	$350	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
METEOR SEDAN 1949	$600.	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
PLYMOUTH COACH 1947	$400.	Comptant
Chaufferette. Balance 18 mois.		
MERCURY SEDAN 1948	$450.	Comptant
114 chaufferette. Balance 18 mois.		

Choix de plusieurs autres.
Aussi camions usagés.
Ouvert tous les soirs.

Montcalm Automobiles Inc.
Votre garage de confiance
901, 1ère Avenue Tél.: 2-5676

121 MAISONS A VENDRE

ST-SACREMENT, Maison appartements des plus modernes. 16 logements de 6 pièces 6 garages. Revenu brut $15,684. Hypothèque $80,000. Comptant requis environ $20,000 Placement vous assurant un revenu net de $6,284 annuellement soit 17½% sur capital investi. RAYMOND DE ROSA INC. 4-7606 soir 7-1938.

DE LA REINE, 3 logements 4-6 pièces plus bain, cour, garage, $9,000. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

BELVEDERE, maison, 11 pièces superbes pièces, occupation immédiate. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd Charest. TEL.: 2-8115.

AQUEDUC, coin Napoleon. Maison 4 revenus, chauffage central, garage terrain 75 x 75 à sacrifier $8,300, acompte $3,500. Balance conditions faciles. Logement 6 pièces libres. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

AVENUE BROWN, maison 3 logements, chauffage à l'huile, 143 Ave Brown. TEL.: 7-6113.

MAISON 10 appartements, finie plâtre, briques, terra-cota, béton, chauffage huile, chauffe-eau Ingils, moderne, terrain paysagé. Libre 64, de Avenue Est. Charlesbourg. 4-8348.

ST-SACREMENT, plain-pied, 8 pièces, 2 chambres bain, foyer naturel, beau terrain. TEL.: 7-3683.

SILLERY, Cottage 7 pièces. Chauffé. Moderne. $12,500. $3,000 comptant. RAYMOND DE ROSA 5-5914, soir 7-1938.

MAISON de chambres. Grande-Allée, rue Laporte, Ste-Geneviève. Aucune information par téléphone. RAYMOND DE ROSA INC. 189 ST-JEAN.

$8,500. MAISON brique, 6 pièces, grande cave, cour, haute ville, libre immédiatement, conditions faciles. 128 DOLBEAU.

VOUS AVEZ TOUT à gagner à nous consulter pour achat d'une propriété, nous vous trouverons ce que vous désirez et pour l'argent dont vous pouvez disposer. L. HUNT, 5-7688 — 7-2091.

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, maisons seules, 6-7-8 pièces, plus chambres de bain, passages, système chauffage, plancher bois dur, cave ciment, occupation, dans un court délai si désiré. TELEPHONE: 2-7041, local 29 ou 155.

ST-SACREMENT, maison brique et pierre, 2 logements de 6 pièces plus chambre bain, avec garage chauffé, système à l'huile. Logement libre à l'acheteur. Plan Provincial et Fédéral. Tél.: 7-1477.

QUEBEC, Route Nationale, propriété seule 4 appartements. Garage. Prix $4,800. Libre à l'acheteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

8ème AVENUE, maison 4 logements, chauffage huile. Un 12 pièces libre à l'acheteur, $10,000 comptant. O. LEROUX, 525, 3ème AVENUE. TEL. 4-3836.

COTE GIGNAC, Maison 4 pièces grand terrain vue sur fleuve. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 Blvd CHAREST. Tél.: 2-8115.

AVE LOUIS PRECHETTE, maison 8 pièces libre. L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD CHAREST. TEL.: 2-8115.

A ST-PASCAL, maison neuve, 8 appartements, 2 chambres de bain. 518 Mauffils. TEL.: 4-1656.

3ième AVENUE, Magasin de meubles, 4 étages, brique solide. Magasin et 3 logements libres. Chauffage à l'huile. Cave en ciment. 8 1-2 hauteur. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

GROS PIN, propriété neuve 2 loyers de 5 pièces. Un libre Acompte $2,000. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

121 MAISONS A VENDRE

RUE DE LA RONDE, Propriété 2 loyers de 5 pièces. Grand terrain. Garage. Acompte $3,000. Logement libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

DE LA CAPRICIEUSE, Propriété 2 loyers de 5 pièces. Acompte $3,500. Balance $22. par mois. Bas libre. O. LEROUX, 525, 3ème AVENUE. TEL.: 4-3836.

PRES BOUL ST-CYRILLE, Propriété 5 loyers. Revenus $3,696. Acompte $5,000. Un de 6 pièces libre. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

SILLERY, Cottages 6, 7 et 8 pièces neufs, brique et plâtre, chauffage à l'huile. Acompte $4,000. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

STE-MONIQUE DES SAULES, Maison neuve 7 pièces plus chambre de bain. Acompte $3,500. Possession immédiate. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

BEAUPORT, propriété brique 3 logements 6 pièces $13,000, à vendre ou échanger pour terre ou commerce. O. LEROUX 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

RUE ST-VALLIER, Maison 3 logements, un logement libre. Conditions faciles. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE. TEL.: 3-6910.

MONTMAGNY, maison neuve, moderne, 6 pièces, près église St-Mathieu. Livrable à l'acheteur. Prix $4,000. Ecrire CASE 408 LE SOLEIL.

RUE ANNA, maison 3 logements, 2 logements libre, 30 jours, $9500, comptant $3300. C.-R. CANTIN, 175 de la SALLE, TEL.: 3-6910.

RUE LAFAYETTE, près église, college et centre industriel, propriété 3 logements, 6 pièces plus chambre bain planchers bois dur, etc. S'adresser ROCH JULIEN, 435 CH. STE-FOY. tél.: 7-3297.

MAISON A VENDRE 9 logements, 30-36 St-Sauveur, rapporte $240.00 par mois. Prix de vente $18,000.00. S'adresser directement au propriétaire, 2310, 1ere AVENUE. Téléphone: 5-5202.

MAISON de 3 logements, 1 libre à l'acheteur avec garage chauffé, aussi magasin. 184 FRANKLIN.

MAISON de 3 logements chauffée à vendre dont un logement de 7 pièces libre, le 1er mai à l'acheteur. S'adresser 982, 1ère AVENUE. Tél.: 3-8054.

ST-SACREMENT, maison 2 logements de 6 pièces, 2 garages. TEL.: 3-1118.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 24 blvd des Allées, maison brique, 2 étages, 9 appartements, quartier résidentiel. 2-7889.

99 ROUTE DE L'EGLISE STE-FOY. Maison 8 pièces, chambre bain, garage, chauffage automatique. TEL.: 7-8551.

N.-D. DES LAURENTIDES, résidence d'été 6 appartements meublés ou non, grand terrain. Autre grand terrain voisin 100 x 135. 376 ST-JOSEPH. 5-9455.

AVE BOUGAINVILLE. — Maison détachée, 3 flats, de 7-8 pièces, chauffée, 3 garages, aucune rente terrain, un logement libre 1er mai. EMILE BROUSSEAU, 255 ST-JEAN. TEL.: 2-5768.

PRES DE LA CANARDIERE — Rue Goupil, magnifique maison, 2 logements, 4-11 chambres modernes, 11 chambres, un logement libre immédiatement, système à l'huile. EMILE BROUSSEAU, 255 ST-JEAN. TEL.: 2-5768.

JOLI COTTAGE, brique américaine 7 pièces (un étage) salle bain tuile foyer chauffage huile et garage chauffé. 2115 DICKSON. Sillery.

PRES CANARDIERE, maison 3 logements, 6 pièces. TEL.: 4-4907.

121 MAISONS A VENDRE

MAISON HABITABLE à l'année située sur le bord du St-Laurent à Portneuf 40 milles de Québec sur route de Montréal, 15 pièces, 2 chambres de bain, foyer naturel, chauffage automatique à l'huile, électricité 110-220, eau courante. Environ une acre et demie de terrain. Ecrire à Mlle A. VOLPP, R.R. No. 2, Loretteville pour appointement.

ST-PASCAL, Maison neuve 3 logements 6 pièces libre $5,500 comptant, balance facile. C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE Tél.: 3-6910.

16 DESY: 10 chambres plus 2 chambres de bain, garage, chauffage huile, bonne construction. Tél.: jour: 2-7870, soir: 7-2205.

122 MAISONS DEMANDEES

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement? Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. Tél.: 4-2542.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Avons acheteurs sérieux. Marcel PROULX, 266 NAPOLEON. 5-8963.

VOTRE PROPRIETE ou commerce vendu 10 jours sinon rien à payer. L. HUNT, TEL.: 5-7688 — 7-2091.

SERAIS ACHETEUR pour clients: Maisons d'un ou plusieurs logements. EMILE BROUSSEAU, 255, St-Jean. Tél.: 2-5768

POUR LA VENTE de votre propriété il y va de votre intérêt de consulter C.-R. CANTIN, 175 DE LA SALLE, 3-6910.

PROPRIETE et commerce demandés à acheter. Argent comptant. O. LEROUX 525, 3e Avenue TEL.: 4-3836.

ON DEMANDE à acheter maison de 8 à 9 pièces sur le Blvd Laurier, avec garage chauffé, près de l'église St-Charles Garnier. Indiquer conditions de vente. Ecrire CASIER 416 LE SOLEIL.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce, confiez-les. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. 4-3836.

PROPRIETE et commerce demandés à acheter. Argent comptant. O. LEROUX 525, 3e AVENUE. TEL.: 4-3836.

123 MAISONS à louer demandées

LOUIS ENRG., 28 St-Joseph, achetons argenterie, bijouterie, diamants, bagues montres. Payons plus haut prix. TEL.: 4-1431.

125 Maison de campagne demandée

BONNE MAISON de campagne demandée à louer à l'Ile d'Orléans, au Lac Beauport. TEL.: 3-6778.

128 MATERNITE

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682 CHEMIN STE-FOY TEL.: 7-4411.

HOPITAL MATERNITE LAROCHE, très moderne, privé, discrétion absolue, 194 Blvd PIERRE-BERTRAND, Québec. TEL.: 4-3978.

MATERNITE licenciée, depuis 21 ans, à votre service, repas dans chambre, avantages religieux. Prix réduits. Pour place réserver d'avance. Servante demandée. 10 D'ARTIGNY. Tél.: 2-1966.

HOPITAL ST-JOSEPH Dr Raymond Laberge, prop. 1206 ST-VALLIER. Maternité privée, confort, moderne, gardes-malades graduées. Discrétion. Médecin à votre choix. Avantages religieux. Tel.: 3-4055.

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

MACHINERIE A LOUER

BALAYEUSE ELECTRIQUE
SERVICE DE LOCATION
LOUONS balayeuse à journée ou à la semaine. Allons vous la porter et la reprendre à nos frais. TEL.: 2-1672.

MEDECINS-CHIRURGIENS

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 5½ ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4 Soirs, lundi, mercredi, vendredi 7 à 8.

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE FRANÇAISE Inc. Pressage, nettoyage, teinture, Département pour commandes compagnie. 430 CANARDIERE. Dépôt: 179, ST-JEAN. TEL.: 4-4686.

P. FERLAND INC.
TEINTURIERS, NETTOYEURS EXPERTS
Auteur du nettoyage "d'un ton plus clair" Spécialité en teinture. Département spécial pour commandes par malle. P. FERLAND, Inc., Nettoyeurs licenciés. "SANITONE" 155-157 DU PONT. TEL.: 4-3531.

REPARATIONS DE RADIOS

REPARATIONS RADIO
Tous genres de radios par expert diplômé. Ouvrage garanti. PAUL DOUCET. Tél.: 4-0569.

LINGERIE GENERALE

AVIS AU MARCHAND — 8 Manteaux fourrure, 5 habits, 25 blouses, 15 paletots hiver et printemps, 30 vestes d'habits. Aucune offre raisonnable refusée pour le lot. 28 ST-JOSEPH. TEL.: 4-1431. LOUIS ENRG.

CATALOGUE GRATIS
MARCHANDISES neuves et usagées, gros, détail. QUEBEC JOBBERS REGD. 7 rue SAINT-JOSEPH, Québec, P. Q.

Magasin de lingerie usagée
Catalogue Gratis
DEMANDEZ nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Stock considérable prix sans pareil. Gros, détail. 510 STE-THERESE

REPARATION DE LAVEUSES

LAVEUSES électriques neuves et usagées, vendre ou à louer. Réparons toutes marques. Achetons laveuse usagée. G. COULOMBE, 22 1-2 CARILLON. 3-7049.

REPARATIONS & PIECES
APEX BEATTY CONNOR EASY THOR
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE ENR
393, BLVD-CHAREST. TEL. 2-2724

LINGERIE GENERALE

MONTREAL JOBBING LTEE
21-23 RUE ST-JOSEPH, Québec, marchandises seches en gros. Tout marchand devrait faire affaire avec notre maison et être un client chanceux de plus qui profite de nos bas prix afin de se gagner un revenu très substantiel. Demandez notre catalogue 1950, pour marchands seulement.

SURPLUS DE GUERRE
STOCK le plus considérable en ville, soldat, aviateur marine. Facile à vendre. Profit intéressant. Demandez catalogue MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enrg., 1105 rue ST-VALLIER, Québec.

COUPONS A LA LIVRE
CREPE, peau d'ange, satin, jersey, broadcloth, coton circulaire, etc., etc. Lingerie hommes, dames et enfants. SPECIAL: coupons No 2, broadcloth uni, imprimé, flanelette, etc., de 1 à 5 verges, $15.00 le ballot de 20 livres, gros seulement. LUCIEN LAMONTAGNE & FRERE Inc., 283½ rue St-Paul, Tél.: 3-8063, Québec, en face de la gare du Palais.

VENDEUR EXPERIMENTE
DEMANDEZ liste de prix pour lingerie neuve et usagée. Aussi lingerie militaire. Notre assortiment est vaste. La COMPAGNIE ASSH. Enrg., 28 1-2 — 30 rue ST-JOSEPH, Québec.

REPARATIOIN DE MEUBLES

C.-E. ROY, fabricant de meubles et réparations générales, 292 3-4 ST-OLIVIER. Tél.: 7-2282.

LOUIS ROUSSEAU meubles matelas neufs, réparations de sommiers et matelas. 1336 3e AVENUE. TEL.: 4-1480.

REMBOURRAGE
MEUBLES, MATELAS
ATELIER pour rembourrage meubles et matelas de tous genres. Ouvrage garanti. QUEBEC UPHOLSTERING REG'D. 19 ST-DOMINIQUE. Tél.: 3-3647. H. Bussières, prop.

SACS VIDES

ACHETONS POCHES VIDES
DE TOUTES SORTES. Payons comptant. QUEBEC SACKS SUPPLY. 100 RUE MGR GAUVREAU. Tél.: 3-4551.

SALON DE COIFFEURS

SALON VANITE
COIFFURE de tous genres. Mlle Annette CHAINE propriétaire. 94 DE LA COURONNE, coin du Roi. TEL.: 2-4100.

Augmentez vos chances de succès en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 1000%.

128 MATERNITE

HOPITAL St-Albert, maternité moderne, gardes-malade graduées, repas dans chambre, discrétion, médecin au choix, prix modique, servante demandée, avantages religieux. 2955, 1ère Avenue. TEL.: 3-5471.

132 OBJETS PERDUS

BILLET DE RETOUR Québec Ville-Marie, perdu mercredi entre rue Racine et Hôtel-Dieu, rue St-Jean. Récompense promise. Tél.: 3-3821.

BOITES DE MECHES à bois Russell Jenning, perdue dans autobus du circuit 18, entre 7-8 a.m. 8 mars — Récompense. Tél.: 2-3342.

133 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS, romans usages policiers, d'aventures, amour, français seulement. PAUL VILLENEUVE, 196 D'ARGENSON. TEL.: 4-0068.

138 PENSION POUR ENFANTS

GARDERIE POUR BEBES, service jour et nuit, médecin attitré, gardes-malades, graduées. Pouponnière ST-FRANCOIS D'ASSISE ENR. 1079 1e AVENUE 4-0742.

PENSION POUR ENFANT, bonnes références. Pour information, téléphone 2-2584.

139 PERSONNELLES

CONFIEZ-MOI VOS PEINES d'amour troubles de ménage et d'argent, je leur mettrai fin en peu de temps. Je bannis l'ivrognerie, cigarette, gêne, timidité, etc. Et je vous enverrai un horoscope, tout est garanti et confidentiel. Envoyez enveloppe et timbre. Mme G. BALDWIN, CASIER POSTAL 1 Station N Montréal P. Qué.

J'AIDE EN TOUT et dévoile l'avenir par clairvoyance. Je vous ferai réussir en amour, argent. Bannis l'ivrognerie, gêne, timidité, etc. Tout est garanti confidentiel. Je possède une méthode unique et infaillible. Ecrivez en envoyant 25 sous, où venez me voir. Bureau de 1 heure de l'après-midi, à 9 heures du soir.
Prof. H. Strogoff 373, Ontario Est, Montréal. Téléphone MA. 1811

PASSE, PRESENT, AVENIR vous seront dévoilés quelque soient vos peines ou troubles je vous garanti d'y mettre fin en peu de temps. Pour information, envoyez 10 sous et date de naissance à Mme G. ROLAND, 3898 HENRI JULIEN, Montréal, P. Québec.



Horoscope GRATIS
par Jean DuPuy
Psycho Marcheur Astrologue
Envoyez votre nom et adresse avec votre jour de naissance au lieu et l'an pour obtenir les faits de votre avenir et votre HOROSCOPE GRATIS avec un Porte Bonheur.
Adresse à:
JEAN DuPUY
1964 rue Evelyn, VERDUN, Qué.

144 PIANO A VENDRE

BEAU PIANO cottage style Duchesse fini noyer parfait ordre, prix d'occasion. 126 DOLBEAU.

PIANO CONCERT, cottage maison risch, en parfait ordre, set salle à diner. Téléphone: 4-2588.

151 PROPRIETE A VENDRE

BATISSE 55 x 30 en blocs de ciment fondation et plancher béton, terrain 18,275 pds carrés, situé 7 milles de Québec. Valeur $8,800.00. Vendrait $8,000.00 Conditions avantageuses. Tél.: 3-6775 ou 7-2869 50 x 95, prix raisonnable, téléphone: 7-7026

153 RADIO A LOUER

RADIO à vendre, conditions faciles, ou louer $1.25 par semaine. Pick-up $1.50. TEL.: 7-3102.

155 RADIOS A VENDRE

RADIO RECEPTEUR, amateur Hallicrafter, modèle S. 38 6 lampes, 4 bandes, et Band-Spread, haut-parleur et 1 paire d'acoustiques en parfait ordre, téléphone: 3-6355.

156 REMEDES

ROSEPETAL. Onguent recommandé contre boutons, exzéma, démangeaison. Vendu aux pharmacies, $0.75. CALOFF ENR., Lévis.

PILULES MATERNELLES



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant à la mère de nourrir son enfant tant qu'elle le veut sans avoir de troubles périodiques.

Efficaces dans les dysménorrhées, règles douloureuses trop fréquentes chez femmes, jeunes filles. Composées d'extraits de glandes mammaires, etc. Favorisant le développement chez femme et jeune fille. Demandez à votre médecin ou envoyez 2.00 mandat-poste, Dr JOS. COMTOIS, B. P. St-Barthélemy, P.Q., envoyées affranchies 23 jours de traitements. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610 St-Jacques, Québec, Pharmacies Brunet et Livernois.

159 SERVANTES DEMANDEES

BONNE DEMANDEE pour service général, pas de gros lavage, chambre seule. S'adresser: Mme GABRIEL MERCIER, 865, Blvd DES CHUTES, Beauport. TEL.: 66-5724.

BONNE demandée, gros lavage en dehors, très bon salaire. Pour personne d'expérience. Références exigées. Mme M. FOURNIER, 2377 Chemin Ste-Foy. TEL.: 7-2393.

SERVANTE demandée pour faire la cuisine, deux grandes personnes, petit appartement, âgé 20-30 ans, références exigées, bon salaire, 73, ST-JOSEPH, entre 5-6 heures p.m.

SERVANTE POUR OUVRAGE général, pas de cuisine, gros lavage en dehors, 1570 CHEMIN GOMIN.

AIDE FAMILIALE demandée. S'adres

Etats financiers

CANADIAN BREWERIES

Toronto (P.C.) — Pour le premier trimestre de son année fiscale se terminant le 31 janvier 1951, le chiffre d'affaires de la Canadian Breweries Ltd a été de $22,261,497, soit une augmentation de $380,872 sur la période correspondante de l'exercice précédent. Les profits nets se sont traduits par $1,123,935, soit l'équivalent de $0.51 par action, ce qui indique une diminution de $420,331 sur la même période un an auparavant.

M. E.-P. Taylor, président, déclare que les profits consolidés pour la période ont été affectés par les forts déboursés aux Etats-Unis pour des fins de publicité et pour l'accroissement des ventes. Il a ajouté que les ventes de la Brewing Corporation of America, une filiale, accusaient maintenant des hausses substantielles et l'on anticipe que les résultats des opérations se compareront favorablement durant la dernière moitié de l'exercice.

Le fonds de roulement net s'établit à $12,196,925, soit une augmentation de $2,452,445 sur le chiffre d'il y a un an.

BANQUE DU CANADA

Ottawa — (P.C.) — Les dépôts du gouvernement canadien ont diminué de $7,561,000 au chiffre de $57,628,000 durant la semaine finissant le 8 mars, annonce la Banque du Canada dans son bilan hebdomadaire. Les dépôts des banques à charte ont baissé de $17,548,000 ce qui en ramène le chiffre à $513,884,000.

Quant aux billets en circulation, ils ont augmenté de $5,559,000 au total de $1,257,540,000.

BATHURST POWER & PAPER

Montréal. PC) Un profit net de $1,701,398 pour l'exercice finissant le 31 décembre 1949 a été déclaré par The Bathurst Power and Paper Co. Ltd, en comparaison de $1,685,486 l'année précédente. Les profits nets par action sont l'équivalent de $3.24 pour chacune des actions de la classe "A" et $1.24 par action "B", en regard de $3.26 et $1.26 respectivement pour l'année précédente.

Le fonds de roulement a accusé une légère amélioration, se chiffrant par $7,980,708 au lieu de $7,940,133 l'année précédente.

HENRY MORGAN & CO.

Montréal. PC) Pour l'exercice clos le 25 janvier 1950, les profits nets de Henry Morgan & Co. Ltd se sont chiffrés par $567,235, ce qui représente 2.36 cents pour chaque dollar de ventes, en comparaison de $497,644 de profits pour l'année précédente.

Le chiffre d'affaires a été de $24,077,457, soit une augmentation de $643,176 sur l'année précédente. Le fonds de roulement s'établit à $5,019,983.

L'OR EN FRANCE

Paris. (PC) — L'or a varié étroitement hier sur le marché libre de Paris. Le "Napoléon", une ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté 3.800 francs au regard de 3.810 francs mercredi. L'Aigle américain, une pièce d'or de $10, est passé de 8,900 à 8,840 francs.

BRITISH COLUMBIA POWER CORPORATION, LIMITED

DIVIDENDE No 87

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quarante cents (40c) par action "A" a été déclaré pour les trois mois finissant le 31 mars 1950, payable par chèque le 15 avril 1950 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 31 mars 1950. Le dit chèque sera expédié par la poste le 15 avril 1950 par les soins du Montreal Trust Company de Vancouver.

Par ordre du conseil d'administration,
J. A. BRICE
Secrétaire.

Vancouver, C.B.
2 mars 1950.

QUEBEC POWER COMPANY

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de vingt-cinq (25) cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie sans valeur au pair, pour le trimestre finissant le 31 mars 1950, payable le 25 mai 1950 aux actionnaires enregistrés le 15 avril 1950.

Par ordre du bureau,
J.-L.-T. MARTIN,
Secrétaire.

Montréal, le 8 mars 1950

LE PRIX DU PLOMB SUBIT UNE BAISSE

New-York. (PA) — Une importante fonderie à façon a abaissé hier le prix du plomb d'un sou la livre à 11 sous, à New-York. Les gros producteurs de plomb ont immédiatement réduit leurs prix.

Le plomb était coté à 12 cents la livre depuis le 21 novembre, alors que le prix avait été réduit de 1-2 cent.

Le prix du plomb était chancelant depuis environ deux semaines, de sorte que la coupure annoncée hier n'a pas pris le marché par surprise.

La baisse est attribuée surtout aux offres de plomb de l'étranger avide de dollars.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, 9. (PC). Les prix étaient stables en général sur les marchés aux bestiaux de Montréal cette semaine, mais les bêtes à cornes étaient plus faibles dans certaines catégories.

Les arrivages comprenaient 1,614 bêtes à cornes, 37 moutons et agneaux, 3,817 porcs et 2,508 veaux. Les arrivages des provinces de l'ouest étaient constitués de 216 bêtes à cornes.

Sur le parquet des bêtes à cornes, les prix des meilleurs bouvillons, des génisses et des taureaux étaient à peu près stables. Les bons bouvillons légers rapportaient $24.50 - $25, les moyens $21 - $23 et les communs $16 - $19.50. Un groupe de bouvillons lourds de qualité de choix a payé $25.75, les bons $24 - $25 et les moyens $22 - $23. Les génisses de qualité moyenne se vendaient $19 - $21.50, et les communes $14 - $18. Les vaches de bonne qualité étaient à $17 - $18.50, les moyennes à $15 - $16.50, les communes à $14 - $15 et à $10 - $14 pour la mise en conserve et la charcuterie. Les bons taureaux s'enlevaient à $18.50 - $20 et les communs à $17.50 ou moins.

Des prix stables étaient payés sur les veaux de lait. De bons veaux de qualité de choix rapportaient $22 - $24, quelques uns $25, les moyens $18 - $22 et les sujets légers communs descendaient à $15. Les veaux d'herbe s'établissaient à $12 - $13 pour la plupart.

Les prix étaient à peu près stables par rapport à la semaine précédente pour les quelques ventes enregistrées sur le parquet des moutons et des agneaux. Les bons agneaux trouvaient preneur à $23 et les autres à $20 - $22. Les moutons se vendaient $7 - $13, quelques-uns à $14, suivant la qualité.

Les porcs étaient payés $27.25 au cours de la semaine, sauf une centaines enlevés à $27. Les truies se vendaient $18 - $18.50 habillées (abattues).

Bourse du coton

On trouvera ci-après les prix de gros de la laine et du coton sur le marché newyorkais tels que fournis par Barry & McManamy : -

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	-préc
Laine "Tops"					
Mars	182.5b	180.5	180.0	182.5b	— 0.5
Mai	173.0b				
Juillet	168.5b	170.5	170.0	170.0b	
Oct.	174.0b	175.0	174.5	174.5b	— 0.3
Déc	169.0b	169.0	169.0	169.0b	— 0.5
Ms 51	164.5b				—
Laine "Contrats"					
Mars	137.5b				
Mai	135.5b				
Juil	131.0b	132.5	132.0	131.5b	
Oct.	129.0b	129.5	129.5	129.0b	
Déc.	126.0b	126.5	126.5	126.0b	— 0.5
Ms 51	123.0b				
Coton					
Mars	31.65	31.68	31.51	31.56	— 18
Mai	32.15	32.18	32.02	32.03	— 19
Juillet	32.14	32.16	32.02	32.03	— 16
Oct	29.97	30.06	29.86	29.93	— 1
Déc.	29.73	29.90	29.68	29.74	— 1
1951					
Mars	29.73	29.89	29.68	29.71	— 1
Mai	29.64b	29.72	29.58	29.65	— 1
Juillet	29.12	29.22	29.05	29.09	— 1

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Québec.

DANS LA COUR SUPERIEURE
No 59,363

DAME MARTHE PLANTE, de St-Fréderic-de-Beauce, épouse commune en biens de Paisidh Sumanasukha, dûment autorisée à ester en justice,

DEMANDERESSE,

vs

PAISIDH SUMANASUKHA, ci-devant de la Cité de Québec, demeurant maintenant à Bangkok, Siam,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir: dans deux journaux de Québec : "Le Soleil" et "The Chronicle Telegraph".

(Signé) IRENEE BOURBEAU,
D. P. C. S. Q.

Bureau du Protonotaire,
Québec, 21 février 1950.
Vraie copie.
Irenée Bourbeau,
D.P.C.S.Q.

Le beurre et les oeufs inchangés

Montréal. - - (PC) - - - Les oeufs étaient stables hier sur les marchés de gros "libres". Les arrivages étaient assez considérables alors que la demande demeurait bonne. Le beurre était inchangé dans un marché calme.

Les oeufs en cartons vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants étaient inchangés, alors que le beurre "imprimé" était stable.

Les pommes de terre étaient à peu près stables et les arrivages par voie ferrée hier se sont montés à 15 wagons. Trois chars ont été dirigés sur l'extérieur et il en restait 28 du marché de la veille.

Il n'y eut aucune vente hier a la Bourse Canadienne des denrees.

Les arrivages d'oeufs ont une tendance à la baisse dans la ville de Québec, note le service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture. Les prix deviennent plus fermes.

Les commerçants cotaient les prix suivants aux expéditeurs pour les oeufs classés, caisses gratuites : A-gros, 38 1-2 - 40 cents la douzaine; A-moyens, 37-38; A-poulettes, 34-35; catégorie B., 34-35 ; catégorie C., 24-26.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : A-gros, 44-45 cents ; A-moyens, 41-42 ; A-poulettes, 38-39 ; catégorie B., 38-39 ; catégorie C., 30-31.

Les prix de détail suivent la hausse et s'établissent comme suit : A-gros 48-52 cents; A-moyens, 45-50; A-poulettes, 40-44 ; catégorie B., 40-42 ; catégorie C., 35-36.

Le marché des volailles est tranquille. Les arrivages sont rares. La demande est toujours bonne pour les sujets pesants qui sont tirés des entrepôts. La poule est de moindre qualité. Le service des marchés note quelques lots de poulets à griller. Les prix de gros figurent comme suit : POULETS à GRILLER : Catégorie A-lait, 40-42 cents; catégorie B., 39-40 POULETS.—Catégorie A-Lait, 46-48 cents ; catégorie B., 43-44 ; catégorie C., 35-38. POULES: Catégorie A., 33-35 cents ; catégorie B., 32-33 ; catégorie C., 28-30.

Montréal. (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, hier, le beurre, 92 points, du Québec (comptant) était coté à 60 1-2 - 61 cents la livre.

Les oeufs de l'Est offerts par wagon après inspection préalable étaient cotés comme suit: A-gros, 41 1-2 cents la douzaine; A-moyens, 39 1-2; A-poulettes, 36; catégorie E-B., 36; catégorie E-C., 25.

x x x

Montréal. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés ici hier et rapportes par le ministère fédéral de l'agriculture:—

OEUFS:— en caisses gratuites: A-gros, 41-42 cents la douzaine; A-moyens, 39-40; A-poulettes, 36-37; catégorie B, 36-37; catégorie C., 25. Arrivages: 468 caisses.

BEURRE:— Arrivage courant: Québec, No 1 pasteurisé, 60 1-4 cents la livre; No 2, 59 1-4. Prix de gros: Québec, No 1 pasteurisé, frais et entreposé, 60 3-4 - 61 cents; No 2, 59 3-4 - 60, pour le beurre marque 38. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 62-62 1-2. Aucun arrivage.

FROMAGE:— Arrivage courant: blanc de l'Ontario, 28 cents la livre; blanc du Québec, 28 1-4. Prix de gros: blanc de l'Ontario, 29 cents; blanc du Québec, 29. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE:— Québec, No 1, en sac de 75 lbs, $1.05-1.15; Nouveau-Brunswick, No 1, $1.20-1.25; en sac de 10 lbs, $0.19-0.21. Ile du Prince-Edouard, $1.30-1.40; No 1, en sac de 10 lbs, $0.21-0.22.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 9 mars 1950

	Off.	Dem.
Acadia Apts	18½	..
Baillargeon J B Pfd	1½	..
B D'Economie	30	33
B D'Epargne Mtl	41½	43
Beauh L & Pow	22	23
Beauh Pow	10	11
Cdn Arena	67	..
Can Life	515	535
Cooksville Co A	11½	12½
Cooksville Co B	5½	6½
Cuban Cdn Sug	5	6
Dupuis Frères Pfd	24	26
Guar Co of N A	390	420
Interprov Brick A Pfd	80	..
Do B Pfd	31	..
Laprairie Co Pfd	98	..
La Prévoyance cie d'Ass	..	16
La Traverse de Lévis	15	19
Nat Drug & Chem	8½	9¼
Prevoyants du Cda	102	..
Prov Bank	15¾	16½
Prudential Tr	11	..
Que Apts	33½	..
Que Tel & Pow B	1	..
St Law Brick	38	..
Sun Life	590	620
Sun Trust	150	..

Le dollar canadien

New-York. (PC) — Le dollar canadien a haussé de 1/16 de cent pour fermer à un escompte de 9 11/16 pour cent, par rapport au dollar américain, sur le marché des changes étrangers, hier. La livre sterling était stationnaire au taux de $2.80 1/8.

Le grain baisse en fin de séance

Winnipeg. (PC) Les gains initiaux de l'avoine et de l'orge ont été entamés avec des liquidations de dernière heure hier sur le marché à terme.

650,000 boisseaux de blé canadien ont été adjugés au Royaume-Uni au marché d'exportation. De son côté, le Japon en a pris 80,000 boisseaux. Les prix du blé No 2 ont baissé d'un sou le boisseau à $2.22.

Voici les prix des options sur le marché à terme (aux Grands-Lacs) :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm-préc
AVOINE				
Mai	86½	85⅝	85⅝ - b	85⅝
Juil	82¼	81¼	81⅜ - a	80⅝a
Oct	76¼	75⅝a	75⅝a	75⅝a
ORGE				
Mai	1.32¼	1.30½	1.30¾	1.30½
Juil	1.21⅜	1.20⅝	1.20⅝ -⅜	1.20½
Oct	1.13¾	1.12⅞a	1.12⅝	1.13¼
SEIGLE				
Mai	1.48⅜	1.46½	1.47 b	1.48¾
Juil	1.47⅞b	1.45⅞	1.46⅛ -⅛	1.48 a
Oct	1.44¼	1.42⅝a	1.43⅝a	1.45
LIN				
Mai	....	....	3.77 b	3.77
Juil	....	....	3.72 b	3.71½n
Oct	....	....	3.28bnnt	3.28bnnt

GRAINS COMPTANT

AVOINE : - 2 c.w. 91⅛; ex. 3 c.w. 89; 3 c.w. 88½; ex. 1 four 88⅜; 1 four 88½; 2 four 87¼; 3 four 82¾; sur rails 85¾.

ORGE : - 1 c.w. 6-rangs 1.49¾; 2 c.w. 6-rangs 1.49¾; 1 c.w. 2-rangs 1.45¾; 2 c.w. 2 rangs 1.45¾; 3 c.w. 6-rangs 1.47¾; 1 four 1.28; 2 four 1.26¾; 3 four 1.23¾. Sur rails 1.27¾; 2 c.w. jaune 1.30¾; 3 c.w. jaune 1.29¾.

SEIGLE : - 1 c.w. 1.44⅜; 2 c.w. 1.44⅜; 3 c.w. 1.41; rej. 2 c.w. 1.31; 4 c.w. 1.35. Sur rails 1.44⅜.

LIN : - 1 c.w. 3.73; 2 c.w. 3.68; 3 c.w. 3.53; 4 c.w. 3.48. Sur rails 3.75.

Winnipeg. - (PC) - Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE : - 2 c.w. 92; 3 ex. c.w. 89¼; 3 c.w. 89; 1 ex. four 89; 1 four 88¾; 2 four 87¾; 3 ex. four 83; grain mélangé 65½.

OGE : - 1 & 2 c.w. 6-rangs 1.49¾; 1 & 2 c.w. 2-rangs 1.45¾; 3 c.w. 6-rangs 1.47¾; 1 four 1.28¼; 2 four 1.27; 3 four 1.24¾; 2 c.w. jaune 1.33¾; 3 c.w. jaune 1.32¾; grain mélangé 1.21¾.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

9 mars 1950

	OFF.	DEM
Amal. Kirk.	5	6
Annamaque	3¼	3¾
Beaurive	2	3
Barber L. N.	2	3
Beaulieu	1½	2
Bright Red L.	2	3
Burley P.	2¾	3½
Columbiere	2	3
Cons. Chib	11	13
Cribbe	4	5½
Croydon	1	2
Derlak	4¾	5
Habitant	1½	2½
Halden R. L.	3	5
Itsaco	5½	6½
Kennay	4	6
Kenda	9	11
Lake Expanse	6	8
Lavalle	3¼	4
Martin Bird	3	4
Major Oil	2¾	3½
Marbenor	15	17
Mate Yellowknife	3	5
Normar	2½	3½
National Malartic	75	78
New Augerita	16	18
New Malartic	3½	5
Norbeau	110	120
Norford	2½	3½
Nocana	26	28
Obalski-45	15	17
Obalski	5	7
Obaska Lake	9	10
Opem. Copper	20	22
Ortona	4	5
Pascalis	14	16
Presdor	1¾	2¼
Quest Y. K.	2¾	3
Rand Malartic	18	20
Richgroup	4½	6
Salmita	3	4
Sepha	3	4
Scott Chib	5½	7½
Sun Bear	2¾	3½
Thornhill	1	2
Wesley Gold	1	2
West Red Lake	1½	2½
Young David	18	20

Valeurs étrangères à New-York

A NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	94	95
Bolivie 7 pc 1958	13⅜	13¾
Brésil 3¼ pc (séries 1 à 8) 1979	67	68
Brésil 3¼ pc (séries 6 à 30) 1979	65⅜	66⅛
Brésil 3⅜ pc anciennes 1979	56⅛	57
Brésil 3⅜ pc nouvelles 1979	56¼	58
Brésil 3½ pc 1979	61¼	63½
Chili 6 pc 1961	30⅜	30⅞
Colombie 3 pc 1970	45	45½
Cundinamarca 6½ pc 1959	52½	..
Italie 3 à 3 pc 1977	40	42
Italie 7 pc 1951	60	65
Medellin 6½ pc 1954	52	54
Milan 6½ pc 1952	57	59
Norvege 4½ pc 1965	98	100
Pérou 6 pc 1960	26⅛	26¼
Pérou ½ à 3½ pc 1997	22¼	22½
Rio-de-Janeiro 6½ pc 1953	45¼	..
Rome 6½ pc 1952	60	64

PAS DE SEANCE LE VENDREDI SAINT

Toronto. (PC) — La Bourse de Toronto sera fermée Vendredi Saint, le 7 avril, le samedi suivant et le lundi de Pâques, a-t-on annoncé ici hier.

Bourse de Toronto

(Cour fournis par la PRESSE CANADIENNE)

Séance du 9 mars 1950

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
2525	Abitibi	24¼	24	24¼
155	Do P	23¼	23⅛	23⅛
1375	Acadia Uran	.40	.40	.40
50	Agnew	8¼	8½	8½
1000	Ap Con	23½	23⅛	23⅛
300	Algoma	14⅝	14½	14½
35	Aluminium	57¼	57	57¼
1000	Am Yknife	.08½	.08½	.08½
8100	Anacon	.65	.59	.63
1500	Anglo CDN	3.95	3.95	3.95
1500	Area	.16	.16	.16
425	Argus	27¾	27¾	27¾
3700	Arjon	26½	26	26
2200	Armistice	.12	.12	.12
2000	Ascot	.54	.52½	.53
2000	Athona	.08½	.08	.08
900	Atlantic Oil	1.45	1.40	1.40
1000	Atlas Yknife	.12	.12	.12
14500	Aubelle	.08½	.08	.08
2100	Aumaque	.17	.15	.15
100	Aunor	3.35	3.35	3.35
545	Bk of Mont	27¾	27½	27¾
395	Bank of Ns	41	41	41
1350	Barnat	1.44	1.42	1.43
1500	Base Metals	.23	.22	.23
1714	Bell	40½	39⅞	40
14300	Bevcourt	.27	.25	.25
6000	Bidgood	.05½	.04½	.05½
3500	Boymar	.13	.12	.12
515	Brant Cordage	18½	.18	18½
102	Do P	26.60	26.60	26.60
2225	Brazilian	22¼	22	2
3600	Brewis	.04	.03	.04
2640	Ba Oil	6⅜	36½	26¾
10	Bc Elec 4¾ pc P	100	100	100
400	Bc Forest	3.00	2.95	2.95
175	Bc Packers A	11	11	11
100	Bc Power B	3.00	3.00	3.00
4100	Brit Dominion	.22	.22	.22
6100	Broulan	.61	.55	.61
100	Brunck A	19¼	19¼	19¼
2000	Buffadison	.12½	.13	.13
100	Buff Ank	2.04	2.04	2.04
17000	Buffalo CDN	.10½	.09¾	.10½
100	Burns B	17¾	17¾	17¾
100	Cal & Edm	7.10	7.10	7.10
200	Campbell	2.70	2.66	2.70
125	C Pakers B	21	21	21
2	C Perm Mtge	214	214	214
228	Can SS	19	19	19
15	Can Wire A	83	83½	83
250	Bk of Com	23⅝	25½	25½
1450	CDN Breweries	22½	22¼	22¼
410	CDN Cel	33	32¾	33
300	C Alcohol A	9¾	9⅝	9⅝
1600	CDN Mal	.70	.69	.70
100	CDN Oil	16¾	16¾	16¾
2581	CPR	17	16¾	17
100	Carinoo	1.38	1.38	1.38
1200	Castle Treth	2.50	2.50	2.50
500	Cent Leduc	1.10	1.07	1.07
1400	Cent Pat	.84	.84	.84
2000	Centremaque	.08	.07¾	.07¾
1350	Chem Research	.95	.95	.95
200	Chesterville	1.35	1.35	1.35
1000	Cochenour	2.15	2.14	2.15
1100	Cockshutt	.16	.16	.16
1000	Coin Lake	.16	.15½	.16
32499	Con Ansley	.25	.23½	.25
1000	Con Astoria	.07½	.07½	.07½
10300	Con Beattie	.60	.58	.59½
2000	Con Homestead	.04¼	.04¼	.04¼
632	Con Smelters	23½	22¾	22¾
150	Con Press B	105	105	105
40	Con Gas	162½	162	162
2000	Conwest	1.09	1.08	1.09
500	Cosmos	.15	14¾	.15
2300	Cournor	.21	.20	.21
1000	Decalta	.12	.12	.12
5400	Discovery	.36	.35¾	.36
1845	Dist Seag	25	24½	25
100	Dome	17½	17½	17½
400	Dom Foundry	29¾	29½	29½
100	Dom Magnesium	9⅞	9⅞	9⅞
38200	Donalda	.64	.60	.62
1000	East Amphi	.12	.12	.12
2500	East Crest	.05	.05	.05
1900	E Malartic	2.40	2.35	2.35
3000	E Sullivan	5.25	5.10	5.20
4200	Elder	.43½	.43	.43
9200	Eldona	.33½	.32	.33
2166	El Pen Rey	.08½	.08	.08½
2700	Eureka	.42	.37	.42
338	Falconbridge	4.30	4.25	4.25
109	Fanny Farmer	38¼	36¼	36¼
100	Fed Grain	10	10	10
30	Do P	123	123	123
2500	Fed Kirk	.05⅝	.05½	.05⅝
1100	Fed Pete	2.31	2.30	2.33
200	Ford A	27⅞	27⅞	27⅞
1000	Frobisher	2.37	2.33	2.35
40	Gatineau Pow P	107½	107½	107½
400	Gen Bakeries	2.85	2.85	2.85
175	Gs Wares	19¾	19¾	19¾
1500	Giant	6.15	6.10	6.10
1300	Globe	.58	.57	.57
5050	Gold Manitou	2.62	2.59	2.59
1000	Goldora	.04¼	.04¼	.04¼
665	Gl Paper	15¾	15¾	15¾
8250	Guayana	.37	.37	.37
500	Gulf Lead	.09	.09	.09
2000	Gunnar	.16	.16	.16
6000	Gwillim	.06	.05	.05
205	Gypsum	18¼	18	18¼
2620	Hard Rock	.38	.36	.36
1000	Harricana	.06	.06	.06
1000	Hasaga	.40	.40	.40
1000	Headway	.04	.04	.04
4100	Heva	.06¾	.06½	.06½
3100	High Bell	.50½	.59	.59
4000	Highridge	.07¾	.07½	.07½
125	Hollinger	10⅜	10⅜	10⅜
1500	Homer	.04	.04	.04
2000	Hosco	.08	.07½	.07½
525	Hud Bay	43¼	42¾	42¾
100	Hunts A	7	7	7
1238	Imp Oil	21½	21¼	21⅜
770	Int Nickel	31	31	31
130	Int Pete	8⅞	8¾	8¾
6000	Jaculet	.27	.25⅝	.26½
6500	Jellicoe	.12¾	.12	.12¾
1245	Kerr Add	17⅞	17⅝	17⅝
1100	Kirk Lake	1.27	1.26	1.27
425	Labrador	4.25	4.25	4.25
13500	Laguerre	.12	.11¼	.11⅜
6800	L Dufault	1.10	1.03	1.09
6500	L Fortune	.08	.07⅝	.07⅝
1136	Lake Shore	13	12⅞	13
4500	L Wasa	.52	.51½	.51½
6700	Larder U	.04½	.04	.04½
1200	Leitch	1.25	1.25	1.25
1500	Lexindin	.06½	.06⅛	.06½
27850	Louvicourt	.22	.20	.20½
6500	Lynx	.18	.18½	.18
2000	Macfie	.06	.06	.06
2000	Macho	10½	.10¼	10¼
13185	Macleod	3.15	3.00	3.05
360	Macmillan A	10	10	10
400	Madsen	3.00	3.00	3.00
3500	Magnet	.50	.49	.49½
800	Mal Gf	3.30	3.30	3.30
1000	Man & East	.02¼	.02¼	.02¼
1100	Mi Milling	9	9	9
1000	Maralgo	.06	.06	.06
8000	Marcus	.18	.16¾	.17½
130	Massey	24½	24½	24½
60	McIntyre	.62	.62	.62
32000	Mclellan	.10	.09¼	.09¼
450	Mercury	.57	.53	.55
200	Milton	1.25	1.25	1.25
185	Mining Corp	12¼	12¼	12¼
105	Mod Cont A	18	18	18
165	Mit Loco	21	21	21
70	Moore	76	75¾	76
66100	Mosher	.45	.38	.38
165	Nat Steel Car	22	21¾	22
300	Negus	1.45	1.45	1.45
5700	New Calumet	1.00	.96	.96
1080	New Dickenson	.75	.74	.74
4500	New Goldvue	.38¼	.38	.38¼
1500	Newlund	.74	.73	.73
1083	New Pacalta	.07½	.07½	.07½
5400	Nicholson	.48	.47½	.47½
445	Noranda	69	68½	69
7625	Norlartic	.61	.61	.61
4940	Normetal	2.53	2.49	2.50
9500	Norseman	.09	.08	.08¾
1000	Nor Can	.41	.40	.41
1000	Northland	.07½	.07½	.07½
1000	Orenada	.06½	.06	.06
1525	Obrien	1.83	1.82	1.82
3600	Osisko	1.14	1.12	1.12
4900	Okalta	1.70	1.60	1.62
6000	Osulake	.16	.15	.15½
4000	Omnitrans	.04	.03⅞	.03⅞
650	Pac Pete	4.35	4.25	4.30
180	Page Hersey	46¾	46¾	46¾
3230	Pamour	1.41	1.37	1.37
7000	Pan Western	.20	.20	.20
1000	Paramaq	.04	.04	.04
5000	Parbec	.04	.04	.04
2500	Piccadilly	.11	.10	.10
140	Pickle Crow	1.85	1.85	1.85
25	Powell River	46½	46¼	46½
1625	Press Metal	15¼	14¾	15
1600	Preston	1.88	1.87	1.88
2000	Que Lab	.16	.15	.15
2000	Que Manitou	.78	.77½	.78
900	Queenston	1.00	1.00	1.00
1164	Quemont	21½	21	21
1700	Quesabe	.50	.46	.48
200	Reeves	2.15	2.15	2.15
8000	Rene	.04½	.04⅜	.04⅜
1600	Rochette	.08½	.08½	.08½
1000	Roxana	.27	.27	.27
175	Royal Bank	27½	27¼	27¼
610	Royalite	9.20	9.10	9.10
10800	Roybar	.11¼	.11	.11
1500	Rupununi	.04	.04	.04
110	Russell	19½	19	19
537	San Antonio	3.65	3.65	3.65
100	Shawinigan	25⅜	25¼	25¼
100	Sheas Brew A	15¾	15¾	15¾
7820	Sherritt	2.15	2.10	2.15
100	Sicks Brew Vt	21¼	21¼	21¼
7500	Silanco	.26½	.24¾	.24¾
6500	Silver Miller	.68	.67½	.68
80	Simpsons A	27	27	27
220	Do B	24½	24½	24½
10	Do P	98¾	98¾	98¾
6750	Sladen	.81	.80	.80
410	Slater	38	37½	37½
200	Stand Chem	9¾	9½	9⅝
300	Stand Pav	16	15¾	16
200	Steel of Can New	20⅜	20⅜	20⅜
11300	Steep Rock	2.57	2.42	2.56
4300	Sullivan	2.68	2.60	2.63
1000	Superior Oil	.41	.41	.41
9500	Surf Inlet	.06¾	.06½	.06½
200	Sylvanite	1.50	1.50	1.50
1770	Teck Hughes	3.15	3.10	3.15
1165	Toburn	.37¾	.37¾	.37¾
4000	Tombil	.21½	.20½	.21
300	Torbrit	1.18	1.18	1.18
320	Tor Elev	10	10	10
3200	Towagmac	.08	.08	.08
2100	Tower Pete	.37	.36	.

Ottawa paiera pour un service policier

Victoria, 9 (Spéciale) Le procureur général de la Colombie britannique, l'hon. Gordon Wismer, vient de présenter un bill à l'effet que la police provinciale serait remplacée par la Gendarmerie Royale du Canada. M. Wismer doit partir pour Ottawa ces jours-ci pour discuter ce changement avec les autorités fédérales. La sûreté de cette province est forte de 350 membres, dont aucun n'y perdrait au changement proposé. On prétend que cette innovation économiserait à la province un montant de $1,000,000 par année.

—Témoignage de Marie-

(Suite de la page 17)

J'ai dit : Je vas en avoir ; je vais appeler mon père.

—Pourquoi ne l'aviez-vous pas appelé avant ?

—Parce que c'est un gros risque d'appeler mon père ; il n'est pas doux.

Avant d'appeler à Québec, j'ai dû fermer la ligne pour attendre. Guay a repris le téléphone et il a dit : Renversez l'appel. Dites que c'est Marie-Ange Robitaille qui appelle. Alors, j'ai parlé à mon père. Il m'a envoyé l'argent. J'ai eu $50.

—Avez-vous pris le bateau pour Québec ?

—Le bateau partait le dimanche. J'avais reçu l'argent le samedi.

—Ça c'était en quel temps ?

—Le 31 juillet 1949.

—Avez-vous apporté vos bagages?

——Non. Guay m'avait dit : je te les enverrai.

—A bord du bateau, s'est-il passé quelque chose ?

—Avant de partir, Guay m'a remis une lettre. C'était écrit au clavigraphe.

—Vous rappelez-vous ce qu'il y avait ?

—La lettre disait qu'il avait beaucoup de peine que je parte. Il disait qu'il présumait de devenir libre et que je regretterais de ne pas l'avoir écouté.

—Où vous êtes-vous rendue, à Québec ?

—Chez nous.

—Avez-vous cherché à communiquer avec lui par téléphone ?

—Deux ou trois fois.

—Avez-vous reçu un téléphone de Mme Pitre ?

—Oui, je ne me souviens pas quand. Pendant qu'elle parlait, j'ai reconnu la voix de Guay qui disait: "Attendez, je l'appellerai moi-même".

—A ce moment-là, aviez-vous eu votre linge ?

—Non.

—A ce moment là, aviez-vous revue Guay ?

—Non, pas avant le 9 septembre. C'était après l'accident, chez Mme Pitre. J'avais reçu un téléphone de Mme Pitre, mais avant d'y aller, j'ai téléphoné à M. Côté (le détective Côté, de la Sûreté provinciale).

—En arrivant chez Mme Pitre, que s'est-il passé ?

—Guay est sorti de la chambre. Nous sommes entrés dans la chambre. Il a voulu m'embrasser. Je lui ai dit de se tenir tranquille un peu, vu ce qui venait de se passer.

Là, je lui ai dit ce que j'en pensais: que c'était épouvantable. Je lui ai demandé: Ca te fait-il quelque chose? Il a dit: Tu comprends, ça donne toujours une claque.

Là, il a dit: "Chez vous, ça va bien?" J'ai dit: "Oui, ça va bien".

Il m'a demandé si je l'aimais encore. J'ai dit: "Non, je me sens tranquille, comme je suis là". Il m'a demandé s'il pouvait me téléphoner de temps en temps; je lui ai dit: Ça sert à rien. Il a dit:

Plus tard, quand tu auras 21 ans, des fois, pourrais-je avoir des chances? J'ai dit: "D'ici à 21 ans, bien des choses peuvent se passer".

La défense commence ici son contre-interrogatoire.

Mardis universitaires

MM. Pierre Deffontaines et André Latreille, professeurs à l'Institut de Géographie et d'Histoire de la faculté des Lettres, donneront chacun deux conférences à la chaire des mardis universitaires. Ils suivront M. Marius Barbeau qui prononcera lui-même deux conférences les 14 et 21 courant.

Dans sa première conférence, M. Barbeau parlera des "maîtres menuisiers et sculpteurs (1646-1950)". Dans la seconde, il appréciera l'oeuvre des "tisseuses et brodeuses aux monastères et parmi le peuple, chez les blancs comme chez les sauvages".

La première conférence de M. Deffontaines, le 28 mars, s'intitule: "De Buenos Aires à Satiago, Chili". Dans la seconde, le 4 avril, M. Deffontaines répondra à la question: "Y a-t-il une géographie des religions ?". Les conférences de M. Latreille auront lieu les 11 et 18 avril prochain.

La cause de l'accident ferroviaire de Wendover

Ottawa, 10 (PC) — L'accident où 105 personnes furent blessées le 24 février à St-Cyrille de Wendover, Québec, fut "apparemment causé par un autre accident qui s'était produit 12 heures auaparavant". L'hon. Lionel Chevrier, ministre des Transports, a fait cette déclaration hier aux Communes, en précisant toutefois que ce n'est pas là la conclusion de l'enquête présentement en cours. On attend des précisions définitives de la part des représentants du Canadien National.

Mort de madame Roger Bérubé

On apprendra avec regret la mort de dame Berthe Béland, épouse de M. Roger Bérubé, décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 39 ans et cinq mois à la suite d'une maladie soufferte avec résignation.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, M. Roger Bérubé, ses enfants, Michel, Carole et Jean Bérubé ; sa mère, Mme A. Fortier; son beau-père M. Pantaléon Bérubé ; ses soeurs, Mmes Oscar Brousseau (Laure), Welley Tremblay (Imelda), Philippe Desrochers (Germaine) et P.-Emile Boucher (Jacqueline) ; ses frères, MM. Lauréat et Ovila Béland, de Montréal ; ses beaux-frères, MM. Oscar Brousseau, Welley Tremblay, des Saules, P.-Emile Boucher, Philippe Desrochers, de Montréal ; ses belles-soeurs ; Mmes Lauréat Béland et Ovila Béland, de Montréal ; Mme George Choolfalen, de Worcester, Blanche Bérubé, Mmes Wellie Plourde, de Rivière-du-Loup, J.-E. Savard, Rolland Bérubé, Armand Bérubé et Maurice Bérubé ; ses beaux-frères, MM. William, Rolland, Armand, Maurice et Richard Bérubé.

Les funérailles de Mme Bérubé auront lieu lundi, en l'église de St-Roch, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, à 299 rue St-Joseph, Québec.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Accident à un quadrimoteur

Salt Lake City, 10 (PA) Un quadrimoteur, ayant à son bord le sous-secrétaire à la marine des Etats-Unis, Dan Kimball, et onze autres passagers, a heurté un cable à haute tension en approchant de l'aéroport, aujourd'hui, mais il a atterri en toute sûreté. La rupture du cable a interrompu le service d'électricité pendant 40 minutes dans la région. Le cable arraché était encore suspendu à l'appareil quand il toucha le sol. M. Kimball revenait d'une tournée d'inspection dans le sud.

Marchés réclamés pour notre fromage

Ottawa, (PC). Le Dr W.-G. Blair, député progressiste-conservateur de Lanark, a déclaré aux Communes que des marchés doivent être trouvés pour les surplus de fromage canadien, précisant que l'industrie du fromage constitue une part importante de l'économie de son comté.

M. Blair exprima l'avis que le Royaume Uni pourrait acheter plus que les 80,000,000 de livres mentionnées dans le contrat anglo-canadien de cette année, il ajouta qu'il est évident que le Canada devra à son tour acheter davantage de Grande Bretagne pour lui permettre d'avoir des dollars qui l'aideront à payer ses achats au Canada.

Une nouvelle qui capte l'attention

On parle déjà un peu partout de ce que peut bien réserver l'événement sportif annoncé pour bientôt au Chalet du Club Frontenac. Une curiosité bien légitime s'empare de centaines de sportifs et les appels répétés ne cessent de se faire aux quartiers généraux de la Coopérative 5-5191 ainsi qu'aux quotidiens. Une chose semble certaine cependant et c'est que cet événement dont on parle de façon si énigmatique depuis quelques jours réserve des surprises agréables pour tous les sportifs. Attendons donc les événements. Tôt ou tard on nous fournira des précisions.

Suicide à Rome

Rome, 10. (Reuters). Le major Walter Kurt Gottlieb, Autrichien de naissance, représentant à Rome de Rolls-Royce, le manufacturier britannique d'automobiles a été trouvé mort dans son bain, ici mardi. Il s'était ouvert les veines du poignet. "Il Tempo", un quotidien indépendant de Rome, a noté que M. Gottlieb était à Londres, au moment du procès Fuchs et qu'il est revenu à Rome avec l'aspect "d'un homme changé". "Le major Gottlieb est-il impliqué dans le réseau d'enquête que la police secrète britannique et américaine étend à tous les pays d'Europe depuis l'affaire Fuchs ?" se demande le journal. La police recherche "un prince autrichien" très distingué et élégant qui a souvent rendu visite à Gottlieb, prétend "Il Tempo".

L'influence de Mme Roosevelt

New-York, 10. (PA). Mme Franklin-D. Roosevelt a été choisie comme la femme qui exerce le plus d'influence aux Etats-Unis, par le vote de 272 femmes journalistes, sous les auspices du magazine "Pageant". Invitées à voter pour cinq femmes qui exercent la plus grande influence sur la vie moderne, 214 scribes féminins se sont prononcées en faveur de Mme Roosevelt. Emily Post vint ensuite sur la liste, puis Sister Kenny, travailleuse sociale de la lutte à la polio ; puis Clare Booth Luce et Doorthy Thompson.

Obsèques de M. J.-B. Bégin

Ste-Marguerite, Dorchester, (DNC)—Les obsèques de M. J.-Bte Bégin, décédé à l'âge de 67 ans et quatre mois, ont eu lieu à Ste-Marguerite. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Gagnon, et le service fut chanté par M. le curé Ph. Corriveau, curé de la paroisse, assisté de diacre et de sous-diacre.

M. Cyrille St-Hilaire portait la croix. MM. Jos.-L. Gagnon, Clovis Roy, Alfred Turmel, Jos. Boutin, Arthur Grenier, Joseph Giroux portaient le cercueil.

Le chant était dirigé par M. A. Deblois, Mlle Marla Gagnon touchait l'orgue.

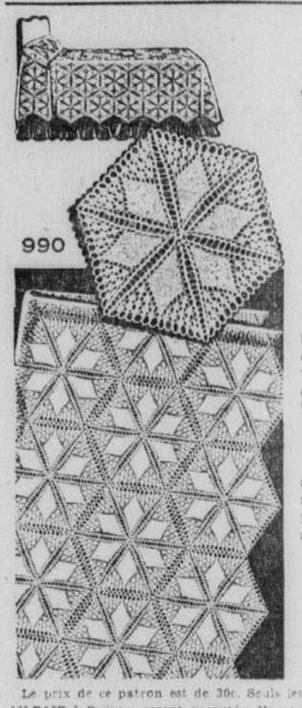
Le défunt laisse pour pleurer sa perte son fils, Edouard; sa belle-fille, Mme Edouard Bégin; ses petits-enfants, Mmes Napoléon Deblois (Jeanne); Evariste Drouin (Hélène), de St-Camille; Arthur Asselin (Cécile); François Pomerleau (Gertrude), Mlles Lucille Bégin et Ronald Bégin et Maurice Bégin; Mme Maurice Bégin; un frère, Anselme Bégin; ses belles-soeurs, Mme Joseph Bégin, de Lévis, M. et Mme Joseph-Alexandre Gagnon, de Ste-Marguerite. On remarquait aussi plusieurs cousins et cousines.

Le défunt était du Tiers-Ordre, de la Tempérance, de la Ligue du Sacré-Coeur, de la Société du Chemin de la Croix.

Nos condoléances à la famille en deuil.



CHEF DE LA NOUVELLE "GESTAPO" : Le président de l'Allemagne de l'est, WILHELM PIECK (à droite) assermente WILHELM ZAISSER (deuxième à partir de la gauche), comme ministre de la sécurité de l'Etat, c'est-à-dire comme chef de la nouvelle "Gestapo" de la zone russe. OTTO GROTEWOHL, premier ministre (à gauche), ERICH MIELKE (en uniforme) et JOSEF RAMBEAU, vice-président de la Chambre Basse, assistaient à la cérémonie. Zaisser et Mielke détiennent des postes à peu près semblables à ceux de Heinrich Himmler et de Heydrich. Après la guerre, Zaisser, colonel soviétique, donnait des cours dans les écoles "antifascistes" en Russie. Il était auparavant organisateur de la police du peuple. (Central Press)



★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No 990

Vous aurez l'exclusivité dans votre chambre si vous l'ornez d'un couvre-lit de ce genre. Tricoté de vos mains habiles, il produira beaucoup d'effet si vous le doublez d'une batiste pastel.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Dans la Mauricie

Assemblée régionale du Jeune Commerce

Grand'Mère, (DNC) Une importante assemblée régionale des Chambres de Commerce de La Mauricie était tenue à Grand'Mère samedi dernier et groupait des délégations des Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Louiseville et Grand'Mère. La réunion eut lieu en la salle des Chevaliers de Colomb à deux heures et trente de l'après-midi et fut des plus fertiles en propositions, suggestions et délibérations sur le programme qui avait été tracé et qui fut l'objet de cette réunion.

Après les rapports des présidents des différentes chambres et des divers comités, on discuta du tournoi oratoire régional qui doit avoir lieu prochainement et des possibilités de participations pour les chambres qui composent La Mauricie. Il fut aussi question du prochain congrès régional et du prochain congrès provincial qui seront tenus dans un avenir rapproché et dont nous connaitrons bientôt les détails.

Assistaient à cette assemblée : MM. Trudeau et Laferrière de Louiseville, E. Painchaud et S. Carle de Shawinigan, Paul Lacerte, Wilfrid Trahan, E. Gendron, Paul Robert, Robert Carignan, Marcel Trudel, André Leduc et Gaston Garceau de Grand'Mère, M. Beauchamp et M. Faucher des Trois-Rivières, Maurice Campbell, Alexandre Bourassa et Lucien Levesque du Cap-de-la-Madeleine.

Permis de construction

Shawinigan, (DNC) — Malgré le froid encore vif, l'approche du printemps est évident, et l'on s'en rend surtout compte au département des permis de construction de l'Hôtel de Ville, où, depuis quelques jours, il y a passablement plus d'activité. Le mois de février a été marqué par l'émission de neuf permis de bâtir, pour une valeur de $39,000 et plusieurs importants permis industriels seront émis dès que les délais réglementaires seront expirés.

La construction commerciale et la construction résidentielle se partagent les neuf permis de février. Le plus important, pour une allonge de quatre étages, a été accordé à M. Jos Drolet. Ce permis est de $12,000.

Aucun permis n'avait été émis en janvier.

En février 1949, la Cité avait accordé huit permis, pour une valeur de $29,400.

Succès d'une caisse

Shawinigan, (DNC) La Caisse Populaire Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville a terminé, au 28 février, sa cinquième année d'opérations. Son progrès, depuis sa fondation, a été constant. Elle occupe maintenant, à 600, de la 113e rue, un local qui sera inauguré officiellement au cours du mois de mars. Le rapport annuel sera soumis aux officiers de la Caisse et aux membres d'ici la fin du mois.

Récital à Shawinigan

Shawinigan, (DNC) Mademoiselle Thérèse Trudel, professeur, a présenté à son studio un récital de ses élèves, le 4 mars, en présence des parents. C'était le récital semi-annuel de sa classe de piano. Ce récital était intitulé "Toour du Monde en 45 minutes". Il mettait à l'affiche des compositeurs du Canada, de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Hongrie, de l'Italie, de l'Irlande, des Etats-Unis. Les élèves suivants ont pris part au concert. Ont joué des solos de piano : J. Fasken, N. Nourry, B. Lefebvre, L. McWilliams, L. Lebrun, S. Scott, A. Jenkinson, A. Stuart.

Ont joué, à deux pianos : C. Cale, J. Edmond, L. O'Connor, K. Rennert, M. Watier, D. Pike, M. Shaw, N. Bubie, J. Goulrey, J. Fleischmann, B. Kiar.

Après le concert, des rafraichissements furent servis.

La Croix-Rouge à Shawinigan

Shawinigan, (DNC) La campagne annuelle de souscription de la Société Canadienne de la Croix Rouge, section de Shawinigan Falls, est commencée depuis le 6 mars, et se continuera jusqu'à la fin du mois. Son objectif est de $7,000. Les présidents conjoints de la campagne sont MM. J.-Albert Landry et Richard Cummings.

Feu M. T. Beaudoin

St-Pierre de Broughton, Bce. 9 (DNC) M. Théophile Beaudoin, époux de feu Olivine Côté, citoyen bien connu à St-Pierre de Broughton est décédé le 28 février, à l'âge de 90 ans et huit mois. Les funérailles eurent lieu le 4 mars, en l'église paroissiale.

Nos condoléances à la famille en deuil.

MAMAN-Soulagez comme suit l'ECZEMA de bébé

Les vilains bobos causés par l'eczema sur le corps et le visage de bébé disparaitront avec ce nouveau procédé. La démangeaison qui le fait pleurer et le tient éveillé s'évanouira.

Il s'agit d'un onguent merveilleusement adoucissant pour la peau si tendre de bébé. Son nom est SUPERTAH-5, préparation scientifique à base de goudron blanc. S'applique aisement matin et soir. Il est blanc. Ne décolore ni la peau ni le linge. Met rapidement fin à la démangeaison et aide bébé à retrouver sommeil.

Demandez SUPERTAH-5 chez votre pharmacien. Appliquez de cinq à sept fois. Voyez bébé retrouver son teint rosé normal. Voyez les vilains bobos disparaitre et bébé redevenir gai et souriant.

Au Kinsmen de Shawinigan

Shawinigan (DNC) Plusieurs présidents de comités ont été nommés, lors d'un dîner suivi d'une réunion générale, du club Kinsmen, tenu récemment à l'hôtel Shiwinigan. M. André Corriveau a été nommé archiviste, en remplacement de Me Rosaire Lajoie qui a demandé un congé, pour raison de santé. M. Marcel Bouvette a été nommé président du comité des membres et de la classification. Il élaborera les règlements relatifs à l'admission des nouveaux membres, et soumettra ces règlements à la prochaine assemblée du club.

M. Ted Charlesworth est devenu le nouvel éditeur du bulletin, en remplacement de M. Tom Finlayson. M. Walt. Smith, secrétaire du club en assurera l'impression. M. Norm. Lilley a été nommé président du comité des conventions de district.

On a demandé à chaque membre de recruter un nouveau membre, d'ici la fin de mai.

M. Ernie Douglass, président du comité du concours de voiturettes a donné un rapport de son organisation. MM. Jean Richard et W. Smith sont en charge des prix; M. André Corriveau, en charge du programme-souvenir; M. N. Lilley en charge du système de chronométrage électrique qui sera visible par les concurrents et les spectateurs, à la fois.

Les concurrents de l'an dernier devront s'enrégistrer de nouveau après avoir fait subir une nouvelle inspection, à leurs voiturettes.

Il y aura une course principale et une épreuve de consolation. Suivra une épreuve entre le gagnant de la principale épreuve et de la consolation. Les gagnants iront à Montréal, participer à la classique annuelle de la métropole. Les concurrents de l'extérieur sont éligibles dans la classique de Shawinigan.

Les maisons d'affaires pourront servir de commanditaires. Pour tout autre renseignement, on voudra communiquer avec M. Albert Ladrière, au Cataract Sporting Goods.

MM. Paul Bureau et Slim Ménard ont été nommés présidents du comité des programmes, pour le présent mois. Le président Cless Robinson dirigeait l'assemblée et M. Norm. Lilley était le sergent d'armes. Le chant avait été confié à M. Charles Marcotte.

Réélu pour un cinquième terme

Shawinigan, (DNC). Le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Shawinigan Falls a tenu au début de al semaine ses élections annuelles pour le terme 1950-51. M. William Brûlé, de Shawinigan Falls, a été réélu unanimement pour un cinquième terme consécutif à la présidence du Conseil.

Les autres officiers sont : M. Hubert Gaudet, premier vice-président, M. Lionel Vadeboncoeur, deuxième vice-président, H. Emile Hébert, secrétaire-trésorier-archiviste, M. Gérard Lapointe, secrétaire-correspondant, M. Ludger Bourdeau, commissaire-ordonnateur, M. Napoléon Ma-

Souscrivons généreusement
à la CROIX-ROUGE



W. BRUNET CIE. LTÉE.
70 DE LA CHAPELLE, QUÉBEC.

TOUJOURS



La hache
DANS NOS PRIX

Occasions cette semaine
SUR TOUS NOS MEUBLES
25% et jusqu'à 50%
sur certains articles

JOLI SET CHAMBRE bien fini, 3 morceaux au prix incroyable de $59.95

TABLE DE CUISINE à extension avec 4 chaises $19.95

BASSINETTE D'ENFANT combinée avec parc à jouer. Rég. $42.50 pour $29.95

TRES BON POELE bois et charbon, $129.00 pour $89.50

Où sommes-nous rendus ?
Un grand nombre de nos bons clients nous appellent encore au téléphone et nous demandent "où êtes-vous rendus" ? et cela malgré que nous sommes déménagés depuis 6 mois à 686, 1ère AVENUE. Cela prouve que ceux, là qui furent nos clients depuis plus d'un quart de siècle sont toujours heureux de faire affaire chez nous.
MAGASIN TEMPORAIRE
Nous avons moins de dépenses et nous vendons positivement meilleur marché.

J.-ROMEO CROTEAU
686 — 1ère Avenue
LIMOILOU
TEL.: 2-3928 - 2-3929

Jeune Commerce de Shawinigan

Shawinigan, (DNC). Le bureau d'administration de la Chambre de Commerce des Jeunes, réuni en assemblée régulière, sous la présidence de M. Edmour Painchaud, a désigné M. Gérard Dufresne à la direction du comité des affaires publiques. Il succède à M. R. Collette.

Une résolution de condoléances a été votée à l'endroit de M. Fred Bérard, un membre de la Chambre, en deuil de son père.

La Chambre a décidé de s'intéresser à la semaine du Drapeau national, et M. Gaston Hardy a été chargé de prendre charge de la dite activité.

La Chambre a décidé de faire un dossier du comité du hockey, qui s'est occupé du hockey durant dix ans, et de le conserver dans ses archives.

La Chambre a pris connaissance d'un premier rapport du comité du Timbre de Noël, rapport présenté par les présidents conjoints Paul Villeneuve et Roger Carier.

Feu Mlle J. Lafontaine

Ste-Marie de Blandford, Lotbinière, 10 (DNC) — Mademoiselle Jeannette Lafontaine, de Ste-Marie de Blandford, est décédée récemment à l'âge de 20 ans. Elle laisse pour la pleurer, outre ses parents, M. et Mme Auguste Lafontaine ; ses soeurs, Yolande, Gisèle, Marie, Christine, ses frères, Jean-Paul, J.-Marie, André, Rémi.

In Memoriam

BERUBE — A Québec, le 9 mars 1950, à l'âge de 39 ans 5 mois, est décédée dame Berthe Béland, épouse de sieur Roger Bérubé, demeurant à 191, rue Fleurie.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 15.

Départ des salons mortuaires de la Compagnie Hubert Moisan, No 299 rue St-Joseph, à 9 heures, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
10mars-2fs—D99291

BOLDUC — A Beauceville, le 9 mars 1950, à l'âge de 78 ans 10 mois, est décédée dame Adelaide Roy, épouse de feu Thomas Bolduc.

Les funérailles auront lieu à l'église de Beauceville, lundi le 13 mars, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église de Beauceville, et de là au cimetière paroissial.
10mars-2fs—D99467

BOULET — A Québec, le 9 mars 1950, à l'âge de 50 ans 6 mois, est décédé M. Emile Boulet, époux de dame Ernestine Chouinard.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 15.

Départ des salons funéraires de la maison Ch. Cloutier Enr., No 1754 rue d'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.
10mars-2fs—D99345

COUILLARD — A Boischâtel, le 9 mars 1950, à l'âge de 43 ans 5 mois, est décédée Germaine Lachance, épouse de Charles-Auguste Couillard, employé de la Citadelle Brique.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 48 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Boischâtel, et de là au cimetière de Beauport. Le trajet se fera en automobile.
9mars-2fs—D99215

GAMACHE — A St-Pierre Montmagny, le 8 mars 1950, à l'âge de 21 ans 5 mois, est décédée dame Eugénie Baillargeon, épouse de M. Louis Gamache.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église St-Pierre, et de là au cimetière paroissial. —D99217

LAINE — A Québec, le 8 mars 1950, à l'âge de 65 ans 11 mois, est décédé M. Adolphe Lainé, ancien cordonnier-machiniste et employé civil, époux de feu dame Emilia St-Pierre, demeurant 40 rue Turgeon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr., No 800 rue St-Vallier, à 9 heures 45, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles.
9mars-2fs—D99128

LESAGE — A sa résidence, 1754 boulevard Sir Wilfrid Laurier, le 9 mars 1950, à l'âge de 68 ans, est décédé l'hon. sénateur J.-A. Lesage, époux de dame Emma Lachapelle.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
10mars-2fs—D99368

MAHEUX — A Bienville, le 8 mars 1950, à l'âge de 57 ans, est décédée Madame Ida Drapeau, épouse de M. Adjutor Maheux, demeurant à 47 rue Barras, Bienville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires J.-P. Thibault Enr., No 9, rue Commerciale, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville, et de là au cimetière Valle-Sainte.
8mars-3fs—D99085

METIVIER — A Québec, le 8 mars 1950, à l'âge de 53 ans 1 mois, est décédé M. Alfred Métivier, employé chez Laurentide Automobile Inc., fils de feu William Métivier et de feu dame Emilia Leclerc.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Enr., No 800 rue St-Vallier, à 8 heures 10, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.
9mars-2fs—D99221

VEZINA — A Québec, le 8 mars 1950, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Vézina, époux de feu dame Bernadette Dusseault.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 102 rue Kirouac, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles. Il était Congréganiste.
10mars-2fs—D99372

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Notre-Dame du Cap et Marie Reine des Coeurs, par madame W. E. —D99331

Parents d'épouses de guerre au Canada

Halifax, 10 (PC) — Près de 100 pères et mères de jeunes épouses de guerre britanniques viennent en Amérique au cours du premier voyage du genre organisé pour rendre visite à leurs filles et à leurs gendres. Ils s'embarqueront à Liverpool sur le "Franconia" de Cunard. Une vingtaine de ces visiteurs débarqueront à Halifax le 19 mars et se rendront à divers endroits au Canada. Le reste des voyageurs se rend aux Etats-Unis. Ils quitteront le navire à New-York. Mme E. J. Oliver, secrétaire de la section de Liverpool de l'Association des parents d'épouses de guerre canadiennes et américaines dirige ce groupe de visiteurs.

La Société médicale

La Société médicale des hôpitaux universitaires de Québec, tiendra ce soir une séance à la Crèche Saint-Vincent de Paul, à 8 heures 30. Les sujets suivants seront traités : "Considérations sur un cas de Rétinocytome", par le Dr F. Letarte ; "Un cas de Stéatorrhée; maladie fibrokystique du pancréas probable" ; par le Dr E. Dechêne ; "Insuccès de la thérapeutique dans un cas de méningite à Pfeiffer", par le Dr A. Larue et "L'emploi du bleu de méthylène pendant le travail", par le Dr R. Marchand.

BAIE COMEAU

Le deux mars, commencèrent les cours de confection de chapeau, sous la direction de Mme Dollard Dubé et sous le patronage de la Quebec North Shore Paper Company. Mme Dubé en est à sa troisième saison de cours à Baie Comeau.

Directeur d'équipe

M. Ed. Lafond, ingénieur forestier, a pris la direction d'une équipe d'exploration actuellement sur la rivière Wood, dans le district de la Rivière aux Outardes, à Baie Comeau.

Convalescent

M. Fernand Rocque, qui a été hospitalisé quelque temps à Baie Comeau et à Montréal, est maintenant de retour dans sa famille, où il est en convalescence.

Décès

Au début de février, est décédé, M. J. Fortin de Baie Comeau. Le service à été chanté en l'église de Ste-Amélie de Baie Comeau. Un bon nombre de Chevaliers de Colomb étaient présents au service funèbre.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

— Nous regrettons d'apprendre le décès du bébé de cinq mois de M. et Mme Clifford Beauchamp, survenu récemment.

Nos condoléances à la famille.

"Le Flo"

Le journal "Le Flo", du collège St-Viateur nous revient ce mois-ci plus encouragé que jamais, grâce à l'aide financier de bienfaiteurs qui ont bien voulu lui faire parvenir certaines souscriptions, suite du S.O.S. lancé dans le numéro de Noël. Le journal est très intéressant par les compositions des élèves, le récit abrégé du voyage à Rome de Mgr N.-A. Labrie, les chroniques scoutes compte rendu des notes pour chaque année. Il faut aussi mentionner les jolies photos dont s'enjolive la revue.

TOUTE
la valeur nutritive du blé d'Inde!

Un *plat de résistance* épatant pour le déjeuner! Cette délicieuse céréale est croustillante, fraîche et sucrée! Pour vous *régaler à bon marché*, procurez-vous des Corn Flakes Kellogg.

Kellogg's
MAMAN DIT: C'EST MEILLEUR!



Le gâteau de vos rêves

C'est surprenant comme Shirriff peut rendre une bonne chose encore meilleure. Vous n'avez jamais goûté un gâteau blanc comme celui-là. Dès que vous le sortirez du four, vous serez émerveillée. Il cuit uniformément . . . il est beau à voir! Mais goûtez-y: sa texture légère et délicate, sa saveur vraiment incomparable vous feront dire: "C'est le gâteau de mes rêves".

Il est facile à faire: ajoutez simplement du lait au *White Cake Mix* de Shirriff et mettez au four. Essayez-le dès aujourd'hui.



White Cake Mix
de SHIRRIFF

Geste humanitaire

La construction de l'église du Sacré-Coeur retardée pour ne pas déloger 24 familles

La construction d'une nouvelle église pour la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus ne sera pas entreprise cette année. Il est même douteux que l'on commence l'an prochain la réalisation de ce projet à l'étude depuis déjà quelques années dans la paroisse.

Des sentiments d'humanité tout à fait louables incitent le digne pasteur de la paroisse, M. l'abbé Jules Roy, de concert avec les marguilliers, à différer cette grande entreprise. C'est que pour libérer le site du nouveau temple plus spacieux, il faudrait démolir une quinzaine de maisons comprenant exactement vingt-quatre logis dont la fabrique est propriétaire. M. l'abbé Roy et ses marguilliers estiment qu'il est impossible de songer à jeter vingt-quatre familles dans la rue quand le problème du logement se pose à l'état aigu dans notre ville.

Des projets de plans pour la nouvelle église ont déjà été préparés. Aucune décision définitive n'a cependant encore été prise à leur égard. On construira quand les circonstances seront plus favorables. M. l'abbé Roy et ses marguilliers entendent édifier un temple qui répondra adéquatement aux besoins de la paroisse et justifiera la fierté des paroissiens.

L'esprit de foi et la générosité des paroissiens du Sacré-Coeur de Jésus se sont affirmés de la façon la plus éloquente depuis les débuts de la paronsse fondée en 1917 par S. Exc. Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. Les livres de la fabrique accusent présentement un actif de plus de trois cent mille dollars. Cet état financier proclame, en même temps que la générosité des paroissiens, la sagesse des pasteurs qui se sont succédés à la gouverne de la paroisse depuis son origine.

M. l'abbé Jules Roy est le quatrième curé de Sacré-Coeur de Jésus. Ses prédécesseurs furent S. Exc. Mgr J.-Alfred Langlois, curé-fondateur, feu Mgr J.-Lauréat Boulanger, P.D., et M. l'abbé Guillaume Miville-Dechêne, qui en cinq années recueillit une large part des fonds nécessaires à la construction projetée. M. l'abbé Roy assumait le 16 janvier dernier la succession de M. l'abbé Dechêne, nommé curé de St-François d'Assise.

Une voiture révolutionnaire

Towcester, Angleterre, 10. (PA) Le plus grand secret de l'industrie automobile britannique d'après-guerre, un véhicule propulsé par réaction a eu sa première démonstration publique hier. Mu par deux turbines à kérosène, le coupé gris fit un essai sur la piste en ciment de Towcester à une vitesse de 90 milles à l'heure. Il avance et recule avec la même facilité qu'une automobile ordinaire.

La nouvelle invention qui sera mise en production dans une couple d'années servira dans les vues du gouvernement à alimenter le marché anglais en dollars. De l'extérieur, le véhicule ressemble à un coupé ordinaire à deux places sauf qu'il y a trois bouches d'air de chaque côté et deux tuyaux carrés à l'arrière qui servent d'échappement. Le moteur lui-même est situé en arrière du siège du chauffeur et les arbres des turbines sont jointes aux essieux des roues éliminant ainsi les engrenages et l'embrayage. Le chauffeur se sert de deux pédales, l'accélérateur et le frein; quand il enlève la pression sur la première pédale il ferme la conduite de carburant et ralentit ainsi l'action des turbines.

Eglise orthodoxe incendiée à Halifax

Halifax, 10 (PC) Des pompiers ont combattu pendant quatre heures un incendie qui a ravagé hier l'intérieur de l'église grecque orthodoxe de St-George située dans un quartier-sud d'Halifax. Le feu a apparemment pris naissance dans la chambre des fournaises. Les dommages sont estimés à $50,000.

Dans Le Soleil lundi prochain



Biographie de

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII

Récit illustré complet de la vie extraordinaire du sublime apôtre de la paix, publié à l'occasion de l'Année Sainte, dans "Le Soleil". Ce récit émouvant sera divisé en une vingtaine d'articles que nos lecteurs aimeront découper et conserver précieusement.

NE MANQUEZ PAS LE PREMIER ARTICLE
LUNDI PROCHAIN DANS LE SOLEIL

La province de Québec manifeste le désir de coopérer avec Ottawa

Le projet de loi du gouvernement qui autorise le gouvernement de la province à conclure des ententes avec Ottawa pour la solution du problème du logement, a reçu un excellent accueil du Conseil Législatif, hier après-midi.

Ce bill a été adopté en 3e lecture, mais l'hon. Hector Laferte, leader de l'Opposition, a tenu à faire la réserve que tout en appuyant le principe de la mesure, il n'approuve pas la disposition qui permet au gouvernement de puiser à même le fonds consolidé du revenu des dépenses que nécessiteront ces ententes. Il est d'avis que ces dépenses devraient être incorporées dans le budget.

L'hon. Edouard Asselin lui a répondu qu'il est impossible de prévoir à l'avance ce que pourra coûter au gouvernement la mise en application des ententes qui permettront de remédier à la crise du logement. On ne peut donc fixer de montant à l'avance.

M. Asselin:— "Ce bill complète les lois que nous avons déjà votées pour favoriser la solution de cette crise du logement qui affecte particulièrement la province de Québec. Dans l'intérêt bien compris de la province et du pays, il est impossible que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral coopèrent dans ce domaine. C'est ce que permet le bill.

L'hon. Maurice Duplessis a fait son apparition au Conseil législatif au moment où l'on discutait cette mesure et il a entendu l'hon. Jacob Nicol louer la coopération qui "semble vouloir exister entre le Québec et Ottawa".

M. Nicol:— "On a vu avec intérêt, on a apprécié, en ces derniers temps, la coopération qui semble vouloir exister entre la province et le fédéral. Dans le passé, on a douté un peu de l'esprit de coopération de la province de Québec à l'égard d'Ottawa. Mais récemment, tout le monde a remarqué que le Québec semble vouloir coopérer avec le fédéral pour le plus grand bien de la province et du Canada. Ce projet de loi fait suite aux expressions d'opinions formulées à ce sujet et je crois qu'il sert bien nos intérêts de la province".

Le bill a alors subi sa 2e lecture et sa 3e lecture sur division, à la demande de M. LaFerté. La séance a ensuite été suspendue en attendant la sanction de bills.

Les députés étudient la loi créant des écoles spéciales de protection

L'Assemblée Législative a commencé hier après-midi l'étude d'une loi importante que présente l'hon. J.-P. Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, pour refondre la loi de protection de la jeunesse. Une quinzaine d'articles de la loi ont été étudiés et la Chambre en terminera l'étude cet après-midi. Cette loi abroge toute la loi des écoles de réforme. M. George C. Marler, chef de l'opposition libérale, a approuvé le principe de la loi nouvelle mais il s'est réservé le droit de discuter certaines dispositions du bill 35.

En comité plénier, M. Sauvé a exposé les raisons qui ont amené le gouvernement à présenter cette loi.

"Je veux d'abord rappeler que nous avons augmenté considérablement les subsides accordés aux institutions, dit-il. La subvention quotidienne par enfant a été portée de 50 à 90 cents dans le cas des écoles d'industries et de 90 cents à $1.10 dans certains cas jusqu'à $1.24 dans d'autres cas en ce qui concerne les écoles de réforme.

En plus d'augmenter les subsides le département a pris à sa charge depuis près de deux ans, l'organisation des cours de métiers. Nous avons fait disparaître les ateliers dans lesquels on faisait travailler les enfants au profit d'intérêts privés, sans qu'ils aient la chance d'apprendre un métier. Nous avons remplacé ces ateliers par des cours qui permettent aux enfants de se préparer une carrière.

Nous avons de plus assumé le coût des soins médicaux et dentaires. Je dois dire que nous avons constaté dans ce domaine des situations intolérables.

Pour obtenir le maximum d'efficacité, il fallait faire une fusion et une coordination de nos différentes lois. C'est l'objet du présent bill. Il vise également à assurer une meilleure protection aux enfants. Dès les premiers contacts avec le mal, nous voulons les soustraire aux influences pernicieuses, leur donner toutes les possibilités possibles de se réhabiliter. Pour cela, il fallait faire une ségrégation. Nous avons voulu faire cette ségrégation non seulement en établissant diverses catégories au sein d'une même institution, mais aussi en établissant une classification des institutions elles-mêmes, de façon que la ségrégation se fasse pour ainsi dire à l'échelle provinciale.

Il y a 5 ou 6 mois, nous avons organisé à Montréal des journées d'études auxquelles ont participé les directeurs des institutions, les juges des cours juvéniles et les principaux officiers du département. Nous

(Suite à la page 20, 5e col.)

Vivant après 36 heures dans un four

Minerva, Ohio, 10. (PA). Un chat qui est sorti brûlé, assoiffé, mais vivant après avoir passé 36 heures dans un four surchauffé, soulevait hier un grand intérêt scientifique.

Le Dr William Orr, vétérinaire de ce village du comté Stark-Carroll, a dit que c'était un cas étrange qui ne se reproduirait pas, même dans cent ans. Les pattes de l'animal étaient brûlées, il avait le sommet de la tête écorché, le bout du nez carbonisé et son corps était brûlé, a déclaré le Dr Orr. Le vétérinaire a injecté de la nourriture dans les veines de l'animal après l'avoir endormi. Hier, il était sur ses pattes.

Le chat fut emprisonné par accident dans un four d'une compagnie de brique, vendredi dernier. La température à l'intérieur atteignait 90 degrés. Et dimanche, il en ressortait vivant, à la stupéfaction des ouvriers. Il est donc évident que le chat a résisté à la chaleur intense pendant 36 heures.

Enfants affamés secourus par un juge

Phoenix, Arizona, 10. (PA). Une centaine d'enfants d'un campement de chômeurs réfugiés près de Phoenix, Arizona, prenaient hier leur premier repas depuis plusieurs semaines, grâce à la pitié d'un juge. En apprenant pour la première fois la situation lamentable de ces affamés, le juge Thomas J. Croaff leur fit envoyer de la nourriture et des médicaments. Le juge Croaff a révélé que l'on avait trouvé des enfants ayant l'abdomen rétréci. Une famille de six enfants, âgés de 17 mois à 11 ans, avait dû se passer de nourriture au cours des dix derniers jours et le père, qui est un infirme, a déclaré aux enquêteurs qu'il avait vendu une pinte de son sang pour se procurer la nourriture nécessaire à sa famile. Plusieurs des cent familles du camp n'avaient à peu près rien à se mettre sous la dent.

M. G. L'Heureux élu président

La Société St-Jean-Baptiste de la paroisse Notre-Dame de Québec était appelée hier soir à élire son bureau de direction, et à donner une nouvelle impulsion à la section locale.

La réunion, qui se tenait à la salle de l'Académie Commerciale, était sous la présidence de M. J.-Lucien Gagné, président général de la Société.

Parlant au nom du Conseil diocésain, M. Gagné mentionna la nécessité de renaissance de ce mouvement patriotique dans Notre-Dame de Québec paroisse-mère de la ville. Il mit l'accent sur le devoir qui incombe aux citoyens de cette paroisse d'adhérer à la Société, afin que par elle rayonnent davantage notre foi et notre culture française. Gardienne vigilante de nos droits et de nos traditions, la Société St-Jean-Baptiste doit, dit-il, rallier sous sa bannière tous les Canadiens français et c'est par leur union qu'ils exerceront au pays, dans les domaines politique, économique, social et culturel, une influence proportionnée à leur nombre. L'action de la Société St-Jean-Baptiste, poursuivit-il, a permis, en coopération avec d'autres mouvements comme le Comité de la Survivance française, de maintenir un contact étroit entre nos frères de race résidant dans les autres provinces canadiennes et la province de Québec.

Ensuite, M. J.-Lucien Gagné déclara les élections ouvertes.

Furent élus au bureau de direction du Conseil paroissial de la Société: président, M. Gérard L'Heureux; vice-président, M. Almanzor Juneau; secrétaire, M. Jean Gagnon; trésorier, M. Léon Masse; directeurs: M. Paul Bekop, M. Raoul Réon, M. Raymond Fecteau, M. Gérard Dutil, M. Alex. Vallée, M. Gilbert Talbot.

M. Gérard L'Heureux, nouveau président du Conseil Notre-Dame de Québec, remercia les citoyens présents de leur confiance. Il exprima son désir de développer la coopération au sein de la Société et d'intensifier le recrutement de nouveaux membres, un des premiers objectifs des officiers du bureau de direction.

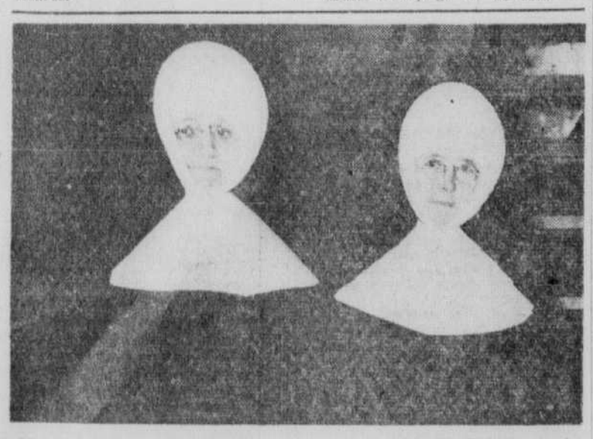
A l'issue de la réunion, M. l'abbé Richard Couture fut désigné comme aumônier de la section.

AVIS DIVERS

CERCLE ESPAGNOL DE QUEBEC.- Soirée de conversation à 8 heures 30, au local 130, Grande-Allée.

CONSEIL DES CHOMEURS.- Assemblée générale cet après-midi, à 2.30 h., à 93 rue St-André.

CONSEIL DE VILLE.- Séance régulière, à 3 h., p.m., à l'hôtel de ville.



DEPART POUR LE JAPON: La R. Mère SAINTE-IRENE, supérieure générale des Soeurs de l'Assomption, de Nicolet, et la R. Mère SAINTE-ZENOBIE, économe générale, photographiées dimanche dernier à Vancouver, avant de s'embarquer sur l'"Empress of Auckland", avion des Canadian Pacific Airlines, à destination du Japon, où elles feront un séjour de deux mois pour visiter les missions de leur communauté en ce pays, pour la première fois depuis 1937.

(Photo Pacifique Canadien)

Diner en l'honneur de nouveaux juges

Un diner en l'honneur de l'hon. Antonin Galipeault, nommé récemment juge en chef de la Cour du Banc du Roi de la province de Québec, des honorables Eugène Marquis et Fernand Choquette, nommés à la Cour Supérieure, aura lieu demain soir, à 7 heures 30, au Club de la Garnison organisé par le Barreau de Québec. C'est ce que révélait ce matin le secrétaire du Barreau, Me Roger Thibaudeau.

Droit réclamé par le Canada

Ottawa, 10. (PC) Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré hier que le Canada insistera sur son droit à participer à toute conférence sur l'élaboration du traité de paix japonais avec les puissances belligérantes, et que dans un avenir rapproché, il se joindra aux pourparlers du Commonwealth sur la question du traité de paix avec le Japon.

Ce porte-parole commentait ainsi un rapport de Londres disant qu'un mémoire secret britannique indiquant que le Royaume-Uni désire "un dur traité de paix pour le Japon, traité qui imposerait à ce pays vaincu un rigide contrôle allié pendant plusieurs années". Le rapport ajoute que le plan britannique a été bien accueilli à la conférence des ministres des Affaires étrangères du pays du commonwealth, à Colombo, en janvier dernier.

Le porte-parole canadien ajoute: "Nous comprenons, ici, qu'on a convenu, à Colombo, de plus amples discussions basées sur la proposition britannique ou sur toutes autres propositions des pays du commonwealth avec l'intention de constater jusqu'à quel point nous sommes unis".

A Colombo, il fut question d'un mémoire britannique, dit-il encore, mais il n'était pas complet et ne fut pas endossé pleinement. Les entretiens se poursuivront après que les divers gouvernements auront décidé quelles seront leurs propositions. Un groupe d'experts diplomatiques assumera cette tâche.

Le rapport de Londres précise que ces entretiens se tiendraient d'ici un mois environ, dans cette capitale.

Permis révoqué

Montréal, 10. (PC) Les propriétaires du "Café de Paris", situé sur la rue Notre-Dame à Montréal, ont été avisés de l'annulation de leur permis municipal pour la façon peu satisfaisante dont votre établissement est conduit."

Ce qui se passe à

l'hôtel de ville

L'HEURE AVANCEE

Québec vient de recevoir de Montréal un télégramme annonçant que les autorités de la métropole avaient fixé à la nuit du 29 au 30 avril, la date du changement de l'heure solaire à l'heure avancée. La période de l'heure d'été demeurera en vigueur jusqu'au 29 octobre. Comme notre ville est tenue de se conformer à la décision de Montréal, le comité administratif et le conseil municipal devront adopter prochainement une résolution en ce sens.

LE REFUGE DE NUIT

L'échevin du quartier Champlain, M. W. Samson, a déclaré hier qu'il serait plus convenable d'installer le refuge de nuit dans un édifice de la rue St-Vallier, au pied de l'escalier de la côte Dinan, que dans l'immeuble Neptune Inn, de la côte de la Montagne.

Afin de démontrer tous les désavantages de l'installation projetée au Neptune Inn, M. Samson a dit avoir l'intention d'organiser une visite de l'immeuble. Un groupe d'officiels sera invité. L'échevin a ajouté que l'aménagement d'un refuge de nuit dans le Neptune Inn aura pour effet d'attirer bon nombre d'étrangers dans notre ville et d'entraîner des dépenses assez grandes à la municipalité. M. Samson a dit enfin qu'il avait demandé aux administrateurs montréalais ce qu'il leur en coûtait pour l'entretien du refuge de la métropole.

L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE

M. l'échevin Wilfrid Samson a exprimé hier l'avis que le sous-sol du Colisée, dans lequel il est question d'installer un entrepôt frigorifique, soit conservé à sa destination première. Au début, on avait parlé de faire un garage dans cette salle qui a environ 12,000 pieds carrés de superficie. M. Samson a déclaré qu'il vaudrait mieux construire l'entrepôt à proximité et le relier au système de réfrigération du Colisée avec les canalisations nécessaires.

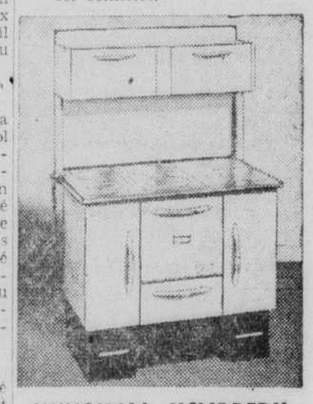
RECLASSEMENT

Un comité spécial a commencé hier après-midi l'étude du projet de reclassement des emplois à l'hôtel de ville. Le projet a été rédigé par M. Paul Simard, directeur du personnel municipal. Les délibérations se sont faites à huis-clos. Etaient présents, M. le maire Lucien Borne, MM. les échevins Edgar Caron, J.-L.-O. Michaud, Henri Gagnon, M. C.-R. Fontaine, trésorier de la ville, et M. Paul Simard.

RUE LAVIGUEUR

M. le conseiller Edgar Caron a demandé à l'administration municipale de lui communiquer les plans et devis que les ingénieurs du Service des travaux publics devaient préparer en vue de la prolongation de la Rue Lavigueur jusqu'à la Côte Ste-Geneviève. Deux ou trois maisons devront être expropriées dans le cas où le comité administratif et le conseil municipal décideraient les travaux de prolongation.

Mozart
310-312 St-Joseph
Notre assortiment de poêles domestiques est au grand complet. Une visite est sollicitée.



WINGHAM "CLIPPER"
139.75
Poêle combiné au bois et charbon et s'adaptant bien à un brûleur à l'huile. Dimensions, sans réchaud: 34½ — 37 et 23 pouces. Quatre grands ronds de 8½" de diamètre. Brillant fini émail cuit. Fourneau spacieux et tiroir d'utilité.

$2 COMPTANT ET $2 PAR SEMAINE

Commandes de l'extérieur remplies avec soin. Livraison gratuite dans la province. Ajouter 2%, taxe provinciale. Faire remise par mandat.

MOZART

ATTENTION !
DEUX BUREAUX A LOUER
Dans le centre des affaires, angle de la Couronne et Ste-Hélène, près du Blvd Charest. S'adresser au bureau de Stanislas Huot, Enr., 72, rue Ste-Hélène, Québec.

OUVRAGE DE
COUTURE DEMANDE
couturière d'expérience, demande ouvrage de tous genres et réparations de vêtements. S'adresser à:
MLLE RITA FRECHETTE
62 STE-EUSTACHE Tél.: 3-7156

Vendeur Bilingue
CHERCHE EMPLOI
Neuf années de vente dans la province. Serais intéressé pour représenter une compagnie sérieuse. Très bons records de vente. Références fournies sur demande. Ecrire à: CASE 2368 Le Soleil.

ECHANGERAIS
Propriété 6 logements, rue Berthelot. Fini très moderne. Chauffage central. Revenu $3,600. Echangerais pour propriété seule ou commerce, ferme de la région.
RAYMOND DE ROSA INC.
189, RUE ST-JEAN. TEL.: 4-7606

LOCAL A LOUER
chauffé, pour magasin, bureau, agences. Grandeur 18 x 30, situé à 37 St-Anselme, près rue St-Joseph. S'adresser
WILLIE LEMAY, Barbier,
25 St-Anselme — Tél.: 3-0984

AUTOBUS A VENDRE
PRIX D'OCCASION
En bon état. S'adresser à: Autobus Fournier Ltée, 10 avenue St-Sacrement, Québec.

MAISON DE REPOS
ou de convalescence
Situé en pleine ville, dans quartier choisi et loin de tout bruit, grandes chambres ensoleillées avec bain privé ou semi privé, prix très raisonnables par jour et plus (pension inclus)
S'adresser:
MOOSEHEAD LODGE
1091 Avenue Bégin — Tél.: 7-1213

Invitez vos amis à prendre le thé
THÉ "SALADA"

VOYAGEURS À COMMISSION DEMANDÉS
LA LIBRAIRIE LAROUSSE a besoin de quelques bons vendeurs avec expérience dans la vente du livre. Les territoires disponibles sont: Lac St-Jean, Côte-Nord, Charlevoix, Saguenay, Rive Sud jusqu'à Sherbrooke, le Bas du Fleuve et les Maritimes. Il serait préférable que chaque candidat possède son automobile, ait une très bonne personnalité et un record enviable au point de vue honnêteté. Se présenter en personne de 2 heures à midi et de 2 heures à 4 heures ou écrire à: LES SOCIETES JEAN BONNEL, Division Larousse, 293, Blvd Charest, Québec. Tél.: 4-2433.

C'EST FACILE
Devenez propriétaire à conditions très avantageuses.
Deux maisons neuves à vendre (cottage) terrain 50 X 100 pieds, rue St-Victorien, Giffard, 6 pièces, plus chambre de bain, extérieur en briques.
Prix de vente $8,000. Remboursements: sur période de 25 ans, $34.50 par mois, comprenant capital et intérêts.
s'adresser à PAUL RACINE
TEL.: 2-3894 ou 7-2803

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Jacques PLANTE, Ba., O.O.
OPTOMÉTRISTE - OPTICIEN
EXERCICES MUSCULAIRES
SALON d'OPTIQUE, rez-de-chaussée
SYNDICAT DE QUÉBEC, LTÉE
LUNETTES MODERNES

Le choix de l'homme!



HIRAM WALKER'S ROYAL OAK
Un Whisky Canadien bien corsé
EMBOUTEILLÉ EN "BOND"

BUICK A VENDRE
Buick Road Master, 1946, en très bonne condition, pneus à l'état de neuf, équipé avec radio, chaufferette à air conditionné, seat-covers, garde-soleil, deux tons, bas millage. Très bon prix pour acheteur sérieux.
Tél.: Zone 5-608, Lévis



SEULEMENT 5 SEMAINES POUR PÂQUES!!



Messieurs! . . . vous aimerez sans doute avoir un paletot ou un complet neuf pour cette occasion?

Rendez-vous donc à notre manufacture choisir parmi le plus vaste assortiment de Worsted Anglais, Serge, Sharkskin, gabardine, Cover-Cloth, etc., que nous ayons eu à l'étalage depuis nombre d'années. Les couleurs et les dessins sont du dernier cri. Que ce soit un paletot ou un complet, vous êtes assurés de le trouver chez nous tout en économisant au moins $10.00 sur votre achat. Prix variant de:

$29.50 à $47.50

TRENCH COATS

Les jours pluvieux s'enviennent achetez donc votre paletot de pluie (Trench Coat) directement de la manufacture et économisez les frais d'intermédiaires. Couleurs: bleu, fawn, drab, teal, etc. Modèles simple, ou double croisure . . . et regardez les prix:

MODELE LOUNGE 1 BOUTON

$18.50 à $32.50

OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 HRS P.M.

Quebec Modern Clothing
MANUFACTURING COMPANY
580 SAINT-VALLIER Coin SAINT-ANSELME